BIBLIOTECA NAZIONALE FIRENZE

Digitized by Google

102.-118.

CHARLEMAGNE

PAR

CAPFIGUE.

TOME I.

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Cᵉ.

1842

463
6. 9.

CHARLEMAGNE.

Digitized by Google

IMP. DE HAUMAN ET Cᵉ. — DELTOMBE, GERANT.
Rue du Nord, nº 8.

CHARLEMAGNE

PAR

CAPEFIGUE.

—

Tome I.

BBUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Cᵉ.

—

1842

LETTRE

SUR LE GOUVERNEMENT ET L'ADMINISTRATION

DE CHARLEMAGNE.

Les annales des peuples présentent à de rares périodes ces renommées qui résument la civilisation de tout un siècle, et laissent, en s'abîmant dans les âges, une longue chaîne de souvenirs, d'institutions et de gloire. Ainsi fut Charlemagne. Mais la société des VIII^e^ et IX^e^ siècles n'était point façonnée aux formes générales d'une administration régulière, et ce fut en vain que le fils de Pépin, le chef des Austrasiens, voulut l'élever jusqu'à lui et fonder un

empire dans les proportions de son vaste esprit : la société refusa de marcher aussi vite et de seconder son immense pensée.

L'empire d'Occident, création extraordinaire en dehors des habitudes franques et germaniques, resta un groupe de peuples improvisé par la conquête; aussi tomba-t-il avec la puissante tête qui l'avait fondé. Là où Charlemagne avait placé l'unité surgit la dissolution ; l'empire d'Occident, né tout d'un coup, tomba tout d'un coup : prodigieux enfantement d'un seul homme qui en emporta le secret dans sa tombe d'Aix-la-Chapelle.

Le règne de Charlemagne est comme un pont immense et lumineux jeté entre deux époques barbares. Les destinées de la période mérovingienne étaient accomplies ; il en fut à peine question dans les lois, dans les actes des Carlovingiens ; mais quand l'histoire s'élèvera à une certaine hauteur sur les temps des Mérovées, elle s'attachera surtout à un seul point qui explique et grandit ces vieux temps : elle reconnaîtra que rien ne fut plus vaste et plus civilisateur que l'action des évêques depuis le v^e^ jusqu'au viii^e^ siècle. Au milieu de ces guerres sanglantes entre les barbares qui soulèvent le cœur, et sont toujours la lutte de hordes sauvages qui se disputent le butin, ou le tableau des passions, des haines de tribus avec leur instinct et leur férocité

natives, apparaissent les évêques, ces grands municipaux de l'époque mérovingienne ; ils deviennent comme les gardiens, les protecteurs des villes et des populations : quelle admirable histoire que celle de Martin de Tours, de Maclou le civilisateur de la Bretagne, de Fortunat, des deux saints Germain d'Auxerre, d'Honorat de Marseille, de Rémy de Reims, de Césaire d'Arles, de Waast d'Arras, de Grégoire de Tours lui-même, et de tant d'autres magnifiques vies qui se sont consacrées à la défense de la cité gauloise. On pourrait justement dire que la première race est dominée par deux grands faits chrétiens : l'organisation de l'épiscopat et la vaste fondation de saint Benoît. Tant qu'on ne se placera pas à ce large point de vue dans les travaux de l'histoire, on ne pourra comprendre et reproduire le véritable caractère de la première race. La *Gallia christiana* est la plus haute explication des quatre siècles francs.

A l'autre extrémité de l'époque carlovingienne est le commencement de la troisième race, et celle-ci n'a pas plus de ressemblance que la première avec l'œuvre conçue par Charlemagne. Le x^e^ siècle voit l'origine de la féodalité, développement de ce système qui rattache les terres les unes aux autres dans une longue hiérarchie : l'alleu, le fief, l'arrière-fief. Il s'opère alors un changement

complet dans l'état des personnes et des propriétés. Les institutions carlovingiennes n'ont pas laissé de traces ; des devoirs nouveaux sont imposés ; les bénéfices, je dirai presque les alleux et les propriétés libres, ont disparu ; l'idée romaine du fisc, le système pénal des compositions s'affaiblissent et se retrouvent à peine. Rien ne ressemble moins aux temps carlovingiens ; mille redevances bizarres s'établissent ; la servitude devient générale : tout se lie et s'enchaîne ; les cités prennent une autre physionomie, les institutions un autre aspect avec les relations d'homme à homme, de fief à fief, à ce point que les capitulaires eux-mêmes sont tombés profondément dans l'oubli.

Qu'est-ce donc que l'époque carlovingienne ? Quel est son esprit, son empreinte? L'empire de Charlemagne est le résultat d'un effort extraordinaire, commandé par un génie puissant. Le suzerain austrasien emprunte un peu de toutes mains ; il organise et centralise une multitude d'institutions mérovingiennes ; il imprime à son pouvoir un caractère d'énergie qui lui fait dominer les faits de son temps ; comme tous les hommes supérieurs, il prend à tous leurs idées et leurs institutions : à Rome, à l'Église, aux Mérovingiens, aux souvenirs mêmes de la Germanie ; il les façonne à sa taille. Il crée moins qu'on ne croit, car on ne change pas du

jour au lendemain l'esprit des sociétés ; mais ce en quoi il est admirable, c'est qu'en constituant quelque chose d'immense, il laisse à chaque peuple sa forme, sa coutume particulière ; il réunit sous sa main les Francs neustriens et austrasiens, et au lieu de s'attaquer à leurs mœurs primitives, de briser leurs lois, de bouleverser leurs vieilles institutions, il fait à peine quelques modifications aux lois salique et ripuaire, il leur donne même une nouvelle force par ses propres capitulaires. Dès qu'il a conquis la Lombardie et placé sur son front la couronne de fer, il consacre la loi des Lombards. Aux Bavarois, aux Allemands, aux Visigoths, il laisse leurs codes ; il s'inquiète peu des habitudes privées, des coutumes civiles de chacun ; seulement, il leur impose les lois générales de son gouvernement et de sa politique, et en cela, il imite complétement les Romains. Son génie puissant semble avoir deviné que la chose à laquelle tiennent le plus les nations, même vaincues et abaissées, c'est la coutume ; on peut changer de gouvernement sans s'en apercevoir ; mais le foyer, c'est tout : ne touchez pas aux dieux domestiques, si vous ne voulez point soulever les peuples. Ainsi fit Charlemagne dans sa large organisation ; il soumit les nations à quelques formes générales de ses capitulaires ; mais il leur laissa la pleine jouissance de leurs lois civiles.

Nulle personnalité historique n'a laissé une empreinte et des souvenirs plus profonds que Charlemagne. En fouillant dans les vieilles chroniques, vous le trouvez à chaque page ; dans les légendes, dans les chansons de gestes, dans les chartres, dans les diplômes (1) : ici il est grand ; là, il est saint. Si vous parcourez les bords du Rhin, les vieilles cités d'Aix-la-Chapelle, de Cologne, de Mayence, les vastes forêts de la Thuringe, de la Westphalie, partout vous retrouverez l'empreinte de ses pas, de ses monuments, de ses lois. Sa statue gigantesque est sur les places publiques, il porte aux mains sa bonne épée Joyeuse et son diadème d'empereur au front. Si vous visitez les villes de la Lombardie, la Monza, Pavie et Ravenne, vous le trouverez encore roi à la couronne de fer, et les ruines de ses monuments se distinguent à peine des débris de l'empire romain (2) : les pierres de ses basiliques se mêlent aux pierres des grands cirques élevés par les consuls et les Césars. Aux Pyrénées, d'autres traditions se

(1) La plus riche collection des diplômes de Charlemagne est évidemment celle des Archives du royaume. L'époque carlovingienne se trouve dans trois cartons; il y a une multitude de chartres originales avec le monogramme *Karolus;* je les ai activement parcourues, car j'aime cette poussière des chartres.

(2) J'ai eu le bonheur cette année de visiter simultanément et encore une fois Aix-la-Chapelle, Ravenne et l'abbaye du Mont-Cassin.

perpétuent ; Charlemagne a partout laissé trace : les vallées répondent au nom de Roncevaux ; les muletiers des Asturies récitent encore les chants de gestes, les lamentations de dona Alda, *la esposa de don Roland*, et les chants belliqueux des Basques redisent comment les ossements blanchis des hommes du Nord sont venus réjouir l'aigle des pics et des montagnes...

Quand on veut un peu préciser ces traditions et classer tous ces faits, on est frappé par deux caractères essentiels, qui forment comme deux périodes distinctes : 1° l'époque conquérante ; 2° l'époque organisatrice. Charlemagne passe une grande moitié de sa vie à conquérir des terres, à grandir son domaine. En ceci, il ne fait qu'obéir à l'esprit hardi, aventureux de la nation franque et à son instinct belliqueux : il est ce qu'ont été ses ancêtres, les Pépin d'Héristal, les Charles Martel d'Austrasie ; il conduit les hommes de guerre, il conquiert.

Sa guerre de Lombardie, sa rapide soumission du Milanais, son invasion par les deux passages des Alpes supposent un haut degré d'intelligence stratégique, empruntée sans doute encore aux Romains ; trente-trois années de guerre dirigée contre les Saxons disent assez combien était persévérant son besoin de répression et de conquête. L'invasion de l'Espagne par la Navarre et la Catalogne avait été

le fruit de savantes combinaisons ; le désastre de Roncevaux fut une surprise que nul capitaine ne pouvait éviter ou prévoir.

Cette période de la conquête, qui dure quarante-trois ans, fut donc constamment heureuse ; Charlemagne eut à lutter contre presque toutes les populations de l'Europe, et partout il triompha et soumit les peuples à ses lois. Ses armées passèrent les hautes montagnes, traversèrent les grands fleuves ; on les vit dans la Frise, la Saxe, la Pannonie, et battre tour à tour les Lombards, les Sarrasins et les Grecs. A quoi devait-il donc une si constante supériorité militaire? Dans de si longues guerres, on expliquerait parfaitement des succès habituels, alternés par quelques revers ; mais lorsque le succès est constant, n'en faut-il pas rattacher la cause à des conditions exceptionnelles ? Charlemagne fut un puissant capitaine, ceci est incontestable ; il joignait une force de corps gigantesque à une infatigable activité ; ses conceptions furent généralement heureuses et habilement combinées : ces mérites eussent été encore insuffisants, s'il n'avait su grouper sous sa main des instruments dignes de lui, et fournir à la bravoure instinctive des Francs des moyens militaires d'une grande énergie.

Les Francs, même sous les Mérovingiens, avaient conservé une supériorité militaire incontestable,

mais ils s'étaient usés dans les guerres civiles en se baignant dans les flots de sang. L'habileté de Charlemagne fut de faire taire ces haines et de réunir sous la même enseigne toutes les forces de ces nationalités barbares. S'il y eut encore des Goths, des Bourguignons, des Francs séparés par la coutume et les lois, il n'y en eut plus sous les étendards; Charlemagne les réunit tous à ses desseins, et les fit également servir à sa conquête : ils fraternisèrent pour ainsi dire sous la tente, et la guerre civile s'éteignit dans la victoire. Énergique organisateur des services militaires, il sut par ses actes, ses lois, ses capitulaires les régler avec une impitoyable sévérité ; les possesseurs de bénéfices, d'alleux, durent irrévocablement marcher à la convocation du suzerain ; l'Empereur fixait les armes de guerre, les chariots, le nombre des chevaux de bataille qui devaient le suivre aux combats ; il avait ses légionnaires, ses vétérans, sa puissante discipline ; ses armures ressemblaient à celles des Romains, et la formation de ses troupes de leudes se modelait sur les cohortes et les légions romaines.

A ces causes de supériorité venait se joindre l'infériorité relative des populations qu'il avait à combattre. Les Aquitains efféminés, les Goths purent-ils jamais résister aux fils des antiques forêts germaniques brandissant la framée? Quand il attaqua les

Lombards, ceux-ci étaient épuisés, leur empire était en décadence ; il suffit de quelques victoires et tout tomba. La défense des Saxons fut plus énergique, mais Charlemagne sut, avec sa ruse accoutumée, les attaquer par leur moyen de faiblesse ; ces peuples primitifs se dévoraient par la guerre civile, ils formaient comme une république militaire toujours en armes ; Charlemagne sépara les chefs, morcela les tribus, et, après trente-trois ans de travaux, il vint à bout de son œuvre. Quand il marcha en Espagne jusqu'à l'Èbre, il n'eut en face que la civilisation énervée des Sarrasins ; l'époque de conquêtes et d'invasions pour ces peuples était passée.

Au milieu de ces actes de domination, ce qui distingua surtout Charlemagne, ce fut l'organisation de la conquête, l'unité dont il voulut empreindre ses lois, les rapports diplomatiques qu'il sut créer avec Constantinople et la Syrie, les empereurs byzantins et les califes ; ce grand code de lois qu'il imposa aux peuples, la vaste création des *missi dominici*, institution grande et forte, qui, donnant une commune voix au pouvoir central, rendait présente en tous lieux l'autorité de l'Empereur. C'est là surtout ce qui plaça Charlemagne au-dessus des conquérants ordinaires de peuples ; il organisa, il régla, il gouverna en même temps qu'il réunit de nouvelles terres à son empire : il fonda, et c'est

dans cette mission seulement que se révèle le génie.

Sans se laisser égarer par l'esprit trop absolu de théorie, on peut nettement apprécier le système administratif et politique de Charlemagne. Il se divise en deux branches principales, et c'est parce qu'elles ont été trop souvent confondues, qu'il en est résulté des erreurs fort graves. Les capitulaires embrassent le gouvernement public de la société et l'administration du domaine privé de l'Empereur ; il faut constamment les séparer pour arriver à la juste appréciation des chartres et des capitulaires. L'administration générale repose d'abord sur le système permanent des comtes ; ceux-ci, Charlemagne les a trouvés établis ; ils ne sont pas une création de sa pensée, mais une institution presque mérovingienne, et plus anciennement romaine. Seulement, le puissant Empereur leur donne une organisation régulière, complète, et leur assigne des districts mieux précisés ; il les fait assister par des propriétaires élus, c'est l'idée saxonne du gouvernement représentatif. Rien n'est ici distinct, tout se lie pour concourir au même but ; le comte administre, juge et perçoit les revenus du fisc ; c'est le fonctionnaire principal ; autour de lui se groupent les assesseurs, les jurés, tout ce qui doit le seconder dans l'administration et la justice.

Mais ce qui est bien réellement l'institution purement carlovingienne, c'est l'organisation des *missi dominici*. Il a été soutenu par un érudit de science et d'intelligence (1) que les *missi dominici* apparaissaient déjà sous la première race, à laquelle Charlemagne les avait empruntés. Qu'il y eut alors des traces de cette institution, nul n'en doute; ce n'était pas une idée neuve que cette délégation d'envoyés extraordinaires pour surveiller l'administration; elle était vieille comme Rome républicaine et impériale, et les papes aussi n'avaient-ils pas leurs légats? Il put donc se trouver sous les Mérovingiens quelques exemples de délégués ou d'envoyés chargés d'examiner l'administration des districts; mais l'institution permanente, vaste, des *missi dominici* appartient exclusivement à Charlemagne; c'est lui qui conçut la forte pensée d'une centralisation du pouvoir, constamment surveillé par les *missi dominici*. Il fallait un immense empire, pour songer à une si admirable forme d'examen; habituellement ces commissaires étaient deux, un comte, un évêque; quelquefois quatre, lorsque la mission était plus importante. Puissant concours de surveillance et de formes!

L'administration particulière du domaine de l'Em-

(1) M. Guerard.

pereur n'avait aucun rapport avec le gouvernement général de la société; il y avait pour cela une gestion intime et particulière ; les capitulaires indiquent une série de fonctionnaires d'un ordre inférieur, qui s'occupaient de la gérance des vastes fermes modèles qui composaient les seuls revenus des Carlovingiens ; ces fonctionnaires sont appelés habituellement *judices ;* classés dans les rangs subalternes, ils administrent les affaires fiscales du domaine et jugent les différends entre les hommes de l'Empereur. A cette époque, rien n'est distinct dans les fonctions : administrer et juger sont choses confondues, et cette juridiction domestique va si loin, que l'impératrice elle-même préside un tribunal dont le ressort lui appartient, et qui doit prononcer sur certaines classes de personnes.

On trouve ainsi dans cette organisation carlovingienne quelque chose à la fois de grandiose et de minutieux; la pensée est active et travailleuse, on voit que Charlemagne veut employer tous les ressorts pour faire marcher la génération qui l'environne; il se retourne sans cesse vers Rome et Byzance ; il leur emprunte la science et les arts. Où va-t-il chercher les premiers éléments de sa littérature? Quels sont les hommes qu'il fait venir autour de lui pour éclairer les peuples et grandir les intelligences? Les papes lui confient les décrétales et les

canons, ces sources de la civilisation morale ; Constantinople lui envoie le code Théodosien ; aux califes, il doit les premières horloges ; aux artistes lombards et romains, les orgues qui viennent se marier à la voix des chantres dans les cathédrales. Cette espèce d'aréopage qu'il réunit autour de lui : Alcuin, Théodulfe, Leidrade, Paul Warnefride, ne sont-ils pas tous destinés à donner un large mouvement aux études ? Il les encourage ; il travaille incessamment avec eux, cet homme si vigilant de tête, si actif de corps, qu'on le voit à la fois sur l'Elbe, sur le Rhin, aux Pyrénées, à Rome, à Saragosse, à Aix-la-Chapelle, occuper ses veilles à faire transcrire les manuscrits, à reformer l'écriture ; il fait imiter ces beaux caractères grecs et romains, et il les substitue aux lettres gothiques et saxonnes ; il veut qu'on lise Homère et Virgile ; il répand les saintes Écritures. Tout se réforme, le protocole des lois, les formules des actes de sa chancellerie : rien n'échappe à son active intelligence.

Au milieu de cette œuvre de civilisation, Charlemagne n'abandonne pas un seul moment son caractère germanique, il reste lui-même ; s'il emprunte quelques idées à Rome, il ne se plaît que dans les habitudes de la patrie ; il vit aux bords du Rhin, de la Meuse, dans la Souabe et la Thuringe ; il reste avec son type des forêts, avec la grandeur sauvage

de son origine. Il protége les lettres, et il reste presque illettré ; il étudie les lois de Rome, et il promulgue des codes barbares ; il fait tout ce qu'il peut pour se détacher de sa nature, mais elle revient sans cesse : fier coursier des forêts, la civilisation veut vainement lui mettre un frein, il bondit, et d'un saut brise tous les liens pour retourner dans ses steppes sauvages.

L'œuvre de Charlemagne fut grande, mais on ne doit pas l'attribuer à lui seul, ce ne serait pas justice ; la race carlovingienne offre une série de hautes et fortes intelligences. Il y eut trois hommes remarquables qui se suivirent et se succédèrent : Charles Martel, chef purement de guerre, n'organisant rien, ne préparant rien pour l'avenir ; il a des soldats, il les mène contre l'invasion, et quand les Sarrasins sont vaincus aux plaines de Poitiers, il distribue les terres, même ecclésiastiques, à tous ceux qui l'ont suivi aux batailles. C'est dans l'ordre ; lui n'a pas une pensée de durée, il ne fonde pas un gouvernement. Pépin est bien plus habile, il n'a pas ses formes puissantes, sa taille gigantesque ; mais si Charles Martel, caractère violent, blesse les clercs, s'empare des biens de l'Église, si sa conquête passe comme un torrent, Pépin, qui veut fonder une dynastie, sent que l'Église est la base de tout ordre politique, qu'il ne peut avoir la couronne

qu'en se posant bien avec les clercs, et que pour briser le culte domestique des Francs pour les Mérovingiens, il a besoin d'une alliance avec le pape ; de là ses relations avec Rome et la protection qu'il accorde aux pontifes.

Cette politique, Charlemagne l'a comprise et il la continue ; roi et empereur, il ne cesse d'entretenir une parfaite intelligence avec les papes, et il trouve précisément pour le seconder deux pontifes éminents : Adrien, expression du patriciat romain, et Léon, habile politique, qui concerte avec Charlemagne la reconstitution de l'empire d'Occident. Cet empire est fondé tout à la fois contre la domination grecque et sarrasine ; c'est un glaive que Saint-Pierre met aux mains de Charlemagne pour défendre la nationalité italique, que menacent les mécréants d'Afrique ou d'Espagne et les empereurs de Byzance.

La grandeur de Charlemagne a été souvent mesurée ; il n'est pas un seul historien qui n'ait jeté quelques phrases sur ce vaste règne ; on a improvisé de brillantes sentences pour caractériser sa politique. Les uns l'ont élevé très-haut, et certes qui ne reconnaît et ne salue cette puissante intelligence ? D'autres, au contraire, l'ont tout à fait abaissé au profit de Louis le Débonnaire, qu'on a présenté, je crois, comme le Christ, le martyr de

cette époque; à les entendre, l'empereur Charlemagne est presque un charlatan, un fabricateur de mauvaises lois; ses conquêtes ne sont rien, ses capitulaires moins encore, et les générations du moyen âge se sont trompées en gardant de l'Empereur une vieille et grandiose empreinte.

Je n'ai pas ce courage de système; je n'aime pas, à dix siècles de distance, me poser en juge plus instruit que les contemporains; je préfère vingt lignes d'Éginhard à tous les symbolismes modernes. En histoire, j'aime les faits, je les inventorie et les classe; je mets tout le mobilier d'une époque devant des lecteurs qui peuvent l'apprécier aussi bien que moi; je me fais garde enthousiaste des trésors du vieux temps, de la chaise de pierre où Charlemagne s'asseyait, de la couronne de fer lombarde, de ces chartres poudreuses conservées à travers les âges, de ces seels de cire jaune empreinte de camées antiques ou de figures de rois ou d'empereurs, la tête presque rasée et la barbe crépue; je compte les rares deniers d'argent et ces colossales pièces d'échecs que la tradition lui donne comme un présent du calife Aroun-al-Raschild (1). Dignes et bons cha-

(1) Ces échecs, qui sont au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale, sont évidemment orientaux et appartiennent aux arts arabes du IXe siècle, ainsi que l'a jugé M. Reinaud; ils faisaient partie de l'ancien trésor de l'abbaye de Saint-Denis.

noines d'Aix-la-Chapelle, montrez-moi une fois encore les châsses bénites et les trésors de Charlemagne, sa large main, son immense crâne enchâssé d'or. Seraient-ce là de pieux mensonges; je les préférerais encore aux plus belles théories de l'art. Qui peut avoir la témérité d'évoquer les ossements de Charlemagne pour lui dire : « Empereur, tu n'es qu'un charlatan ! » Et pourtant cela a été dit.

L'indispensable travail qu'il a fallu réaliser pour définir la période carlovingienne a été de la séparer de la première et de la troisième race; la confusion de ces trois époques avait été la source de beaucoup d'erreurs. Je sais bien qu'en histoire les temps se suivent et se succèdent; il n'y a jamais rien de complétement isolé, le passé se confond dans le présent, et le présent dans l'avenir; une chaîne mystérieuse attache les générations les unes aux autres; mais, je le répète, la période de Charlemagne est quelque chose à part. Ainsi, lorsqu'on a voulu expliquer le système mérovingien par les capitulaires, et les capitulaires par la féodalité, on est entré en pleine confusion. L'étude des capitulaires est à elle seule un travail des plus laborieux; l'examen attentif de cette vaste compilation, due aux soins de Benoît, diacre de Mayence (1), a dû faire

(1) Benoît vivait au IXe siècle; Angésise, abbé de Fontenelle, avait fait une première compilation des capitulaires.

connaître plusieurs faits importants ; à cette époque, on compilait sans méthode, sans critique, et Benoît le diacre a copié des fragments du code Théodosien, des titres entiers de conciles au milieu des capitulaires. Les érudits même les plus sûrs et les plus fermes, Baluze, par exemple, n'ont pas échappé à cette confusion, d'où il est résulté qu'on a pris des institutions romaines pour des créations de Charlemagne. Sans doute le grand Empereur a beaucoup emprunté à Rome, il connaissait le code Théodosien, les papes lui avaient fait présent des décrétales ; mais ce serait méconnaître sa législation particulière que d'y comprendre tout ce que Benoît a puisé dans les décrétales et les codes Théodosien et Justinien.

Les capitulaires doivent s'éclairer par la comparaison des chartres et diplômes ; par le *Codex Carolinus*, dont l'original est à Vienne, et par les quelques débris épars des lois barbares. Ces capitulaires sont venus un à un, la collection s'est accomplie dans un long espace de temps. Au dernier siècle encore, on fit de nouvelles découvertes ; les bénédictins avaient adopté un mode de pèlerinage scientifique qui grandit leur vaste collection ; dignes voyageurs de science, ils s'en allaient avec la robe de bure de saint Benoît de bibliothèque en bibliothèque, au Mont-Cassin, à Rome, dans le Nord,

en Belgique, à Vienne, et tout cela pour recueillir les fragments épars de nos époques historiques. Dom Martène et dom Durand s'unirent fraternellement dans leurs pèlerinages d'Italie et d'Allemagne, et dom Mabillon voyagea pendant dix ans pour recueillir les *Analecta*, ces pièces d'une curiosité immense, qui ont servi d'éléments à nos annales. Ils trouvaient épars des capitulaires, des chartres, des diplômes, des cartulaires; ils en faisaient présent à notre France, à notre France chrétienne et croyante (1).

Et moi aussi, j'aime ces voyages d'érudition et de recherches; les impressions des lieux se gravent profondément dans l'esprit, et tous ces faits, ces épopées du moyen âge apparaissent à vos yeux avec le cortége des siècles écoulés. La découverte de

(1) En traversant cette année Genève, la capitale des Bourguignons, le séjour de sainte Clotilde, j'allai visiter un homme considérable dans les études historiques, M. de Sismondi, qui habitait alors sa délicieuse et modeste maison de campagne au bord du Léman. M. de Sismondi n'a pas mes opinions en histoire, mais nul ne lui accorde plus que moi le respect et la vénération qu'on doit aux études et au savoir; c'est le bénédictin de l'école protestante. Comme je parlais à M. de Sismondi de mon pèlerinage carlovingien, il me fit l'honneur de me communiquer une lettre qu'il venait de recevoir. Un jeune homme qui porte en héritage le nom de Napoléon lui demandait de lui indiquer les sources où il pourrait trouver les éléments d'une *histoire de Charlemagne*. Cette pensée était noble et belle dans une existence déjà éprouvée par la fortune et froissée par le malheur.

quelque pièce de notre histoire est l'objet d'une joie naïve pour l'érudit ; nul ne sait comme le cœur bat à la vue d'une chartre qui rectifie un fait jusqu'alors faussement rapporté ; toutes les peines sont payées, et de la poussière d'un cartulaire sort quelquefois tout un système.

Plusieurs éléments sont entrés dans la composition de cet ouvrage, la base en est toujours la chronique : Éginhard, le moine de Saint-Gall, le poëte saxon et les chroniques de Saint-Denis en France, toutes recueillies dans le cinquième volume des Bénédictins, et dont Pertz (1), le grand collecteur germanique, a donné des textes plus purs et plus exacts; il y a de la nationalité persévérante dans cet érudit Allemand qui a consacré sa vie à la seule mission de rechercher tous les monuments qui se rattachent au héros de l'Allemagne, car Charlemagne est tout germanique ; c'est un Austrasien qui aime à vivre sur les rives du Rhin, dans les forêts des Ardennes, dans les fermes royales de la Moselle, aux monastères de Fulde et de Saint-Gall. Pertz s'est donc efforcé de restituer à l'Allemagne son vieil Empereur, et il a rempli sa tâche avec une sérieuse intelligence.

(1) La grande collection de Pertz porte le titre de : *Monumenta Germaniæ historica;* le premier volume a été publié à Hanovre en 1826, et le troisième en 1840.

Le travail d'érudition à l'aide des chroniques seules serait trop facile, et généralement il serait mal éclairé ; en effet, la plupart de ces chroniques sont dessinées sur un calque semblable ; comme elles émanent toutes d'une même source monastique, il y a naturellement une même pensée sur les faits, et c'est pourquoi il faut les expliquer par des documents, j'oserai dire plus officiels. Le règne de Charlemagne ne se compose pas d'événements tous d'intérieurs ; il ne s'absorbe pas dans la vie de guerre, ou dans les actes du palais. Le suzerain germanique a été en rapport avec les papes, les empereurs de Constantinople ; il est resté des fragments de ses correspondances diplomatiques, des lettres qui peuvent faire connaître le sens précis d'une multitude d'événements politiques ; ces éléments, il a fallu les réunir. Cette époque est pontificale. Sous les Mérovingiens, ce sont les évêques qui donnent l'impulsion civilisatrice ; à l'époque de Charlemagne, ce sont les papes Adrien et Léon qui concourent avec lui à l'avancement des idées de pouvoir et d'intelligence ; il est dès lors facile de comprendre toute l'importance de la correspondance pontificale ; il ne s'agit pas seulement des récits de la chronique, des ouï-dire plus ou moins exactement rapportés par un pauvre moine ; ce sont des actes émanés des grands acteurs mêmes des événements. Les lettres.

de Charlemagne sont rares, mais celles d'Adrien sont nombreuses; elles indiquent le véritable sens de la conquête de l'Italie sur les Lombards, et nous font pénétrer dans la politique intime qui présida à la création de l'empire d'Occident.

Ce n'est pas Adrien qui réalisa ce projet, ce fut le pape Léon; Adrien, particulièrement occupé d'assurer la domination franque en Italie, voulut avant tout se délivrer des Lombards. Quant au pontife qui lui succéda, ce Léon, l'ami et le confident de Charlemagne, la création plus vaste de l'empire d'Occident fut pour lui un principe puissant d'opposition contre l'empire d'Orient. Par qui était menacée l'Italie? Par les Grecs et les Sarrasins. En plaçant le glaive des empereurs dans la main de Charlemagne, Léon ne donnait-il pas à l'Église un protecteur puissant contre les ennemis qui la menaçaient? Plus tard, la pensée pontificale s'agrandit, et c'est alors que par un mariage entre Charlemagne et Irène, la papauté voulut unir les deux empires pour faire cesser le schisme, et rappeler l'unité là où il n'y avait eu jusqu'alors que désordre et morcellement.

Tous ces enseignements résultent de la correspondance des papes, du code Carolin pour Adrien, et des archives du Vatican pour Léon; ils nous sont aussi révélés par quelques fragments curieux des

historiens byzantins, et particulièrement par Théophane. J'en ai donné les textes grecs, parce que ces faits m'ont paru tellement curieux et décisifs, que j'ai cru indispensable de les justifier. Ce que l'on doit remarquer encore, c'est qu'à ce caractère purement pontifical du règne de Charlemagne vient se mêler l'incontestable influence des abbés de l'ordre de Saint-Benoît. Sous les Mérovingiens, les évêques brillent et agissent presque exclusivement ; sous Charlemagne, ce sont les papes et les chefs des grandes fondations monastiques ; les évêques sont placés en seconde ligne, et on dirait qu'ils s'en vengent contre Louis le Débonnaire. Les abbayes, protégées par l'empereur d'Occident, prennent quelque chose de royal, une empreinte d'autorité et de puissance : Saint-Denis, Saint-Martin de Tours, Saint-Bertin, Corbie, Fontenelle, Ferrières, les deux Saint-Germain de Paris exercent la plus haute influence sur la société, et cela résulte du caractère de généralité que prennent les institutions monastiques ; l'influence de l'évêque avait quelque chose de local, de borné ; c'était le grand municipal de la ville, du diocèse. Cette fonction ne suffisait plus à la pensée carlovingienne ; l'Empire marchait à une destinée si vaste qu'elle embrassait l'Occident. Charlemagne dut alors s'entendre avec le pape, représentant le monde catholique ; il se servit aussi

des abbés, qui, correspondant directement avec les papes, s'empreignaient de leur pensée d'universalité, témoin la règle de Saint-Benoît.

Aux chroniques ajoutez les chartres, les diplômes, documents de la vie privée de cette société. Il y a bien des révélations dans la simple vente d'un alleu et de ce que la *Polyptyque* de l'abbé Irminon appelle un *aripennum* de terre, dans le testament d'un homme de guerre, dans la manumission d'un serf. Qui n'aime à voir la société dans ce qu'elle a d'intime? Les chroniques parlent des faits généraux, les chartres vous disent la vie de la famille et du toit domestique. Puis vient la biographie des saints, les légendes, précieux documents sur la première et la deuxième races; l'histoire des mœurs se trouve dans les Bollandistes; avec la vie de sainte Geneviève et de saint Éloi, on peut reconstruire les habitudes de deux siècles. On a beaucoup raillé les légendes, on les a traitées avec dédain, comme si chacun ne portait pas avec lui-même sa légende : légende qui nous remue le cœur, qui nous brûle la tête, légende d'enfance ou d'amour; et quand nous n'en avons plus, c'est que nous sommes bien vieux, bien usés et finis.

C'est à l'aide de ces documents particuliers qu'il est possible de fixer l'état des personnes et des propriétés, questions si intéressantes du moyen âge;

l'esprit de système s'est emparé de ces idées, cela devait être. Au temps des mœurs élégantes, des habitudes de gentilhommerie, au XVIII^e^ siècle, les Sainte-Palaye, les comtes de Caylus s'occupaient des romans de chevalerie; ils ne voyaient que les grands coups d'épée, les merveilleuses prouesses. Puis vint l'école encyclopédiste, les dissertateurs de philosophie; ceux-ci ne cherchèrent dans les temps reculés que des armes moqueuses pour lutter contre les croyances. Comme l'époque actuelle s'est faite politique, on a examiné surtout l'état des personnes et des institutions; on a voulu trouver partout des assemblées, des représentations nationales. Autrefois, on ne s'occupait que de blasons, de titres nobiliaires; aujourd'hui, la bourgeoisie qui gouverne la société a imposé également la recherche de ses titres; elle a fouillé jusque dans les institutions de la Germanie; on a rêvé l'histoire du tiers état là où il n'y avait pas même encore un symptôme de liberté; c'est une de ces manies qui passeront comme tant d'autres, un de ces orgueils qui s'effaceront : la bourgeoisie a ses vanités, et il lui faut des généalogistes pour la servir dans l'enivrement de sa puissance.

L'état des personnes et des propriétés, sous la deuxième race, diffère peu de ce qu'il était sous les Mérovingiens; les gouvernements peuvent se

modifier avec rapidité, mais les mœurs de la famille, l'état des propriétés sont soumis à des révolutions lentes. Il serait difficile de distinguer précisément ce qui séparait les différentes classes de colons, de serfs au temps des Mérovingiens, quand les distinctions s'établissaient plutôt par l'origine des peuples que par la condition des individus : on était Franc, Romain, Lombard, Gaulois, et la condition résultait de la valeur, de la composition pécuniaire. Sous Charlemagne, on ne voit pas que cet état social se soit beaucoup modifié ; l'esclavage embrasse une partie considérable de la société ; il y a des serfs attachés au fisc, d'autres aux églises, le plus grand nombre aux comtes, aux leudes ; le colon n'est pas encore devenu vilain ; les cités sont considérables et se ressentent de l'origine gauloise et romaine. On ne voit pas de tours féodales de clocher en clocher, et le titre de comte est plutôt une fonction qu'un honneur.

La propriété est restée dans les conditions du bénéfice romain et germanique ; l'un possède une terre libre ou alleu, l'autre la terre du fisc ; point de traces de la féodalité régulière ; il n'existe rien de cette hiérarchie qui constitue le droit public de la troisième race. On peut suivre, à l'aide des cartulaires et des chartres, le mouvement de la propriété carlovingienne et des fermes royales ; mais

ceux qui cherchent là l'origine de la bourgeoisie, ceux qui font remonter aussi loin dans l'histoire les titres de la liberté actuelle, se préoccupent trop des idées contemporaines. A chaque temps laissez son caractère, à chaque chose morte son sépulcre, à chaque génération du passé sa physionomie : il n'y eut pas plus de tiers état sous les Carlovingiens, que de pairs du royaume sous Charlemagne.

Il est encore un genre de documents qui m'a beaucoup servi dans la composition de ce livre ; ce sont les épopées ou les chansons de gestes, poëmes considérables formant l'objet d'études nouvelles et spéciales. Nul ne peut ajouter une foi entière à ces compositions épiques, qui ne furent généralement complétées qu'au XIII^e^ siècle, mais ils nous révèlent l'idée que l'on se faisait de Charlemagne quelques générations après lui, l'immense impression que ce génie avait laissée sur ses contemporains. Il est en histoire des noms propres qui grandissent en passant d'âge en âge. J'ai peu disserté sur les chansons de gestes, je me suis borné à les analyser ; je me suis borné au rôle de greffier pour les temps écoulés et pour les générations mortes ; j'ai recueilli les témoignages des tombeaux.

Des travaux utiles ont été faits tout récemment sur les documents carlovingiens ; indépendamment de la collection de Pertz et des Bénédictins, on a

publié des cartulaires originaux, et principalement celui de Sithieu ou de saint Bertin ; le livre des cens de l'abbaye de Saint-Germain a pu donner une juste idée de la situation des propriétés et des personnes à l'époque carlovingienne. Il m'a été permis de consulter tous ces recueils, et j'en ai tiré des renseignements précieux qui pourront imprimer à ce livre une physionomie nouvelle. La publication des textes est une œuvre considérable, et je regrette que l'esprit du temps ait souvent mêlé quelques pensées mondaines et frivoles à ces collections sérieuses, autrefois le patrimoine des monastères.

Maintenant, venez tous à ces enquêtes, vieux chroniqueurs, trouvères, légendaires, chanceliers et protonotaires de Charles, asseyez-vous une fois encore aux banquets des cours plénières, aux diètes du champ de mai, videz de vos lèvres desséchées par la mort la large coupe du vin du Rhin ; contemplons ensemble ces batailles de Saxe, de Lombardie, cette triste défaite de Roncevaux. Je veux faire connaître Charlemagne comme je l'ai compris, comme je l'ai vu, comme je l'ai touché. La pensée de ce livre m'est venue en visitant à deux reprises la basilique d'Aix-la-Chapelle (1), en foulant de mes pieds la large

(1) *Aquis-Granum* de la géographie gallo-romaine. On appela *chapelle* l'oratoire des rois, à cause de la *chappe de saint Martin* : « *Quemdam in capellam assumpsit, quo nomine Francorum reges*

pierre qui contient le sépulcre vide du grand Empereur : sur ma tête était le vieux lustre en cire jaune donné par Frédéric Barberousse, en l'honneur de saint Charlemagne. J'ai touché de mes mains le siége de pierre où il s'assit, partout je voyais le grand Empereur, ses yeux me regardaient si fixement que je m'en sentais épouvanté. C'est ainsi qu'il devait regarder ses paladins quand il leur commandait les batailles. La boule qu'il tenait à la main était celle du monde ; son épée était la bonne Joyeuse. Au milieu de ces souvenirs et de ces ombres, j'ai conçu la pensée de cette histoire, et je la termine cette année à Ravenne, la ville de l'exarchat grec, la cité des Lombards. A Aix-la-Chapelle, c'est le souvenir de Charlemagne empereur sous la couronne d'Occident ; à Pavie, à la Monza, c'est le roi de Lombardie sous la couronne de fer. Ainsi ce génie extraordinaire se révèle partout et plane sur la triple civilisation franque, germanique et Lombarde !

Ravenne, le 23 août 1841.

propter cappam sancti Martini... sancta sua appelare solebant. » (Monach. St.-Gall.)

PÉRIODE

DE LA CONQUÊTE.

Le tout-puissant maître des princes, qui ordonne des royaumes et des temps, après avoir brisé l'étonnant colosse aux pieds de fer ou d'argile de l'empire romain, a élevé par les mains de l'illustre Charles un autre colosse non moins admirable et à tête d'or : celui de l'empire des Francs.

(*Monach. S.-Gall*, lib. 1^er^.)

CHARLEMAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

LES RACES ET LES TERRITOIRES A L'AVÉNEMENT DES CARLOVINGIENS.

Les Francs Austrasiens, Neustriens et les Bourguignons. — Les Saxons. — Les Frisons. — Nations scandinaves. — Les Lombards. — Les Aquitains. — Les Provençaux. — Les Gascons. — Les Bulgares. — Les Hongres. — Les Esclavons. — Le grand empire grec. — Rome et l'Italie. — Les Sarrasins.

752 — 768

Au milieu du VIIIe siècle, époque où commence à se révéler dans sa grandeur la race carlovingienne, on chercherait en vain pour chaque peuple un territoire fixe et des nationalités profondément marquées

Les empires, les provinces, les cités ont été incessamment remués par les invasions et la marche rapide de peuplades diverses qui se reposent un moment, se précipitent dans de nouvelles contrées, emportant avec elles leurs coutumes, leurs lois et les traditions de la vieille patrie. Il n'y a pas encore de France, d'Allemagne, d'Angleterre, mais des Francs, des Allemands, des Saxons (1), qui cherchent à établir leur domination par la force et la conquête : on trouve des tribus qui passent sur les territoires, on ne voit pas de nations stabilisées. Tout s'empreint d'une vie errante : rois, princes, chefs, peuplades; les clercs eux-mêmes n'ont aucune fixité dans le gouvernement des églises; si l'on en excepte les pieuses familles monastiques de l'ordre de Saint-Benoît qui cultivent la terre, et s'attachent au sol, les évêques, les abbés deviennent comme de grands voyageurs qui portent la prédication évangélique avec la crosse pastorale et le bâton de pèlerinage (2).

Les Francs, maîtres des plus belles cités de la vieille Gaule romaine, ont conservé quelques-unes de

(1) J'ai cherché, au milieu de ces incertitudes et de cette mobilité incessante d'invasions, à mettre un peu d'ordre dans la géographie de la conquête barbare. D'Anville est toujours le meilleur guide.

(2) Les deux grands voyageurs des VIIIe et IXe siècles sont les évêques saint Boniface et saint Anschaire; leur légende se trouve dans les Bollandistes. Anschaire a eu un biographe particulier, Rambert, *Vita sancti Anscharii archiepiscop. Hamburgens.* Elle se trouve dans la collection nationale de Langebeck : *Scriptor. rer. Danic.* t. Ier, p. 429.

ces dénominations par lesquelles les préteurs et les consuls de la ville éternelle désignaient naguère les provinces gauloises; ils se sont partagés en plusieurs puissantes familles. Les Francs Austrasiens habitent les colonies du Rhin, célèbres dans les fastes des empereurs, où se trouvent de longues traces de leurs grandes œuvres; Cologne, Mayence, Trèves, jusqu'à Aix, que les poëtes célèbrent déjà pour ses eaux thermales. Ils sont campés comme des conquérants dans les provinces désignées par la géographie impériale sous le nom de *Germania inferior, Belgica prima et secunda;* leurs lois régissent tout ce qui porte le bouclier et la framée, en conservant ce caractère de personnalité, type des conquêtes barbares. Sous l'influence de la civilisation romaine si profondément empreinte, les Francs laissent aux peuples leurs coutumes : aux Gaulois, les municipes; aux évêques, leurs canons; aux Romains, les codes Théodosien et Justinien (1).

A côté des Francs Austrasiens, dont les limites extrêmes vont à l'occident jusqu'à Reims et Châlons, se déploient les Francs Neustriens, établis entre la Seine, la Marne et la Loire; leur capitale est la Lutèce gauloise (depuis le Paris des chroniques), la cité où se voient les Thermes de Julien, souvenir de Rome, les

(1) La personnalité des lois barbares est un des sujets qui a été le plus souvent traité. Comparez Mably, Montesquieu et l'ingénieux et systématique abbé Dubos : *Établissement de la monarchie française*, chap. III.

abbayes de Saint-Germain d'Auxerre et des Prés, le pèlerinage de Sainte-Geneviève en la montagne. Les Francs Neustriens sont maîtres de Saint-Denis le grand reliquaire, de Saint-Cloud, célèbre par son fondateur d'origine franque, de Melun, de Chartres, de Meaux, d'Évreux et de Lisieux; puis des monastères silencieux sur la Seine, l'Orne et l'Eure, fertiles contrées. Ils ont repoussé les Bretons jusque dans les forêts druidiques; mystérieux peuple que les Bretons dont parle Tacite, avec leurs tables de pierres immenses et leurs traditions mythologiques! ils sacrifiaient à des dieux inconnus, dans les solitudes profondes, au milieu des bois sacrés (1).

D'autres conquérants à la blonde chevelure sont répandus dans la Bourgogne. L'Yonne retentit encore des cris de guerre; Sens, la ville des préteurs; Auxerre, la cité épiscopale; Autun, fière de ses arcs de triomphe et de ses temples; Lyon, célèbre par ses académies et ses martyrs; Vienne, où l'on respire la civilisation romaine au milieu des débris d'un autre âge. Ces métropoles, en y comprenant même Besançon et une portion de la Suisse, étaient également soumises à une branche de la grande famille franque, sous le nom de royaume de Bourgogne. Toutefois, on remarquait chez les Bourguignons un changement

(1) La Neustrie s'était un peu configurée comme l'ancien royaume de Paris des fils de Clovis; l'Austrasie allait au delà de Francfort, à peu près vers Wurtzbourg : c'est du moins l'opinion de d'Anville.

plus sensible dans les mœurs de la patrie; ils s'étaient ramollis sous l'empreinte de la civilisation chrétienne. Des tribus de Francs avaient aussi débordé dans l'Aquitaine, au milieu des races du Midi; les Goths de la Septimanie avaient subi la domination des Mérovingiens qui, traversant la Loire, se précipitaient sur l'Aquitaine par les cités d'Angoulême et de Périgueux; la Dordogne et la Garonne, ces deux sœurs qui unissent leurs eaux, avaient subi le joug; leurs champs couverts de vignes, leurs cités resplendissantes de soleil obéissaient à des rois ou à des comtes de la race conquérante (1).

On pouvait dire qu'aux VII^e^ et VIII^e^ siècles le nom de Franc était partout, comme le souvenir des Goths, des Huns et des Vandales aux IV^e^ et V^e^ siècles. A chacune de ces époques, de nouvelles peuplades accouraient pour se partager les dépouilles du vaste empire romain. Ainsi, quand une nation tombe en décadence, d'autres surgissent pour la remplacer. Quand une civilisation s'éteint, une autre vient combler ce vide : l'épuisement n'est pas la loi de Dieu; car la vie naît de la mort. Les Francs étaient des peuples virils, qui accouraient pour rajeunir la société épuisée; leurs rois, leurs comtes se livraient des combats sanglants, et malgré ces guerres civiles, les vieux Gaulois affais-

(1) Consultez toujours sur l'Aquitaine l'admirable ouvrage des bénédictins, dom Vaissète et dom de Vic; rien de comparable n'a été fait sur la Gaule méridionale; les travaux postérieurs, plus prétentieux, ne se sont pas élevés au-dessus du médiocre. (*Voy.* dom Vaissète, *Histoire du Languedoc*, t. I^er^.)

sés reconnaissaient leur domination. Les querelles étaient entre les vainqueurs se disputant les dépouilles de la victoire, comme le vase de Clovis à Soissons. Il ne survivait de l'ancienne forme romaine et gauloise que les fondations encore incertaines de l'Église et quelques débris de municipes; en un mot, le christianisme et les souvenirs des lois que l'on voit se maintenir encore à travers les coutumes barbares jusqu'au milieu de la race carlovingienne (1).

Les adversaires les plus puissants de la domination franque au VIII^e^ siècle furent les Saxons, que Charlemagne combattit trente-trois ans de sa vie. L'origine de ces races n'était pourtant pas dissemblable; dans les annales des deux peuples on pouvait trouver plus d'une ressemblance; ils sortaient pour ainsi dire d'une commune patrie, le Rhin et l'Elbe : leurs yeux bleus, la blancheur de leur peau annonçaient un même sang, une même famille. Mais les Saxons étaient restés fidèles aux dieux de la patrie, et les Francs avaient embrassé la religion de Clotilde : ceux-ci possédaient le riche héritage des Romains et des Gaulois, les autres erraient encore au milieu des pâturages et des forêts de la vieille Germanie, dans les terres qui s'étendaient de l'Oder jusqu'au Mein,

(1) Au milieu des colères d'un système souvent passionné, on trouve beaucoup d'érudition dans le travail de M. Raynouard sur le *Droit municipal*. Paris, 1828. M. Raynouard, grand travailleur, se pénétrait trop de certaines idées politiques contemporaines, et c'est un tort en histoire; pourquoi porter nos passions dans les vieux temps?

depuis Osnabruck jusqu'à l'extrémité des Obotrites. Les Saxons conservaient des mœurs indomptables; peu de foi dans la parole, le culte de divinités inconnues, une mythologie qui se ressentait de leur origine scandinave. Tacite avait peint leurs habitudes dans sa grande œuvre *de Moribus Germanorum*, car la Saxe était le véritable cœur de l'Allemagne. La vaste idole d'Erminsul, l'objet de l'adoration de tous ces peuples, était l'expression morale de ce mythe germanique, dont l'explication se trouve dans l'aspect des forêts solitaires, dans les mœurs errantes des peuples du Nord (1).

Les Frisons avaient quelque chose de plus sauvage que les Saxons des terres centrales; la piraterie se mêlait à leurs idées conquérantes; l'aspect de la mer, de ses vagues écumeuses, de ses montagnes de flots, leur avait donné une sorte d'insensibilité barbare à la face des dangers; ils se plaisaient aux naufrages et aux dépouilles de la tempête; fervents pour leur culte, ils adoraient les divinités scandinaves. En vain la prédication chrétienne les avait rappelés à la douceur, à la hiérarchie; plus d'un saint évêque avait succombé dans ses pèlerinages religieux sur les limites de la Frise indomptée. Les traditions de chevalerie enfantaient là des actes d'une implacable férocité (2);

(1) De grands travaux ont été faits en Allemagne sur les Saxons; mais les textes et les sources sont rares; M. Pertz a recueilli bien des traditions : *Monumenta germanic.* C'est véritablement l'ouvrage national de la Germanie.

(2) Un disciple de saint Boniface, le pieux Willibad, a écrit sa

c'est dans la Zélande et la Frise que les épopées ont placé le supplice de la jeune vierge exposée aux attaques d'un monstre marin, fable renouvelée d'Andromède; le paladin qui la délivre voue à la colère de Dieu l'horrible cruauté des barbares de la Frise et de la Hollande (1).

Et cependant au milieu de cette nationalité scandinave, dans ces terres de glace, depuis la Danie jusqu'à la Norwége, il existait des peuples avancés déjà dans la poésie et l'histoire; ils possédaient peut-être des traditions aussi chaudes, aussi colorées que les légendes du midi de l'Europe; car, selon les vieux dires, ils venaient de l'Asie. Les *sagas* récités par les scaldes racontaient les aventures d'Odin et les souvenirs de guerre; Odin, avec son casque à la crinière flottante et son javelot d'or, était aussi resplendissant que l'Apollon de la Grèce; Thorn, le dieu de la guerre, Fraya, la Vénus du Nord, dans ses palais de cristal, avec ses chastes amours, semblaient empruntés à l'Olympe d'Homère. Les goûts, les passions scandinaves étaient pour les expéditions lointaines, les héroïques exploits, les pirateries sur des barques lancées au milieu des flots de la Baltique et de l'Océan.

vie, *Vit. Bonif.*; elle se trouve dans les Bollandistes, I *Jun.*, p. 470. Serrarius a aussi publié les lettres du premier évêque de Mayence, sous le titre : *Bonifac. Epistol.* Le saint fut martyrisé dans une prédication évangélique qu'il avait essayée auprès des Frisons

(1) L'Arioste lui-même n'a pu résister à cet esprit des vieux romans de chevalerie; il en a fait un épisode de l'*Orlando furioso.*

Ces nations aimaient à lutter avec la tempête et la foudre qui éclate; leurs enfants se jouaient des vagues : les races saxonne et danoise avaient plus d'une similitude; ils laissaient aux Francs les expéditions à travers les terres; pour eux, ils se précipitaient çà et là sur les côtes, et l'île des Bretons venait de subir la domination des races du Nord (1). A cette époque, pour connaître les mœurs et les coutumes des peuples, il faut suivre avec attention les pèlerinages, les légendes des saints, curieux débris historiques que les *Acta Sanctorum* nous ont conservés. Ces pauvres pèlerins, qui allaient à travers des terres inconnues pour annoncer le christianisme, racontent les moindres petits détails de ces civilisations étranges; dans les légendes se trouvent les seuls récits que la géographie moderne puisse consulter pour rectifier ou compléter les vagues conjectures de la science.

Au milieu de l'Italie antique, et presque sur la frontière des Bourguignons, s'étaient fondés, par la violence et la conquête, les établissements d'un peuple d'origine germanique, et dont la civilisation s'était depuis modelée sur Rome et la Grèce. Les Lombards, qui jouent un si grand rôle dans la première période du moyen âge, avaient établi leur empire dans ces belles plaines qui s'étendent entre les Alpes,

(1) On a beaucoup travaillé sur la mythologie et les mœurs des Danois et des Scandinaves en général; les modernes n'ont rien dit de mieux que Torfeus : *Histor. Norwegiæ*, et Saxo le grammairien. Langebeck, *Scriptor. rer. Danic.*, a recueilli tous les textes sur cette vaste mythologie.

les Apennins et le Tyrol; Milan était leur capitale : leurs chefs, sous le titre de comtes ou de rois, posaient sur leur front la couronne de fer, dans le monastère de la Monza. Peuple actif, industrieux, ils avaient enrichi les cités romaines de ces monuments d'une architecture lourde et solide, qui ont marqué leur passage à travers l'Italie. Sur l'Adriatique, ils avaient fait d'Aquilée leur cité commerciale; ils venaient de conquérir Ferrare, Bologne et l'exarchat de Ravenne, poste militaire et administratif que les Grecs avaient laissé en Italie. Par leur position, les Lombards se trouvaient simultanément en hostilité constante avec l'empire grec (1), naguère maître de l'Italie, et avec les papes, qui gouvernaient Rome et ses basiliques; ils avaient presque abattu la domination impériale sur l'Adriatique, en refoulant les Grecs jusqu'à l'extrémité de la presqu'île dans les montagnes du royaume de Tarente. Les Lombards étaient devenus les persécuteurs les plus ardents des papes; quoique convertis au christianisme, ils luttaient contre le pontificat; l'évêque de Ravenne disputait de puissance avec l'évêque de Rome; la grande cité des Césars manquait à la domination lombarde, ils la voulaient à tout prix, et comme complément de leur

(1) Sur l'origine et les mœurs des Lombards, consultez Paul Warnefrid, surnommé *Paul Diacon : de Gestis Longobard.* Comparez avec Cluverius, *Germania antiqua*, et surtout avec Grotius, *Prolegom. ad hist. Goth.* On ne doit pas négliger Procoppe : *Goth.*, lib. II. Enfin, Muratori, notre maître à tous, a longuement disserté sur les Lombards : *Script. rerum italic.*, t. Ier, p. 405-419.

puissance italique, les rois à la couronne de fer aspiraient à dominer la capitale de l'empire romain : de là vinrent plus tard les premiers rapports des papes et des Carlovingiens. Les pontifes, pour combattre les Lombards, appelèrent les Francs; aux barbares ils opposèrent d'autres barbares plus fermes, moins amollis par la civilisation.

Le royaume des Lombards s'étendait jusqu'à la Provence, et Nice en était la limite ; les Provençaux, race mixte de Gaulois, de Grecs et de Romains, occupaient le grand delta que forment le Rhône, la Durance et le Var; Marseille était le port où venaient aborder toutes les marchandises de la Syrie et du commerce d'Orient, les soies, les épiceries (1). Marseille était célèbre aussi dans les fastes du christianisme, fière de son monastère de Saint-Victor et de sa cathédrale (la Major), qui s'étendait comme un promontoire sur la mer. Non loin de Marseille, cette république municipale, brillait Aix, la ville romaine, la colonie de Sextius, aux eaux thermales, rivales de cette autre Aix du royaume d'Austrasie, la cité chérie de Charlemagne. Le Rhône et la Durance formaient la limite de la Provence : qui pouvait lutter d'antiquité avec

(1) Sur le grand commerce et la splendeur de Marseille, on ne saurait trop lire le passage d'Agathias, édit. parisiens, 1660, p. 13, puis le liv. IX, chap. xx et lxii. La *Chronique de Saint-Denis* a conservé le souvenir de la peste qui éclata à la fin du vi^e^ siècle, liv. IV, chap. x. On trouve dans les Bollandistes mille preuves que Marseille faisait un commerce étendu avec l'Égypte et la Syrie. C'était le lieu où les pèlerins s'embarquaient.

la métropole d'Arles, berceau du christianisme, justement orgueilleuse de ses débris de Rome, de ses cirques, de ses théâtres où 30,000 spectateurs s'asseyaient commodément sur les larges estrades, comme au Colisée de Rome (1) !

Au delà du Rhône commençait la Gothie ou Septimanie, qu'il ne faut pas confondre avec l'Aquitaine, dont les limites étaient la Garonne. Si le royaume des Aquitains se glorifiait de Toulouse et d'Albi, la Gothie avait pour métropoles Narbonne, qui avait donné son nom à la province romaine dans la primitive division des Gaules, et Nîmes, véritable sœur de Rome, qui a conservé les plus purs fragments de ses antiquités, sa maison Carrée et ses arènes, presque aussi vastes que le Colisée (2). La Septimanie était comme le grand vestibule du royaume des Visigoths, s'étendant au delà des Pyrénées jusqu'à l'Èbre. A la crête des Pyrénées occidentales étaient les Wascons, ces fiers montagnards, rudes pour la fatigue, peuples de pasteurs qui ne souffraient pas les dominations étrangères. Un jour bientôt viendrait où les Wascons se lèveraient contre l'invasion franque, et les chroniques

(1) Chaque jour de nouvelles antiquités se découvrent à Arles, un des plus grands municipes romains. Les voyageurs qui descendent le Rhône ne peuvent manquer de la saluer; l'antique ville d'Arles est une riche dépouille arrachée à la terre.

(2) J'ai mesuré et comparé les deux arènes de Rome et de Nîmes ; celles-ci sont plus petites, mais mieux conservées; quand je passai la dernière fois à Nîmes, on avait fait des écuries du grand cirque, et des pièces d'artillerie remplissaient les arènes : c'est une profanation!

retentiraient longtemps de la défaite de Roncevaux, où périrent les paladins du grand Charles.

Ainsi à l'occident du royaume des Lombards se plaçaient les Provençaux, les Goths, les Visigoths et les Wascons. Vers l'orient d'autres peuples conservaient l'énergie sauvage des temps primitifs : tels étaient les Esclavons, les Croates et les Dalmates, maîtres des terres entre la Saale et l'Adriatique. A côté de Venise, qui s'élevait comme la fille des eaux, parée déjà des richesses de l'Orient, non loin de la colonie de Justin et de la civilisation grecque, vivaient pourtant des peuples à l'état primitif, les terribles Hongres, les Avares, les Bulgares, si redoutés de Byzance dégénérée (1). Les Bulgares, campés autour du Pont-Euxin, fondaient un royaume régulier; ils avaient des chefs ou rois (2), et plus tard le christianisme leur apporta sa haute civilisation; car à cette époque il ne faut pas oublier que la prédication épiscopale fut le puissant mobile de l'avancement des nations : il y eut des apôtres ardents, infatigables, depuis Boniface, l'évêque de Germanie, jusqu'à saint Anschaire, le prédicateur des peuples scandinaves(3).

(1) Procoppe est toujours la meilleure source qu'il faut consulter sur les origines et les mœurs des nations barbares ; il désigne les Huns et les Goths comme des voisins dangereux, γειτονοῦντα, du Danube.

(2) Les Bulgares étaient évidemment une branche de la grande famille des Huns. On trouve pour la première fois cette dénomination de *Bulgares* dans Ennodius : *Panegyr. Theodorici ; voy.* le père Sirmond, t. Ier, p. 1598-1599.

(3) Ce sont là les deux auteurs des grands pèlerinages du Nord ;

Les Bulgares marchèrent plus rapidement vers les arts et l'intelligence que les Hongres, peuplades sauvages que nous verrons au x^e^ siècle envahir et dévaster le royaume des Francs. Les Bulgares se trouvèrent presque toujours en rapport avec l'empire de Constantinople ; ils en empruntèrent les souvenirs.

Dans cet ébranlement de peuples, lorsque tous se précipitaient sur les vieilles civilisations, quelques empires pourtant restaient debout, et ces empires exercèrent une active influence sur l'époque de Charlemagne : j'entends parler des Grecs, des Sarrasins et de la terre d'Italie, car les idées et les institutions mêmes de Rome survécurent aux ruines de l'ancien monde. Lorsqu'on étudie profondément l'histoire byzantine, on doit être frappé de ce caractère de grandeur qui marque jusqu'à sa décadence; sans doute il y a quelque chose de lamentable dans l'épuisement et la faiblesse d'un vaste empire, pressé de toutes parts et comme étouffé sous l'invasion des barbares ; le spectacle de ces eunuques couverts d'or, de ces Césars affaiblis sous la pourpre dans leurs palais de marbre inspire quelque pitié aux générations plus énergiques; mais qui ne doit reconnaître et saluer l'immense développement des arts, la civilisation avancée, l'ordre admirable qui partout se révélaient dans cet empire de Constantinople. Byzance était la

aussi la Vie de saint Anschaire est-elle consultée par tous les érudits de Norwége et de Suède, quand ils veulent étudier les antiquités de la patrie. Voir *Vita sancti Anscharii* ; Langebeck, *Scriptor. rerum Danic.*, t. I^er^.

capitale de la science, de la philosophie, du commerce et de l'industrie; partout où le voyageur étendait ses pas, dans l'Asie Mineure, à Laodicée comme à Corinthe, dans les îles de l'Archipel comme sur les terres fermes, partout se montraient les trésors d'intelligence d'une nation très-avancée : des hippodromes, des théâtres, des statues antiques (1), des palais somptueux, des larges voies, des flottes innombrables qui parcouraient les mers, l'admirable invention du feu grégeois, le commerce de la pourpre et de la soie, un luxe qui se déployait dans tous les monuments. L'administration de l'empire, les formes de son gouvernement étaient un modèle de hiérarchie; chaque place était marquée, chaque classe appelée à donner sa puissance d'action et d'esprit dans l'administration des provinces. Le livre de pourpre et d'or réglait le gouvernement et l'autorité de chacun; le trésor était riche, l'opulence partout; les Grecs conservaient leur énergie dans la guerre civile, c'était leur vieux caractère; en était-il autrement au temps de Sparte et d'Athènes, et se corrigèrent-ils jamais! On se perdait dans les disputes subtiles sur le christianisme, sur la procréation du Père et du Fils, sur la Trinité mystérieuse, comme dans d'autres temps on discutait sur des thèses philo-

(1) Je crois que bien des idées ont été fausses sur la chute de l'empire de Byzance; sa situation était encore splendide aux viie et viiie siècles. *Voy.* sur les formes et la grandeur de ce noble débris le beau livre de Constantin Πορφυρογενητος, *de Cæremoniis aulæ et ecclesiæ byzantinæ*, édit. de Reiske, 1751, in-fol.

sophiques dans les aréopages. L'aspect d'une civilisation si puissante ne laissait pas d'avoir son influence sur les barbares du Nord ; les annales du moyen âge constatent que les rois francs demandaient des titres pompeux aux empereurs de Constantinople (1) ; plus d'une ambassade était venue pour solliciter des Césars la pourpre, le consulat ou le patriciat ; et l'organisation administrative de Byzance, ses formes de gouvernement furent sous plus d'un rapport, la base et le principe des premières institutions d'ordre et de hiérarchie qui marquèrent le règne de Charlemagne (2).

A côté de l'influence grecque se révèle la marche ascendante des conquêtes sarrasines. Les sectateurs de Mahomet vont jouer un si grand rôle dans les événements, qu'il est impossible de les séparer de l'histoire et des civilisations contemporaines. Jusqu'au VIII^e^ siècle, leur marche est toute conquérante : ce sont des peuples armés qui s'étendent rapidement depuis la Syrie, l'Afrique, jusque dans l'Espagne et l'Aquitaine ; ils n'ont d'autre loi que le Coran, d'autre

(1) Les empereurs ne refusèrent jamais ces titres aux rois francs ; ils les craignaient trop pour s'y opposer. Le vieux proverbe byzantin n'était-il pas : « Τὸν Φράνκον φίλον ἔχῃς, γείτονα οὐκ ἔχῃς? »

(2) Les rapports diplomatiques de Charlemagne avec les empereurs de Byzance furent considérables. Le projet de mariage avec l'impératrice Irène me paraît fort hasardé ; je crois néanmoins que les papes Adrien et Léon purent y songer sérieusement, comme un moyen d'unir les deux Églises et de briser la puissance du califat et des Sarrasins. On doit se rappeler que la pieuse Irène avait restauré le culte des images.

droit que l'épée. Le califat, quelque puissant qu'il fût en lui-même, ne pouvait servir de modèle à l'établissement d'un empire régulier en Occident (1); c'était un mélange de despotisme religieux et politique, les deux glaives en une seule main. Ce que le califat peut avoir d'éclat civilisateur, il le doit à Constantinople, aux Grecs de l'Asie Mineure et à l'Inde : il emprunte aux peuples conquis plutôt qu'il ne leur donne. Les Arabes précèdent les Juifs au moyen âge dans le grand courtage de la science. Au VII^e^ siècle, les Sarrasins, torrent dévastateur, se joignent aux autres barbares pour dépecer l'empire romain. Ce ne fut qu'après leur établissement dans les villes des Goths, en Espagne, qu'ils exercèrent une puissance d'imagination et de poésie sur les époques postérieures. Les Sarrasins apportèrent-ils chez les Goths les arts et les prodiges d'une civilisation plus avancée? Il serait curieux de constater que les Goths, aux sensations si vives, donnèrent plus aux Sarrasins qu'ils n'en empruntèrent (2). Qu'avaient de commun avec

(1) J'aime les hommes à études spéciales, quand ils consacrent leur vie à une branche de la science. Les recherches de mon savant ami M. Reinaud ont éclairci la plupart des questions de littérature numismatique et de l'histoire orientale. Depuis la mort de M. de Sacy, je le crois en France le plus fort orientaliste.

(2) Le travail de Conde sur la domination des Arabes en Espagne m'a toujours paru ne traiter qu'un seul côté de la question. Conde avait consacré sa vie à l'étude des manuscrits arabes ; il n'avait vu que cela. Ensuite l'esprit voltairien du XVIII^e^ siècle s'efforçait de trouver l'origine et le principe de toute civilisation en dehors du christianisme; de là une exagération de la sagesse des Chinois et de la civilisation des Arabes, monomanie des encyclopédistes.

l'esprit et le mouvement chrétien ces peuples qui s'avançaient portant en main le glaive de Mahomet? En Espagne, il est vrai, des villes devinrent florissantes sous les Sarrasins; les mosquées dentelées s'élevèrent, les minarets touchèrent jusqu'aux cieux; mais en cela, quelle fut la part des lois, des arts de la Grèce, de Rome et des Gaules? Les enfants du prophète dévastèrent plus qu'ils ne créèrent: quoi d'étonnant que dans des villes telles que Cordoue ou Tolède, Séville ou Grenade, sous le soleil, des imaginations orientales pussent créer d'admirables monuments? Les débris des arts qui se voient encore sur les mosquées, ces fleurs, ces fruits d'or, sont la plupart empruntés aux artistes byzantins.

Les Goths d'ailleurs n'avaient-ils pas hérité de la civilisation romaine? Le nom de Rome retentissait dans le monde; son influence était partout comme celle d'une puissance éteinte, mais immense; il n'était pas une ville d'Austrasie, de Neustrie ou d'Aquitaine qui ne gardât fortement l'empreinte des traces de ce grand passage. Ce n'étaient pas seulement les aqueducs, les vastes voies marquées de tombes funèbres, sorte de *rue des Morts* comme à Pompéi, mais encore les coutumes, les lois, les municipes, qui avaient survécu à la destruction de l'empire et au passage des barbares. Çà et là, des institutions se révélaient : les municipes, les corporations d'ouvriers, les procurateurs des cités, les lois sur les anones, sur les magistratures, sur les décurions (1); les Gaules et Rome

(1) Dom Felibien a parfaitement traité cette question dans ses

avaient marqué partout de leur puissante empreinte les institutions franques.

Il faut donc tenir compte de ces éléments dans la constitution de l'œuvre de Charlemagne, il ne crée point une chose neuve, il se sert des faits qu'il a sous sa main et il les organise; à chacun il laisse sa loi, à chaque peuple sa coutume : aux Francs la loi salique, aux Lombards leurs formules, aux Romains leurs codes. Seulement au milieu de ce fractionnement, il pose certains principes d'unité; il emprunte au christianisme sa force morale; aux papes, la persévérance des desseins, et dans la constitution de son grand empire, Rome lui sert de base et l'Église de modèle.

dissertations jointes à son *Histoire de Paris*. M. Raynouard a jeté également beaucoup de lumière sur les municipalités, mais avec sa préoccupation habituelle du *Jus romanum* : la municipalité est antique comme la Gaule. Maintenant, il n'est pas besoin de dire qu'il en est de la découverte de *la commune* au XIIe siècle, comme de l'ingénieuse innovation du *k* ajouté au mot *Franc*. Secousse et Brequigny (*Ordon. du Louvre, préface*) avaient laissé peu de chose à dire sur la commune à d'autres, qui ont profité de leurs recherches, et n'ont pas daigné les citer.

CHAPITRE II.

ORGANISATION DE L'ÉGLISE ET DE LA SOCIÉTÉ.

L'Église gauloise et franque. — Les clercs et les hommes d'armes. — Métropolitains et évêques. — Fondation des monastères. — Neustrie. — Austrasie. — Aquitaine. — Germanie. — Les légendes. — Apostolat aux terres barbares. — Les reliquaires. — Les églises. — Conciles provinciaux. — Institutions municipales. — Les villes, les bourgs. — Souvenir de Rome et des Gaules.

Septième et huitième siècles.

Dans le passage si violent des invasions et de la conquête, l'Église n'avait pu conserver ce caractère d'unité régulière que la papauté imprima plus tard à la grande forme catholique; la société offrait alors un mélange de lois civiles et de canons ecclésiastiques, confusion perpétuelle entre les hommes d'armes et les clercs, entre les comtes et les évêques. L'Église primitive des Gaules s'était organisée sur les anciennes

circonscriptions de l'empire, avec ses provinces et ses métropoles, divisions territoriales que Rome avait jetées au monde. La *Gallia christiana* partageait les métropoles et les suffragances en treize provinces comme la Gaule impériale; le métropolitain représentait dans l'organisation spirituelle le magistrat que l'empereur déléguait au gouvernement de ces provinces (1).

Après la conquête des Francs, les mêmes circonscriptions restèrent; mais alors se manifeste la confusion des hommes d'armes et des clercs : l'évêque, l'abbé agitent souvent le framée dans les batailles; ils se font suivre aux forêts séculaires par les meutes de chiens et les faucons; couverts d'un fer impénétrable, ils combattent à outrance (2). A son tour, l'homme d'armes devient possesseur de l'abbaye ou de l'évêché; il amène dans les grasses terres ses soldats, ses suivants ou ses concubines; il leur distribue les manses, il en partage les revenus; des femmes même reçoivent en fief des évêchés ou des abbayes : c'est un chaos que la dictature des papes n'a pas encore débrouillé. La conquête se mêle aux vieilles lois de l'Église, l'esprit barbare à l'esprit chrétien;

(1) Combien n'est-il pas à regretter qu'il manque encore plusieurs métropoles au beau travail de la *Gallia christiana*. Les nouveaux bénédictins la continuent; j'espère que ce travail national s'achèvera. Je le mets au niveau des bollandistes, *Act. Sanct.*, auxquels il manque aussi plusieurs mois.

(2) *Voy.* la défense faite par le concile de Verberie, art. 16; *Concil. Gall.*, t. II.

par là s'expliquent souvent les étranges canons que l'on trouve répandus dans la collection des conciles des Gaules; c'est une lutte entre les principes bruts et primitifs des nations germaniques et les idées de moralité qu'enseigne l'Église du Christ; il s'agit d'imposer un frein aux passions, à la colère des sens et des appétits sensuels qui éclatent comme la foudre. L'amour de la femme est le principe le plus actif parmi ces nations conquérantes; quand la passion bouillonne au cœur avec énergie, pourquoi l'homme franc ne la satisferait-il pas en pleine liberté? Qu'importe qu'il soit associé à une compagne pour la vie! Qu'importe qu'il ait des concubines dans son palais, ou que la femme qu'il aime soit sa parente à un très-proche degré! Le sang parle, nul ne peut le retenir... Les conciles primitifs des Gaules se ressentent de ces mœurs; ils n'ont pas toujours ce caractère de haute pureté que les papes imprimèrent plus tard au système catholique (1); les canons révèlent le mélange

(1) Voici quelques-uns des articles les plus remarquables des conciles des Gaules. Le père Sirmond et Fleury s'efforcent d'excuser les évêques; ils sont trop gallicans pour reconnaître l'admirable influence des papes, qui seuls mirent de l'unité dans la confusion. Baluze, Ier, 162. Hist., V, 637.

1. De conjugiis in tertio et quarto gradu.
2. De eo qui cum uxoris suæ filiâ carnale commercium habuit.
3. Quod relictam sacerdotis uxorem ducere non liceat.
4. De feminis sponte vel invitò vel sine virorum consensu velatis.
5. De eo cui mortem uxor cum aliis machinata est.
6. De ingenuo qui ancillam duxit pro ingenuâ, et de ingenuâ quæ servo nupsit pro ingenuo.

des idées cléricales et des violences des hommes d'armes. Les clercs n'assistaient pas seuls aux conciles, les comtes y venaient avec leurs passions vives, brutales; l'épiscopat, habituellement d'origine romaine, comptait dans ses rangs quelques-uns de ces Francs fougueux qu'aucun frein n'arrêtait; il n'était donc pas étonnant que la pureté des lois de l'Eglise

7. De servo qui ancillam suam concubinam habuit, et illâ relictâ domini ancillam vult ducere.

8. Servus à domino libertate donatus, si posteà cum ejus ancilla mœchatur, cogi potest ut uxorem illam habeat.

9. De muliere quæ virum suum in alio pago sequi non vult.

10. De filio qui cum novercâ mœchatus est.

11. De eo qui cum privignâ vel cum uxoris sorore mœchatur.

12. De eo qui cum duabus sororibus dormierit.

13. Qui ancillam volens uxorem duxit, cum eâ permaneat.

14. Ut ab episcopis vagis presbyteri non ordinentur.

15. Presbyter degradatus potest in necessitate baptizare.

16. Ne clerici arma gerant.

17. De muliere quæ viri impotentiam causatur.

18. De eo qui cum uxoris suæ consobrinâ mœchatur.

19. De servo et ancillâ, si per venditionem separentur.

20. Ut chartularius qui cum ancillâ fornicatur, eam libertate donatam uxorem habere cogatur.

21. Qui uxorem velari permisit, alium ne ducat.

Baluze, Ier, 165. Hist., V, 637.

1. De illo qui cum uxore fratris sui fornicatus est.

2. De illo qui sponsam filii sui oppresserit.

3. De eo qui filiastrum aut filiastram antè episcopum tenuerit.

4. De illo qui cum filiastrâ, ignorante matre, fornicatus est.

5. De illo qui cum duabus sororibus fornicatus est.

6. Si quis propter faidam fugit.

7. De incestis.

8. De parricidis.

9. Item de incestis.

s'altérât dans ces assemblées. On permet aux hommes d'armes de répudier la chaste épouse, la concubine n'est point flétrie, on tolère et on explique les entraînements de la chair. Plus tard, il faudra suivre le laborieux travail de la papauté pour reconstituer le mariage et protéger la sainteté du toit domestique (1).

La division romaine des métropoles et des suffragances survivait, je le répète, à cette confusion des lois civiles et religieuses; la puissance de l'épiscopat se rattachait à cette juridiction qui s'exerçait sur la province ecclésiastique. Dans chaque cité, antique résidence du préteur ou du magistrat, la métropole s'établissait de plein droit; mais pour les pays plus récemment rattachés au christianisme, c'était le pape qui décidait des institutions métropolitaines; on en voit un exemple pour l'évêché de Mayence. Dès que ce vaste bourg de la Germanie fut converti aux lois du Christ par saint Boniface, Zacharie écrivit pour y fixer la résidence du métropolitain (2) : de Mayence, il pouvait surveiller toute l'Église de Germanie, et saint Boniface continuer sa prédication sous la chape et la mitre de l'épiscopat (3). Cette correspondance

(1) *Concil Gall.*, t. II, p. 1 à 50. J'ai montré dans mon *Hugues Capet* ce grand travail moral de la papauté.

(2) « Nous ordonnons, disait le pape Zacharie à saint Boniface, par l'autorité de saint Pierre, que la susdite église de Mayence soit à perpétuité métropole, pour vous et pour vos successeurs, qu'elle ait sous elle cinq villes, savoir : Tongres, Cologne, Worms, Spire et Utrecht. » *Gall. Concil.*, t. Ier, p. 581.

(3) Avant l'institution de cette métropole, Boniface avait la

des papes, des conciles et des évêques est curieuse ; Rome est déjà le principe que l'on va consulter sur toutes les questions morales : il semble que le pape, persécuté dans sa ville sainte par un patriciat turbulent, domine le monde chrétien par le seul ascendant de sa parole. Ce travail est une longue lutte, et la suprématie papale prend la dictature universelle au XI^e^ siècle, sous Grégoire VII, heureusement pour la morale universelle et le principe régulier du gouvernement (1).

A côté de l'institution hiérarchique des évêques se trouve la fondation des monastères, qui exercèrent une si active puissance de civilisation. Au milieu des invasions barbares, les âmes fatiguées du monde et de ses agitations se consacraient à la solitude et à Dieu. La plupart des basiliques que nous voyons aujourd'hui, ces ruines, ces débris nous indiquent la grandeur et la destinée des ordres monastiques dans les Gaules. Le VII^e^ siècle fut surtout célèbre par la fondation des abbayes et des monastères. Si l'on examine la plupart des villes de France, les gros bourgs, les villages, tous doivent leur fondation au monastère, établi d'abord dans les lieux les plus incultes avec une régularité merveilleuse. D'abord s'élevait un pieux oratoire, un ermitage au désert, ainsi le dit la

dignité de chorevêque τοῦ χώρου ἐπισκόπου, évêque des champs), dignité qui n'avait aucun territoire fixe.

(1) Zacharie exerce spécialement une grande influence. Son pontificat est du 30 novembre 741. L'histoire de la papauté sous Grégoire VII se trouve dans mon *Hugues Capet*.

chronique; des cellules se groupaient autour, et une communauté religieuse changeait cet ermitage en une famille dans laquelle l'on priait, l'on travaillait et l'on jeûnait pour Dieu et l'édification des hommes (1). Ces cellules une fois agrandies, de pieuses confréries transformaient en basilique la petite chapelle : si un saint abbé y mourait à l'état de martyr ou de confesseur, on recueillait ses reliques, les gouttes de son sang, ses ossements précieux; une châsse aux formes byzantines avec l'image du saint était façonnée dans le monastère. De toutes parts on accourait en pèlerinage, car la châsse, ressource des malades et des souffreteux, paraissait éclatante de miracles. La foule des pèlerins accourait donc là; mais quand cette foule était bien pressée, il fallait l'abriter par l'hospitalité, et l'on élevait pour elle quelques maisons en bois, quelques gîtes modestes; les marchands affluaient bientôt pour offrir leurs denrées et exercer leur industrie, ainsi qu'on le voyait aux landys de Saint-Denis; et de là les foires et marchés, qui obtenaient chartes et priviléges au nom de l'abbé, puis du comte ou du roi; l'activité se montrait partout : à côté du monastère se bâtissait un bourg, le bourg devenait ville. Telle fut l'origine de la plupart des cités de France, que la re-

(1) Le viiᵉ siècle est l'époque de la fondation des monastères de Sithieu, Fontenelle, Chelles, Corbie. Saint Benoît est toujours le fondateur primitif de ces monastères qui travaillent et prient. Consultez le grand et modeste Mabillon dans ses *Annal. ordin. sanct. Benedict.* Je place aussi très-haut ses *Act. Sanct.* Mais la collection des bollandistes est plus largement conçue.

connaissance du peuple dotait du nom d'un saint patron : cellules et ermitages, châsses bénites, foires et bourgs furent la cause et le principe de la fondation des cités dans les Gaules; les générations oublieuses effacent en vain ces souvenirs, ils sont incrustés dans les pierres comme ils sont écrits dans les vieilles chartes de la patrie (1).

La géographie monastique des Gaules au VIII^e^ siècle est curieuse, parce qu'elle signale les progrès et les développements de l'esprit de règle; partout où un monastère se fonde, on peut dire qu'il y a tendance vers une organisation plus parfaite de la société. Dans la Neustrie, les abbayes et les monastères se multiplient. Il se montre dans cette partie de la Gaule une suite de grands saints avec leurs légendes; tous ont rendu d'immenses services à la civilisation de ces contrées naguère ravagées par l'invasion barbare : voici les deux Germain, dont on voyait les reliques dans les monastères bâtis sur les rives de la Seine : l'un, saint Germain, vieil évêque d'Auxerre (*l'Auxerrois,* ainsi le surnomment les légendes); l'autre, saint Germain des Prés, dans les prés fleuris qui devinrent l'université. Sainte Geneviève sur la montagne, sou-

(1) On a compté que les 5/8 des bourgs et villes de France doivent leur origine à des monastères. La Belgique surtout leur est redevable de ses actives cités. Liége, la ville des métiers, tire son origine de la translation des reliques de saint Lambert; il y eut un tel concours de peuple, qu'une ville fut fondée autour de la châsse du saint. La date de cette translation est du 28 avril 720. *Vita sanct. Lamberti.* Dans les *Origines de la ville de Liége.*

venir de la vierge de Nanterre qui sauva le pays des ravages des barbares et préserva Paris de la famine. A deux lieues sur la Seine, saint Denis, célèbre par son trésor, ses chroniques, ses foires et landys; Saint-Denis où s'écrivait l'histoire du pays comme un acte de religion et de patriotisme.

Quel précieux catalogue que celui des saints nationaux dans la Neustrie! Gervais, Éloi l'orfévre, Landry le fondateur des hôpitaux, Méry ou Méderic, tous artisans ou clercs, dont les châsses brillaient plus que la couronne des rois dans les basiliques construites à leur honneur. Saint Ouen de Rouen, saint Martin de Tours ou saint Wandrille le Picard avaient leurs cellules hospitalières; saint Bertin voyait construire le monastère de Sithieu; Hubert le coureur des bois avait converti les sauvages habitants des Ardennes, plus barbares que les bêtes féroces; saint Hubert, dont les reliques guérissaient les morsures d'animaux enragés : que ne pouvait la foi pour relever le moral de l'homme (1)! A l'extrémité de l'Océan, sur un promontoire appelé la tombe et le péril de la mer quand les flots se brisaient en vagues écumeuses, on venait de fonder le monastère du Mont-Saint-Michel (2) pour préserver les matelots; et saint Boniface créait en Germanie, sur une rivière paisible, l'abbaye de Fulde,

(1) *Vita Huberti ab ipsius discip. script. apud Surium*, 3 *nov.* Le père Roberti, fort chasseur lui-même, a beaucoup disserté sur saint Hubert dans un petit opuscule : *Questiones Hubertinæ.*

(2) *Voy.* la légende sur la fondation du Mont-Saint-Michel. *Sigebert in Chronic.* ad ann. 709.

où devait s'écrire, au milieu des travaux de la terre défrichée, les annales des Carlovingiens (1). Partout en Neustrie, en Austrasie, en Aquitaine et en Germanie, les solitaires fondations s'établirent sous l'aile de saintes renommées; les communautés plantèrent la vigne sur les coteaux du Rhin et du Rhône, défrichèrent les vastes plaines, imposèrent l'ordre, le travail, la règle, la hiérarchie, et fondèrent les vastes cités qui portent encore leur nom dans la Germanie ou la Gaule (2).

Ces fondations monastiques inspirèrent les légendes, traditions poétiques du christianisme, drames colorés qui eurent pour but d'enseigner au monde, par l'intervention du ciel, les vérités morales et les lois de l'humanité. A toutes les époques, la reconnaissance des peuples pour les grands services rattache à l'histoire de l'homme de génie ou au bienfaiteur de l'humanité quelque chose de merveilleux : aux actions véritables de la vie vient se joindre la partie dorée, on enchâsse d'or et de rubis le sépulcre modeste où ses débris sont déposés. Ainsi fait la légende des saints, récit enthousiaste de ce que le serviteur et le disciple ont vu ou entendu dire sur la vie de celui dont les ossements sont déposés dans la châsse pré-

(1) Je suis passé deux fois à Fulde, sur la route de Francfort à Leipzig; il reste à peine quelques souvenirs de la vieille abbaye.

(2) La plupart des chartes originales des Carlovingiens conservées aux archives du royaume sont relatives aux dons faits aux monastères de Saint-Denis et de Saint-Germain, véritables fondations nationales.

cieuse. Ces récits merveilleux contiennent presque tous une leçon morale ; aux fougues de la guerre, à l'impatience des barbares, les légendaires opposent les douceurs de la solitude, les spectacles de la paix et du repos. Si les hommes d'armes, violents et colères, oppriment les serfs et les petits qui labourent la terre, les légendes racontent comment la main du comte (du *graff*, du *hern*) s'est desséchée lorsqu'il a voulu piller le bien du peuple et le reliquaire de l'église; les prières et les exhortations d'un saint abbé ont arrêté les conquérants farouches; le jeûne, l'abstinence sont opposés à ces hommes d'armes qui dévorent le bien du pauvre et savourent la venaison dans les festins. Un comte fougueux a renvoyé sa chaste épouse de son lit nuptial, la légende raconte bientôt comment la mort est venue à lui, au milieu des banquets sensuels (1); un pauvre serf qui s'est fait ermite et moine exerce plus de puissance par les miracles, que le comte ou le duc; les légions du ciel accourent à ses prières. Les diables sont les instruments que les légendes emploient pour comprimer le méchant.

La biographie des saints est le plus naïf récit de ce temps; elle encourage les faibles, terrifie le puissant; c'est dans les bollandistes qu'il faut apprendre le moyen âge : ces Plutarques de la solitude écrivaient

(1) J'ai passé ma plus extrême jeunesse à l'étude des bollandistes, et mon goût d'histoire est venu de cette lecture profonde, assidue. Les *Act. Sanct. ord. Sanct. Benedic.* de Mabillon sont aussi une des lectures les plus attrayantes pour ceux qui veulent suivre l'histoire.

avec foi les miracles qui avaient préservé le faible de la vengeance du fort. Les légendes furent le frein unique peut-être qui préserva la société des violences de la guerre; ces mythes du christianisme furent en harmonie avec l'état social; il y eut des lieux sacrés contre la main violente des hommes d'armes, il y eut des faiblesses respectées, une morale sous les vives impressions de la croyance : lisez les miracles de saint Germain écrits par le moine Aimoin (1); l'histoire de saint Benoît, le prédicateur d'Angleterre; la biographie de Martin de Tours; l'exemple de ces hommes pieux avait préparé les générations vers une voie meilleure. Dans une société brutale, il fallait de douces légendes qui relevassent la femme, protégeassent les faibles enfants, les serfs, la cité, la foire et les pèlerins : Geneviève, noble Geneviève la Brabançoise, n'es-tu pas là l'image de la femme persécutée par le traître et le fort, et que la main de Dieu conduit et sauve contre les outrages du majordome déloyal (2)?

Quelques-unes de ces légendes racontent la vie voyageuse des saints qui se vouent à l'apostolat dans les terres inconnues; si la plupart des moines se renferment dans la cellule pour apprendre au monde

(1) Aimoin est un des plus actifs biographes des saints, il a écrit *de Miracul. sanct. German.*, *de Miracul. sanct. Genovef.*; c'est une imagination ardente et poétique. *Voy.* le texte donné par D. Bouquet, t. VII, p. 348.

(1) Il ne faut pas prendre sainte Geneviève de Brabant pour la Geneviève de Nanterre.

qu'il y a un bonheur en face de Dieu et de soi-même, si quelques autres prient et jeûnent pour habituer la société aux privations (lorsque les hommes d'armes, dans la joie des festins, se repaissaient de venaison), d'autres clercs se consacrent à la vie voyageuse pour annoncer la parole; et c'est quand la société est entourée de barbares en dehors de la civilisation et de la foi chrétienne, que des évêques pleins d'un grand zèle s'acheminent vers ces contrées incultes pour prêcher et convertir. Saint Benoît *biscop* ou *bischop* (1) enseigne les peuples de l'heptarchie saxonne, Wilfrid ou Boniface le Saxon lui-même se fait l'apôtre de la Germanie; il fonde en passant des villes, des monastères, dans la Hesse, dans la Thuringe aux noires forêts (2). Tous ces pays sont couverts de hordes barbares; il y a des peuplades sauvages même dans les Ardennes; on y adore les idoles du vieux monde : rien n'arrête les apôtres, ni la cruauté des Frisons ni la haine implacable que les Saxons portent aux principes et aux lois du christianisme. Ils partent pour enseigner la vérité, ils n'emportent avec eux que quelques lettres des papes et des princes; ils prêchent pour faire connaître partout la vérité de Dieu, la sainteté du mariage, la vie et la mission du Christ.

(1) Ce Benoît, Saxon, ne doit pas être confondu avec saint Benoît le fondateur; il naquit en 628. On trouve sa vie écrite par Bède, dans *The history of forst Werermouth abbots*, par Ware, Dublin, 1664.

(2) *Concil. Gall.*, t. Ier, p. 530-580. Les voyages de saint Anschaire au nord de la Scandinavie appartiennent au IXe siècle.

Souvent, pour couronner leur œuvre, les apôtres souffrent le martyre; un tumulte de peuple les sacrifie aux pieds des idoles, ils tombent sous la hache ou la framée. Ainsi finit saint Boniface (1) sur la terre indomptée des Frisons; on lui arracha les entrailles, on brisa son crâne sur ce sol ensanglanté.

Les ossements précieusement recueillis des martyrs s'enchâssaient dans les reliquaires, que les églises appellent leur *trésor* : trésor, en effet, de foi et de protection pour le petit et le faible! Ces reliquaires contiennent des débris précieux, ils sont couverts d'or enchâssant les pierres, les émeraudes, les topazes, qui brillent comme la lumière du jour. Ces châsses sont l'objet de l'adoration des fidèles, qui viennent y déposer leurs présents : la dent du sanglier qui les a menacés, la hache d'armes qui a rebondi sur leurs têtes; serfs, peuples, Romains et Francs accourent pour prier devant ces reliques qu'ils accompagnent en procession solennelle au milieu des parfums, des fleurs et de l'encens. Dieu refuse-t-il la pluie aux campagnes désolées? c'est au reliquaire que l'on recourt pour obtenir la rosée bienfaisante. Une maladie, une famine, affligent-elles le pays? les prières retentissent au pied de la châsse : c'est le trésor, la fortune de l'église. On dépose des *ex-voto*, des luminaires; on prie, on jeûne en son honneur. Sur le type de ces reliquaires se construisent les cathédrales

(1) La vie si dramatique de saint Boniface a été écrite par son disciple Willibad, Saxon comme lui. *Bollandistes*, 1er juin, p. 470.

lombardes ou byzantines du VII^e^ siècle; on se fait gloire et honneur d'imiter en tout les tombes des saints; on les transforme en basiliques, comme on les a d'abord façonnées en argent ou en vermeil, selon l'us de l'orfèvre Éloi, le maître et l'ouvrier du reliquaire de saint Martin de Tours. Un petit fragment d'os de l'évêque vénéré a été souvent l'origine et la source de ces beaux monuments du moyen âge, Panthéons chrétiens çà et là répandus : chaque cathédrale a sa légende, comme chaque légende sa cathédrale. La plus curieuse lecture pour le moyen âge, ce sont les récits sur la vie des saints; vous y voyez la tempérance prêchée, l'abstinence de la chair, les jeûnes, sorte de règlement de police, famine régulière dans les grandes famines si fréquentes à ces époques; vous y voyez des exemples de modération. Au milieu d'une société violemment ébranlée, la vie monastique fut le contre-poids apporté à l'existence active, violente, des hordes barbares; la solitude du monastère est opposée à la fougue errante des peuplades de Germanie (1).

L'action des conciles, bien qu'irrégulière encore, vint à l'appui des lois politiques pour l'ordre des sociétés; ces conciles furent fréquents dans les Gaules au VIII^e^ siècle. Comme il y avait un grand relâchement dans les mœurs, il fallut recourir aux lois ecclé-

(1) Je regrette que l'histoire des monastères n'ait point été écrite sous ce point de vue ; elle aurait bien mieux expliqué le moyen âge que la simple étude des lois incertaines et des chroniques généralement trop brèves du XII^e^ siècle.

siastiques pour les comprimer. Ces actes se ressentent du mélange perpétuel des hommes d'armes et des clercs : rien n'est distinct; une disposition purement d'église est à côté d'un acte de police sociale; les règles du mariage surtout préoccupent les conciles; les passions des sens sont les plus difficiles à comprimer parmi les nations brutales; tout ce qui tient au mouvement du sang, la colère et l'incontinence dominent les peuples primitifs. La discipline des clercs tient la première place; il faut ramener l'ordre dans l'Église d'abord, pour le faire prévaloir ensuite dans la société. On peut considérer les conciles de Nantes et de Verberie (1) comme les deux extrémités du système ecclésiastique dans les Gaules pendant tout un siècle. Le concile de Nantes (2), qui est fort ancien, conserve une empreinte romaine; il ne s'agit que de discipline cléricale : « On doit entendre la messe à sa paroisse; chaque dimanche, à la porte de l'église, on demandera s'il est des personnes qui aient entre elles des inimitiés; elles devront se réconcilier avant la messe. Les clercs ne pourront rester avec aucune femme, et celles-ci, même dans l'église, ne s'approcheront jamais du chœur. Les sépultures auront lieu sous le portique des églises ou dans les parvis; cha-

(1) Le père Sirmond a publié avec un grand soin la *Collection des conciles de la Gaule;* c'est dans ces précieux documents qu'il faut rechercher l'histoire des lois de police sociale du v^e^ au vii^e^ siècle.

(2) Le concile de Nantes est marqué de l'année 650. Flodoard en parle, liv. II, chap. 1^er^; il est en entier dans le *Concil. Gall*, t. I^er^, page 601.

que prêtre ne peut avoir qu'une église, la dîme n'est pour eux qu'une solde des pauvres et des pèlerins. On peut répudier sa femme pour adultère. Le repas du prêtre doit consister en un morceau de pain et un calice de vin; l'homicide est puni de quatorze ans de pénitence. Les femmes ne peuvent se mêler d'affaires publiques, elles doivent travailler à des ouvrages d'aiguille; nul ne peut se déplacer en aucun cas qu'avec la permission de l'évêque. On doit faire abattre au plus tôt les arbres druidiques pour lesquels le peuple conserve encore de la vénération; puis on brisera les pierres que la superstition des vieux Gaulois consacrait aux divinités inconnues (1). »

A l'autre extrémité de la période, le concile de Verberie se ressent des mœurs de la nation conquérante; on peut dire que si le concile de Nantes est romain, celui de Verberie est franc. Ainsi la continence y est moins respectée; on suppose le cas possible d'un prêtre qui s'est marié avec sa nièce; les circonstances de répudiation s'y trouvent multipliées; le concile prévoit les hypothèses les plus diverses de l'inceste et de l'adultère, comme s'ils étaient fréquents; la chasteté du toit domestique ne paraît nullement gardée. « Si une femme se plaint que son mari n'a jamais consommé le mariage, dit le concile, qu'ils aillent à la croix; et si ce que la femme dit est vrai, qu'ils soient séparés et qu'elle fasse ce qu'elle

(1) Au VIIIe siècle encore il existait des vestiges du culte gaulois et druidique, surtout dans la Bretagne, qui est longtemps demeurée une terre à part.

voudra (1). » On renouvelle aux clercs la défense de porter les armes, leur plus chère distraction; on pose des restrictions pour la chasse, des peines pour les homicides; c'est un code de police sociale. Ces conciles provinciaux n'ont aucun caractère d'universalité; ils sont souvent spéciaux à une métropole, à une cité, à une circonscription diocésaine; quelquefois aussi ils comprennent toutes les églises des Gaules (2). En aucun cas ils ne peuvent s'étendre aux lois générales de l'Église; ce sont comme des additions aux capitulaires, aux diplômes, aux actes des assemblées royales. Dans le VIII^e^ siècle, il se produit un mélange de lois religieuses et civiles : quelle différence réelle peut-on trouver entre les conciles et les capitulaires? Les uns et les autres s'occupent également de l'Église, du peuple, des lois pénales et des prescriptions administratives; plus d'un capitulaire porte sur l'organisation épiscopale, et plus d'un concile s'occupe des comtes, d'un bourg et des envoyés du roi, par une confusion perpétuelle de chaque système. C'est en vain que l'on voudrait séparer méthodiquement la double organisation civile et de l'Église, elles s'enchâssent dans les mêmes codes (3).

(1) Art. 17 du concile ; aller à la croix, c'est incontestablement l'épreuve de la croix dont il est question.

(2) Les canons du concile de Verberie se trouvent dans le *Concil. Gall.*, t. II, p. 1. Il y a des conciles qui n'appliquent ces dispositions qu'à de simples localités.

(3) La confusion perpétuelle des deux principes de l'Église et de la conquête a été la cause première de la plupart des erreurs dans lesquelles sont tombés les écrivains systématiques préoccupés de la

Quelle était au reste cette organisation civile au VIII^e^ siècle? Les sociétés politiques n'éprouvent pas même par la conquête des changements complets et absolus, les masses sont de granit; lorsqu'une civilisation existe, l'établissement d'une génération nouvelle de conquérants ne brise pas l'ancien ordre social; c'est comme une couche qui vient se poser sur la vieille terre; les Romains s'établirent dans les Gaules avec leurs vastes et fortes institutions, et cependant les habitudes gauloises survécurent : on ne brise pas les traditions d'un peuple, les coutumes survivent longtemps après que la conquête s'est stabilisée. Il en fut ainsi des Francs; l'esprit systématique seul a pu croire au passage rapide d'un ordre social à un autre. Quand on examine de près les documents de l'époque gauloise, romaine et franque, on voit que la triple nationalité se maintient; les coutumes, les lois en sont empreintes. La conquête a laissé survivre une multitude de principes antiques sur l'état des personnes, des cités et des propriétés territoriales.

Le premier caractère qu'il faut reconnaître à ces temps, c'est la personnalité des lois ou des codes applicables à chaque peuple; il ne s'agit pas encore de nations stabilisées, mais de tribus qui conservent chacune leurs coutumes, leurs institutions politiques.

législation des Gaules ; Mably n'a vu que la politique ; Montesquieu a tenu peu de compte des conciles et ne s'est inquiété que des lois barbares. Je crois qu'il est impossible de parler de la législation du V^e^ au IX^e^ siècle sans donner une large part au droit canonique.

Les Gaulois, les Romains, ont le code Théodosien (1); les Francs, la *lex salica* ou *ripuaria;* les Lombards, le *leges Longobardorum;* les Visigoths, les conciles d'évêques qui empruntent aux lois de Rome la plupart de leurs prescriptions (2). Il n'y a rien de territorial, si bien que lorsque les Francs, les Bourguignons se transportent dans de nouvelles terres, ils y viennent avec leur code particulier. Ainsi l'état des personnes, au VIII^e^ siècle, se règle sous mille formes diverses, par les lois propres à chaque peuple : serfs, hommes libres, clercs, hommes d'armes, évêques, comtes; tous ont leurs prérogatives écrites dans leur législation spéciale. Il est faux d'établir que les Romains ou les Gaulois étaient tous serfs ou soumis à une domination exclusive sous la main des Francs, qui seuls campent comme des conquérants sur les terres des vieux possesseurs. Les évêques, les clercs, les comtes même appartiennent souvent à la race gauloise et romaine; cette civilisation ne s'est point effacée, elle s'est mêlée, confondue, parce que lorsqu'un peuple est parvenu à un degré très-avancé, la conquête s'associe aux faits anciens, mais ne les détruit pas.

(1) L'influence du droit romain ou plutôt du droit byzantin est immense dans les Gaules; c'est une erreur de trop donner à l'action des lois barbares; elles ne s'appliquent qu'à une très-petite partie de la population, c'est-à-dire aux conquérants.

(2) Quand je remonterai aux institutions barbares, j'aurai besoin de réhabiliter la loi des Visigoths, spécialement ecclésiastique. Montesquieu l'avait vivement attaquée en la traitant de *bigote;* c'est qu'avec sa portée remarquable d'esprit, Montesquieu n'a pu se défendre des impressions du XVIII^e^ siècle contre les prêtres.

Partout la société gauloise se révèle avant l'époque carlovingienne, et spécialement dans l'organisation des municipes; la commune n'est pas née spontanément au x^e^ siècle comme un fait de sédition (1); les institutions municipales ne sont pas sorties du peuple dans un jour de tumulte et d'effervescence de serfs. Toute la Gaule romaine était couverte de villes, de cités avec leurs priviléges, leurs curies : au midi, Arles, Aix, Carpentras, Marseille, Fréjus; au nord, Amiens, Auxerre, Tournay, Saint-Quentin. On trouve dans ces cités l'établissement complet de la curie, des magistrats municipaux; il existe un régime tout entier, et la loi *Julia municipalia* organisait la police des villes dans les Gaules (2). Rome admettait les corporations, l'élection libre des citoyens; les colléges

(1) La théorie de la commune, née tout à coup par la révolte au x^e^ siècle, est, je le répète, une de ces découvertes qui tiennent aux circonstances politiques et momentanées. Quand elle fut écrite en 1827, l'histoire servait d'instrument comme toute autre arme ; elle avait commencé comme une polémique dans le *Censeur européen*, elle se continuait comme articles du *Courrier français*. La commune, réunion ou groupe de citoyens, est antique comme le municipe et la corporation; chaque jour on découvre des chartres de municipes bien antérieures aux séditions des serfs. *Voy.* le travail de M. Pardessus : *Bibliothèque de l'école des chartres*, t. I^er^, 3^e^ livraison.

(2) Angers, Bourges, Cavaillon, Clermont, le Mans, Meaux, Orléans, Paris, Saintes, Tours, Toul, Uzès avaient de vieilles et grandes institutions municipales avant la révolte des serfs au x^e^ siècle, et dans une époque plus ancienne on trouve d'autres municipes. M. Raynouard en a donné les preuves, malheureusement avec trop de partialité.

de négociants, de marchands, les *nautes* de la Saône et de la Durance avaient conservé une grande renommée dans les fastes de l'empire (1). Les institutions ne s'étaient point effacées par le passage de la conquête, bien des municipes s'étaient maintenus à travers les âges.

Il y eut plus d'ordre qu'on ne croit dans l'établissement des barbares; il se fit une sorte de partage : ici, les vaincus s'engagèrent à cultiver la terre moyennant tribut; là, les divisions furent plus égales; la civilisation romaine survécut, et Clovis, pour stabiliser les conditions de son gouvernement, fut obligé d'adopter la religion des Romains; la sainte légende de Clotilde fut comme le symbole de ce passage des Francs aux mœurs et aux coutumes chrétiennes; Clotilde fut l'image de la patrie antique devant laquelle s'agenouilla le chef des barbares. Aussi trouve-t-on partout, sous la première race, des vestiges d'institutions antérieures. Si les Francs saliques ou ripuaires gardèrent leurs lois, les Romains, les Gaulois, conservèrent aussi leurs institutions primitives; les lois impériales devinrent celles de l'Église, du clergé : les conciles se ressentent des fortes études que les évêques ont faites des *Institutes* et du code Théodosien (2). Ces

(1) Ces corporations de nautes sont très-antiques, les plus antiques peut-être; il existe des vestiges de leur institution même à Paris. *Nautæ Parisiaci.* (Voy. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. Ier.)

(2) J'ai souvent comparé les conciles, surtout avec les codes Théodosien et Justinien dans des études spéciales du droit; il y a des emprunts mutuels et une confusion évidente. C'est, au reste, l'opinion de M. de Savigny.

études influent même sur les lois des rois francs; on voit qu'ils ont étudié la législation de Rome; les préambules des édits mérovingiens signalent cette tendance vers les codes conservés comme traditions parmi les Gaulois soumis à Rome. Presque toutes les formules sont rédigées dans cet esprit (1); les rois mérovingiens cherchent à ployer leurs fiers compagnons sous les coutumes plus modérées des vaincus. « Les Francs, dit Agathias, ont adopté la plus grande partie du droit romain; ils sont régis par les mêmes lois, ils se marient à la manière des Romains, dont ils ont embrassé la religion, car tous les Francs sont chrétiens et catholiques; ils ont dans leurs villes des magistrats, des évêques; ils ne diffèrent des Romains que par leurs habits et leur langage (2). »

Ce fait est essentiel à noter, parce qu'il constate les éléments dont Charlemagne se servit pour accomplir son grand œuvre. Il ne dut pas seulement employer la civilisation franque et germanique, il invoqua la force chrétienne et pontificale mêlée aux souvenirs de Rome. Les institutions grecques et byzantines (3) même dominaient les barbares; les codes, les *basi-*

(1) *Voy.* les formules recueillies en France et en Allemagne par Bignon, Sirmond, Baluze, Mabillon, Goldast et le *Thesaurus* de Schilter; celles de Marculfe sont les plus curieuses.

(2) La question des compositions a été évidemment épuisée par Mably et Montesquieu.

(3) Cette influence de la cour de Constantinople sur les Francs est considérable dans la première race; elle se continue encore sous Charlemagne; je regrette qu'elle n'ait pas été suffisamment aperçue dans les travaux modernes.

liques avaient gardé leur renommée et leur influence; Gaulois, Romains, Francs, tous se mêlèrent à la face des autels dans la communion du même Christ. Les codes servirent de base aux conciles et aux capitulaires, leur empreinte se fait sentir même dans les formules des conquérants; ceux-ci eurent sans doute des coutumes spéciales, bientôt elles se confondirent. Les curies, les municipes furent le principe des communes; les magistratures se perpétuèrent sous d'autres noms; les corporations se maintinrent dans des conditions presque semblables.

Si un grand nombre de Gaulois et de Romains se trouvaient réduits à l'état de colons, les Francs demeurèrent libres et fiers; là fut une première distinction. On dut payer une somme plus forte à raison de ce qu'on avait tué un Franc ou un Romain; le vainqueur fut affranchi de tout impôt, il ne dut que le service de son corps pour la bataille. En dehors de ces distinctions, il n'y eut pas de divisions absolues ou de séparations complètes entre les races conquérantes et conquises; le passage d'un état social à un autre fut presque insensible; les Francs n'imprimèrent qu'un moment la tradition germanique sur les terres soumises, et les Carlovingiens furent peut-être l'expression la plus fière de cet esprit de la conquête. La puissance de la civilisation et de ses merveilles est si grande, que l'on verra Charlemagne, le petit-fils de Charles Martel, le maire du palais, le Germain par excellence, empreindre souvent ses actes et ses lois de l'esprit romain. La pensée définitive de Char-

lemagne, empruntée aux empereurs et aux papes, ne fut-elle pas de reconstituer l'empire d'Occident d'après les bases et les traditions de Rome?

CHAPITRE III.

ÉTAT RÉSUMÉ DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS ET DU COMMERCE AVANT LES CARLOVINGIENS.

La littérature. — Chants récités. — Poëmes. — Légendes. — Grammaire. — La langue romane, germanique. — Écriture. — Chartes. — Les sciences naturelles, astronomiques. — Calendrier. — Les arts romains, byzantins, francs, lombards.—Les images.—Enluminure.—Châsses. — Pierreries. — Commerce. — Foires. — Marchés. — Usure. — Juifs au moyen âge.

Septième et huitième siècles.

La domination romaine s'était si profondément établie dans les Gaules, qu'on y vit régner dès le v^e^ siècle l'exclusive influence de sa grande littérature. Sous l'administration d'Honorius, les Gaules virent fleurir des académies célèbres, et chacune des treize provinces eut ses écoles, ses enseignements, d'après les règles générales que Rome avait données au monde (1).

(1) C'est à Rome, en face du Colisée, dans le Campo-Vaccino, qu'on peut redire ces vers :

Fecistis patriam diversis gentis unam
Urbem fecisti quod priùs orbis erat.

Bientôt même les académies gauloises furent renommées : Lyon, Arles, Sens retentirent longtemps des disputes grammaticales; la Narbonaise eut ses poëtes, ses prosateurs, comme la Lyonnaise et la Belgique; elles virent sous les portiques ces milliers d'écoliers réveillés au chant du coq, comme les clients dont parle Horace. Les Romains avaient laissé aux Gaulois leurs mœurs, leurs habitudes, et l'empereur Caracalla, en donnant à tous le titre de citoyens, avait effacé les distinctions de la conquête. Les Gaulois avaient des traditions propres, des histoires et des annales de la patrie conservées dans les temples (1). Les institutions et la littérature druidiques vinrent se mêler ainsi aux enseignements de Rome; et lorsque les Francs s'établirent à leur tour dans les provinces vaincues, lorsque les fils de Clovis étendirent partout leur domination, ils apportèrent eux-mêmes les chants des ancêtres, les traditions germaniques, si communes parmi les peuples du Nord.

Ainsi dans la Gaule on peut trouver trois littératures en présence; toutes se prêtent leur langue, leurs mots, leurs pensées. La première exclusivement gauloise, avec l'empreinte de la religion et des mœurs des druides; la seconde classique et romaine, car les conquérants répandaient partout leur langue et leurs livres : Cicéron, Lucrèce, Virgile furent étu-

(1) Saint Irénée se plaint dans le IIe siècle de la nécessité où il est d'apprendre la langue celtique pour se faire entendre. Les bénédictins soutiennent que la langue latine fut universellement parlée dans les Gaules. V. *Hist. litt.*, t. VII, avertissement.

diés dans les cités gauloises devenues municipes; les papyrus de la Grèce et de Rome étaient lus et récités dans les écoles de Lyon, de Bordeaux et de Lutèce (1). Enfin se joignirent les traditions franques, les chants de la Germanie, qui racontaient les hauts faits des guerriers conquérants. Ce mélange de littérature se révèle aux VII^e^ et VIII^e^ siècles; il n'y a rien de net, rien qui ait une origine exclusive; dans les monastères, dans les écoles, on commente les Pères de l'Église, les auteurs de la Grèce et de Rome; et il suffit de parcourir les textes de Grégoire de Tours, de Frédégaire, pour se convaincre qu'il y avait alors dans le clergé des études avancées sur les classiques grecs et romains; les citations d'Homère, de Virgile, y sont fréquentes; quelquefois même les philosophes de l'antiquité sont invoqués avec les Pères de l'Église, et leur pensée vient à l'aide de la religion. Les évêques et les clercs, presque exclusivement Gaulois, familiarisés avec les études chéries du Forum de Rome, repoussaient avec indignation le titre de barbares; chaque monastère était une école de science où l'on enseignait la grammaire, la philosophie et l'histoire (2).

(1) Les manuscrits latins, les papyrus même étaient répandus dans les Gaules. On retrouve chaque jour des traces des manuscrits d'Ovide, de Cicéron; un savant élève de l'école des Chartes, M. Quicherat, a publié même un fragment inédit d'un ancien manuscrit de versification latine; il porte le n° 7530 (Bibl. roy.). Quel dommage que ces jeunes intelligences de l'école des Chartes ne soient pas mises suffisamment en lumière.

(2) *Voy.* les savantes préfaces que dom Rivet et ses modestes collaborateurs ont mises en tête des tomes V à VIII de l'*Histoire litté-*

Quand la civilisation a passé sur un peuple, elle y laisse de fortes empreintes; les clercs gaulois étaient fiers de la science de Rome, et les peuples conquérants eux-mêmes se familiarisèrent avec les études de l'antiquité.

La littérature franque se résume, comme toutes les traditions primitives, en des chants de gestes, récits des guerriers et des poëtes; il fallait bien conserver la mémoire des ancêtres, les hauts faits d'armes qui avaient illustré la conquête; les scaldes se rencontrent partout : là où il y a des forêts, des autels sacrés, des peuples conquérants, il se trouve toujours des imaginations exaltées qui transmettent à la postérité les héroïques actions (1). On ne trouve point de grands poëmes qui se rattachent à cette époque, mais des fragments détachés d'œuvres plus complètes. Les légendes ne furent que des chants de gestes plus spécialement monastiques; les études étaient renfermées dans les cellules : il y avait là des manuscrits, des chartes, des papyrus venus de Rome et de Constantinople; on y écrivait les chroniques nationales;

raire de France. Anssi, lorsque les études romaines s'affaiblissent, les auteurs francs eux-mêmes se plaignent et s'écrient en gémissant : « *Mundus senescit jam, ideoque prudentiæ acumen in nobis tepescit, nec quisquam potest hujus temporis, nec præsumit oratoribus præcedentibus esse consimilis.* » — *Fredeg. in Prolog*

(1) Il y a dans Grégoire de Tours évidemment des passages qui ne sont que des traductions des chansons de gestes. Dans l'époque carlovingienne, le moine de Saint-Gall est-il autre chose qu'une chronique écrite sur les chansons de gestes et les traditions belliqueuses? M. Paulin Pâris a remarquablement traité toutes ces questions dans sa préface de *Berte aus grans piés.*

on consacrait la mémoire du passé; la science se forma par les études monastiques. Toutes les œuvres de cette époque révèlent un mélange d'idées romaines et germaniques; rien n'a gardé complétement son caractère : les premières traces de la civilisation se confondent et se pénètrent naturellement.

Ce chaos se produit spécialement dans la langue et la grammaire. Qu'il y eut un idiome gaulois avec ses règles et ses principes, nul n'en doute; cette langue celtique fut parlée sur tout le territoire de la Gaule, depuis la Somme jusqu'au Rhône; les Romains, qui la trouvèrent établie dans les provinces, la respectèrent comme ils avaient coutume de le faire pour chaque vieille institution de peuple; mais le latin devint la langue usuelle de toutes les administrations, du prétoire, des tribunaux établis dans la Gaule. Le celtique fut laissé au peuple, le latin devint la langue des classes élevées, et bientôt à ce double idiome vint se mêler encore la langue germanique parlée par les conquérants. On vit alors la même confusion que dans la littérature; il y eut un parler vulgaire formé de tous les idiomes; la langue latine se corrompit; il s'y mêla des désinences franques, des mots celtiques; les chartes, les chroniques de cette époque constatent ce chaos, qui précède la formation d'une langue régulière (1).

(1) Cette corruption de latinité se rencontre dans les chartes, on trouve : *Basileca*, *Pagenam*, *Volomus*, *Negutiante*. — Il est passé de règle dans la diplomatique que : *diplomatum barbaries eorundem sinceritatem prodit*. *Voy.* Fontanini, *Vindic. antiq. diplomat.*, et

L'écriture subit la même altération, les chartes mérovingiennes sont difficiles à lire, les caractères romains ou cursifs sont mal formés, on ne voit point la trace de cette régularité qui indique et signale l'écriture carlovingienne dans les manuscrits surtout, jusqu'à ce qu'elle s'abîme à son tour dans une nouvelle confusion, à l'époque grossière et féodale. Les chartes mérovingiennes sont souvent écrites sur papyrus, l'habitude des monogrammes commence déjà, et les sceaux consistent généralement en des pierres antiques; l'écriture est longue, mal tracée, les abréviations nombreuses et brouillées; cette écriture mérovingienne se reconnaît sur les tombeaux, sur les inscriptions comme sur les chartes; elle est marquée d'un caractère à part; elle constate des habitudes peu avancées. Un petit nombre de chartes a survécu à la grande destruction du temps, et l'écriture onciale domine l'époque des Mérovées (1).

Dans ce temps d'agitation et de conquêtes, la science se résume en quelques éléments primitifs; le vieux monde est peu avancé dans les études spéciales de la nature, dans les causes qui font mouvoir les êtres animés; on ne trouve nulle trace de mathématiques,

l'œuvre immortelle de Ducange, son glossaire *Mœdiæ ævi*, n'en est-il pas une preuve ?

(1) Quelles études plus attrayantes que la *Diplomatique* de Mabillon, cet admirable travail d'appréciation et de patience ! Joignez à cela la *Méthode du blason*, par le père Ménétrier, et vous connaîtrez le moyen âge. Mes jeunes amis de l'école des chartes consacrent modestement leur vie à ces études, que négligent trop les superbes barons de la science. Chaque temps a sa féodalité.

la science du calcul se borne à de simples usualités; on compte à la manière romaine, on mesure d'après des coutumes gauloises. Les prescriptions de l'Église seules obligent les clercs et les fidèles à quelques études, à des connaissances astronomiques; les fêtes mobiles se règlent par les retours de la lune; il faut en savoir le cours pour déterminer les Quatre-Temps, base de tous les calculs de l'année; les calendriers partent des deux fêtes de Pâques et de Noël; on supputе moins les jours que les solennités; les chroniques font perpétuellement mention des époques chrétiennes qu'elles rattachent à la vie des hommes (1) : « Charlemagne a passé la Pâques à Fulde; Noël à Mayence, la Pentecôte à Quercy ou Compiègne. » Ainsi, répètent les chroniques, il y a peu de calendriers réguliers; tous sont dressés d'une manière bizarre, et les signes du zodiaque sont empruntés à Rome et à la Grèce. Les heures se comptent par les sabliers silencieux qui deviennent les horloges du temps. Les études des astres sont presque toutes des réminiscences des écoles d'Alexandrie, et la mécanique surtout est plutôt dans ses progrès une science d'adresse qu'un calcul de géométrie intelligente.

Les arts, la musique, la peinture, l'architecture, prennent encore leur source la plus pure dans les études de Rome et de la Grèce. Un caractère germanique s'empreint à l'étude solennelle du plain-chant;

(1) Le calcul des temps est sans contredit la partie la plus achevée de l'*Art de vérifier les dates* des bénédictins.

si, dans l'Église romaine et pontificale, un mélange de voix suaves donne plus de variété, plus de douceur aux chants de l'église, le plain-chant grave appartient essentiellement à une origine franque (1); le faux-bourdon, qui semble la voix du tonnerre, les points de contre-basse, le serpent ne sont pas nés des habitudes italiennes, grecques ou lombardes : nécessairement d'origine franque, ils sont sévères comme le ciel grisâtre du Nord, comme les forêts druidiques, comme les pierres froides des cathédrales. Ce fut une lutte longtemps disputée que celle du chant germanique contre le chant romain; les cathédrales franques défendirent comme leurs propres œuvres les plains-chants et les antiphonies de leurs ancêtres; les chants romains eurent de la peine à s'implanter dans les basiliques de la Gaule (2).

Les différentes époques de l'art architectural ne peuvent et ne doivent jamais se confondre; les monuments gaulois, presque tous informes, offrent l'aspect de temples à peine taillés, des autels druidiques, semés çà et là dans les vastes plaines, au milieu des landes, dans les sables mouvants. La grande école romaine, qui se révèle dans les beaux monu-

(1) Le savant chanoine d'Auxerre, l'abbé Lebœuf, a consacré une grande partie de sa vie d'érudit à suivre l'histoire des chants religieux. En visitant la cathédrale d'Auxerre, j'ai vu avec bonheur que le nom de Lebœuf avait été donné à une des rues qui y conduisent.

(2) Ce fut, comme on le verra, une grande lutte jusque sous le règne de Charlemagne; l'Empereur adopta des modifications au chant germanique; il y mêle les chants grec et latin (*Monach. S. Gall.*, lib. II.).

ments des villes d'Arles, de Nîmes, d'Autun ou de Sens, disparaît sous la destruction de l'empire; d'autres idées arrivent avec les conquérants. Le christianisme a répugnance pour les formes des temples dédiés aux dieux de l'ancien monde; il veut avoir sa pensée à lui, et il produit la basilique telle qu'on la voit encore dans quelques-unes des églises primitives de Rome (1). Cet âge de l'art se produit dès les IIIe et IVe siècles; la forme byzantine est la première source de toutes les inspirations; ce n'est pas encore l'ogive avec ses pierres élancées, mais des masses de colonnettes écrasées sur des rotondes basses et sous des voûtes plus affaissées.

Les basiliques chrétiennes me paraissent avoir trois époques : la première, qui se rattache aux temps où la croix sortait des catacombes pour s'offrir à la lumière du monde; alors l'architecture est toute simple, comme la foi qui s'élance vers Dieu; un bâtiment à peine orné, des voûtes sans ogives, une façade sans colonnettes, comme on en voit d'antiques vestiges à Rome; ou, si quelques débris de colonnes existent encore, c'est que la basilique fut élevée sur un temple païen consacré aux dieux immortels. La seconde période appartient à l'art byzantin : le *prônaos* à petites colonnes, sans ogives, la façade à porte basse, le

(1) C'est Rome chrétienne qu'il faut spécialement étudier; dans mes pèlerinages d'Italie, ce sont les basiliques que j'ai toujours recherchées : Saint-Pierre de Rome m'a bien moins frappé que les ruines des Catacombes, Sainte-Marie-Majeure et Saint-Jean-de-Latran.

temple simple et nu qui se confond bientôt dans le style lombard. Enfin vient la troisième période, celle de l'art ogivique, qu'on ne retrouve pas au delà du XIe siècle; là commencent les dentelures, les ornements, les clochers et les voûtes qui se balancent au vent : jusqu'aux Carlovingiens, et pendant cette dynastie, on n'aperçoit que les formes romaines, byzantines et lombardes (1).

La basilique primitive a peu d'ornements, l'école de Constantinople en est plus prodigue; la querelle sur le culte des images divisait l'Occident et l'Orient; les Italiens à l'imagination vive, les Grecs successeurs de la grande école d'Athènes aimaient les statues, les tableaux qui reproduisaient les saints et les martyrs, la Vierge au doux regard, le pauvre qui souffre, le martyr qui se résigne. La plus grande question d'art qui se soit présentée dans l'histoire est celle des images, qui n'est au reste que le grand débat entre l'enthousiasme des artistes et le froid puritanisme des raisonneurs. Si les conseils austères avaient prévalu, si l'Église avait proscrit les représentations de l'image de Dieu et de ses saints, des pieuses scènes de la vie souffreteuse et du triomphe de l'âme, ne serions-nous pas privés des chefs-d'œuvre des siècles de renaissance? Michel-Ange, Raphaël ne seraient point nés pour peupler le monde chrétien de magni-

(1) Le père Mabillon nous a conservé peut-être la seule représentation d'un monument d'architecture des VIIe et VIIIe siècles; c'est le dessin de l'abbaye de Saint-Riquier. Voy. *Sæcul. IV, benedict.*, t. Ier, p. 111.

fiques œuvres (1). Les artistes doivent une vive et profonde reconnaissance au catholicisme et au pouvoir pontifical surtout, sa plus haute personnification; les papes firent prévaloir cette belle théologie écrite et colorée dans les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture.

On trouve peu d'images dans les premiers temps de l'Église; quelques statues informes des apôtres sont çà et là couchées à côté des colonnes de l'école grecque et romaine (2). Quelquefois aussi les vestiges de l'art antique se font sentir dans les monuments chrétiens, sur les rares tombeaux des III^e^ et IV^e^ siècles, tels qu'on les voit au Vatican ou dans l'église de Saint-Maximin en Provence (3); le Christ et les apôtres sont figurés avec des ornements de la pure école romaine. On remarquera que dans ces monuments, le Christ est toujours jeune, à peine a-t-il vingt ans; quand le moyen âge vint, on le vieillit, car le temps est malheureux, et le Christ souffre comme le peuple

(1) Nul ne visite Genève; tous les pèlerins aux imaginations vives viennent à Rome; l'école catholique est à l'école iconoclaste ce que le système des hôpitaux, les douces consolations de l'âme, sont au système d'isolement pénitentiaire du calvinisme. *Voy.* dans *Théophane et Cedren* les affreuses persécutions pour les images. Saint Jean Damascène parle de la formule du serment contre les images, t. I^er^, p. 625.

(2) Je ne saurais trop appeler l'attention des artistes sur trois tombeaux du III^e^ ou IV^e^ siècle que j'ai visités à Saint-Maximin, au fond de l'église souterraine, dans un pèlerinage à la Sainte-Baume; c'est plus remarquable que ce que j'ai vu même au Vatican.

(3) Parcourez le couvent des capucins à Rome, et vous verrez ces débris du vieil âge.

et parce qu'il est peuple; la physionomie de la Vierge éprouve au contraire une modification tout opposée : aux époques primitives, elle est vieille comme une mère de douleur avec les rides et la pâleur que reproduit Rubens dans sa *Descente de croix* (1); à mesure qu'on se rapproche du moyen âge, elle rajeunit ainsi qu'on le voit aux miniatures du XIIe siècle. L'école byzantine est plus prodigue de statues, d'ornements, d'arabesques; sur le marbre du baptistère, au fond du sanctuaire, on aperçoit des images d'un bleu et d'un rouge fort vif; sur ces fresques ou sur ces tableaux en bois, brille la figure du Christ aux yeux fixes et pénétrants; saint Pierre, saint Paul, Barthélemy, si souvent reproduits dans les œuvres de l'école byzantine, lui font cortége dans sa prédication. Jésus étend ses bras sur eux. Le martyrologe des basiliques grecques, l'empreinte du Bas-Empire est partout dans ces débris de l'école de Constantinople : à Ravenne, à Rome, à Milan, on voit marqué le passage de l'art byzantin (2).

Ces églises primitives sont généralement simples; on pénètre dans le *pronaos* en plein air, entouré de

(1) Je ne sache rien de magnifique comme les deux tableaux de Rubens dans la cathédrale d'Anvers. J'ai vu de belles toiles flamandes à La Haye, à Amsterdam; mais rien de comparable à ces deux tableaux, commandés par de simples compagnies de pénitents dans la pieuse Flandre.

(2) J'étais dans la basilique de la Monza lors du couronnement de l'empereur Ferdinand (1838). Pour moi qui aime tant les vieux âges, à côté de ces murs de la Monza, la cathédrale de Milan n'est qu'un magnifique colifichet du XVIe siècle.

galeries basses où se voient quelques débris de statues et d'images; sous le portique est le baptistère; car alors, avant d'entrer dans l'église, il fallait revêtir la robe de néophyte. A côté du baptistère est une chaire de pierre pour annoncer la parole au peuple. Le temple est nu, simple dans ses nefs, dans ses voûtes abaissées; presque toujours derrière le maître-autel se trouvent ces figures du Christ sur or avec les apôtres, qui vous poursuivent encore de leurs yeux fixes et éclatants de puissance et d'animation (1). Dans les anciennes provinces des Gaules, quelques églises subsistent avec le triple caractère romain, byzantin et ogivique; les débris de l'abbaye de Saint-Victor à Marseille donnent une idée de ce qu'était une église primitive, au temps de la persécution, avec ses souterrains et ses catacombes qui passent sous les eaux du port pour se joindre à la Major, bâtie sur un vieux temple de Diane (2). Presque sur toute l'étendue des Gaules les églises à ogives furent construites sur les débris des premières basiliques.

La sculpture emprunta aussi son éclat à l'art byzan-

(1) C'est une impression que j'ai surtout éprouvée à l'aspect des peintures byzantines des églises de Venise et de Ravenne.

(2) Il ne reste de Saint-Victor de Marseille que les hautes murailles, les tours carrées, les portes garnies de fer qui étaient destinées à la protéger contre les barbares; d'autres barbares sont venus et ont détruit l'abbaye. Le souterrain n'a plus que deux ou trois voûtes, et la chapelle de la Vierge Noire (*nigra sum sed formosa*). Sous quelques-unes de ces voûtes se voient çà et là des fragments de tombes qui ont de la ressemblance avec les catacombes de Rome.

tin; elle resta informe tant qu'elle n'invoqua pas les souvenirs de Rome et de la Grèce. Il y eut des ouvriers incontestablement habiles. Les reliquaires, véritables trésors des églises, ont fait faire des progrès à l'orfévrerie, à l'art des statuaires; les châsses du VIII^e^ siècle sont presque toutes ornées de pierres précieuses. Leur forme est généralement celle d'une cathédrale que soutiennent des anges, sortes de cariatides chrétiennes au milieu de couronnes d'émeraudes, de topazes, de rubis. Sur quelques-unes de ces châsses brillent de riches bas-reliefs, qui reproduisent les sujets historiques : la biographie des saints, les légendes de la vie et de la mort, souvenirs puisés dans le Vieux et le Nouveau Testament; Ève qui cueille la pomme, le Christ prêchant, les apôtres qui enseignent (1). Les peintures, soit qu'elles se trouvent dans les églises, soit au parvis du chœur ou au plafond, sont marquées de la même empreinte; toutes sur or, elles offrent des couleurs très-brillantes; les chairs ont cet aspect d'un calque pris sur un cadavre, d'un plâtre moulé sur la mort, semblables à la chair humaine inanimée, à la couleur des christs d'ossements ou d'ivoire, ou aux figures de cire. Dieu le Père vous regarde avec des yeux terribles, ainsi qu'il apparaîtra au jugement dernier; Jésus est doux

(1) Un grand nombre de ces châsses ou reliquaires ont été fondues avec une joie stupide pendant la révolution française; on en trouve encore quelques-unes dans les ventes; elles sont généralement en vermeil, enrichies de topazes et d'améthystes, et presque évidemment byzantines.

comme la parole du pardon qu'il jette du haut de la croix. A l'exemple de toute l'école byzantine, le Christ n'est pas nu, il est revêtu d'une longue tunique, ainsi qu'on le voit dans la cathédrale d'Amiens (1) : d'où vient cette sainte et curieuse image, et qui l'a jetée dans une vieille cathédrale des Gaules?

L'orfévrerie est poussée à ses plus habiles limites : si les artistes de cette époque ne savent pas bien reproduire la physionomie humaine, s'ils lui donnent souvent ce caractère de roideur qui marque la naissance de l'art, ils ont perfectionné le dessin et la couleur des objets inanimés. Peu de manuscrits, excepté quelques Bibles ou missels, précèdent l'époque carlovingienne, l'art byzantin s'y révèle dans la peinture et l'écriture, les reliures qu'on appelait *textum*, parce qu'elles couvraient et protégeaient le livre, offrent des bas-reliefs d'ivoire d'un fini aussi éclatant que ceux des reliquaires enchâssés dans des pierreries, des émeraudes (2); la pourpre et la soie se marient et se nuancent dans ces admirables produits de l'art; des fermoirs d'or ou d'argent sont aux quatre

(1) La cathédrale d'Amiens possède un christ d'une haute antiquité et qui excite la plus vive, la plus touchante piété ; il est revêtu d'une longue tunique, sa figure est byzantine ; je recueillis dans l'église la vieille et sainte tradition sur ce christ, que des pêcheurs, dit-on, trouvèrent dans la mer.

(2) La Bibliothèque du roi peut s'enorgueillir de plusieurs MSS d'une grande richesse de reliure; ils sont des IXe et Xe siècles ; dans la salle destinée aux MSS grecs on trouve un admirable saint Grégoire de Nazianze, avec des miniatures byzantines, tradition de l'art romain porté à sa haute perfection ; il porte le no 510.

coins du missel; on ouvre le manuscrit que le copiste a recueilli avec soin; l'écriture en est généralement onciale, les miniatures rares, mais presque toujours à fond d'or comme les peintures des églises; les arabesques y paraissent plus riches, mieux brodées. On y voit encore les traditions de l'art grec et romain dans les beaux modèles; l'orfévre saint Éloi avait orné le palais du roi Dagobert avec un fini dont il avait sans doute étudié les éléments à Rome; le tombeau de saint Martin de Tours était un chef-d'œuvre d'orfévrerie (1). En ces temps on ornait les tombes de lames d'argent et d'or, car le sépulcre était le palais de cette génération pieuse (2). Dans chaque monastère il y avait nécessairement des artistes qui se formaient aux arts spéciaux, car c'était dans les abbayes que la science et les métiers même recevaient leur développement. La plupart des artistes sont des moines, des solitaires de Saint-Benoît; tous les travaux d'intelligence venaient de leurs mains, et cela s'explique par les longs loisirs du monastère : que faire dans les veilles de nuit, lorsque bruissait le vent d'automne et d'hiver, si ce n'est prier, méditer et travailler pour Dieu et les hommes.

La richesse des ornements de l'église, le luxe des

(1) Saint Éloi fut tout à la fois orfévre et monétaire de Dagobert Ier ; son nom est encore gravé sur les monnaies de Dagobert et de Clotaire, par ce mot abrégé *Eligi*. Sa vie a été écrite par son disciple Dado ou Audoenus (saint Ouen).

(2) Comparez *Vita sancti Mauri, in Ss. act. Ordin. S. Benedict., sæcul.* Ier, p. 283, et *Vita sancti Eligii*, part. Ire, no 32.

rois et des comtes développèrent l'activité du commerce. Les larges voies ouvertes par la domination romaine, au milieu de cet empire qui embrassait le monde, favorisaient l'échange des produits; les marchandises de la Syrie, de l'Égypte, les pelleteries de la Saxe et de la Pologne, les fers de la Scandinavie (1), se transportaient sur les marchés des Gaules et de l'Italie. Après que les Francs eurent envahi cette partie de l'empire romain, le commerce demeura aussi actif; il faut ici chercher encore dans *la Vie des saints* les traces de ces relations de peuple à peuple (2). Les Bollandistes décrivent les riches offrandes d'encens, de myrrhe, de pierres précieuses accumulées sur les châsses des saints dans les monastères; les caravanes conduisaient les produits de l'Inde aux ports de Syrie, et les marchands juifs les débarquaient à Marseille et sur les côtes d'Italie; puis on les transportait à dos de mulet, par Lyon, jusqu'aux foires et marchés de Neustrie et d'Austrasie, sous le privilége des chartes. Les rois de la première race rendirent célèbre la foire de Saint-Denis, où venaient les Lombards, les Saxons, les Espagnols, les Grecs et même les Sarrasinois : dans ces foires s'échangeaient les produits les plus variés de toutes les contrées du monde;

(1) Une savante dissertation de l'abbé Carlier sur le commerce pendant la première et la deuxième races remporta le prix à l'académie d'Amiens en 1752.

(2) Ceux qui veulent se faire une juste idée de l'état des relations commerciales au VIII^e^ siècle doivent lire le curieux Itinéraire de saint Willibald, dans les Bollandistes, t. II, p. 503.

les marchands y accouraient par caravanes sans payer de droits, ni le *teloneum*, ni le *porticum* (1) dont parlent les vieilles chroniques; ils étaient à l'abri des seigneurs féodaux si redoutables pour les marchands isolés. Dans ces vastes bazars chrétiens, on ne distinguait pas les catholiques des juifs; tous étaient placés sous la même garantie. La foire commencée, toute poursuite était suspendue; le marchand déposait en liberté les objets destinés à la vente, et en trafiquait pleinement; le contrat se faisait de gré à gré. Voulait-on de l'argent? Le juif était là pour prêter à usure au taux qui n'était point fixé par les chartes; il ne se faisait aucun scrupule de stipuler deux deniers le sou par semaine, et c'est en vain que les abbés faisaient retentir les plaintes les plus vives contre les usures de ces mécréants (2). On y vendait même les esclaves, presque tous bretons, et l'on voit plus d'un saint s'élever contre cet odieux trafic condamné par le christianisme. Les chartes des rois déclaraient les franchises des foires, sortes de saturnales où le lucre dominait : à Saint-Denis surtout la crosse de l'abbé couvrait tous les actes des landys, et favorisait le concours de commerçants juifs, lombards, grecs et bretons (3).

(1) M. de Pastoret a fait sur les impôts, au moyen âge, de savantes dissertations qui se trouvent en tête des tomes XVII, XVIII, XIX de la grande collection du Louvre.

(2) L'Académie des inscriptions couronna un de mes Mémoires sur *l'État des juifs au moyen âge*; j'y ai traité d'une manière spéciale la question des usures.

(3) *Voy.* Ducange, v° *Mercata*. Grégoire de Tours entre dans des

Les moyens de communication pour le commerce étaient les rivières, que parcouraient les lourdes barques des nautes ou bateliers. Les capitulaires de la première race obligent les propriétaires riverains à les laisser libres pour le passage des chevaux sur la Loire, la Meuse et la Moselle; on y transportait les vins déjà fameux par leur renommée et ceux d'Orléans surtout, le crû de la première race; les rois s'occupaient d'établir des routes, de larges voies sur les débris des monuments romains, et la chaussée Brunehaut a retenu son nom des travaux entrepris sous cette puissante reine. Les commerçants formaient alors une corporation; à Paris, ils avaient leurs marchés, leurs quartiers spéciaux près Saint-André-des-Arts, qui devint depuis le *parlouer aux bourgeois.* Là se tenait un marché journalier de parfums et des draps les plus fins venus de l'Asie ou de la Grèce; une vieille chronique parle de la hardiesse des marchands de Paris : ils avaient des comptoirs jusque dans la Syrie, et un jour qu'ils rencontrèrent des marchands de Venise dans une ville d'Égypte, il se fit entre eux un grand conflit; ils en vinrent aux armes (1).

Les droits ordinaires sur le commerce étaient con-

détails sur le commerce de la première race. Dans les chartes sur les landys, il y est dit : *Nullus negotiator in pro pago Parisiaco audeat negotiare nisi in illo mercado.* Le vieux mot *landy* vient évidemment de *indict*, *indictum*, *forum indictum* (foire à jour fixe).

(1) *Appendix ad Marii chronic.* ad ann. 602. Duchesne, t. Ier, p. 216.

sidérables et les bateaux soumis à mille tributs désignés par les capitulaires; droits de salut, péages des ponts, abordage, ancrage, débarquement des marchandises (1); tous réglés d'une manière fixe. Les marchands en étaient exemptés pour les foires; on ne laissa subsister que les redevances particulières aux églises, propriétaires des places et terrains; à Saint-Denis, l'abbaye percevait douze deniers (2), et nul ne pouvait rien demander en plus aux marchands qui de toutes parts accouraient sous la franchise de l'église. Aussi le concours était-il nombreux : les Saxons apportaient le plomb, le fer sur le parvis de la foire; les juifs, les parfums d'Orient, l'encens, la myrrhe; les marchands de la Neustrie et de l'Armorique, le miel et la garance; les Provençaux, l'huile fine d'olive et les produits de la Syrie; les marchands d'Orléans, de Bordeaux et de Dijon, les vins, la cire, le suif et la poix; les Esclavons audacieux allaient jusque dans le Nord pour rapporter ensuite à Saint-Denis le produit des mines (3).

Il fallait cet actif commerce pour satisfaire tous les besoins de cette civilisation naissante. Le luxe grandissait; l'or et l'argent étaient prodigués dans les

(1) Voici tous les droits exigés : *Salutaticum, Pontaticum, Ripaticum, Portulaticum, Cespitaticum.* (*Voy.* Ducange à chacun de ces mots.)

(2) L'authenticité de la charte primitive de Saint-Denis a été contestée. *Voy.* Aubert, *Miræus diplomat. belg.*, p. 241, édit. de 1628.

(3) La charte de Saint-Denis réduisait les droits à ceux-ci : pour une charge de miel ou de garance, deux sous; pour les voitures qui venaient par eau de Rouen, de Saxe et de Hongrie, 12 deniers.

meubles; quelques-uns même étaient d'or massif; Dagobert fit travailler un siége ou trône par saint Éloi, qui enchâssa des perles jusqu'au sommet de cette grande chaire. La Vie de saint Éloi, écrite par saint Ouen, est la plus intéressante nomenclature de ce que peut le génie d'un ouvrier pour l'avancement de l'industrie. Les vêtements étaient riches, quand les rois et les princes tenaient leurs cours plénières. Saint Ouen a décrit l'habillement de saint Éloi, lorsque ses devoirs l'appelaient à la cour : sa chemise était de fin lin, ses extrémités relevées en or; sa tunique ou dalmatique était de soie, tissue d'or et de pierreries qui jetaient au loin un vif éclat; ses manches couvertes de diamants et d'émeraudes, ses bracelets d'or, sa ceinture pareille travaillée avec un art admirable; sa bourse était brodée de pierres précieuses et tellement reluisantes, qu'elle brillait au loin comme un soleil (1).

Ce luxe nécessitait une active circulation de monnaie, et déjà commencent les capitulaires sur la valeur des sous et des deniers; les juifs, possesseurs de presque tout le numéraire, le prêtaient à des prix élevés; leur puissance était grande sous Dagobert, et jamais peut-être dans l'histoire ils ne jouirent d'aussi vastes priviléges. La monnaie, toute d'or et d'argent, se comptait par marcs, livres, sous et deniers (2). Les Bollandistes nous ont montré la vie de

(1) *Voy.* Saint Ouen, *de Vitâ sancti Elegii*, part. Ire, nº 13.

(2) On ne peut rien ajouter à l'excellent *Traité des Monnaies* de Leblanc. C'est un livre complet

plus d'un saint occupé à ramener dans le commerce les principes de probité et d'honneur ; ils prêchaient contre la vente des esclaves (1), contre l'usure, si contraire à la foi chrétienne; contre le pillage des hommes de guerre, qui empêchaient les commerçants de se livrer paisiblement à leur trafic. Les arts, le commerce, la littérature durent beaucoup au christianisme dans les Gaules; cette société, pour être bien connue, a besoin d'être étudiée dans les biographies des saints : la chronique n'est qu'un calque imparfait, et c'est dans les pieux récits recueillis par les contemporains que l'on peut se faire une juste idée des mœurs et des habitudes du moyen âge.

(1) Les papes surtout étaient très-opposés à la vente des esclaves. V. *Epit. sancti Gregor. ad Brunechild.* Duchesne, t. Ier, p. 902.

CHAPITRE IV.

LA HIÉRARCHIE ET LE POUVOIR DANS LA DÉCADENCE DES MÉROVINGIENS.

Les papes. — Patriarches de Constantinople. — Empereurs d'Orient. — Rois des Lombards. — Ducs de Frioul, de Spolette, de Bénévent. — Rois des Bulgares. — Les califes. — Les *reges* ou *conducteurs d'hommes* chez les Saxons. — Les Scandinaves. — L'heptarchie. — Les rois mérovingiens depuis Dagobert. — La dignité des maires du palais de Neustrie et d'Austrasie. — Les Grimoald. — Les Martin. — Pépin le Vieux. — Pépin d'Héristal. — Les ducs d'Austrasie, maires de Neustrie.

---

628 — 714.

Dans le chaos qui précède la civilisation régulière des peuples, rien n'est plus difficile à suivre que l'histoire du pouvoir; s'il y a confusion déjà quand on veut pénétrer au milieu des races, les démêler dans leur origine, les fixer par leur caractère et leur type, comment définir avec exactitude la marche et les progrès de la puissance sociale? Les luttes de la force et de la violence ont un caractère mobile, insai-

sissable, et rien pourtant n'est plus essentiel pour expliquer l'origine et le développement de l'empire carlovingien. Il faut résumer dans un rapide tableau l'aspect des pouvoirs dans la société aux VII^e^ et VIII^e^ siècles, et déterminer surtout en quelles mains la direction des hommes et des idées fut confiée en ces temps de secousses et de ténèbres.

La succession des papes dans cette période est rapide comme la mort qui frappe la vieillesse à la main faible, aux cheveux blancs; le pontificat n'avait alors rien de solide et d'appuyé sur cette grande pierre qui depuis a civilisé et organisé le monde; Rome, la ville turbulente sous ses patriciens dégénérés et ses comices déchus, martyrisait ses papes, tour à tour en proie aux barbares qui dévastaient l'Italie et aux empereurs de Constantinople, plus cruels peut-être, parce qu'ils étaient raffinés (1). En lisant les Vies de saint Martin et de saint Eugène, tous deux papes dans l'espace de moins de huit ans, on peut prendre une idée de ces tourmentes qui agitaient la barque de saint Pierre. Martin est enlevé violemment par les empereurs des Grecs et jeté dans la Chersonèse taurique (2), où il meurt de faim; Eugène, qui lui succède, existe à peine deux ans (3). Vitalien est une

(1) Comparez, pour l'histoire des papes, le père Pagi, Baronius, et Muratori, dans ses *Annales d'Italie*, la source de tous les travaux modernes.

(2) Ce fut le 10 mars 655 que saint Martin fut transporté dans la Chersonèse taurique.

(3) Eugène mourut le 1^er^ juin 657.

tête forte qui essaye l'unité de l'Église, en excommuniant les évêques qui veulent s'en détacher (1). Adéodat soutient la dignité papale et donne aux empereurs et aux rois, avec la supériorité morale d'un père sur ses fils, la bénédiction apostolique. Tous ces pontificats ne durent que trois ou quatre ans, et pendant cette courte période les papes emploient leur esprit et leur zèle à constituer la force de l'Église; ils ont à se défendre contre les rois lombards, les comtes de Bénévent, les ducs de Spolette et de Frioul, qui dominent l'Italie; ils luttent avec ténacité contre les patriarches et les évêques, qui veulent méconnaître les droits de l'unité catholique. A Rome se fait l'élection des papes dans les basiliques primitives, et les empereurs de Byzance ne reconnaissent pas la supériorité des pontifes italiens; c'est l'ancienne rivalité des deux capitales du monde, Rome et Constantinople, sous une autre forme. La plupart des papes sont Italiens et défendent la nationalité antique des Romains; de temps à autre les Césars de Byzance parviennent à faire élire un Grec au trône pontifical; ils trouvent en lui plus d'obéissance. Ainsi sous l'empreinte religieuse se développe la jalousie antique des patriciens du Latium, en face des nouveaux courtisans couverts de pourpre qui vivent dans la capitale de Constantin (2).

(1) Vitalien était Italien, de Segni, en Campanie. J'ai besoin de dire, pour rectifier la date de l'introduction des orgues en Occident, que Vitalien les adopta pour l'Italie, déjà en 670 : *Instituit cantum adhibitis instrumentis quæ vulgari nomine organa dicuntur.*

(2) Le père Pagi, *ad. ann.* 649-715, et Bellarmin : *de Rom. Pon.*

Le pontife le plus remarquable parmi ces papes latins fut Grégoire II, Romain de naissance; son origine était scientifique; bibliothécaire, garde des bulles et des archives, il fut élu pape par le peuple; sa pensée toute d'exaltation se porta entière vers la prédication évangélique au sein des nations barbares, et la Germanie fut remplie d'intrépides missionnaires. Les Bollandistes nous ont conservé la Vie de saint Corbinien, natif de Châtres près de Paris, et qui précéda saint Boniface dans l'apostolat de Germanie; il reçut sa mission de saint Grégoire le pape: Corbinien parcourut la Saxe, tandis que Boniface convertissait la Thuringe et la Bavière. Saint Grégoire est un des pontifes les plus actifs, les plus instruits; ses lettres au maire du palais Charles Martel sont un modèle de fermeté et de grandeur pontificales (1). Son plus violent ennemi fut Léon l'Isaurien, le soldat barbare qui domina les Grecs en se proclamant iconoclaste. Saint Grégoire l'érudit et l'artiste défendit les images, pieux objet de la vénération publique (2); Romain et

tif., liv. V, chap. VII. Cependant, pour être vrai, il faut dire que les papes reconnaissaient une sorte de suzeraineté morale aux empereurs de Constantinople: Δεσπόταις εὐσεβεστάτοις Κωνσταντίνῳ καὶ Εἰρήνῃ Αὐγούστοις. Ἀ'δριανὸς δοῦλος τῶν δούλωντοῦ Θεοῦ. Telle est la formule des épîtres d'Adrien à Constantin V et à Irène.

(1) Comparez Anastase le bibliothécaire et les livres Carolins dont je parlerai plus tard, chap. V.

(2) Ses admirables Épîtres à Léon l'Isaurien nous ont été conservées par les actes du concile de Nicée. — *Collect. Concil.*, t. VIII, pag. 651-674; la date n'en est pas précisément fixée; Baronius la place en 726, Muratori en 729, Pagi en 730.

profondément dévoué à la patrie italienne, il ne voulut pas que le vieux Latium subît la supériorité des Grecs ; les fils des patriciens, les familles antiques de Paul-Émile, de Marius, conservèrent leur indépendance au pied des cirques et des temples, débris de la grandeur romaine.

Le patriarcat fut une institution orientale presque opposée à la papauté d'Occident, et aussi vieille qu'elle pour les Églises de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Les patriarches se rattachaient au berceau de l'apostolat, car les métropolitains d'Egypte et de Syrie furent contemporains des apôtres. Le patriarcat d'Alexandrie, qui comprenait l'Égypte entière, fut fondé par saint Marc, et s'étendit bientôt jusqu'au fond de l'Abyssinie. Le patriarcat d'Antioche embrassait la Syrie, la Palestine et l'Arabie; on en attribuait l'origine à saint Pierre; saint Marc fut condamné au martyre dans Alexandrie, au milieu des débauches d'une fête de Sérapis (1), et saint Pierre quitta Antioche pour venir mourir à Rome, ainsi que le dit la pieuse légende; il y fonda la papauté, cette institution civilisatrice du moyen âge. L'antiquité de l'Église de Jérusalem était incontestable, et le premier patriarche fut saint Jacques le Mineur, d'origine israélite. Le siége pontifical de Constantinople remontait aussi au IVe siècle. Tous ces évêques métropolitains pouvaient donc disputer d'an-

(1) L'histoire chronologique du patriarcat a été parfaitement suivie par les bénédictins, dans l'*Art de vérifier les dates*, t. Ier.

tiquité avec les papes, comme Byzance avait lutté avec Rome; à la fin, la sainte unité papale triompha; mais il fallut une longue lutte pour débrouiller cette anarchie dans l'Église (1); le génie de Grégoire VII au XI^e^ siècle organisa l'Église du Christ sous une seule main, qu'il posa fièrement au-dessus de la barbarie féodale.

A Constantinople était l'empire des Césars; depuis Héraclius, le gouverneur de l'Afrique, élevé par les soldats à la pourpre, il n'y avait plus eu d'empereur d'une certaine puissance de commandement. Dans cette longue liste de Césars, on ne compte que des hommes que la fortune élève et qu'un caprice précipite du trône. L'empire grec se défend au milieu des invasions énergiques et sauvages des Sarrasins sous les califes, des Lombards d'Italie et des Bulgares qui campent presque sur le Danube. Le feu grégeois fut le sauveur de l'empire et préserva sa faiblesse; de temps à autre, quelques soldats d'une force brutale s'élevaient au milieu des camps et des cirques et s'emparaient du pouvoir; souvent aussi les empereurs ne régnaient que par la protection des barbares : tel fut Justinien II, qui n'obtint la couronne que par les efforts du roi des Bulgares; plus tard, un Arménien prend la pourpre et les bandelettes impériales. La famille d'Héraclius fut poursuivie par tous ces parve-

(1) Dans cette querelle de puissance, les papes italiens furent soutenus par une partie du clergé grec. Théophane dit : « Καὶ τὴν Ῥώμην σὺν πάσῃ Ἰταλίᾳ τῆς βασιλείας αὐτὸν ἀποστήσε. » Cedrene appelle le pape ἀνὴρ ἀποστολικός.

nus couronnés, qui craignaient les princes d'origine antique et impériale.

Dans ces annales byzantines, il y eut des cruautés inouïes : ici, l'on crevait les yeux aux enfants sur lesquels rayonnait la couronne d'or; là, on les livrait au cirque, ou bien on les faisait fouler aux pieds des chevaux dans l'hippodrome. Un soldat d'un caractère dur, à la main ferme, saisit le sceptre de Constantin; Léon III, fils d'un artisan de Séleucie, élevé sur les boucliers de l'armée grecque, fut proclamé empereur : barbare par ses mœurs, rapace comme tout ce qui naît de la force, il fit la guerre aux images pour profiter de la dépouille des reliquaires et fondre en monnaie les statues d'or; alors tombèrent les chefs-d'œuvre de l'école byzantine; l'Isaurien avait emprunté ses mœurs aux Sarrasins, qui ne souffraient aucune figure gravée, aucune statue, aucun dessin (1). Les Grecs à l'imagination si artistique, les descendants d'Apelles et de Phidias, les grands statuaires d'Athènes et de l'Ionie, furent indignés des décrets iconoclastes de ce barbare; il y eut des révoltes, et Léon, à l'imitation du calife Omar, fit mettre alors le feu aux bibliothèques publiques. Là furent réduits en cendres des milliers de manuscrits aux précieuses peintures! Le pape Grégoire lui écrivit en vain; il veut l'inviter à ménager les images qui conservent et perpétuent la vénération pour les saints; Léon, pour

(1) Jean Damascène ou de Damas, dit de Léon l'Isaurien : « Νέον Μώαμεθ, Χριστομάχον (t. Ier, p. 306).

toute réponse, ordonne de déposer Grégoire, le défenseur des arts. En ce moment, Constantinople et la Grèce furent frappées d'un terrible fléau, les villes furent ébranlées par un affreux tremblement de terre; le sol s'ouvrit, les murailles de Byzance furent renversées, et les lettres pastorales rappellent ce châtiment jeté contre les impies iconoclastes (1).

A l'Orient, les Sarrasins; à l'Occident, les Lombards : tels furent les implacables ennemis des empereurs de Constantinople. Les Lombards, fils des Huns, eurent des chefs ou des rois dès leur établissement en Italie; on voit encore leurs traits reproduits sur quelques images ou pierres gravées : rasés derrière la tête, leurs cheveux de devant se partagent sur leurs joues, et viennent comme se mêler à leur longue barbe, de sorte que leur figure est couverte de chevelure noire, ce qui leur donnait un aspect terrible, dit Paul Diacre. Les rois et les grands portaient des habits courts, leurs chaussures étaient de simples sandales; en guerre, ils avaient des peaux de bêtes qui les couvraient jusqu'aux genoux. Établis au nord de l'Italie, leur préoccupation était d'en arracher les cités à la domination des empereurs d'Orient. Le roi

(1) La querelle des images fut une des grandes causes qui séparèrent l'Italie de l'empire grec ; la suprématie des papes est soutenue dans les Épîtres de Grégoire II; il rappelle à Léon que les puissants monarques, les Saxons même, le visitent pour recevoir le baptême. « Ἀπὸ τῆς ἑσπεροὺ δύσεως τοῦ λεγομένου Σεπτέτου. » (Σεπτέτου est pris ici évidemment dans un sens figuré pour signifier un des chefs de l'heptarchie saxonne.)

était respecté comme le chef militaire qui conduisait ses compagnons à la conquête. Le plus fier, le plus valeureux fut Luitprand, d'origine bavaroise. Léon l'Isaurien venait de soulever l'Italie par sa haine contre les images; Luitprand, roi des Lombards, se hâte de profiter du mécontentement des peuples; l'autorité de l'exarchat grec est méconnue; Luitprand marche sur Ravenne, il s'en empare, et, avec Ravenne, de toutes les cités de la Pentapole (1).

Il faut parcourir les villes mélancoliques qui bordent l'Adriatique depuis Rimini jusqu'à Ancône, il faut voir les ruines de Ravenne et la silencieuse Pavie, pour se faire une idée exacte de la domination des Lombards en Italie; ils visent à sa souveraineté absolue. Luitprand lutte à cet effet contre les empereurs grecs, les exarques et les papes; Luitprand est politique aussi remarquable que chef de guerre intrépide. A son gouvernement se reporte la chute de la souveraineté grecque en Italie, et il aurait même matériellement dompté la papauté (2), si plus tard les Francs n'étaient venus à l'aide des pontifes. Les ducs ou exarques de Ravenne (3), ces délégués de l'empire

(1) Jusque-là l'Italie était partagée en deux parties : l'une, sous la domination des Lombards, l'autre formait l'exarchat de Ravenne. Le plus satisfaisant des historiens des Lombards est toujours Paul Warnefrid (ou le diacre), liv. III. Il ne faut que très-rarement se fier aux Grecs byzantins.

(2) *Voy.* la correspondance de Grégoire avec Luitprand, dans Sigonius : *de Regno Italiæ*, liv. III, oper., t. II, p. 173.

(3) Pour se faire une juste idée de l'Italie du vi^e^ au viii^e^ siècle, il faut lire la grande pragmatique par laquelle Justinien organisa

grec, furent brisés par les Lombards, à qui la destinée réservait la domination des villes sur l'Adriatique, jusqu'au grand empire de Charlemagne. Dans cette Italie, on voit aussi les ducs de Frioul qui précèdent de plus d'un siècle la constitution de l'empire carlovingien; leurs noms se ressentent de leur origine germanique et de leur parenté avec les Lombards; c'est la même famille; on y trouve des Astolphe, des Anselme, type de la race lombarde. Il en est de même des ducs de Spolette qui gouvernaient la Toscane et l'Ombrie, vassalités du royaume des Lombards, peuples qui établirent les premiers, sur les bases les plus solides, le système féodal. Le grand fief de Bénévent y emprunte aussi son origine; primitivement érigé par les Grecs, il tomba dans la famille des ducs de Frioul, pour ensuite se confondre sous la couronne de fer que les rois lombards prenaient à la Monza. Le Frioul, Spolette, Bénévent furent les trois vastes cercles de cette couronne, et sous les Carlovingiens ils se maintinrent dans cette origine et ce privilége de fiefs de l'empire (1).

Les Bulgares, Scythes d'origine, eurent leurs princes ou rois lorsqu'ils s'établirent sur le Danube : le nom de ces chefs de guerre est Sarmate. Au XII^e^ siècle,

l'état civil de l'Italie; elle est en 22 articles, datée du 15 août, *ann. dom.* 554; elle est adressée à Narsès, *præpositus sacre cubiculi*, et à Antiochus, *præfectus Italiæ*.

(1) Les bénédictins ont très-bien suivi la chronique des grands feudataires du Frioul, de Spolette et de Bénévent. (*Art de vérifier les dates*, t. II.)

Anne Comnène, toujours fière de ses souvenirs, parle dans l'*Alexiade* du fondateur de cette royauté barbare, et lui donne le nom grec de *Mocrus*. La race tartare se révèle dans la royauté de ces peuples. Tarbagl, qui commence la série des rois bulgares au VIIIe siècle, aida Justinien II à reprendre Constantinople. « Que me donnes-tu pour récompense? dit le chef à l'empereur. — Ce que tu voudras, » répondit Justinien. Et alors Tarbagl plaça par terre son énorme bouclier et le fouet dont il se servait pour exciter son cheval tartare : « Emplis cet espace de pièces d'or; » puis élevant sa pique, il voulut qu'on entassât des étoffes de soie jusqu'à sa pointe élevée; chaque soldat bulgare eut sa main droite remplie de pièces d'or, et sa gauche de pièces d'argent. Ce fut un fier homme que Tarbagl; loin de se poser comme vassal de l'empire, il s'en fit le protecteur; mais telle était la puissance des arts et de la civilisation, que les barbares victorieux ne s'approchaient qu'avec respect des rives du Bosphore, et n'osaient encore toucher la splendide capitale de Constantin, tant son éclat brillait au loin (1)!

Les plus grands ennemis de cet empire s'élevaient sur les rives asiatiques du Bosphore : le califat, qui devait son origine à Mahomet, groupait simultanément sous son glaive la puissance civile et religieuse. Au VIIIe siècle, les successeurs de Mahomet avaient ac-

(1) Les guerres des Bulgares sont décrites par Agathias, mais avec un peu trop de déclamation, liv. V, p. 154-174; et par Théophane, *Chronic.*, p. 19-198.

compli son œuvre avec une glorieuse persévérance. Cette période s'ouvre par le califat célèbre de Walid (1); sous son règne, la Galatie est soumise, les musulmans achèvent la conquête de l'Afrique, les Berbers fuient épouvantés dans les déserts aux sables mouvants. Sur ces rochers qui font face à la péninsule hispanique, un empire s'élève sous Mousa, gouverneur de l'Afrique : ce terrible conquérant déborde de tous côtés, « semblable, dit un poëte arabe, aux flots de la Méditerranée, qui se précipitent vers l'Océan par le détroit, comme une fille aux bras de son père. » Tharif descend en Espagne, et en quinze mois les populations affaiblies des Visigoths sont soumises par l'épée du lieutenant du calife. Walid fut un ardent sectateur du prophète, les mosquées de Damas lui doivent leur splendeur; il ne voulut des Grecs ni leur langage ni leur architecture; il construisit des minarets où les musulmans, au cri monotone et trois fois répétés du muezzin, furent appelés à la prière. A Walid succède Soliman; le nouveau calife inaugure son pouvoir en faisant assiéger Constantinople par une flotte de 1,800 voiles; mais les Grecs, bons marins comme leurs ancêtres, brûlèrent ces navires à l'aide du feu grégeois, et Soliman mourut de chagrin à la nouvelle de cette catastrophe. Omar et Yézid furent aussi ardents pour

(1) Sur la succession des califes on peut consulter d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. — Aboulfarage. — Pour se faire une juste idée de l'Orient, on ne saurait trop lire les travaux si consciencieux de M. Reinaud. Les bénédictins dans l'*Art de vérifier les dates* ont aussi donné une longue liste de califes.

la foi que Walid ; une haine sauvage contre les images leur fit ordonner d'effacer les peintures dans les églises et les belles mosaïques sur les murailles, comme l'avaient fait les Grecs iconoclastes ; ces pertes furent irréparables pour les arts.

Le califat s'affaiblit au VIII^e^ siècle ; les Omniades s'effacèrent devant les Abbassides, qui eurent pour second calife Abou-Giafar ou Almanzor. Les Omniades formèrent une dynastie indépendante en Afrique, puis en Espagne, où ils fondèrent la royauté de Cordoue. Almanzor fut le créateur de Bagdad, la ville des parfums, des roses, de la pêche, que les croisades donnèrent à l'Europe. Bagdad fut désormais la résidence des califes, ces ennemis de l'empire grec. D'après les lois religieuses, ils étaient les souverains absolus de tout ce qui portait le nom musulman ; mais, comme il arrive toujours, lorsque la conquête étend sa domination, les lieutenants du calife ambitionnèrent l'indépendance souveraine ; les uns en Afrique, les autres en Espagne (1). Le VIII^e^ siècle fut l'époque des grandes invasions des Sarrasins ; on les voit partout dans les Gaules, à travers les Pyrénées, dans la Provence, le Dauphiné ; ils inondent les cités et les contrées ; leurs hordes errantes apparaissent jusqu'à

(1) J'ai déjà dit que Conde serait évidemment la meilleure source pour l'histoire du califat d'Espagne, s'il n'avait pas trop exclusivement puisé dans les sources musulmanes ; les chroniques chrétiennes ne devaient pas être dédaignées. M. Reinaud a éclairci bien des points dans son livre sur les *Invasions des Sarrasins*. D. Vaissète doit aussi être consulté même pour l'histoire d'Espagne.

la Loire, détruisant les monastères, les villes, tous les débris de la civilisation antique. Ne devançons pas les temps de Charles Martel; ils viendront prendre leur place dans notre chronique des vieux âges.

A cette époque, les peuples se remuent incessamment au nord et au midi du monde; c'est le temps des invasions! Des chefs s'élèvent partout; les Orientaux leur donnent le titre d'émir, les nations scandinaves, les Saxons adoptaient le nom de *heretog, herskonung* pour désigner ceux qui les conduisent aux batailles; nul ne doit prendre ici la dignité de roi dans ses acceptions monarchiques : *rex* signifie alors conducteur d'hommes, chef de troupes victorieuses, quelquefois même capitaine de pirates (1). Dans les annales du Nord, tout homme qui se trouve à la tête d'une expédition est le *rex*, le gouverneur, et cela se voit surtout lorsque les Nortmann débordèrent dans les Gaules. Un simple chef qui conduit quelques barques sur les rivières, la Loire, la Seine, pour piller les cités, les monastères, est appelé *rex* (2), et pour cela il lui suffit d'élever la hache d'armes ou d'agiter vigoureusement la framée. Chez les Saxons surtout, et quand l'on pénètre à fond l'histoire de l'heptarchie, on voit que tous ces royaumes n'étaient au fond que des divisions territoriales, qui plus tard se transformèrent en comtés (3). Le VIII^e^ siècle est une époque de mor-

(1) *See Konung.*

(2) *Hinc factum est,* dit Bartholin, *ut Danis assiduâ infestatione Angliam, Galliam vastantibus, tot nomina regum occurant.*

(3) Ce serait un travail curieux à faire que de comparer les ter-

cellement; en dehors de l'unité papale, il n'y a qu'éparpillement de la terre et de la puissance, et cela s'explique. Pour concevoir une idée d'universalité, il faut une certaine puissance d'intelligence, une grande énergie de volonté, une étendue d'esprit; les barbares n'ont point cela, ils peuvent rêver de grandes conquêtes, mais une fois accomplies, ils les divisent, comme la peau de bœuf morcelée en lanière; l'autorité ne reste jamais unie sous une seule main. Tout se partage en tribu et en famille; la terre est le patrimoine; quand il y a plusieurs fils, on la divise comme un héritage, elle se fractionne en lambeaux. Puis vient un génie supérieur qui groupe tout cela comme Charlemagne; il passe rapidement, et son œuvre se dépèce et retombe de nouveau dans le chaos; une civilisation ne dure qu'avec les conditions qui lui sont propres; lorsqu'on la devance, elle revient d'elle-même se placer dans sa vie naturelle, serait-elle même barbare : le météore illumine un moment, les ténèbres reprennent bientôt le dessus.

Au commencement du VIII^e^ siècle, la race mérovingienne n'existe plus que nominativement; Dagobert est le dernier roi qui jette un vif éclat au milieu des enfants chevelus de Mérovée. Après lui, les divisions arrivent encore; il y a des rois d'Austrasie, de Neustrie, de Bourgogne ou d'Aquitaine; rien n'est fixe, tout est faible et mobile sous les Clotaire, les

ritoires de l'heptarchie saxonne et les comtés tels qu'ils existent aujourd'hui en Angleterre. Ni Hume ni Linguard n'ont fait ce travail de topographie.

Childéric ou les Thierry. Cette race s'éteint, tout absorbée par une dignité nouvelle dont il est essentiel de bien définir l'origine, pour préciser les conditions de l'avénement des Carlovingiens.

On n'a point assez remarqué tous les emprunts que les peuples barbares firent aux institutions et aux formulaires de Rome et de Byzance. Une civilisation, quand elle est éclatante, jette encore ses feux épars, aux jours même de la décadence et de la ruine; les rois francs, Clovis le premier, sollicitèrent les titres de consul, et demandèrent la pourpre et les honneurs de Constantinople. Parmi les dignités de l'empire, il en était une, la première parmi toutes, comme le dit le formulaire pourpré, c'était celle de grand domestique du palais, *curopalata* (1), chargée de la conduite des forces militaires et de la direction des gardes. La puissance de cette dignité était très-haute, elle comprenait le commandement absolu de l'empire. Les maires du palais chez les Francs ne vinrent pas d'une institution germanique : au milieu de ces peuples du Nord, on était chef parce que l'on avait la force; on était roi parce que l'on remuait vaillamment la framée. Rien ne fait supposer l'institution d'un roi

(1) *Pars exstans curis, solo diademate dispar*
Ordine pro rerum vocitatus Cura Palati.
(Corippus : *De Laudibus Justini*. Lib. Ier, p. 136.)

On lui donnait l'épithète de μέγας. Il ne faut pas oublier que l'institution même du connétable fut empruntée à Constantinople, Κονοσταουλος. La dignité de chancelier fut aussi empruntée aux fonctions de λογοθέτης.

fainéant dans les antiques forêts, ce fut une dégénération du pouvoir dans les terres conquises. La dignité de maire du palais fut donc empruntée aux formulaires des empereurs de Byzance (1); chez les conquérants, elle devint absorbante de l'hérédité elle-même; les Francs, peuples belliqueux, ne purent pas subir le même régime que les Grecs efféminés; les empereurs de Byzance pouvaient bien se renfermer dans leur palais au milieu de leurs eunuques et de leurs femmes aux colliers d'or, mais les Francs durent briser le sceptre en des mains affaiblies; les maires du palais allaient s'élever sur la royauté des Mérovingiens : en ce temps, où se posaient la force et la puissance matérielle, là devait aussi s'établir le droit; les Grecs seuls pouvaient subir un prince efféminé. Aux peuples énergiques il fallait un pouvoir énergique.

L'origine des maires du palais remonte presqu'au berceau des rois francs; on les trouve au VI^e^ siècle, et lorsque Dagobert réunit la domination des Francs sous sa main, il eut aussi sous lui un maire du palais. Toutefois, par ce motif que sous Dagobert la royauté se garda grande et forte, les maires du palais ne furent qu'une copie de la dignité des grands domestiques dont parlent les codes Théodosien et Justinien. Leur histoire, fort confuse, se mêle aux révolutions de palais de Neustrie et d'Austrasie; on les voit con-

(1) Pour s'en convaincre, il faut lire l'ouvrage de George Codinus : *De Officiis ecclesiæ et aulæ*. Le grand Ducange a fait sur ce point des dissertations très-savantes.

duire les Francs aux batailles; ils luttent entre eux, ce sont des hommes de force et d'énergie; leur long catalogue offre les noms de Grimoald, d'Ébroïn, de Martin ou Martel, tous d'origine germanique; ils s'imposent à la royauté affaiblie, ils font et proclament les rois; leur histoire se confond souvent dans les légendes des saints; ils vivent à la cour et aux champs de guerre; c'est plutôt leurs annales qu'écrivent les chroniques que celles des rois fainéants (1).

La première de ces vies de maire de palais un peu claire, un peu précise, dans les annales de la première race, est celle de Pépin le Vieux ou de Landen, maire du royaume d'Austrasie, sous Dagobert. Son histoire la plus colorée est une légende, car il fut honoré comme un saint; il ne fut pas de ces barbares qui envahissaient les monastères, il les protégea, les accabla de dons; il partagea l'autorité avec Arnoul, évêque de Metz, et Cunibert, évêque de Cologne. Sous Dagobert, roi guerrier, les maires du palais ne furent que de simples ministres; une seule charte d'église, restée scellée du sceau de Pépin le Vieux, et les seuls faits que l'on trouve sur son administration, sont résumés dans les légendes de saint Arnoul, évêque de Metz (2).

(1) La *Vie de saint Léger* surtout est fort curieuse pour l'histoire du duc et maire Ébroïn. *Voyez* aussi la *Chronique de saint Médard*, et spécialement le t. IV de dom Bouquet : *Script. gall. collect.*

(2) Sur tous ces événements de chronologie et d'histoire, il faut comparer les Bénédictins : *Art de vérifier les dates*, t. II (1re race),

Pépin le Vieux eut pour successeur dans la mairie d'Austrasie Pépin le Gros, ou d'Héristal, son petit-fils, mais par sa mère seulement : sa race était d'Austrasie ; il dut le nom d'Héristal à un petit village de Belgique où il était né. Les Austrasiens formaient la partie germanique du royaume des Francs la plus hautaine, la plus indomptable; ils avaient conservé le courage et l'énergie de leur origine primitive. A la mort de Dagobert, ils élurent pour les gouverner comme duc Pépin d'Héristal et Martin ou Martel, qu'il ne faut pas confondre avec Charles. Les deux maires du palais portèrent leurs armes en Neustrie ; Martin y périt dans les batailles; Ébroïn, maire de Neustrie, fut frappé d'un coup de masse d'armes, et Thierry, roi de Neustrie, vaincu lui-même, fut obligé de prendre Pépin pour son maire du palais. Distinction curieuse! Pépin d'Héristal n'est pas seulement maire d'Austrasie, il en est le duc, le souverain, c'est-à-dire le conducteur d'hommes; il envahit la Neustrie avec ses Germains qu'il conduit à la guerre en véritable conquérant; il s'empare de la mairie du palais par la force, il ne heurte point les préjugés de la race des Francs Neustriens et Bourguignons qui tiennent à la royauté héréditaire dans la famille de Clovis; il respecte ce principe, il a souvenir de son oncle Grimoald, maire du palais lui-même, qui avait voulu élever un de ses fils comme

et pour les sources recourir aux Bollandistes : *Vita sancti Leodeg.* La *Chronique de Saint-Denis* donne aussi quelques grands détails; le texte publié par M. P. Pâris est très-pur et ses notes fort érudites.

usurpateur sur le trône des Mérovingiens, et que les peuples ne voulurent jamais le reconnaître. Pépin d'Héristal est un homme à fermes idées, il gouverne les Francs comme duc d'Austrasie et maire du palais de Bourgogne et de Neustrie (1) ; il doit s'en contenter. Un moment il veut oser la royauté, essayer le diadème, mais en vain; toutes les tentatives qu'il fait pour poser la couronne sur sa tête sont infructueuses: il y a chez les Francs, comme chez tous les peuples barbares, une certaine fidélité à une famille qui possède la souveraine puissance. L'hérédité est en elle, comme on la trouve en Orient chez les califes ; c'est une idée empruntée aux traditions sacrées du temple d'Israël; l'hérédité empreint son sceau sur les plus jeunes et les plus faibles fronts.

La lutte fut longue avant que la race carlovingienne, toute germanique, vînt s'implanter comme royauté dans la Neustrie et la Bourgogne ; le débat se continue entre le principe d'hérédité et la force matérielle, qui réside dans la famille des Pépins. Ils sont ducs d'Austrasie, et pour devenir rois des Francs il leur faut encore de grands services et un affaiblissement moral dans la dynastie de Mérovée. L'usurpa-

(1) Comparez *Vita sancti Leodeg.*, le continuateur de Frédégaire, ch. xcvii-xcviii. J'ai cherché à démêler toute cette histoire des maires du palais, si confondue, avec l'histoire des Mérovingiens; les bénédictins eux-mêmes ne sont pas sans confusion ; comme il y avait des courtisans sous la 2e race (les bénédictins se firent courtisans de la 3e), il y eut des généalogies pour rattacher les maires du palais au sang mérovingien, et les Capétiens aux maires du palais.

tion des Carlovingiens fut une sorte d'invasion de la race germanique au milieu des Francs d'Austrasie et de Bourgogne; les ducs germains devinrent les rois de Paris et des Bourguignons, et ce point historique explique et prépare encore l'œuvre puissante de Charlemagne.

CHAPITRE V.

CHARLES MARTEL.

Origine et naissance de Charles Martel.—Son nom.—Son enfance.—Mairies de Neustrie et d'Austrasie.— Sa captivité. — Ses premières guerres. —Invasion de la Neustrie. — Guerre méridionale d'Aquitaine. — Développement de la puissance des Sarrasins au midi des Gaules.— Ravage des cités.— Défaites de Manuza par Guillaume de Poitiers. — Alliances des Sarrasins. — Nouvelle invasion. — Abd-Alrahman. — La race germanique en Aquitaine. — La bataille de Tours ou de Poitiers. — Récits des Arabes. — Des auteurs occidentaux.— Terres d'Église. — Terres des soldats. — Légendes sur Charles Martel. — Ses rapports avec Rome. — Chartes et documents. — Traditions chevaleresques. — Chansons de gestes. — Premier chant de l'épopée de *Garin le Loherain*.

715.—741.

Pépin d'Héristal venait d'accomplir l'envahissement de la Neustrie et de l'Aquitaine à l'aide des fiers hommes d'Austrasie, qu'il conduisait lui, leur chef; les anciens Francs s'étaient ramollis dans les villes du centre et du midi de la Gaule; ce n'étaient plus les guerriers du Rhin et de la Meuse : devenus

trop Romains, leurs mœurs militaires étaient dégénérées sous l'influence de la civilisation plus douce des évêques, des clercs et des Gaulois. Pépin d'Héristal, parti de la Souabe, de la Thuringe, assura la supériorité des mœurs et des coutumes germaniques : duc d'Austrasie, maire du palais de toute la nation des Francs, il fit reconnaître pour rois trois jeunes hommes de la race de Mérovée : Clovis III, Childebert III et Dagobert III.

Dans sa vie tant agitée, Pépin d'Héristal avait plusieurs femmes en ses palais; les évêques luttaient en vain contre cette habitude des temps primitifs de la Germanie; les rois et les ducs austrasiens avaient des femmes, des concubines, leurs compagnes, leurs esclaves, qu'ils changeaient et répudiaient à leur gré (1). Deux fils, Drogon et Grimoald, étaient nés d'une de ces femmes, Plectrude; deux autres d'une seconde concubine ou épouse, Alpaïde. Le premier eut nom Charles ou Karl, familier dans la race d'Austrasie : Charles, élevé auprès de son père, fut, tout enfant, le plus chéri, car sa mère était belle et lui le dernier né. Saint Lambert, évêque de Maestricht, dénonça l'union de Pépin et d'Alpaïde comme un adultère et un inceste : sa voix chrétienne ne fut pas écoutée, Alpaïde resta chérie et caressée. Odon, comte austrasien, frère de la femme outragée, frappa de son glaive, dans le sanctuaire, le pieux saint Lam-

(1) Comparez : *Annal. de Metz*, ad ann. 706-712. — Le second continuateur de Frédégaire, ch. ci à civ. — *Gest. reg. Francor.*, ch. li-lii.

bert, et le tua sur le seuil de la cathédrale. Drogon et Grimoald moururent avant Pépin, laissant des enfants tout jeunes encore, qu'on voulut appeler par lois d'hérédité à gouverner les Austrasiens, les Neustriens et les Bourguignons. C'était contre la coutume, car les maires du palais devaient être forts, capables de conduire les hommes d'armes : était-il possible à une intrépide génération telle que les Francs d'avoir des rois sans puissance et des maires du palais enfants? Pour accomplir ses projets de donner aux Francs des ducs sous la tutelle d'une femme, Plectrude fit enfermer Charles dans une des tours de Cologne, comme le fils d'une concubine.

Charles ne resta point captif en la tour de Cologne sur le Rhin; il se sauva par le zèle des serviteurs de Pépin d'Austrasie, qui le reconnurent; il s'empara du titre de duc d'Austrasie; bientôt les Francs le saluèrent, car il était à l'image de son père, Pépin d'Héristal. Ainsi chef militaire austrasien, Charles renferma dans un monastère Plectrude, la femme altière qui avait voulu se poser comme régente, et partagea les trésors entre les hommes d'armes (1). Voilà donc Charles, duc d'Austrasie : or les Neustriens, qui ne voulaient pas non plus avoir un enfant pour maire, élurent Rainfroy pour leur chef. Rainfroy et Charles se déclarèrent la guerre; c'était homme

(1) Les trois sources principales à consulter sur l'enfance de Charles Martel sont toujours : *Gest. reg. Francor.*, continuateur de Frédégaire, ch. c, et les *Annales de Metz*, si brèves mais si exactes.

d'armes contre homme d'armes. Rainfroy, à l'aide des Frisons, nation rivale des Austrasiens, attaqua Charles avec vigueur; le duc éprouva d'abord un premier échec; mais bientôt il reparut sur le champ de bataille, et les Neustriens et les Frisons tombèrent sous le glaive des Francs germaniques. On parla de paix; Charles disait à Rainfroy : « Laisse-moi les terres d'Austrasie; toi, retiens la Neustrie, et trêve d'armes sera faite. » Rainfroy, qui parlait au nom de Chilpéric, un des Mérovée, refusait ces offres, car il voulait tout gouverner. A un roi il fallait opposer un roi, telle était la coutume des Francs; et Charles, duc d'Austrasie, prend aussi un Mérovée, qu'il fit roi sous le nom de Clotaire. Cette élection faite, il part avec ses guerriers de race germanique; il livre à Vincy une première bataille aux Neustriens, qu'il défait, marche sur Reims, trouve dans la plaine les hommes de Neustrie réunis aux Aquitains, leur livre bataille, et à l'aide de ses hommes du Nord moins ramollis, moins faits aux douceurs de la vie, il remporte encore une éclatante victoire (1).

Charles est donc maître comme Pépin des deux royaumes d'Austrasie et de Neustrie : ici comme duc, là comme maire du palais. Clotaire, qu'il avait fait roi, meurt, et, habile politique, Charles offre aux deux peuples de les gouverner comme Pépin son père, sous la simple autorité de maire. Chilpéric, que les Neustriens ont élevé à la couronne, restera roi

(1) *Ad ann.* 718-719.

des Francs. Rainfroy, vaincu, accepte ces conditions et devient duc d'Anjou ; il abdique sa mairie du palais, et Charles gouverna simultanément la Neustrie et l'Austrasie. Maintenant il doit se défendre contre tous les ennemis des établissements francs dans les Gaules; ils sont nombreux. Ici commence sa vie laborieuse et militaire pour la défense de la nationalité; les peuples hostiles aux Francs sont en grand nombre : les Saxons indomptés attaquent les Gaules du côté de la Belgique, Charles s'y porte avec ses compagnons, et force les barbares à rentrer dans leurs terres de l'Elbe et de la Frise. Cinq fois les Saxons viennent sur le Rhin, et cinq fois Charles Martel lance contre eux les Francs Austrasiens et Neustriens (1). Les chroniques racontent aussi ses guerres d'Aquitaine; Charles est successivement sur l'Elbe, sur la Loire, sur le Rhin et le Rhône ; c'est le type le plus complet des guerriers francs, race vagabonde : la vie des cités lui déplait, il n'est bien que dans les expéditions lointaines (2); digne maire du palais, il n'en conserve que mieux son autorité sur les Francs, peuple qui n'habite les villes qu'à regret; on dirait que cette génération étouffe derrière les murailles et sous le poids des tours et des châteaux forts; il lui faut comme à ses ancêtres les vieilles forêts, les champs spacieux.

Une renommée plus grande va maintenant s'unir

(1) On n'a pas assez suivi ces guerres de Charles Martel contre les Saxons ; elles préparent les expéditions de Charlemagne.

(2) Charles Martel a une grande ressemblance avec Charlemagne par l'activité de corps et le besoin de conquêtes.

au nom de Charles; les invasions des Sarrasins, partis d'Afrique et d'Espagne, menacent le centre des Gaules; ce n'est plus seulement au Midi qu'ils marchent, ils attaquent le Nord. En Espagne, la race des Goths est tombée sous cette rapide conquête (1); si l'on en excepte de vieux chrétiens retirés dans les montagnes des Asturies et les comtes de Castille, les peuples d'Espagne sont courbés sous les lieutenants des califes : Cordoue, Séville, sont devenues la résidence des émirs, que les commandeurs des croyants désignaient pour occuper les terres infidèles. Depuis quinze années les Sarrasins avaient passé les Pyrénées : que de ravages ils avaient exercés sur le monde chrétien! Il faut lire dans les légendes et les cartulaires des abbayes les désolations que subirent les villes d'Arles, de Nimes, incessamment menacées par ces bandes implacables. Ici les basiliques détruites; là les reliquaires pillés. Les villes de Languedoc, si brillantes déjà, les municipes, sœurs de Rome, livrées à toutes les désolations!

La première invasion régulière dans les Gaules fut conduite par un émir du nom de Moussa (2) : « Le vent de l'islamisme, s'écrie une chronique arabe, commença à souffler contre tous les chrétiens. » Le Rhône

(1) La bibliothèque du roi possède un MSS. arabe, anc. fonds, n° 706, sous ce titre : *Histoire de la conquête de l'Espagne par les musulmans;* il est d'Ibn-Alcouthya (son nom, selon M. Reinaud, signifie *fils de la Gothie*). Maccary est encore fort curieux sur cette conquête; il faut comparer les Arabes avec le recueil espagnol : *Cartas para illustrar la historia de la Espana arabe.*

(2) Maccary, n° 704, fol. 62, verso, et 73, recto.

entendit sur ses bords le hennissement des chevaux d'Afrique et d'Espagne. Dans ces expéditions hardies, les Sarrasins étaient aidés par la faiblesse et la division des chrétiens et par la trahison des juifs (1), très-nombreux dans les cités des Gaules méridionales; familiers avec la langue arabe et syriaque, ils prêtaient la main aux fils de l'Orient : on voit les traces du passage des Sarrasins à Vienne, à Lyon, à Mâcon, et jusqu'à Châlons-sur-Saône. Les annales de Dijon même racontent leurs ravages dans le royaume de Bourgogne; quelquefois les chroniques qui ne sont pas contemporaines confondent les invasions des Hongres, sorte de Vandales, qui vinrent aux IX^e^ et X^e^ siècles, avec celles des Sarrasins du VIII^e^ siècle (2); les sectateurs du prophète, peuple à l'imagination ardente, avaient conçu un vaste plan de conquête, ainsi que Mahomet savait les tracer dans sa pensée de domination. Les armées arabes devaient s'emparer au pas de course, comme les cavaliers du désert, du royaume des Francs (Austrasie et Neustrie); sur le Rhin, ils devaient faire une halte d'un moment, puis passer à travers les terres des Allemands, fondre sur l'Italie et sur la Grèce, de manière à transformer la Méditerranée en un lac inféodé à la race du prophète.

Ce plan était parfaitement en harmonie avec les

(1) On ne peut rien ajouter sur l'histoire du Languedoc ou de la Gothie à ce que dom Vaissète et dom de Vic ont écrit dans leur œuvre admirable, t. I^er^.

(2) M. Reinaud a parfaitement établi cette distinction dans son travail sur les *Invasions des Sarrasins en France;* je l'avais moi-même indiquée dans mon *Hugues Capet*.

vastes idées de conquêtes nomades, que les Arabes avaient accomplies déjà dans l'Afrique et dans l'Espagne. Partis de la Syrie, l'Égypte avait subi leurs lois; ils avaient refoulé les Berbers d'Afrique jusque dans les sables brûlants; rien n'avait arrêté ce torrent dévastateur; maîtres de l'Afrique, ils avaient en moins de deux ans soumis l'Espagne; les Goths obéissaient désormais à leurs lois; ils passaient les Pyrénées; beaucoup de villes du Rhône leur étaient soumises (1), et ils convoitaient l'Allemagne, l'Italie et la Grèce, pour prendre Constantinople à revers. Le tracé de cette marche immense existe encore dans les géographies arabes; les Sarrasins, employant leurs forces d'invasion, étaient aussi rusés qu'intrépides sur un champ de bataille. Quand la guerre sacrée était annoncée, tous montaient à cheval, car le commandement du prophète était la loi des musulmans; ils se servaient des pays conquis pour grandir leurs masses; comme auxiliaires de la conquête, les émirs menaient à leur suite des nuées de Berbers africains qui formaient leur cavalerie légère et intrépide; avec eux aussi étaient les juifs, toujours si disposés à la trahison dans les cités méridionales. S'il faut en croire les chroniques, les juifs se mettaient en rapport avec les ennemis des Francs, par haine contre les chrétiens, qu'ils aimaient à livrer comme Judas avait livré le Christ. Presque toutes les cités de la Gothie furent

(1) Comparez Conde, *Historia*, t. Ier, p. 71 ; Isidore de Beja, p. 50. Isidore est aussi curieux pour l'histoire des Sarrasins que les chroniques arabes mêmes.

vendues par les juifs; ces innombrables armées de Sarrasins menaient avec elles des femmes, des enfants, tout ce qu'il fallait pour fonder des colonies (1), avec la pensée de s'établir dans le centre de l'Europe, en donnant à l'islamisme des milliers de sectateurs. A cette époque, la lutte était toujours de race contre race, de domination contre domination, de foi contre foi. Qui occuperait cette terre? Qui seraient vainqueurs ou vaincus? La victoire en décidait.

Le premier chef de guerre qui s'opposa d'une manière vigoureuse à l'invasion rapide des Sarrasins fut Eudes, duc d'Aquitaine; il faut lui restituer une partie de la gloire que la postérité a réservée à Charles Martel seul. Les Sarrasins, sous l'émir Alsamah, avaient fait de Narbonne le siége de leur puissance (Narbonne située près de la mer, entre les Pyrénées et l'Aquitaine); des masses d'infidèles se répandirent dans la Septimanie, et vinrent assiéger Toulouse; Eudes, de la race des Francs, quelques-uns disent même issu des Mérovingiens, fit un appel aux populations méridionales. Tandis que les Sarrasins assiégeaient Toulouse, il tomba sur leurs camps et les défit; leurs masses confuses se retirèrent dans les Pyrénées vers Narbonne, leur place d'armes (2); l'émir Alsamah déploya un grand courage; il répétait en combattant

(1) Voyez *Chronique de Moissac* (*Historiens des Gaules*, par dom Bouquet, t. II, p. 654).

(2) Anastase le bibliothécaire, *Vie de Grégoire II*, dans Muratori, t. III, part. 1re. — *Chronique de Moissac* (*Hist. des Gaules*, de dom Bouquet. t. II).

comme un lion ce verset du Coran : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » Il fut renversé d'un vigoureux coup de lance par les hommes d'Aquitaine. Abd-Alrahman, que les vieilles chroniques appellent Abdérame (1), prit le commandement des débris des Sarrasins, qui se réfugièrent au delà des Pyrénées ou à Narbonne.

La victoire du comte Eudes, et dont il rendit compte au pape, fut tellement décisive, que depuis ce moment l'on ne voit plus les Sarrasins que dans des expéditions isolées, plutôt comme troupes livrées au pillage que comme armée régulière. On peut suivre leur itinéraire dans les tristes lamentations des monastères; ils dévastaient les châsses couvertes d'or, rançonnant toutes les abbayes de l'Aquitaine. Cependant quelques années plus tard, Ambissa, gouverneur de l'Espagne pour le calife, résolut de traverser les Pyrénées avec une formidable armée couverte d'armes brillantes et précédée d'une nuée de Berbers; Ambissa adopta moins le système de la conquête violente que la méthode d'imposer des tributs aux races vaincues comme en Espagne; la plupart des villes du Languedoc se rançonnèrent pour apaiser sa cupidité. Ambissa envoya des masses d'or à Séville, à Cordoue (2); il fut tué dans une de ces expéditions. A sa mort, les

(1) M. Reinaud, p. 20.

(2) *Vectigalia christianis duplicata exagitans, fascibus honorum apud Hispanias valde triumphat.* — Isidore de Beja (dans la collection précieuse : *Cartas para illustrar la historia de la Espana arabe*, p. 52).

Sarrasins recommencèrent leurs pillages, et puis il se fit un mélange de peuples; le comte Eudes, naguère vainqueur des Sarrasins, consentit une alliance de peuples et de famille; Munuza, émir plein de tolérance dans ses expéditions contre l'Aquitaine, avait enlevé la propre fille d'Eudes, du nom de Lampegie, et d'une mâle beauté; amoureux de cette enfant de race franque, il l'épousa quoique chrétienne. Le duc et l'émir se lièrent ainsi d'intérêts, de famille, symbole de cette fusion toujours naturelle entre les races envahissantes et envahies, comme cela s'était produit en Espagne entre les Sarrasins et les Visigoths, et dans les Gaules entre les Francs et les Romains. Il n'y a jamais d'anéantissement absolu d'une vieille société, même par la conquête violente; des transactions arrivent toutes seules entre les races. Les Sarrasins fervents et les chrétiens dévoués au culte de l'Église (1) n'admirent pas la fusion des cultes et des âmes; la conduite de Munuza fut blâmée dans les mosquées de Cordoue et de Séville; on le dénonça comme un parjure; à son tour, le comte Eudes fut fatalement excommunié.

A ce moment, Abd-Alrahman fit annoncer la guerre sainte dans les villes d'Afrique et d'Espagne, et bientôt des masses immenses de Sarrasins passèrent encore les Pyrénées; désordonnées, confuses, comme

(1) Consultez Isidore de Beja, p. 56, et Roderic Ximénès, p. 12. Le continuateur de Frédégaire ajoute « que ce fut Eudes qui, à l'imitation du comte Jullien, appela les Sarrasins dans les Gaules. *Voyez* Conde, *Hist.*, t. Ier, p. 83.

toutes les expéditions de peuple, ces bandes d'infidèles conduisaient des femmes et des enfants, du butin et des troupeaux, pour s'établir en pasteurs dans les terres conquises. Abd-Alrahman détruisit la puissance de Munuza au delà des Pyrénées, et le renversa, car il avait été traître à la loi; sa tête fut envoyée à Damas, et Lampegie, sa jeune femme, mise aux mains des filles de Cordoue, fut destinée au sérail du calife. Les Sarrasins se répandirent du haut des montagnes dans toute la Septimanie; on les vit également à Arles, à Bordeaux, cités qui s'abaissèrent devant eux; ils prirent la route de la Loire; rien ne put résister à leur première attaque; un comte de Poitiers, qui seul s'opposa à l'invasion, fut pris et décapité; les topazes, les émeraudes de son trésor, les reliquaires de ses églises furent envoyés à Damas : « Abd-Alrahman, dit un historien arabe, était comme une tempête qui renverse tout; un glaive à deux tranchants (1). »

Le comte Eudes d'Aquitaine, impuissant pour résister à ces forces confuses, vint trouver Charles, duc d'Austrasie, maire du palais des Francs, et qui tenait sa cour plénière à Cologne. La Neustrie était menacée; après la Loire, l'empire des Francs serait attaqué; si la guerre des Saxons était terrible au nord, celle

(1) Cette invasion des Sarrasins est indiquée par les chroniques du temps : « *Tunc Abderraman multitudine sui exercitus repletam prospiciens terram, montana Vaccæorum dissecans, et fretosa ut plana percalcans, terras Francorum intùs experditat.* » Isidore de Beja. Il faut comparer ce texte avec la *Chronique de l'abbaye de Moissac* et la *Gall. christian.*, t. II, p. 858.

des Sarrasins ne l'était non moins au midi; et Charles fit retentir le bruit d'une belliqueuse expédition en Aquitaine. Sa voix bien connue des races d'Austrasie eut bientôt réuni les hommes du Danube, de l'Elbe, du Rhin, de la Seine, de l'Océan, à la stature forte, aux armures de fer, à la masse d'armes pesante; et Charles les conduisit en traversant Paris et Orléans sur la Loire, car les Sarrasins s'avançaient vers Tours; ils savaient que dans cette cité était renfermé un riche butin, des vases d'or, des ornements de soie, et tous voulaient en orner les mosquées. Abd-Alrahman hésita; inquiet du résultat de la bataille, il était tristement frappé du luxe que déployaient ses troupes, de la mollesse et de l'indiscipline qui s'étaient introduites parmi elles : ce n'étaient plus les Sarrasins conquérants de l'Espagne, mais des masses confuses, un pêle-mêle de Berbers, d'Arabes, de Juifs; et tous avaient à combattre les hommes d'énergie et de force du Rhin et de la Meuse; ce n'étaient plus des Aquitains ramollis, des habitants paisibles des cités romaines, de Nîmes, d'Arles, de Toulouse, de Narbonne, mais les fils de la race germanique, à la stature élevée, à la puissante main. Là, nul n'était dégénéré (1)!

Que fut le champ de bataille où se décida la lutte entre les chrétiens de race germanique et les Sarrasins énervés dans les sérails de Cordoue et de Séville, sous le soleil d'Espagne? Les Arabes placent ce ter-

(1) Pour tout ce qui tient à l'expédition d'Abd-Alrahman, il faut comparer Conde, *Historia*, t. Ier. — *Cartas para la Histor de la Espana arabe*, Isidore de Beja, et Roderic Ximénès.

rible choc des deux armées tout près de Tours; les cartulaires des monastères indiquent Poitiers et une vaste plaine non loin de ses faubourgs. Que faut-il croire entre ces deux versions? La bataille peut-être commença à Tours et finit à Poitiers. Ce fut une de ces longues actions dont l'histoire moderne a été témoin, qui s'étendent sur un espace de plusieurs lieues et embrassent plus d'un champ de bataille. A Tours, les Sarrasins furent chassés des faubourgs par une violente irruption; Charles passa la Loire, s'étendit sur la Vienne, toujours victorieux, et Poitiers devint le grand sépulcre des infidèles. La bataille qui se donna au mois d'octobre fut remarquable par la fermeté des nations septentrionales « qui résistèrent aux coups comme des murs immobiles et se tinrent comme des zones de glaces (1). » Les Sarrasins avaient une nombreuse cavalerie légère, composée d'Arabes, de Berbers, qui se portaient de droite et de gauche en caracolant, et ces cavaliers ne purent entamer les hommes forts d'Austrasie. « Ces gens du Nord, continue Isidore de Beja, combattaient vigoureusement, et le glaive des Arabes venait s'émousser sur leurs poitrines. »

Le combat dura plusieurs journées; les Sarrasins attaquèrent de droite et de gauche sans succès, tandis que la race germanique s'avançait toujours ferme

(1) Isidore de Beja est souvent très-poétique : « *Atque dum acriter diminicant gentes septentrionales in ictu oculi ut paries immobiles permanentes, sicut et zona rigoris glacialiter manent adstrictæ, Arabes gladio enecant.* »

dans ses rangs et sans laisser d'intervalle. Une hardie diversion décida la victoire; au moment où les Sarrasins hésitaient dans leurs efforts, repoussés par Charles Martel, Eudes, avec les Aquitains, parut sur leur flanc, s'empara de leur camp et de la tente de l'émir, et cette surprise mit une profonde confusion au milieu des Sarrasins (1). Abd-Alrahman voit le danger, il lance sa cavalerie berbère sur les Aquitains; percé d'une flèche lancée d'une main vigoureuse, il tombe et expire. Charles voit le moment décisif, marche en avant avec impétuosité; la confusion est dans les rangs des infidèles, et bientôt ce n'est plus qu'un sanglant pêle-mêle; Charles, victorieux, distribua le butin entre ses soldats, c'était la coutume; mais il ne marcha point au delà de Poitiers; ces pays du Midi n'étaient point de son domaine, et il avait d'autres ennemis à repousser au nord. Après la défaite d'Abd-Alrahman, le surnom de Martel fut confirmé à Charles : « *Car*, dit la chronique de Saint-Denis, *comme le martiaus debrise et froisse le fer et l'acier et tous les autres métaus, aussi froissait-il et brisait par la bataille tous ces ennemis et toutes ces étranges nacions* (2). » Le duc des Francs avait en effet bien frappé comme le *martiaus*, car le nombre de Sarra-

(1) *Voyez* Paul Diacre, Muratori, *Rerum italicar. script.*, t. Ier, part. Ire. S'il était permis de comparer les vieux temps aux époques modernes, c'est la même manœuvre de Blücher à Waterloo.

(2) *Voyez* l'édition et les notes de M. Paulin Pâris. *Voy.* le chapitre : « Comment Charles Martiaus occist en une bataille 385 mille Sarrasins. »

sins tués fut immense, des myriades d'hommes tombèrent; les chroniqueurs chrétiens les portent à plusieurs cent mille; les chroniqueurs arabes, toujours fatalistes, sans se plaindre de la destinée, se contentent d'appeler le champ funèbre de ce combat le *Pavé des Martyrs*. « Aujourd'hui encore, dit Maccary, on y entend le bruit que les anges du ciel font dans un lieu si saint, pour y inviter les fidèles à la prière (1).»

La race d'Austrasie avait ainsi conservé son caractère de supériorité militaire dans la bataille de Tours et de Poitiers; la perte des hommes de Germanie fut peu considérable, il était si difficile de les atteindre sous les armures de Souabe si bien trempées! et le nom de Charles Martel acquit grande renommée. Le caractère religieux de cette expédition le rendit populaire dans tous les pays de chrétienté; duc d'Austrasie, maire des Francs, ne pouvait-il pas aspirer à la royauté? Dans un champ de mars à Cologne, il sonda les hommes d'armes qui l'avaient suivi; le ferait-on roi? Soit que le vieux nom des Mérovées eût encore une certaine puissance sur les Francs, soit que l'autorité de duc ou de maire du palais fût indispensable pour le service de la guerre, Charles ne put changer ce titre militaire en la dignité de roi, alors plus religieuse et respectée; il s'y prit par tous les moyens, et le meilleur de tous fut de gagner les soldats par de larges distributions de butin et de terres (2); seule

(1) Maccary, nº 704, fol. 63 recto, et nº 705, fol. 3 verso.

(2) « Pour la raison de grant besoing prist-il les dismes des eglyses pour donner aus chevaliers qui deffendoient la foi crestienne

solde militaire, le partage entrait dans les mœurs de ces races germaniques; Charles avait conduit ses comtes sur le champ de bataille, quelles récompenses leur donnerait-il? Il fallut prendre les biens des clercs, ou pour mieux dire, faire camper les hommes de bataille dans les terres bien cultivées des évêques et des abbayes. Le partage fut fait : à tel évêché on donna un comte, à telle abbaye un Austrasien fier et aux blonds cheveux. Ce fut un cri universel parmi les hommes de prières; mais la force matérielle l'emportait : comment résister à ces invasions d'hommes d'armes? Beaucoup d'évêchés furent donnés à des laïques, des abbayes de femmes même tombèrent au pouvoir de guerriers de race franque (1). Cela ne fut pas un système général comme on l'a supposé, car les usurpations se limitèrent; mais il fallait récompenser ceux qui avaient fait la guerre, et l'on dépouilla les clercs. Quel moyen restait-il aux religieux pour réclamer à la face du ciel? Quand une grande injustice est commise, quand le colon paisible est dépouillé par l'homme de guerre, il récite les lamentables églogues comme Virgile à l'époque des vétérans d'Auguste, ou bien il invoque contre les violences Dieu, le juste vengeur des injustices humaines. Ainsi firent les clercs; Charles Martel les avait dépouillés des terres qu'ils cultivaient de leurs mains et qu'ils défrichaient de leurs sueurs; les Austrasiens barbares

et le royaume. (*Chronic. de Saint-Denis*, ch. xxvi, *ad ann.* 732.)

(1) Voyez *Chronic. Centulens.* lib. II.

étaient maîtres de leurs églises et de leurs monastères; alors ces clercs firent cette célèbre légende de damnation qui dit les tourments du spoliateur aux enfers; ils semblaient annoncer au peuple, aux Romains, aux Gaulois, aux colons, voués à la culture de la terre : « Voyez-vous cet homme injuste, il a pris vos biens, et il est damné dans l'autre vie. » Quel gage de sécurité pour les travailleurs faibles et sans protection! L'Austrasien armé ne pouvait les chasser de leur domaine sans être frappé par la main de Dieu! Les légendes qui damnent Charles Martel étaient une garantie pour les pauvres colons contre les hommes de force et de violence (1).

Toutefois il existe encore quelques chartes de Charles Martel, maire du palais, et presque toutes sont des donations aux monastères, aux abbayes; il dote les cathédrales de plusieurs domaines; Saint-Denis, en France, reçoit un petit champ tout à côté du monastère : cette charte est écrite le jour de Pâques. C'est par un diplôme de Charles Martel aussi que saint Boniface, l'apôtre de Germanie, est recommandé aux ducs, aux comtes, partout où il portera la prédication évangélique (2). Ceci fait croire que le système de spoliations s'appliqua principalement aux abbayes vacantes, aux biens fiscaux; Charles Martel les con-

(1) « *Verò Carolus princeps, Pippini regis pater, qui primus inter omnes Francorum reges ac principes, res ecclesiarum ab eis separavit atque divisit, pro hoc solo maximè est æternaliter perditus.* » (*Voy.* Bolland., 20 février.)

(2) Bréquigny a recueilli quelques-uns des diplômes de Charles Martel; table, t. Ier, p. 84-88.

fiait aux Francs dont il avait besoin dans les batailles, aux hommes dont il disposait. Il cachait sa politique de race, car la pensée du maire du palais fut un moment de s'élever à la royauté comme l'avait essayé déjà son père et prédécesseur, Pépin d'Héristal. Charles Martel, après sa grande victoire sur les Sarrasins, crut mériter la couronne; la tentative fut encore impuissante; la dignité royale en ce temps était empreinte de quelque chose de religieux et de clérical; il n'en était pas d'elle comme de la mairie du palais, fonction toute belliqueuse et de conquête; le plus fort, le plus ferme était duc et maire. Les clercs et le peuple faisaient les rois; les comtes, les Francs, les soldats faisaient les maires du palais; ce caractère religieux de la royauté protégea donc les derniers Mérovingiens, faibles et captifs. Charles Martel avait trop blessé les évêques et les clercs pour oser définitivement se substituer aux Mérovingiens; il y renonça dans l'assemblée du champ de mars; seulement les Francs ne firent point de roi, et l'on vit un grand interrègne; Charles Martel gouverna sans les Mérovées, mais il ne fut point couronné.

Duc et maire du palais, il se trouva en rapport, comme tous les Carlovingiens, avec trois grandes puissances à l'extérieur : les empereurs grecs à Constantinople, le pape et les Lombards. A Byzance, c'était Léon l'Isaurien, soldat comme Charles Martel, l'ennemi des images (1), le barbare qui brisait les

(1) *Voy.* ces fragments de lettres dans les *codes Carolins*.

statues d'or des saints dans les sanctuaires, et les reliquaires enrichis de topazes et d'émeraudes. Il écrit à Charles Martel pour l'entraîner dans l'hérésie des iconoclastes : « *Qu'il brise les images, cela lui donnera les moyens d'entretenir ses soldats, et de leur distribuer en pièces de monnaie l'or qui orne inutilement les châsses bénites.* » Charles n'ose s'arrêter à cette pensée; il ménage les Grecs, mais il ne veut point rompre avec les papes, car il se trouve en correspondance spirituelle avec Grégoire III qui règne à Rome; le pontife redoute à la fois les Grecs, les Lombards, les Sarrasins, et la politique des papes a déjà recours à l'intervention des Carlovingiens. Il faut frapper les imaginations des barbares par des objets sensibles; Grégoire envoie à Charles Martel les clefs de saint Pierre (1), les liens qui attachèrent l'apôtre dans la prison sombre; c'est ici un symbole : les liens expriment la sujétion du saint-siége, les clefs les moyens de le délivrer; et c'est un chef fier et brave que le pape invoque comme le protecteur de l'Église de Rome. Grégoire lui donne le titre d'exarque, que décernent à Charles Martel le sénat et le peuple réunis dans les basiliques comme autrefois dans le Forum; l'exarchat est un titre grec. Le pape veut détruire la domination byzantine en Italie; il confère

(1) Epistol. Grégoire III. — D. Bouquet, *Hist. de France*, t. IV, p. 92 et 93. « Droit en ce temps lui envoia saint Grigoire, l'apostole de Rome, les clés du saint sépulcre et les liens dont saint Pierre l'apostole fu lié, et tant de présens et si grans que nul n'avoit onques veu ni oy parler de tels. » (*Chronique de Saint-Denis, ad ann.* 740.)

l'exarchat au chef des Francs, trop éloigné des intérêts italiques pour être redoutable.

La renommée de Charles Martel est si grande après la victoire de Tours et de Poitiers, que les Lombards sollicitent son alliance contre les Sarrasins qui menacent leurs possessions méditerranéennes : « Que les Francs viennent donc sur l'Adriatique, ils y trouveront des riches cités qui les attendent et de fertiles campagnes où des milliers de chevaux peuvent paître en pleine liberté. »

Charles Martel commença donc la véritable illustration des Carlovingiens; Pépin et Charlemagne ne firent que continuer son œuvre avec les papes, les Lombards et les Grecs. Il mourut jeune encore, car il avait à peine atteint sa cinquantième année (1). Il fut inhumé en terre sainte, et les légendes de damnation sur sa mort ne vinrent que plus tard, comme exemple, pour arrêter la violence militaire des chefs d'armes. « Charles le Martel, écrit un siècle plus tard l'archevêque de Rouen, fut damné éternellement, parce que, le premier des rois francs, il sépara des clercs les possessions des églises. Or saint Euchaire, évêque d'Orléans, qui fut enlevé à la terre dans l'autre siècle, vit Charles Martel tourmenté dans l'enfer (2); interrogeant son ange, il lui fut répondu :

(1) « Peu de temps après, lui prist une trop forte fievre en une ville qui a nom Carisi, si sied sur la riviere d'Aise. » C'est Quierzy-sur-Oise. (*Chroniq. de Saint-Denis, ad ann.* 740.)

(2) « . . . *Vidit illum in inferno inferiore torqueri.* . . »

(Bollandist., 20 février.)

« Qu'ainsi Dieu l'avait jugé digne des peines éternelles, car il avait enlevé des choses consacrées à l'amour de Dieu, à son culte divin, aux pauvres et aux serviteurs du Christ (1). » Cette chose connue, saint Boniface et Fulrade, abbé de Saint-Denis, visitèrent le tombeau de Charles Martel; ils le trouvèrent vide (2); à la place du corps était un dragon, tout l'intérieur du sépulcre était dégradé comme s'il avait été brûlé. « Nous avons connu des hommes, ajoute le légendaire, qui ont vécu jusqu'à notre âge, et ils ont ainsi témoigné ce qu'ils avaient vu et entendu (3). » Ce grand symbolisme d'un dragon qui remplit un tombeau vide est une leçon donnée à l'injustice et à la violence; il dit aux hommes forts du Rhin et de la Meuse : « Vous ne toucherez pas aux biens consacrés à Dieu et aux pauvres; autrement vous aurez votre sépulture vide, et un serpent impur dans la fosse de la mort dévorera votre chair. »

Comme Pépin d'Héristal, Charles Martel eut plusieurs femmes; de Rotrude, ainsi nommée dans les annales, il eut Carloman et Pépin, qui furent élevés dans les batailles comme lui; d'une seconde femme

(1) « . . . *Alimoniis servorum Christi ac pauperum. . .* »

(Bollandist., 20 février.)

(2) « . . . *Visus est exisse draco, et totum illud sepulchrum interius inventum est denigratum, ac si fuisset exustum. . .* »

(Ibid.)

(3) « . . . *Sunt testati quæ audierunt atque viderunt.* »

(Ibid.)

nommée Sonnichilde, naquit un troisième fils du nom de Griffon. Selon les habitudes germaniques, on régla le partage; l'Austrasie, les terres du Rhin et de la Meuse furent données à Carloman; la Neustrie à Pépin (1): tous deux avec le titre de duc ou conducteur d'hommes; Griffon, le troisième fils, reçut quelques comtés entre les États de ses deux frères. Ainsi finit le pouvoir de Charles Martel; il prépara tout l'avenir de la race carlovingienne, lui créa une immense renommée, et la plaça au-dessus des Mérovingiens. A cette époque, les implacables adversaires de la race franque et germanique étaient les Sarrasins, ces multitudes conquérantes qui arrivaient de Syrie, d'Afrique et d'Espagne; Charles Martel les avait arrêtés à Poitiers, et ces services-là, les Francs de Neustrie et d'Austrasie ne les oublièrent point.

Le nom de Charles Martel fut assez éclatant pour être chanté plus tard par les ménestrels et les trouvères; on le rencontre noblement célébré dans la première chanson de l'épopée chevaleresque de *Garin le Loherain;* tout y est confondu comme dans les chants de gestes du moyen âge; les Sarrasins avec les Vandales et les Hongrois, tous ces barbares qui ont laissé de tristes empreintes sur la société par la

(1) « Par le conseil de ses barons departit-il son royaume a ses fils a son vivant: a Carlomanne l'aisué donna Austrasie, Souave et Thoringe; a l'autre plus jone, qui Pepin avait nom, donna France, Bourgoigne, Provence et Neustrie; au tiers, qui Grifon avait nom et estoit l'aisné de tous, n'assena point de terre. » (*Chroniq. de Saint-Denis, ad ann.* 740.)

conquête sont mis en présence de Charles Martel qui les poursuit par la victoire et meurt sur le champ de bataille; on ne tient compte ainsi ni des dates ni des faits. « Vieille chanson voulez-vous ouïr, dit le trouvère, voulez-vous savoir grande et merveilleuse histoire, comment les Vandales vinrent en ce pays, détruisirent Reims et assiégèrent Paris (1). » Charles Martel s'oppose à ces invasions, il marche contre les infidèles; en ce temps les moines noirs de Saint-Benoît prenaient terres et moulins, le monde était appauvri et les clercs riches. Charles Martel part et va trouver le pape droit à Lyon; là, il y eut plus de 3,000 clercs et de 20,000 chevaliers; Charles se précipite aux genoux du pape, et lui dit : « Sire apostole, mon pays est envahi, les archevêques et les évêques sont tués, et avec eux mes chevaliers. » L'apostole pleure à ce récit; il demande conseil à ses clercs : « Vous êtes riches, et vous pouvez bien souffrir quelques dons pour la chrétienté. » L'archevêque de Reims et les prélats refusent ce que demande le pape, alors le Loherain Hervis se lève, le visage courroucé : « Les clercs ont tous les fours et les moulins, il faut donc prendre une résolution pour avoir

(1) Je donne le texte de M. Paulin Pâris :

Vielle chanson voire volez oïr
De grant istoire et de mervillous pris,
Si com li Wandre vinrent en cest païs.

(*Liromans de Garin le Loherain, I.*)

Il n'y a que la première chanson de Garin qui se rapporte à Charles Martel.

de l'argent (1). — Foi de saint Martin, dit l'archevêque, je n'y mettrais pas un angevin. » L'abbé de Cluny répond : « Nous sommes riches de bonnes terres, que chacun y mette du sien, un seul sou petit. » Le pape, fort affligé de tout ce qu'il voit, se tourne vers Charles Martel : « Beau fils, je vous octroie l'or et l'argent dont les clercs sont saisis, les palefrois, les mules et les roncins, et pour ces temps les dîmes, jusqu'à ce que vous ayez vaincu les Sarrasins. » Et alors le Loherain Hervis s'écrie encore : « Et aussi les armures des clercs! » Charles Martel fait rassembler son armée, il marche avec les Français contre les Sarrasins, il combat de destre et de senestre, comme un loup qui chasse les brebis. Confondant les Vandales et les Sarrasins, la bataille de Soissons et celle de Poitiers, le poëte raconte de glorieuses scènes de chevalerie des hommes de Lorraine, de France et de Bourgogne; Charles Martel brandit sa lance, les tambours sonnent, et là, au milieu de ce grand carnage, il est atteint de deux épieux, l'un à l'épaule, l'autre à la poitrine; quelle désolation dans l'armée de France! Le Loherain Hervis s'écrie :

(1) Évidemment le poëte se fait l'écho des plaintes des hommes d'armes contre les clercs :

Aus moines noirs que Saint Benoois fist
Donnait sa terre et rentes et molins :
N'en avait rieus la fille ne li fils.
Partant, en fu li mondes apauvris,
Et li clergiés si en fu enrichis.

(*Garin, le Loherain, I.*)

« Allons secourir Martel, le roi de Saint-Denis! » Bientôt on venge sa mort, Marsoufle à la taille gigantesque, émir des Sarrasins, est atteint d'un coup de lance : « Frappés! frappés, seigneurs! crient les Français, car le roi est mort (1). » Et les chevaliers en pleurs font à Charles Martel de grandes funérailles.

Cette chanson de gestes sur Charles Martel n'a aucun caractère de vérité historique. Tout y est confondu comme dans la plupart des épopées du moyen âge : les temps, les lieux, le nom des personnages; on les fait vivre et mourir au milieu des événements auxquels ils sont demeurés étrangers. Il en résulte néanmoins une grande vérité d'histoire, c'est que le nom de Charles Martel brillait trois siècles après d'un vif éclat : quand cette chanson de *Garin le Loherain* fut écrite, la race des Carlovingiens était éteinte, on vivait sous les Capétiens; il n'y avait plus de flatteries pour elles, et cependant il restait au fond des âmes le souvenir des grandes choses que la dynastie avait faites, et le nom de Charles Martel fut populaire comme ceux de Pépin et de Charlemagne dans les manoirs de la noble chevalerie :

(1) Charles Martiaus fut iluec desconfis;
Navrès i fut de deus espiés fourbis,
L'un en l'espaule et l'autre emmi le pis.

(*Garin, le Loherain, XV.*)

Tout le monde sait que Charles Martel ne mourut pas à la bataille de Poitiers, comme le dit le romancier.

CHAPITRE VI.

PEPIN LE BREF, DUC, MAIRE DU PALAIS ET ROI.

Résultat du partage entre les fils de Charles Martel.—Guerre de famille. — Élection d'un roi mérovingien. — Abdication de Carloman. — Pépin, duc des Francs. — Ses rapports avec les clercs. — Mariage avec Berthe. — Légendes et chansons de gestes. — *Berte aus grans piés*. — La Berthe allemande. — Guerres d'Allemagne, de Bavière, de Saxe et d'Aquitaine.— Rapports avec Rome.—Le pape Zacharie.— Élévation de Pépin à la couronne.— Derniers débris des Mérovingiens. — Couronnement de Pépin le Bref par saint Boniface. — Ses guerres.— Ses conquêtes. — Correspondance avec les papes.—Voyage d'Étienne III en France. — Entrevue avec Pépin. — Nouveau couronnement.—Passage de Pépin en Italie.—Expédition contre les Lombards. — Caractère de la donation apostolique pour l'exarchat. — Soumission des Lombards. — Civilisation grecque et latine.—Royauté incontestée de Pépin. — Conciles et assemblées publiques. — Guerres de Saxe et d'Aquitaine. — Mort de Pépin.

---

741 — 768.

L'idée de partage domine dans la dynastie carlovingienne, comme dans toutes les races germaniques; la terre royale se divise comme un héritage; il y a

un duc d'Austrasie, fils de Charles Martel, il se nomme Carloman; un autre fils, maire de Neustrie, il a pour nom Pépin; puis Griffon, le plus jeune, reçoit quelques domaines comme apanage. Dans ces partages réglés par le père commun, lorsqu'on ne se croyait pas assez doté, on faisait la guerre; c'était le droit : la force décidait de l'héritage. Issu d'une fille de Bavière, Griffon commence les hostilités à outrance et réclame une plus large part; réunissant autour de lui de nombreux serviteurs, il attaque Pépin dans son beau lot de Neustrie; Griffon n'est point heureux; repoussé et refoulé jusque dans la ville de Laon, il est pris et captif dans une tour des Ardennes, la noire forêt, sous la main de Pépin, son frère.

De cette tour, Griffon s'échappe revêtu de la robe de pèlerin; il traverse le Rhin et va chez les Saxons demander un refuge. Tous les ducs, comtes, seigneurs, mécontents de la race franque, allaient chercher asile en Saxe; terre d'abri, car il y avait là de grandes inimitiés contre Charles Martel (1). Curieuse existence que celle de ce Griffon; les légendes chevaleresques se rattachent à lui comme à un de leurs héros; réfugié en Bavière, il en devient le duc, et ces peuples l'élèvent sur le bouclier à la place de l'enfant de leur vieux chef Odillon. Chassé par Pépin de la Bavière, secouant le frein d'une vassalité de douze comtés que lui avait donnés son frère (2), il tra-

(1) Consultez *Annal. reg. Francor. Pippini et Carol. Magn.* (Dom Bouquet, *Hist. de France*, t. V, p. 196.)

(2) *Eginhard Annal., ad ann.* 748.

verse la Germanie, appelle en vain partout des secours; les Allemands n'osent le protéger, et Griffon vient s'abriter en Aquitaine, le pays aux mœurs joyeuses sous le soleil; Griffon s'éprend de la femme de Waïfre, le duc du pays; Aliénor s'attache au fugitif, et le vieux duc est si jaloux qu'il le chasse, le fait suivre et assassiner dans les Alpes, au moment où il allait chercher un nouveau refuge chez les Lombards. Ainsi finit un des fils de Charles Martel. On soupçonna Pépin d'avoir aidé la vengeance de Waifre, car dans ces temps sauvages le talion du sang et l'ambition étaient deux sentiments qui parlaient avec vivacité; c'était du feu au cœur brûlant de ces hommes; les liens de famille étaient trop faibles pour arrêter les bras (1).

Pendant ces premières années, Carloman et Pépin dirigent en maîtres la nation des Francs, sous les titres de duc d'Austrasie, maire du palais de Neustrie; Charles Martel avait laissé la vacance du trône dans la ligne des Mérovingiens; c'était un essai pour savoir si les Francs se laisseraient gouverner par les ducs et les maires sans rois. La renommée qu'il avait acquise lui avait permis de maintenir cet interrègne; un duc comme lui valait bien un roi de race; mais sous ses deux fils Pépin et Carloman le même respect n'existait plus; ils étaient jeunes, nul service n'avait brillé encore sur leur tête, ils n'inspiraient ni vénération

(1) *Voyez* les *Annales de Metz*, 748-753; elles sont très-brèves et très-sèchement écrites.

ni crainte; et les seigneurs se demandaient pourquoi on n'élèverait pas un prince de la famille de Mérovée; jeune homme pour jeune homme, autant valait un roi de la race sacrée. Une assemblée d'élection fut convoquée dans le Champ-de-Mars, selon la vieille coutume. On prit un enfant du nom de Childéric III, noble rejeton issu des Mérovingiens, sorte d'obstacle que les Francs mettaient à l'ambition des maires du palais (1). Dès ce moment, Carloman et Pépin cherchèrent à perdre ce fantôme de roi, à le dénigrer dans sa faiblesse, dans son abaissement; on alla plus tard jusqu'à le nommer *l'énervé, l'insensé.* Il en est ainsi lorsque les dynasties finissent; rien n'est plus impitoyable pour elles que celles qui leur succèdent; les peuples veulent toujours justifier la violation d'un droit.

L'élévation de Childéric III obligeait Pépin et Carloman à chercher appui parmi les clercs; Charles Martel, leur père, avait blessé les églises et les monastères par le pillage systématique de leurs terres, qu'il distribuait entre ses hommes d'armes. Si les soldats faisaient les maires, les clercs faisaient les rois, et c'est parce que les Carlovingiens accordèrent beaucoup aux monastères que les chroniques ont tant abaissé les Mérovingiens au profit de leurs successeurs. Carlo-

(1) L'abbé de Vertot a fait une excellente dissertation sur Childéric III; il a parfaitement prouvé que les chroniques qui ont parlé de lui, écrivant sous l'influence des Carlovingiens, eurent intérêt à rabaisser ce caractère; cette dissertation existe dans les *Mémoires de l'ancienne Académie des inscriptions.*

man, l'aîné de Pépin, prit la robe monacale, et se dégoûtant du siècle, il alla vers Rome pour recevoir l'absolution du pape Zacharie; « car, disait-on, il avait à se reprocher avec Waïfre, duc d'Aquitaine, des actes de violence, et il en portait le signe de malédiction. » Tonsuré des mains du pontife, il se retira d'abord sur le mont Soracte pour y vivre de l'existence des moines, puis dans le pieux monastère du Mont-Cassin (1). Carloman se soumit aux fonctions les plus pénibles de l'égalité monacale, servant à la cuisine, travaillant au jardin; puis, on le voyait sur la montagne garder silencieusement les troupeaux de l'abbaye : sa plus grande joie fut d'y cultiver une vigne; il la céda par la suite à un autre pénitent, le roi des Lombards, qui vint également habiter le monastère du Mont-Cassin (2). Pour ces hommes d'activité et de guerre, le monastère succédait à la vie agitée des batailles; un grand remords, une pénitence, les entraînaient vers cette existence de solitude et de tombeau; des cours plénières ils passaient aux réfectoires modestes des religieux et des moines. Carloman, revêtu de la robe monacale, cessa d'être duc d'Austrasie, et Pépin put s'emparer de la mairie

(1) J'ai visité sur la route de Naples à Rome le monastère du Mont-Cassin, curieux pèlerinage de sciences et d'arts; les manuscrits sont de la plus haute antiquité. Le Mont-Cassin était le lieu de refuge des rois lombards.

(2) Ce champ est appelé dans la chronique *la vigne ou le champ de Ratchis*. Ratchis est le nom d'un roi lombard (*V.* Muratori, *Annal. d'Ital.*) ; j'en ai cherché les traces dans mon pèlerinage au Mont-Cassin ; on n'a que des traditions.

générale des Francs et dominer toutes ces races à l'ombre du vain titre de Childéric III. Drogon, fils de Carloman, rasé et renfermé, dut vivre de l'existence de son père, religieux du Mont-Cassin. Les Francs n'aimaient pas les maires du palais au berceau; il leur fallait des hommes forts, et Pépin savait manier la hache d'armes: il était de brève taille, mais nul ne pouvait lui disputer le prix de force et de rudesse.

A cette époque, le duc des Francs chercha femme pour avoir lignée, comme le disent les chroniques de Saint-Denis; les annales contemporaines ajoutent qu'il épousa Berthe, fille de Caribert, comte de Laon, la *Berte aus grans piés;* les traditions chevaleresques donnent à Berthe une autre origine, et font de sa vie une romanesque légende : *Li romans de Berte aus grans piés* (1), une des productions les plus gracieuses du moyen âge, un des chants de trouvères le plus ingénieux, raconte : « qu'à l'issue d'avril, au temps doux et joli (2), quand les herbelettes poignent et les prés raverdissent, lorsque les arbrisseaux *désirent* d'être parfleuris, un moine de Saint-Denis avait narré à lui le gentil trouvère, l'histoire de Berthe et de Pépin. » Or cette histoire, le trouvère la récite en science

(1) Ce roman a été publié, comme *Garin le Loherain*, par M. Paulin Pâris, qui l'a fait précéder d'une lettre fort remarquable au modeste et savant magistrat M. de Montmerqué.

(2) Voici les bien jolis vers par lesquels commence *li romans de Berthe :*

A l'issue d'avril, un temps dous et joli,
Que erbelette poignent et prés sont raverdi,
Et arbrissel desirent qu'il fussent parfleuri.

gaie. « Il y avait un roi en France de grandes seigneuries ; il se nommait Charles Martiaus ; il avait accompli de hauts faits d'armes ; vainqueur des infidèles, il mourut laissant deux fils, l'un du nom de Carloman, qui se rendit moine dedans une abbaye, l'autre du nom de Pépin, bien petit (il avait à peine 5 pieds) (1), mais fort de corps, car un lion était sorti de sa cage, il s'en allait comme bête enragée ; Pépin, presque enfant, s'arme d'un pieu, marche au lion, lui assène un coup dans la poitrine, et l'abat à terre ; sa mère toute joyeuse le baisa : « Beau fils, comment as-tu osé attaquer une si odieuse bête ? » Et Pépin répondit : « Dame, on ne doit jamais douter (2). » Le jeune homme se maria une première fois, mais sa femme, fille de Gerbert ou de Gérin de Malvoisin, ne put engendrer. En assemblée des barons, il dit : « Quelle femme pourrais-je aviser ? » Et alors se leva Engerrans de Moncler, noble baron : « Sire, par le corps de saint Omer, j'en sais une, fille du roi de Hongrie, il n'est nulle femme aussi belle de corps au delà de la mer ; on la nomme Berte la Débonnaire (3). — Il faut

(1) Cinq pieds romains, c'est-à-dire 4 pieds 9 pouces.

(2) « Biaus très dous fils, fait-èle, comment osas penser
« Que si hideuse beste osas ope adeser.
« — Dame, ce dit Pépins, on ne doit pas douter. »
(*Berte aus grans piés*, III.)

(3) « Sire, je en sai une, par le cor saint Omer,
« Fille au roy de Hongrie, moult l'ai oy loer,
« Il n'a si bele fame deça ne dela mer
« Berte la Débonnaire ainsi l'oy nommer. »
(*Idem*, III.)

l'aller querir, » dit Pépin. Voilà donc une belle chevauchée qui part avec grand éclat; elle marche, elle marche jusqu'en Hongrie : que bonne aventure te soit donnée, illustre chevalerie! Elle va trouver le roi de Hongrie, et Blanchefleurs, la reine mère, leur montra sa fille, blanche et vermeille; les tables furent mises en un grand festin, on donna à Berte chevaux, or et argent, et la noble fille prit congé de son père. Elle partit donc à travers la Pologne et l'Allemagne; partout on parlait français, car les comtes et marquis en ces terres avaient autour d'eux gens français pour l'apprendre à leurs fils et à leurs filles, comme s'ils fussent nés à Saint-Denis (1). Berte fut courtoise et pleine de franchise; elle était montée sur un palefroi bai de belle nature; ainsi elle vint aux frontières de France et passa le Rhin à Saint-Herbert, chevauchant à travers les Ardennes, sous la protection du bon duc Naismes de Bavière. La belle troupe vit le Hainaut et Vermandois, et s'en vint à Paris joyeusement, les cloches de la ville sonnèrent hautement; les maisons étaient couvertes de drap très-riche, et les rues jonchées d'herbes; chacun voulait honorer l'épouse destinée à Pépin; les noces furent célébrées, les ménestrels firent leur métier, les vielles

(1) Cette universalité de la langue française est chose curieuse à cette époque :

« Que tout li grant seignor, li conte et li marchis
« Avoient, entour aus, gent françoise tous-dis
« Pour aprendre françois leurs filles et leurs fils.

(*Berte aus grans piés*, V.)

et les harpes, les flûtes et les trompes sonnèrent bien fort; dames et demoiselles firent danse, et le mariage fut ainsi accompli à la joie de tous. » Ce fut un si beau temps quand Berthe filait !

Ici commence la tradition allemande dont l'épopée de *Berte aus grans piés* est peut-être la source ou le développement. Dans cette légende écrite en Franconie, Pépin conserve toute l'empreinte germanique; il s'établit au château de Weihen-Stephan, sur la montagne; son dessein est de combattre les Saxons et de les assouplir au joug du christianisme; peuples indomptables, ils résistent et rejettent toujours Jésus et ses saints. Pépin, veuf et isolé dans cette tour, appelle jour et nuit une compagne, lorsqu'un roi du pays du nom de Kœrling (1) lui fait proposer sa fille bien gente et bien gracieuse; le portrait lui plaît, et Pépin dit à son majordome : « Va queurs la vérité sur cette princesse. » Or le majordome discourtois avait une fille du même âge que la princesse, pourquoi ne la donnerait-il pas comme reine à Pépin ? Il va et chevauche à la cour du roi Kœrling, il en requiert la fille, on la lui donne; elle porte le nom de Berthe, d'une grande beauté; sa mère la confie au majordome toute parée, et ce mécréant la conduit dans une forêt profonde; là se trouvait la propre fille du major-

(1) Cette tradition allemande de Berthe est rapportée par le baron d'Aretin, qui a publié à Munich, en 1803, *Très-ancienne Histoire sur la naissance et la jeunesse de Charles le Grand*, d'après un MS. allemand du xme siècle, trouvé à l'abbaye de Weihen-Stephan, près Freysingen.

dome. N'as-tu pas à redouter, serviteur infidèle, la peine de ton crime? Rien ne l'arrête; il arrache à Berthe ses riches vêtements, son anneau nuptial, et le donne à sa propre fille; puis le mécréant dit à ses complices : « Allez, amis, traînez Berthe dans le lieu le plus secret de la forêt; frappez-la sans pitié, et rapportez-moi sa langue. » La voilà donc la pauvre princesse aux mains des amis du majordome. « Beaux sires, dit-elle, si je suis destinée à vivre captive, laissez-moi ce petit lévrier de chasse et cette boîte pleine d'or et de soie, pour broder écharpes dans mes jours d'ennui. » Ces méchants hommes se laissent attendrir par les pleurs de la princesse, et lui disent l'ordre fatal qu'ils ont reçu : « Nous vous laisserons la vie, mais jamais vous ne nous trahirez. Comment faire, noble demoiselle, pour annoncer au majordome que l'affreuse commission est remplie? » Alors la jeune fiancée se dépouille à l'écart de son vêtement de dessous, de sa chemise de fin lin, et ils la teignent de sang comme la robe de Joseph; il leur faut aussi la langue de la victime, et ils coupent celle du beau lévrier, et le pauvre chien ne put désormais lécher les pieds de sa noble maîtresse (1). Le majordome, trompé par ces sanglantes apparences, vit tout joyeux la langue et la toucha, et il

(1) Cette légende de la femme persécutée se retrouve dans presque tous les romans du moyen âge; un modeste savant, M. G.-F. de Martonne, a publié, en 1836, *li romans de Parise la duchesse*, écrit dans le même esprit; il est à la bibliothèque du roi dans le MS. 7498.

éclata d'un gros rire. Et pendant ce temps-là sa fille était au lit de Pépin comme sa femme légitime; il en eut un fils, qui fut le pape Léon III (1).

« Mais hélas! que devint la pauvre princesse, l'épouse légitime et promise? Berthe erre et erre encore dans la forêt, elle marche, puis elle marche; et voilà qu'elle rencontre un noir et puant charbonnier; saisie de peur, elle se rassure à la voix douce de cet homme qui est frappé de sa beauté; Berthe trouve un asile dans sa chaumière; princesse, elle devient servante d'un meunier, et quand le soir arrive, elle travaille et file avec l'or et la soie qu'elle a emportée dans son petit coffre, car Berthe sait filer et bien filer; quels jolis ouvrages ne fait-elle pas de ses mains! Le meunier va les vendre à Augsbourg, la ville des commerçants et des juifs; peu à peu elle s'enrichit, et la réputation de la fileuse s'étend au loin.

Entendez-vous ce cor retentissant, c'est la chasse du roi Pépin; il a parcouru avec ses chiens haletants toutes les forêts de la Souabe; la nuit vient, et il s'égare, et avec lui son astrologue ou médecin. « Nous sommes pauvres marchands qui avons perdu notre route, disent-ils à un homme tout noir qu'ils rencontrent; c'est le charbonnier de la forêt qui les mène au moulin, où Berthe file, file encore. Le meunier a deux filles, l'aînée plaît à Pépin, l'astrologue lui dit : « O roi! tu auras dans tes bras cette nuit ta

(1) Les rapports si intimes qui existaient entre le pape Léon et Charlemagne avaient donné aux Romains l'idée de les faire descendre l'un de l'autre; dans quelques-unes de ces épopées le pape Léon est le bâtard de Charlemagne.

légitime épouse, dont il naîtra un fils très-puissant. » Pépin obtient donc la fille aînée du meunier, l'astrologe dit : « Ce n'est point celle-là. » Il appelle la fille cadette, belle aussi; ce n'est pas celle-là encore : voilà donc Pépin tout impatienté; il brandit son gantelet et menace, et alors le meunier fait venir la jeune Berthe qui tremble, pleure et finit par faire la volonté du roi. « C'est d'elle qu'il doit naître un fils fort et membru, dit l'astrologue, c'est là votre chaste femme. » Et Berthe révèle la félonie du majordome et les aventures de la forêt. Le roi part, mais Berthe reste chez le meunier; à neuf mois, elle met au monde un fils qui reçoit le nom de Charles, pauvre enfant inconnu jusqu'à dix ans; il chevauche et va à la cour du roi Pépin; là il se montre brave comme Alexandre, sage comme Salomon, et Pépin se décide à lui découvrir le mystère de sa naissance (1). » Telle est l'époque de *Berte aus grans piés* et de l'enfance du grand Charles; c'est une légende destinée à protéger la femme dans ces temps de désordre et de tumulte de la féodalité; c'est un poëme épique tout entier comme celui de *Geneviève de Brabant* (2), qui a pour noble but de couvrir la faiblesse et l'innocence au milieu des brutalités des hommes d'armes;

(1) Si Charlemagne est toujours grand, même dans son enfance, pour les traditions allemandes, il n'en est pas ainsi dans les chansons de gestes du Midi, où il est si souvent ridicule et mystifié. C'était la haine de race.

(2) Ces histoires se redisaient de château en château par les trouvères.

il montre déjà combien le nom de Charlemagne est grand; on s'inquiète de son enfance, on le fait naître robuste au milieu d'une forêt, sous le toit d'un meunier. Les aventures héroïques de son berceau constatent que tout doit être en rapport avec cette immense renommée qui domine le moyen âge. Rien de vulgaire ne peut se rattacher à l'homme fort.

On trouve peu de chartes originales de Pépin, maire du palais, à cette première époque de son pouvoir; un de ses diplômes confirme les immunités de l'Église de Metz, il est daté du 1er janvier 743. Le 2 mars de l'année suivante, il tient une assemblée à Soissons; approuvant le concile de Nicée, Pépin ordonne qu'il soit promulgué dans la terre des Francs. Une autre charte concède à l'abbaye de Saint-Denis un domaine de quelques menses, ancienne possession du fils; il lui accorde ensuite des franchises de juridiction en l'honneur de saint Denis, en France, le protecteur et le patron des rois (1). Pépin est un grand donateur de biens aux églises, il les prodigue; son dessein est de s'attirer les clercs que son père a blessés; Charles Martel a voulu être roi par les hommes d'armes, et ceux-ci n'ont jamais consenti à reconnaître en lui que le titre de duc et la dignité de maire du palais. La royauté a quelque chose de plus religieux, de plus élevé, de plus antique, et c'est aux papes et aux clercs que Pépin devra la fondation de sa nouvelle

(1) *Voy.* la *Table chronologique des diplômes et chartes*, par M. de Bréquigny, l'une des belles collections, t. Ier, p. 89-94.

dynastie; il les attire donc à lui par des dons multipliés; sa correspondance avec les papes est très-active. Zacharie occupait alors le siége de saint Pierre; il écrit à Pépin, maire du palais, aux abbés et aux grands de France sur divers capitulaires, qui ont été arrêtés dans une assemblée de comtes et d'évêques; comme le pape sait l'antiquité et la vénération de saint Denis au milieu des Francs, il confirme toutes les immunités de cette abbaye, telles qu'elles furent fondées par saint Landry, évêque de Paris. Le pape intervient pour rétablir la paix entre Pépin et Griffon, pendant que Pépin, toujours protecteur de l'abbaye, l'accable de dons et lui accorde la supériorité sur toutes les communautés du royaume des Francs. Saint-Denis et Saint-Germain furent le grand objet de la vénération de Pépin. Là étaient les reliquaires nationaux, les souvenirs de la patrie et ses vieilles chroniques.

L'auteur anonyme des *Miracles de saint Germain* aime à rappeler cette vénération de Pépin pour les reliquaires; il met dans la bouche de Charlemagne le récit qu'on va lire, et qui se rapportait à l'époque de son enfance, car le grand empereur avait douze ans lorsque cet événement arriva. Or remarquez bien comme il parlait en face de ses barons et des clercs sur les miracles de saint Germain (1) : « Mon père et

1) *In Hist. translat. sancti Germani, apud Bollandist.*, 28 *maii*. Ces épisodes de la vie des saints impriment une grande variété dans les récits des chroniques généralement sèches du VIIIe au IXe siècle.

les plus puissants du royaume arrivèrent le jour indiqué pour la translation des reliques; la terre fut creusée, le cercueil qui contenait le corps du saint fut enlevé avec la plus grande facilité; l'on fit une ouverture aux murs de l'église, et l'on déposa le corps dans la partie occidentale de la cour : tous les assistants étaient dans la plus grande joie. Le lendemain, à l'aube, mon père vint encore; j'étais avec lui, et mon frère aussi, disposés à suivre à pied le cortége : les premiers du royaume vinrent aussi, désireux qu'ils étaient de mener à bonne fin ce qu'ils avaient entrepris. On avait préparé des leviers fort longs, sur lesquels devait être posé le corps, afin qu'il fût porté par un plus grand nombre de personnes; ce n'était pas qu'il fût très-pesant, car on avait déjà éprouvé qu'il suffisait de peu de monde pour le porter; c'était parce que chacun s'estimait heureux d'y mettre la main, y aurait-il à peine touché. Mais quand mon père et les seigneurs désignés pour cela s'approchèrent du cercueil et tâchèrent de l'enlever, ce fut en vain; quels que fussent leurs efforts, il resta immobile comme s'il eût tenu au sol par de fortes racines (1); et lorsqu'ils eurent longtemps travaillé à l'aide de divers outils et sans effet, ils commencèrent à être violemment affligés, et à se reprocher d'avoir voulu enlever le saint d'un endroit qu'il avait lui-même de son vivant choisi pour sépulture, et dans

(1) Charlemagne, à qui l'on reporte cette translation de relique, était, comme on le voit, témoin oculaire, d'après le légendaire. (Bolland., mai 28.)

lequel il reposait depuis tant d'années. On appela alors les évêques; voici ce qu'ils dirent : « Que Votre Sérénité sache, ô roi très-glorieux! que le bienheureux Germain était évêque; c'est pourquoi nous croyons qu'il est juste, nous pensons même que le saint désire que son corps ne soit transféré que par des évêques. » Tout le monde approuva ce discours, et les évêques, cédant à la prière qui leur en était faite de tous côtés, consentirent à s'approcher et à essayer d'enlever le corps de terre. Mais ils eurent beau saisir les leviers, travailler longtemps, leur impuissance fut patente, le cercueil était resté immobile. En voyant l'inutilité de leurs efforts, on les interroge de nouveau, et ils disent : « Nous sommes assurés, ô roi très-pieux ! que le bienheureux Germain désire être transporté dans le lieu désigné; cependant, puisque Votre Grandeur non plus que notre humilité ne peuvent en venir à bout, nous pensons que le saint veut honorer du poids de son corps les moines du monastère, qu'il voit avec plaisir se dévouer sans cesse à son service. » Tout le monde approuva, et les moines approchèrent à leur tour du cercueil. Ce fut en vain qu'ils essayèrent de lui faire perdre terre; enfin, fatigués de ce travail inutile, ils avouèrent tout haut leur impuissance.

« Mon père pleurait, les seigneurs étaient tous grandement affligés, lorsque quelqu'un dit : « Si monseigneur le roi veut, dans sa clémence, prêter l'oreille au discours de son humble serviteur, je pense pouvoir lui indiquer la cause de ce qui arrive. Il existe dans le territoire de Paris une ville qui est sous votre

dépendance, et qu'on nomme Palaiseau (1), autour de laquelle sont plusieurs petites fermes appartenant à ce monastère. Vos officiers fiscaux, forts de votre puissance, sont très insolents, très-audacieux, et font beaucoup de mal dans cet endroit. Ils frappent et tuent les hommes et les troupeaux, ils ravagent les vignobles et les blés, les prés et les bois, persécutent et ruinent de mille manières les vassaux de cette église. C'est ce qui me fait croire que par son opposition le saint demande à votre généreuse munificence le don de cette ville. » A ces mots, mon père, de pieuse mémoire, resta frappé d'étonnement et dit : « C'est justement que nous sommes affligés, voilà le motif de la sainte admonition du bienheureux Germain, et la peine que nous éprouvons à terminer notre bonne œuvre vient de mon oubli, et non de mon avarice. » Et posant son gage sur le cercueil : « Reçois, dit-il, ô bienheureux Germain! notre ville de Palaiseau avec toutes ses dépendances. Jusqu'à ce jour elle fut ton ennemie, dès ce moment tu n'en retireras plus que des profits (2); permets donc que

(1) Palaiseau était une métairie royale qu'on nommait *Petit-Palais*, *Palatiolum*, d'où l'on a fait Palaiseau. La terre de Palaiseau était une des plus belles et plus riches possessions de l'abbaye de Saint-Germain, ainsi qu'on peut le voir dans la *Polyptique* de l'abbé Irminon, publiée par M. Guérard, sous ce titre : *Polyptychum Irminonis abbatis sive liber censualis antiquus monasterii Sancti-Germani pratensis.*

(2) Les profits étaient en effet fort considérables ; il y avait même à Palaiseau : « *mansum dominicatum cum casâ et aliis casticiis sufficienter.* » (*Polyptychum Irmonis abbatis.* II *Breve de Palatiolo.*)

je puisse être un de ceux qui porteront ton corps. » En même temps, il met la main au cercueil, les seigneurs s'approchent, et ils l'emportent aussi facilement que s'ils n'étaient chargés d'aucun poids.

« On était arrivé à la fosse qui avait été préparée, à l'orient de l'église, pour recevoir le précieux fardeau, quand survint une autre difficulté. Les leviers sur lesquels on avait transporté le corps saint empêchaient, tant ils étaient longs et la voûte étroite, de déposer convenablement le corps dans la fosse. Il fallut donc s'arrêter un instant, afin de voir ce qu'il fallait faire en cette circonstance. Tout le monde était d'accord de couper les leviers dans leur partie supérieure, de manière à ce qu'on pût déposer le corps; mais mon père s'y opposa : « Si l'on suit ce conseil, dit-il, je crains qu'en coupant les leviers on n'endommage le sarcophage; trouvons donc un moyen qui ne donne lieu à aucun accident. » Tandis qu'il parlait ainsi, sans que personne touchât le cercueil, puisque tout le monde prêtait au roi son attention, soudain il fut enlevé de dessus les leviers, et déposé dans la fosse au grand étonnement de tous, rendus muets par la terreur. Dans sa chute pourtant il s'en évapora une odeur de myrrhe d'une telle suavité, qu'il remplit l'église entière, et que les assistants, jetés par son parfum dans une sorte d'extase, furent près d'une demi-heure sans qu'il leur fut possible de voir, ni de parler. Enfin, quand ils se réveillèrent de cette espèce de sommeil, et que la faculté de la parole leur fut rendue, ils commencèrent à s'interroger les

uns les autres avec étonnement sur ce qui venait de leur arriver. Comme ils craignaient que le cercueil n'eût été brisé, ils regardèrent dans la fosse, et virent avec étonnement qu'il était sauf, entier, et convenablement arrangé, de sorte que personne ne douta que cela n'eût été fait par le ministère des anges. Pendant que chacun était étonné, enfant, je jouais, et étant tombé par hasard dans la fosse j'y changeai bientôt ma première dent de lait... (1) »

Il faut remarquer que c'est Charlemagne qui parle, que c'est la tête puissante qui organisa un empire et une vaste civilisation : avec cette image rien n'est petit. Que veut prouver la légende, quel est son but dans ce long récit? C'est que le pillage et le désordre doivent être réprimés; saint Germain intervient pour annoncer aux forts, aux puissants de la terre, qu'il faut respecter le labourage, la culture des champs, la propriété d'autrui. La ferme de Palaiseau est donnée à l'abbaye de Saint-Germain pour la coloniser : la violence des hommes de guerre cède devant l'influence morale d'un miracle.

Si Pépin cherche à s'attirer le pape et les clercs pour obtenir la pourpre et la dignité royale, il ne néglige pas pour cela la guerre. La conquête, c'est le grand lot de la nation des Francs; il leur faut incessamment des terres à partager, des riches domaines, des fiefs de toute espèce; telle est la cause des incessantes expéditions de Pépin contre les Allemands, les

(1) *Cunctis verò stupentibus ego ut potè pueriliter ludens, casu ipsam fossam insilii, ubi mox primum dentem de ore meo mutavi.*

Bavarois, les Saxons. C'est dans les terres méridionales surtout qu'il porte ses conquêtes; les Aquitains vivent sous un beau ciel, ils ont de magnifiques domaines, quel partage plantureux pour les guerriers francs! Depuis la bataille de Poitiers, le nom de Charles Martel est dans toutes les légendes du Midi, et Pépin en profite pour jeter des colonies de Francs dans ces contrées. Pendant les trois années qui précèdent son avénement à la couronne, Pépin veut réduire au vasselage les ducs de Bavière et d'Aquitaine, Tassillon et Waïfre; il faut qu'il s'assure les terres du Midi et d'Allemagne pour les distribuer avec largesse aux clercs et aux hommes d'armes, car son dessein de se faire roi se manifeste ouvertement.

Les chroniques de la seconde race, presque toutes écrites sous l'influence de la dynastie nouvelle, ont flétri les Mérovingiens. Le malheur ne trouve point d'éloges; quand un pouvoir meurt, on l'accable : c'est la triste condition de la nature humaine. Aussi dans cet interrègne qui précéda l'avénement de Pépin, on ne trouve que de faibles notions sur les derniers Mérovingiens, et particulièrement sur Childéric III, le rejeton impuissant du sang des Mérovées. Les chroniques de Saint-Denis l'appellent *l'imbécile, le fou;* on le conçoit, ces annales de l'abbaye sont comme un journal officiel, elles copient presque entièrement Éginhard, le secrétaire dévoué de Charlemagne (1).

(1) « Childéric, qui roy estoit appelé, fut tondu et mis en une « abaïe. » (*Chronique Saint-Denis, ad ann.* 752.) Comparez sur cette déposition Éginhard et les *Annales* de Laurensheim et de

Mais on admettra au moins un fait en histoire, c'est qu'il fallait que l'attachement religieux pour le sang de Clovis fût bien fort, pour qu'il se passât quatre générations d'hommes énergiques depuis Pépin le Vieux, avant que l'usurpation royale ait pu s'accomplir; un siècle et demi fut nécessaire pour que Pépin le Bref réalisât pleinement le projet conçu par les maires du palais ses prédécesseurs.

Les derniers Mérovingiens ne devaient pas être si fous, si imbéciles, puisqu'ils conservèrent la dignité de rois à la face des maires si puissants, qui avaient la force en main; seulement, il faut croire que la politique des maires du palais fut d'annuler complétement les rois Mérovingiens couvert de pourpre, en leur enlevant tous les moyens d'action. La mollesse est chose douce et facile; on environnait de respect les rois couronnés, les maires se posaient comme leur épée, ils les délivraient du fardeau du gouvernement; et on se laisse aller si facilement à l'exercice d'un honneur qui ne coûte ni peines, ni soucis, à la pourpre qui est si moelleuse! Quand Childéric III fut bien énervé, quand les clercs et le pape furent entièrement

Fulde. Théophane le Grec, grand défenseur de la légitimité, dit que le pape donna l'absolution à Pépin de la rébellion qu'il faisait à son roi; c'est ainsi au moins que j'interprète son texte: [Πεπῖνος] οὐ μόνον διὰ τοῦτο, ἀλλᾶ δι' ἄλλα προτελήματα, καὶ προηγεῖται τοῦ ἔθνους, οὐ κατὰ γένος, λύσαντος αὐτὸν τῆς ἐπιορκίας τῆς πρὸς τὸν ῥῆγα τοῦ αὐτοῦ Στεφανον, καὶ ἀποκείραντος τὸν πρὸ αὐτοῦ ῥῆγα, καὶ ἐν μονάστηριῳ μετὰ τιμῆς καὶ ἀναπαύσεως περιορίσαντος.

gagnés à la nouvelle dynastie, le passage fut rapide, et Pépin n'hésita plus. Il manda au pape Zacharie cette phrase sacramentelle rapportée par la *Chronique de Saint-Denis :* « Lequel devoit estre mieux roy, ou celui qui nul povoir n'avoit au royaume, ne en portoit fors le nom tant seulement, ou celui par qui le royaume estoit gouverné et qui avoit le povoir et la cure de toutes choses. » Burkart, l'archevêque de Wurtzbourg, et Folrad, le chapelain de Pépin, s'acheminèrent vers Rome afin de consulter et ouïr le pape Zacharie. La réponse vint promptement; le fait domina le droit; la réalité du pouvoir absorba l'ombre qui s'en allait, et le pape ordonna que Pépin, le maire du palais, fût reconnu et salué roi des Francs.

L'élection fut tumultueuse comme au Champ-de-Mars; les Francs élevèrent Pépin sur le pavois, comme chef d'une nouvelle race (1). Saint Boniface, l'homme de la civilisation germanique et franque, l'expression mystique de l'union des deux races, donna la première onction à Pépin dans la basilique de Soissons. Boniface était délégué de Zacharie dans cette cérémonie pontificale, car le nouveau roi de France tenait sa dignité des clercs et du pape. Ce n'était plus seulement le chef militaire, le maire du palais des Francs, mais le roi saint, l'oint du Seigneur. Puis Childéric fut tondu et mis au cloître, comme simple moine : que

(1) La *Chronique de Saint-Denis* se borne à dire : « Puis régna le roy Pépin quinze ans, quatre mois et vingt jours. » Comparez le continual. de *Frédégaire*, ch. CXXIV-CXXV. — *Annales de Metz*, p. 278. — Éginhard, p. 236.

de princes étaient alors aux cloîtres ! Carloman sur le Mont-Cassin ; le roi des Lombards dans une petite cellule où il cultivait sa vigne et son jardin. Ainsi disparaissait de la vie du monde et presque sans bruit le dernier rejeton royal du sang de Clovis. Chose curieuse ! rien ne laisse moins de trace que ce passage d'une dynastie à une autre ; les chroniques en gardent à peine mémoire, c'est que le temps est bien préparé, et que la transition se fait seule ; alors les plus gros événements ne laissent pas trace d'empreinte.

Pépin roi ne cesse pas d'être chef militaire des Francs ; il ne veut pas se donner un maire du palais qui ait la force matérielle ; il confond les deux dignités. Austrasien d'origine, il règne sur les Neustriens et les gouverne. Il faut donc qu'il marche à de nouvelles batailles contre les Saxons, peuple indomptable : dans le mouvement germanique, les Saxons avaient repoussé la prédication chrétienne, la source de la hiérarchie et de la civilisation. Pépin vint jusqu'au Weser (1). Ses expéditions avaient quelque chose de nomade ; on y faisait du butin, on y partageait des richesses, des troupeaux, puis les Francs revenaient camper sur les rives du Rhin : les guerres

(1) « En l'année après ce qu'il fut couronné, assembla-il ses osts et entra en Sassoigne. Et jà soit ce que les Saisnes se deffendissent vertueusement en l'entrée de leurs terres, toutes voies donnèrent-ils lieu et s'enfouirent deseonfis. Et le roy chevaulcha tout outre jusques à un lieu qui est appelé Rimi, qui siet sur le fleuve de Wisaire. » (*Chronique de Saint-Denis*, chap. xxix.)

prenaient toutes ce caractère de vagabondage. Roi couronné, Pépin commence de nouveaux rapports avec les civilisations qui dirigeaient la destinée des peuples. Le pape Zacharie mort, Étienne lui succède; persécuté par Astolphe de Lombardie, il vint chercher refuge en France et demander justice au chef de ces Francs, les seuls hommes dont les Lombards craignaient le courage et les vigoureux coups de main. Le pape passa les Alpes suivi de quelques évêques; il fut accueilli avec empressement dans la ferme de Carisi (Quercy-sur-Oise), où les princes et comtes étaient réunis; Étienne s'y présenta la tête couverte de cendres, les reins serrés d'un cilice, et versant des pleurs pour exprimer les douleurs de l'Église (1). Pépin le releva, lui fit hommage et le conduisit comme un suzerain et un père en tenant la bride de son cheval (2). Dans cette cour plénière de Carisi, quand l'encens fumait sur l'autel, on vit apparaître le propre frère de Pépin, Carloman, moine du Mont-Cassin, qui vint défendre le roi des Lombards, Astolphe. L'abbaye du Mont-Cassin était la grande solitude où se réfugiaient les rois de race lombarde; Carloman s'était voué aux princes de cette famille opposés à Rome. La cause du pape l'emporta. Étienne fut couvert de la protection du roi des Francs. A son tour le pape, reconnaissant, sacra Pépin et ses deux fils en la basilique de Saint-Denis, le siége des martyrs na-

(1) *Annales de Metz*, Duchesne, t. V, p. 276.
(2) *Anastase bibliothécaire*, p. 121, édit. in-4°.

tionaux; l'abbaye de Saint-Denis c'était la France, son oriflamme conduisait les fiers hommes de bataille: quand on invoquait ses reliques, une empreinte de nationalité rayonnait sur le front. Les études des Romains pénétraient en France avec le pape. Au sacre de Saint-Denis, pour la première fois, l'on entendit les chants et les prières sous la forme italienne, et l'on régularisa le service des églises (1). En plaçant sur la tête de Pépin la couronne royale, Étienne confirma cette dignité de roi dans la race carlovingienne: usant même de son droit pontifical, il excommunia tous ceux qui en contesteraient la légitime puissance. Le pape demeura tout l'hiver en France où il avait été si bien accueilli; il avait abandonné le ciel de l'Italie, la basilique de Saint-Jean-de-Latran pour le monastère de Saint-Denis; il y resta malade et reçut les soins des moines avec une tendre sollicitude. Revenu à Rome, Étienne aimait à se souvenir de ce long séjour à Saint-Denis et de la bonne hospitalité des abbés; il le rappelle dans ses bulles, dans ses lettres pontificales (2): « De même que personne ne doit se vanter de ses mérites, dit le pontife, de même personne ne doit passer sous silence, mais au contraire raconter publiquement ce que Dieu a fait pour lui par l'intercession de ses saints et non à cause de ses bonnes œuvres. C'est là un des conseils que donne l'ange à

(1) « En ce temps, fit le roy Pepin corriger et amender les chants et le service des eglyses de France, par l'estude et l'autorité de Rome. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 752.)

(2) *Stephan. pap. epistol.* — *Codex Carolinus I.*

Tobie. Je dirai donc ce qui m'arriva dans le monastère du saint martyr Denis, près Paris, où je fus mortellement malade, à l'époque où je vins trouver l'excellent et très-chrétien roi Pépin, fidèle serviteur de saint Pierre, afin d'éviter les persécutions du cruel et blasphémateur Astolphe, dont je ne devrais point dire ici le nom. Déjà les médecins désespéraient de moi, et j'étais en prière dans l'église du bienheureux martyr, quand je vis devant l'autel le bon pasteur saint Pierre et le maître des nations saint Paul, que je reconnus à leur buste : à la droite de saint Pierre se tenait le bienheureux Denis, plus mince et plus grand que lui, avec un beau visage, des cheveux blancs, revêtu d'une blanche dalmatique garnie de nœuds de pourpre, son manteau était de pourpre aussi, couvert d'étoiles d'or. Ils parlaient amicalement entre eux. Saint Pierre dit : « Voilà notre frère qui demande la santé; » et saint Paul ajouta : « Il sera bientôt guéri. » Il s'approcha alors, et posant gracieusement sa main sur la poitrine de saint Denis, il regarda saint Pierre, qui dit alors à Denis : « C'est par ta grâce qu'il sera sauvé. » Aussitôt le bienheureux Denis, tenant en mains l'encensoir et une palme (1), s'avança vers moi avec le prêtre et le diacre qui se tenaient à côté de lui, et me dit : « La paix soit avec vous, mon frère! ne craignez rien, vous ne mourrez pas avant d'être retourné heureusement dans votre

(1) *Palmam* ne peut être pris dans le sens de *main*. C'était sans doute la palme de martyr, ainsi qu'on voit les saints dans les peintures byzantines.

siége. Levez-vous donc, soyez guéri, et dites une messe pour consacrer l'autel que voici en l'honneur de Dieu et de ses apôtres Pierre et Paul. » En disant cela, il répandait autour de lui une inestimable clarté et une odeur suave. Bientôt je fus guéri par la grâce de Dieu, et comme je voulais faire ce qui m'avait été ordonné, ceux qui m'entouraient disaient que j'étais en délire. Je leur racontai alors à eux, au roi Pépin et à ses seigneurs ce qui m'était arrivé, et je fis ce qui m'avait été ordonné. »

Dans cette pieuse légende du pape Étienne, il perce en son âme un vif désir de revoir l'Italie; saint Denis lui promet d'en retrouver le climat, le soleil et le ciel. Le voici maintenant à Rome; dans une seconde lettre, adressée aux moines de Saint-Denis, le pape, toujours plein des souvenirs de la France, leur accorde les plus larges, les plus considérables immunités (1). « Bienheureux fils, secondant vos pieux désirs, et vous accordant ce que vous demandez de notre autorité apostolique, nous vous donnons pouvoir et liberté, à vous et à tous vos successeurs, abbés futurs des monastères des saints martyrs Denis, Rustique et Éleuthère, de construire des monastères dans quel pays de France qu'il vous plaira, dans les lieux qui vous appartiennent aujourd'hui, et dans ceux que vous acquerrez dans la suite, soit par des achats, soit par concessions royales, soit par le don de vos parents, enfin dans quel lieu que ce soit, pourvu qu'il vous

(1) *Stephan. pap. epistol. Cod. Carolin. I.*

vienne d'une manière juste. Et puisque Clovis, fils du roi Dagobert, a obtenu par ses prières de Landeric, évêque de Paris, aidé des conseils de ses chanoines et des évêques, ses frères, qu'il exemptât votre monastère et tous les clercs, de quelque ordre que ce soit, qui y servent, de toute soumission envers lui et ses successeurs, nous voulons, nous aussi, vous concéder par un privilége singulier, le droit d'avoir un évêque élu par vos abbés ou par vos frères réunis, et sacré par les évêques de la province (1). Cet évêque veillera sur les monastères que vous édifierez, les gouvernera en notre nom, et fera des prédications dans votre couvent et dans tous ceux qui lui seront soumis. Nous défendons également à tout évêque ou prêtre de s'emparer par cupidité de l'un des monastères que vous aurez fait bâtir, non plus que d'avoir, par jalousie ou pour tout autre motif, des querelles avec l'évêque que vous aurez élu et fait sacrer, et bien plus, nous voulons que tous les monastères que vous construirez ne dépendent que du siége apostolique, comme votre couvent lui-même. Et cela, nous le publions sous l'autorité de Notre-Seigneur le Christ, du bienheureux Pierre, prince des apôtres, et sous la nôtre propre, afin que cela existe toujours comme nous l'avons établi, et qu'aucun évêque, de quelle église que ce soit, ose venir donner les ordres sacrés à des prêtres ou à des dia-

(1) L'abbaye de Saint-Denis conservait pieusement dans son trésor ces lettres pontificales, source et origine de sa juridiction. Voy. l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis* et les preuves.

cres, ni faire dans votre couvent aucun autre office ecclésiastique, sans y avoir été invité par l'abbé. Vos causes et celles de vos moines, vous aurez la liberté de les porter à notre audience apostolique, et quand vous serez venus, ou que vous nous aurez envoyé vos légats, que personne autre que nous ne puisse vous condamner ou envahir vos biens. Si quelque roi, quelque évêque, ou quelque autre des puissants de ce siècle agit contre ces ordonnances, qu'il soit regardé comme sacrilége, et que bien loin d'avoir une part dans le royaume du Christ, il soit anathème jusqu'à l'arrivée du Seigneur (1). »

Quand le pape Étienne se faisait si national en France par le sacre d'un roi, le don et les immunités à l'abbaye des martyrs, il fallait bien que Pépin, comme reconnaissance, prêtât des secours à la papauté contre les Lombards. Le roi chevaucha donc à la tête d'une grande armée, dès que la nouvelle saison fut venue; il passa par Dijon, traversant les montagnes, pour de là se jeter dans les belles plaines qui voient Pavie et Milan. En vain les Lombards défendirent le passage des Alpes; qui pouvait résister aux hommes d'Austrasie! Voilà donc Pépin aux plaines

(1) Papes, évêques, rois et comtes accablaient de dons l'abbaye de Saint-Denis; il n'y avait pas de plus précieux trésor que le sien, quelques débris en sont passés au cabinet des antiquités et médailles de la bibliothèque du roi, mais la majeure partie a été brisée et éparpillée pendant la révolution française. Le catalogue de ce trésor a été dressé par Doublet : *Histoire de Saint-Denis*, aux preuves.

de Lombardie, avec une chevalerie si nombreuse que nul ne pouvait la compter. Ses ennemis se retirèrent dans la forte cité de Pavie, Pavie la ville à la couronne de fer; Pavie qui inspire encore aujourd'hui de si mélancoliques souvenirs! Astolphe, le roi des Lombards, fit sa soumission : quarante otages furent donnés comme gage et promesse qu'il remplirait son devoir envers la ville de Rome; la féauté fut jurée. Dans cette expédition, Carloman, frère de Pépin, mourut sous la cendre et revêtu de son habit monacal; il ne put revoir la sainte abbaye du Mont-Cassin.

Deux expéditions de Francs s'accomplirent ainsi en deux ans dans la Lombardie; ces beaux pays étaient la prédilection des hommes du Nord. Les Lombards étaient si inconstants, si légers, ils se soumettaient tour à tour et se révoltaient encore! Astolphe dans une grande chasse fit une chute de cheval, et sa mort mit un terme momentané aux conquêtes des Francs au delà des Alpes (1). On raconta que le Christ avait foudroyé le prince ennemi du pape.

Dans leurs expéditions primitives, sous leurs rois valeureux, les Lombards s'étaient emparés de la Pentapole, de Ravenne et des cités qui dépendaient de l'exarchat. Ces terres n'étaient point de leurs

(1) Les plus curieux renseignements sur les actes de Charles Martel, de Pépin et de Charlemagne contre les Lombards doivent être recueillis dans le livre appelé le *Code Carolin* (*Codex Carolinus*) ; il contient la correspondance des papes jusqu'en 791. La bibliothèque de Vienne possède le manuscrit original publié par Muratori : *Script. rer. italic.*, p. 75, IIe partie.

domaines, mais le butin de la conquête qu'ils avaient arrachée aux empereurs de Byzance; les papes les réclamaient comme une dépendance de leur antique patrimoine. La tradition disait que Constantin avait donné l'exarchat de Ravenne au pape. Dans ces temps de force et de violence, quelle était la possession qui pouvait pleinement se justifier, où en était le titre certain? La souveraineté du pape était une tradition comme ce qui existait alors, et on les admettait toutes à l'égale des faits. Pépin donc confirma par une charte spéciale la donation de ce qu'on appelait le domaine de Saint-Pierre (1). Cette charte était plutôt la sanction d'un fait, d'une concession antérieure, qu'une donation nouvelle. Toutes les villes de l'exarchat depuis Rome jusqu'à Ravenne, la Pentapole, devinrent le patrimoine des papes, et par la suite des temps une sorte d'oasis au milieu des passions humaines. Lorsque les forts et les violents de la terre se proscrivaient mutuellement, lorsqu'il y avait sans cesse des vainqueurs et des vaincus, combien n'était-il pas heureux qu'il se trouvât une terre neutre dans laquelle les hommes frappés d'une cruelle infortune pussent reposer leur tête? Rome, Rome fut ce grand

(1) La charte de donation de Pépin n'a jamais été recueillie en original; on en trouve quelques fragments dans les lettres pontificales; le *Codex Carolinus* indique expressément qu'une large donation fut faite. Muratori a longuement disserté sur les limites et les caractères du patrimoine de Saint-Pierre : Voy. *Dissertatio chronograph; Italiæ medii ævi*, t. X, p. 160-180. Cette donation est tout entière rappelée par Hincmar, contemporain de Louis le Débonnaire.

asile : devenue lombarde, franque ou byzantine, la cité aurait subi toutes les passions des hommes de chair et de sang qui se partagèrent la domination du monde. Rome, sous les papes, fut un pays en dehors des gouvernements, où vinrent s'abriter les rois, les princes malheureux, les proscrits d'opinions. Et cela fut un bienfait à tous les âges.

Chaque fois que la nation des Francs paraissait en Italie, les empereurs de Constantinople inquiets, soupçonneux, envoyaient des ambassades à ces chefs courageux, devant lesquels s'abaissaient les Alpes; ils savaient la valeur des Austrasiens, des Allemands, l'impétueux courage de ces maires du palais déployant les masses d'acier pour briser les couronnes : parvenus sur les terres de l'Italie, les Francs pouvaient arriver par Naples jusque dans la Grèce. Lorsque Pépin tint sa cour plénière à son retour de Lombardie, il vit venir à lui de riches messages envoyés par l'empereur Constantin Copronyme, ils portaient des présents magnifiques, de riches meubles, des reliques dans des châsses; mais ce qui frappa le plus vivement le roi Pépin et sa cour, ce fut un instrument composé de grands tuyaux, larges et brillants, qui rendait des sons merveilleux; les seigneurs grecs l'appelaient *organum* (orgue) (1), par l'admirable harmonie

(1) *Annal. Metens.* 755. « En ce temps vindrent au roy les messages Constantin, l'empereur de Constantinople, au chastel de Compiègne où le roy estoit a donc au général parlement. Riches présents luy apportèrent de par leur seigneur. Entre les autres choses luy eut envoyé unes orgues de merveilleuse beauté. » (*Chroniq. Saint-Denis*, ad ann. 755.)

des sons que l'on en tirait. Il fut placé dans l'église de Compiègne, où depuis il fit belle mélodie. Les Grecs, ne pouvant plus vaincre par les armes, cherchaient à se grandir par les merveilles d'une brillante civilisation (1).

« Les hommes du Rhin et de la Souabe aiment le soleil aux rayons brillants et les terres caressées par le vent si doux, qu'on dirait l'eau tiède des bains d'Aix-la-Chapelle, » ainsi parle le moine de Saint-Gall. Depuis Charles Martel, la vaillance des hommes du Nord était réputée en Aquitaine; et comme le duc Waïfre se montrait méchant vassal, turbulent serviteur, Pépin résolut de le dompter. Voici comment se passait à cette époque la vie des rois, ducs ou comtes. Chaque année, il y avait deux ou trois cours plénières de seigneurs sous la convocation du roi; on prenait pour se réunir, parlementer, l'époque des fêtes de l'Église; Pâques ou Noël avec leur solennité. Ces parlements se tenaient en un lieu le plus rapproché des expéditions guerrières; presque partout il y avait des maisons royales, des domaines qui dépendaient du suzerain, et c'était là qu'il tenait sa cour. Quand on avait célébré Pâques, Noël, on partait pour l'expédition de Saxe, de Lombardie ou d'Aquitaine. Les chartres remarquent qu'alors il se fit grand hiver, « aspre et fort, » ainsi que le dit l'incidence de la *Chronique*

(1) *Voy.* dans le *Code Carolin* une épître du pape Paul adressée à Pépin; il lui envoie des chantres de l'église romaine et une horloge nocturne qui marquait les heures de nuit comme de jour. (*Epistol. Pauli ad Pipini.—Cod. Carol.* 25-45.)

de Saint-Denis; « et à la première nonne de mai, à l'heure de midi, se fit grand éclipse de soleil. » Le roi tint sa cour plénière à Aix, pour faire une courte excursion en Bavière; puis il célébra la pâques à Orléans, dans le dessein d'accomplir son expédition d'Aquitaine. Il s'en vint devant la cité de Narbonne, dompta Toulouse, et partout en son chemin fit parlements de barons et de chevaliers; il ravagea tout le Limousin, l'Agénois, le Périgord et Angoulême. Pépin, tout colère contre Waïfre, fit pendre plusieurs Aquitains à un gibet et s'en revint à ses domaines, car le temps d'hiver approchait. Ces guerres d'Aquitaine occupent les dernières années de Pépin, et il ne fut content que lorsqu'il offrit à Saint-Denis, en gage de victoire, les ornements et les pierres précieuses que le duc de Waïfre mettait à ses bras, dans les fêtes solennelles (1).

Si lorsque les Francs touchaient l'Italie, les ambassades de Constantinople venaient à eux; quand Pépin conquit l'Aquitaine, il reçut des envoyés sarrasins de Cordoue et de Séville. La nation des Francs grandissait aussi vigoureusement, ses rapports devenaient considérables avec les civilisations qui l'entouraient. Le pape recourt à Pépin, et en échange de la couronne qu'il lui donne, il reçoit sa protection, sa force matérielle, et le domaine de Saint-Pierre. Les Lombards

(1) C'est pour la première fois que je trouve dans les vieilles chroniques le mot Bourbon. Pépin prit par force : *quædam oppida atque castella..., in quibus præcipua fuére Burbonis, Cantilla, Clarmontis.* » Éginhard. *Annal.* — ad ann. 761.

sont domptés; à peine les Saxons osent-ils quelques expéditions sur le Rhin, que Pépin et les Francs les refoulent jusqu'au Weser. Des empereurs de Constantinople sollicitent les alliances des Carlovingiens; ils envoient des présents d'or et de magnifiques dons. Pépin reste maître de l'Aquitaine, et dès qu'il domine cette terre, les Sarrasins sollicitent comme les Grecs une alliance avec cette race d'Austrasie vigoureuse et conquérante (1). Depuis un demi-siècle, les choses ont changé de face : les Sarrasins avaient franchi les Pyrénées et campé jusqu'à Tours; maintenant ils ont repassé les Pyrénées, et bientôt Charlemagne ira les chercher jusqu'à l'Èbre. Le règne de Pépin fut donc un grand prélude à celui de son glorieux fils, il en ouvrit les voies; toutes les guerres de Charlemagne furent marquées du même caractère que les expéditions de Pépin le Bref; il continue l'œuvre, mais dans de plus larges proportions. La santé du nouveau roi des Francs fut à bout au retour de sa guerre d'Aquitaine; il était venu à Périgueux, où une infirmité le prit. Dans cette maladie bien souffreteuse, il se fit porter en la cité de Tours, car saint Martin et saint Denis étant les patrons de France, un roi devait mourir en leur face; il fit des oraisons devant les

(1) Les rapports de Pépin dans l'Aquitaine contre les Sarrasins, et particulièrement pour le siége de Narbonne, ont été recueillis dans le roman de *Philoméla*, publié à Florence par Ciampi; il est vrai que ce roman attribue à Charlemagne les actions de son père : *Gest. Carol. Magn. ad Carcasson. et Narbonnam;* c'est spécialement de Pépin, je crois, qu'il s'agit dans cette épopée provençale.

chàsses, et recouvra quelques forces pour venir à Paris. « Or sachez que de ce siècle trespassa en l'uitième calende d'octobre, au quinziesme an de son règne, en l'an de l'Incarnacion sept cens soixante-huit, et fut mis en sépulture en l'église monseigneur saint Denis en France. A dens fut couchié au sarqueus, une croix dessous la face, et le chief tourné devers Orient. Si dient aucuns qu'il voult ainsi estre ensépulturé, pour le péchié de son père qui les dismes avait tollues aus églyses (1).

Ce roi Pépin qui se couchait ainsi dans la tombe n'avait pas seulement rempli sa vie de grandes batailles; il existe encore de lui quelques capitulaires ou chartes qui prèparent la plus large législation de Charlemagne son fils (2). Pépin est dans sa ferme royale de Vernon, et là il rédige quelques articles sur l'état des personnes et la législation ecclésiastique. Voici ce qu'ordonne le roi Pépin en son parlement :

(1) *Chroniq. de Saint-Denis*, ad ann. 768.

(2) Je donne ici le sommaire de quelques capitulaires et conciles sous le règne de Pépin. *Palais de Vernon*, 755. Baluze, I, 167. *Hist.* V, 638.

1. Ut unaquæque civitas suum habeat episcopum

2. De episcopis metropolitarum vice constitutis.

3. Ut episcopus in suâ parochiâ omnium corrigendorum habeat potestatem.

4. De duabus synodis per singulos annos convocandis.

5. Quâ ratione sint emendandi qui virorum aut puellarum monasteriis præsunt.

6. Ne abbatissa duobus præsit monasteriis, nec extrà monasterium, nisi rex vocet, licentiam habeat exeundi. De monialibus item, ne exeant, et ut lapsæ in monasterio ipso pœnitentiam agant, ut

« Que chaque ville ait un évêque, sous la juridiction du métroplitain ; que cet évêque ait la puissance de tout corriger dans son diocèse : chaque année il y aura deux synodes. L'organisation des monastères

per alios ipsarum necessitates regi vel synodo suggerantur. Et de probatione earum quæ regulariter vivere volunt.

7. Ut publicum baptisterium, nisi jussu episcopi, nullum constituatur.

8. Ut omnes presbyteri episcopo subsint, nec sine illius jussione baptizent, nec missas faciant.

9. Excommunicari eos qui cum excommunicatis communicant. Quæ lex sit excommunicatis, et de iis qui adversùs excommunicationem reclamant, vel eam parvipendunt.

10. Ut monachi Romam vel ad alia loca non vagentur, et si quis ob negligentiam abbatis ad aliud monasterium migrare velit, cum episcopi consensu liceat.

11. Ut clerici omnes sub manu vivant episcopi, vel in monasterio sub ordine regulari.

12. Ut clerici ab ecclesiis suis ad alias non migrent. Et ut alterius ecclesiæ clericum nemo suscipiat.

13. De episcopis vagantibus, ut neque ministrent, neque ordinationem ullam faciant sine licentiâ episcopi cujus parochia est.

14. Die Dominicâ quid operis facere liceat aut non liceat.

15. Ut nuptiæ omnes publicæ fiant.

16. Ut clerici secularibus negotiis non implicentur.

17. Ut, mortuo episcopo, ecclesia suprà tres menses sine pastore non relinquatur.

18. Ut clerici publica judicia sine jussu episcopi non petant.

19. Ut ecclesiarum immunitates illibatæ serventur.

20. De ratiociniis monasteriorum, quæ regi vel episcopo debentur.

21. Ut episcopi singuli presbyteratus sibi competentes obtineant.

22. De teloneis, ut à peregrinis non exigantur, neque in iis locis ubi esse non debent.

sera réformée : aucune abbesse ne pourra gouverner deux monastères; aucune ne sortira de l'enceinte sacrée que par les ordres du roi ; les religieux doivent également se consacrer à la solitude, et s'ils s'affran-

23. Ut judices viduarum et orphanorum atque ecclesiæ causas primo audiant loco.

24. Ut nullus per pecunias ad honores ecclesiasticos accedat.

25. Ut episcopi et alii judices pro justitiâ faciendâ sportulas non accipiant.

26. De teloneis.

27. De monetâ.

28. De immunitatibus conservandis.

29. De justiciâ faciendâ.

30. De ecclesiasticis viris qui se reclamare ad palatium veniunt.

Compiègne, 757. Baluze, I, 179. *Hist.*, V, 642.

1. Quod conjuges in quarto consanguinitatis gradu non separentur; in tertio autem, vel ex tertio et quarto mixti separentur.

2. Quod in tertio affinitatis gradu vel in tertio et quarto conjuncti separentur.

3. Si uxor sine viri sui consensu velata est, repetere illam vir potest, si velit.

4. Privigna libera, si à vitrico contrà suam et suorum voluntatem viro data est, potest, illo relicto, alteri nubere.

5. De conjugibus quorum alter servilis est conditionis.

6. De vassallo qui, relictâ uxore, quam in alterius beneficio duxerat, alteri apud seniorem suum conjungitur.

7. Si quis uxorem, quam virgo duxit, corruptam inveniens, alteram ducat, et hâc item ob eamdem causam relictâ, tertiam accipiat.

8. De eo cujus uxor cum ipsius fratre mœchata est.

9. De eo qui à presbytero non baptizato baptizatus est.

10. De patre qui filii sui sponsam oppressit, et posteà filius ipsam accepit.

11. Ut quoquo modo mulier velum sponte acceperit, non dimittat.

chissent de cette règle, qu'ils soient soumis à la pénitence. Le baptême sera donné publiquement; le prêtre obéira à l'évêque; ceux qui communiqueront avec les excommuniés seront frappés de l'excommunication eux-mêmes. Les moines ne pourront aller même à Rome, sans la permission de leur évêque; dans leur couvent ils devront se soumettre à la règle, et demeurer soumis à l'abbé. Le jour du Seigneur sera férié, sauf une exception, pour l'agriculture. Tout mariage devra être célébré publiquement; les droits de tonlieu ne seront point exigés des pèlerins. Les juges écouteront et jugeront d'abord les causes des

12. De eo qui filiastrum vel filiastram antè episcopum tenuerit.

13. Si quis conjugem dimiserit, et monasterium ingredi aut velari permiserit.

14. De illo qui cum matre et filiâ mœchatus est.

15. De eo qui cum unâ sororum mœchatus alteram in uxorem ducit.

16. Si conjugum alter sit leprosus, potest alter cum illius consensu, aliud inire conjugium.

17. Quandò uxor negat sibi fuisse cum marito commercium, et maritus contrà fuisse affirmat.

18. Qui propter inimicitias in aliam regionem dimissâ uxore fugit, aliam non ducat.

Metz, 756. Baluze, I, 177. *Hist.*, V, 642.

1. De incestis.

2. De ecclesiasticis viris.

3. De presbyteris et clericis, ut eos archidiaconus convocet ad synodum.

4. De his qui res ecclesiasticas verbo domni regis tenent.

5. Ut presbyteri qui vicos vel ecclesias tenent, ceram vel alios census ad matrem civitatis ecclesiam persolvant, sicut consuetudo fuit.

veuves, des orphelins et de l'Église. » Enfin, par quelques derniers articles, le roi règle les droits du fisc et la valeur des monnaies.

Pépin est maintenant dans la forêt de Compiègne; il a quitté les bords du Rhin, les Ardennes sombres et la Moselle. Dans une réunion d'évêques et de comtes, il règle encore l'état des Francs, et le mariage surtout, qu'il est si difficile alors de purifier : « Les époux ne seront pas séparés s'ils ne sont parents qu'au quatrième degré; au troisième degré, le mariage est nul, alors même que les époux ne seraient parents que par affinité et alliance. Si une femme prend le voile sans le consentement de son mari, celui-ci peut toujours la réclamer; si elle est libre et qu'elle soit donnée contre sa volonté à un homme, elle peut toujours s'unir avec un autre. Le mariage avec l'esclave est interdit; le vassal peut se marier à une autre femme; mais en ce cas il passe sous un nouveau seigneur. » Les articles de ce capitulaire de Compiègne sont tous relatifs à la famille, à la femme qui se souille et aux parents qui s'unissent par de faux liens. Ces corruptions de mœurs étaient la grande plaie de la société; la sainteté et l'unité du mariage n'étaient point universellement reconnues, elles répugnaient à tous ces caractères de violence : depuis le roi jusqu'au vassal, tous se permettaient la pluralité des épouses; les conciles et les capitulaires luttaient en vain contre ces mœurs nomades de toute une société.

Parmi ces capitulaires une chartre entière existe

scellée par Pépin; il y prend le titre de roi des Français, d'homme illustre; elle est adressée à un évêque du nom de Pierre Lulle: « Il faut que Votre Sainteté sache ce que Dieu a fait de piété et de miséricorde dans cette terre; il nous avait donné beaucoup de tribulations à cause de nos délits, et après la douleur il nous accorde une consolation merveilleuse, une abondance des fruits de la terre au delà de toute pensée; c'est pourquoi notre devoir est de lui rendre grâces, car sa miséricorde est venue consoler ses serviteurs. Nous voulons que chaque évêque fasse célébrer un jeûne dans sa paroisse, à la louange de Dieu, qui nous a fait cette abondance; que chaque homme fasse ensuite des aumônes et nourrisse les pauvres, et que tous donnent les décimes, soit qu'ils le veuillent, soit qu'ils le refusent. Salut dans le Christ (1). »

(1) 764. Baluze, I, 185. *Hist.*, V. 644.

Pippinus gratiâ Dei rex Francorum vir illuster Domino sancto Patri Lullo episcopo.

Cognitum scimus sanctitati vestræ qualem pietatem et misericordiam Deus fecit præsenti anno in terrâ istâ. Dedit tribulationem pro delictis nostris, post tribulationem autem magnam atque mirabilem consolationem sive abundantiam fructus terræ, quem modo habemus. Et ob hoc atque pro aliis causis nostris opus est nobis illi gratias agere, quia dignatus est servos suos consolari per ejus misericordiam. Sic nobis videtur, ut absque jejunio indicto unusquisque episcopus in suâ parœchiâ litanias faciat, non cum jejunio, nisi tantùm in laude Dei, qui talem nobis abundantiam dedit; et faciat unusquisque homo suâ eleemosynâ, et pauperes pascat. Et sic prævidere faciatis et ordinare de verbo nostro, ut unusquisque homo, aut vellet, aut nollet, suam decimam donet. Valete in Christo.

Ces vieilles chartres, ces capitulaires nous révèlent tout l'esprit d'une époque; ils constatent les tendances du roi et du peuple, de l'Église et de la société. Dans cette législation primitive, rien n'est distinct, les différents ordres d'idées se confondent et se pénètrent mutuellement; les lois religieuses ne sont pas séparées des lois civiles; le roi fait des capitulaires pour prescrire des jeûnes, lever des dîmes, et les conciles s'occupent à fixer la société domestique et le gouvernement politique. En vain on classerait ce qui est mixte et confondu : rois; évêques, clercs et hommes d'armes se communiquent et se donnent leur esprit mutuel; il y avait de la féodalité dans l'Église, et l'Église dans la féodalité; tel évêque portait le faucon sur le poing dans la forêt des Ardennes, et tel homme d'armes portait la mitre d'un abbé et sa crosse, signe de juridiction. Au milieu de cette société, le règne de Pépin n'est qu'une grande réparation au profit de l'Église. Les clercs avaient gardé mémoire des spoliations ordonnées par Charles Martel; ils ne pardonnaient pas cette violence; les hommes d'armes pouvaient persécuter l'Église pendant la vigueur de la vie, les clercs les attendaient à la mort; là étaient leurs jours de représailles, et Pépin racheta les péchés de son père. Des chartres, des donations existent déjà, scellées par Pépin, maire du palais; d'autres diplômes de générosités et de dons plus nombreux marquent l'époque où il fut roi : Saint-Denis reçoit toujours des menses de terres, des redevances; les églises de Trèves, de Metz, de Lorraine

sont accablées de dons. Pépin s'occupe d'agrandir les biens ecclésiastiques avec une sollicitude continuelle: Saint-Denis voit confirmer ses foires; les monastères de Saint-Martin de Tours, de Saint-Michel recueillent des donations; les chartres mêmes accordent des priviléges aux églises de Nantua et de Figeac (1). Partout Pépin témoigne sa reconnaissance aux évêques qui l'ont fait roi, et aux papes qui ont sanctionné son pouvoir. Rome garde à son tour une grande reconnaissance de ce que Pépin a fait pour Zacharie et Étienne; il existe une curieuse épître du peuple et du sénat romains au roi des Francs: ils lui rendent des actions de grâces pour leur liberté conquise sur les Lombards, et Pépin leur répond: « de garder leur foi en l'Église de Dieu et le pape. »

Monastères, églises, pontificat; voilà ce que protége le nouveau roi des Francs; il s'est élevé par les clercs, eux ont sanctifié son règne, confirmé la possession de sa couronne, le chef de la nouvelle dynastie leur en tient compte, car on ne se maintient au pouvoir qu'en secondant la force qui vous y a porté.

(1) *Table des diplômes* de Bréquigny, t. I, p. 94-105.

CHAPITRE VII.

CHARLEMAGNE ET CARLOMAN.

Question sur le partage du royaume des Francs après Pépin. — Carloman. — Caractère tout germanique de Charlemagne. — Sa naissance. — Son enfance. — Son port, sa stature à 26 ans. — Ses résidences. — Couronnement. — Première guerre d'Aquitaine. — Ses ducs. — Causes de la haine des Carlovingiens contre les ducs d'Aquitaine. — Légendes sur les exploits de Charlemagne. — Roman de *Philomèla*. — Les chansons de gestes des *Quatre fils d'Aymon* et d'*Huon de Bordeaux*. — Véritable sens des guerres du Midi. — Négociations avec les Lombards. — Lettre d'Étienne III à Charlemagne. — Berthe en Italie. — Les mariages. — Mort de Carloman. — Charlemagne seul roi des Francs.

---

768 — 771.

Pépin, élevé à la royauté des Francs, avait divisé son héritage entre ses fils comme l'avait fait Charles Martel; la Neustrie et l'Austrasie formaient toujours deux fractions distinctes dans les conquêtes que les Francs accomplirent sous les premiers Mérovingiens. Carloman, le second fils de Pépin, est presque totale-

ment effacé dans l'histoire par la grande physionomie de Charlemagne, le héros des chroniques et des chansons de gestes; Charles, qui plus tard ajouta à son nom l'épithète latine et romaine de *magne* (le Grand), était essentiellement d'origine germanique. En fouillant toutes les chroniques, les chartres, on ne peut dire exactement en quel lieu, en quelle ville, il vint à la vie; en Allemagne, chaque cité se donne l'honneur de l'avoir vu naître : Aix, Liége, Carlstadt, Munich même, car les Bavarois veulent que le grand Charles soit l'enfant de leur race; partout, du Rhin à l'Elbe, on trouve ses vieilles images, ses statues de pierre, vénérables monuments qui attestent l'admiration des peuples et la grandeur de l'homme (1). Le plus probable est que Charlemagne naquit au château d'Ingelheim, près Mayence, car Mayence aussi revendique le vieil empereur; les ruines romaines, les tours qui bordent le Rhin portent son nom, et en parcourant ces débris des âges, ces pans de muraille suspendus sur la cime des monts, où le soleil jaunit la pampre du Johannisberg, l'écho répond toujours : Charlemagne!

Les annales de Fulde le font naître le 26 février 742, le continuateur de Frédégaire le 2 avril; les uns se bornent à dire qu'il naquit à Noël, les autres à Pâques; il fallait une solennité chrétienne pour couvrir de ses

(1) J'ai fait plusieurs voyages en Allemagne pour rechercher les traces de Charlemagne; tout est allemand dans cette haute physionomie; je le crois originaire de la Hesse ou du cercle de Franconie. Fulde! Fulde! il ne reste plus que ta chronique!

fêtes la naissance de l'homme qui laissa de si grandes traces dans les temps. Le Rhin tout allemand, la Souabe, la Franconie, la Bavière et les vieux évêchés revendiquent les premières années de sa vie; il n'y eut dans son origine, dans ses formes, rien de neustrien ou de méridional; l'empreinte allemande domine exclusivement. Cependant Éginhard, le secrétaire chéri de Charles, dit qu'il reçut la Neustrie, et Carloman l'Austrasie; le continuateur de Frédégaire, si exact, donne en partage l'Austrasie à Charlemagne, et la Neustrie à Carloman. La physionomie toute germanique de Charlemagne ferait croire que cette dernière opinion est plus vraie : où se passe la première vie du grand Charles et de quels lieux date-t-il ses diplômes (1)? Des villes du Rhin, de la Souabe ou de la Franconie, de Mayence ou de Liége. Au reste, ce partage ne dura qu'une courte période, après laquelle on trouve une perpétuelle confusion de terres et de domaines (2).

Les annales sérieuses ne disent rien des faits et gestes de l'enfance de Charlemagne; Éginhard avoue lui-même qu'il les ignore (3); à cette époque les chro-

(1) Noël 769, Utrecht; Pâques 770, Liége; Noël, Mayence; Pâques 771, à Héristal, Worms, Aix-la-Chapelle. *Voy.* la *Table des diplômes* de Bréquigny, t. Ier.

(2) Il fut lu, le vendredi 9 avril 1745, à l'Académie des inscriptions, par M. La Bruère, une dissertation très-étendue sur ce partage des terres de France entre les fils de Pépin.

(3) Éginhard ignorait tout à fait l'enfance de Charlemagne : « *De cujus nativitate atque infantiâ vel etiam pueritiâ, quia neque scriptis usquam aliquid declaratum est, nec quisquam modo*

niques des monastères ne s'occupaient que des hommes arrivés déjà à la vie active. Son éducation est aussi inconnue que ses premières années, elle fut très-négligée sous le rapport des lettres; plus avancé, il formait à peine les caractères de son monogramme. La guerre ou la chasse dans les forêts de la Thuringe et des Ardennes était la seule éducation des rois ou conducteurs d'hommes allemands. Les chansons de gestes, monuments du vieil esprit national, s'occupent avec plus de soin de la première vie de Charlemagne. Aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, on racontait les merveilleuses aventures de cet enfant quand il vint au monde; le roman de *Berte aus grans piés* nous a révélé sa naissance romanesque et mystérieuse; d'autres poëmes racontent comment le robuste jeune homme fut obligé de quitter la France, par la trahison des bâtards de Pépin, et comment il prit service auprès du roi Galafre de Tolède, dont il épousa la fille; puis, quelques années s'écoulent, et il vient reconquérir son royaume, dont les bâtards voulaient le déshériter (1).

Et qui aurait pu disputer à Charles l'héritage de ses aïeux, lui l'expression de la force! Tous les monuments nous le représentent d'une grande stature, et les peintures allemandes sont faites sur le modèle d'une sorte de géant ou d'un saint Christophe. A Aix, dans la cathédrale, sur les places publiques; à Mayence,

superesse invenitur qui horum se dicat habere notitiam, scribere ineptum judicans. »—Eginh. : *Vita Carol.*, IV.

(1) *Voy.* la note de M. Paulin Pâris, *Chronique de Saint-Denis*, p. 58.

à Munich, partout Charlemagne est une espèce de Goliath (1); sa stature a plus de six pieds, sa physionomie est essentiellement guerrière; ses yeux grands, vifs, colorés, ses traits forts; tout ce qu'il maniait, tout ce qu'il touchait est d'un poids si considérable, qu'on peut le dire d'une nature surhumaine; le crâne que l'on montre à Aix, et que les chanoines ont conservé dans une châsse de vermeil, est-il bien celui de Charlemagne? Sa dimension extraordinaire constate qu'il n'a pu appartenir qu'à un géant (2). En ces temps, la force du corps entrait pour beaucoup dans la puissance morale d'un chef; Pépin eut besoin de lutter contre un lion furieux pour faire pardonner sa petite taille, sa corpulence épaisse; le surnom de *le Bref* cessa dès lors d'être pris en signe de moquerie, et le roi des Francs dut montrer qu'en lui était la force et l'énergie du commandement.

Selon les chansons de gestes sur les enfances de

(1) Le portrait en pied du xv^e^ siècle qui est à la tribune de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle reproduit l'œil terrible de Charlemagne; il me fit peur. Sur le *missel* de Charles le Chauve, conservé à la Bibliothèque du roi, il y a une miniature qui pourrait bien représenter Charlemagne. Il y a deux sceaux pendants à des chartres aux Archives du royaume qui peuvent retracer les traits du grand empereur : je n'ose l'affirmer, car à cette époque l'usage était d'employer des pierres gravées antiques.

(2) Le trésor de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle est fort riche; il fut transporté à Munich à l'époque de la révolution et de ses conquêtes; il a été depuis restitué, je l'ai visité en détail à trois reprises : 1839, 1840, 1841, avec la châsse des mages de Cologne, le plus beau monument d'orfévrerie; j'ai voulu respirer l'air de la période carlovingienne.

Charlemagne, ce prince eut donc la force, l'énergie de son père, et la belle taille de Berthe, la noble fille de Germanie; c'est sa mère qui lui transmit cette empreinte de beauté mâle et cette stature magnifique et altière que la tradition lui a données. Lorsque la chronique de Saint-Denis veut décrire la forme de Charlemagne d'après le dire de Turpin, elle lui donne toutes les habitudes, toute la puissance des géants. « Homme estoit de grant corps et de fort estature; sept piés avoit de long, à la mesure de son pié; le chief avoit réond, les yeux grans et gros et si clers que quant il estoit courroucié, ils replandissoient comme escarboucle, le nés avoit grant et droit et un pou hoult par le milieu; brune chevelure, la face vermeille lie et alegre: de si grant force estoit qu'il estendoit trois fers de cheval tous ensemble légièrement, et levoit un chevalier armé sur sa paume, de terre jusques à mont. De Joieuse son espée coupoit un chevalier tout armé; de tout nombre estoit bien taillié. Six espans avoit de ceint sans ce qui pendoit dehors la boucle de sa courroye. » Ainsi était le grand Charles! Lui et Carloman furent couronnés le même jour, l'un à Noyon, l'autre à Soissons : les acclamations des Francs confirmèrent le partage de Pépin, mais il ne satisfit pas les deux frères, qui n'eurent jamais rien de fixe dans l'administration de leurs terres. Les chroniqueurs passent sous silence les protestations ou les résistances qui purent se montrer parmi les partisans des Mérovingiens (1). On ne trouve

(1) Voici les derniers mots que jette la *Chronique de Saint-Denis*

désormais que de faibles traces de cette famille de Clovis, si sainte parmi les Francs; les chroniques, toutes dévouées à la race de Pépin, aux maires et ducs d'Austrasie devenus rois, n'en parlent plus, ou bien elles jettent quelques mots en signe de mépris, pour annoncer la mort de Childéric ou de ces rejetons de lignée royale : des intérêts nouveaux sont nés, et les affections anciennes s'effacent.

Cependant une guerre éclate alors qui semble rappeler les droits des Mérovingiens; c'est celle d'Aquitaine. Dans le Midi, les affections pour les fils de Clovis s'étaient plus particulièrement conservées; les ducs primitifs d'Aquitaine avaient pour ancêtre Caribert, roi de Toulouse, fils de Clotaire II; la succession n'avait jamais été interrompue; Eudes qui combattit si vaillamment les Sarrasins en était issu; Hunald ou Hunold fut son fils. Quand Charles Martel voulut tenter de s'assurer la couronne, on le vit combattre avec acharnement Hunald et les Aquitains; c'était une guerre non-seulement de race, mais encore de dynastie. La politique de Pépin fut de jeter la division dans cette famille; la sanglante histoire de Haton et d'Hunald témoigne quelle fut la conduite des Car-

sur les Mérovingiens : « La génération des Mérovées de laquelle les Françoys souloient prendre leurs roys, dura jusques au temps d'un roy qui eut nom Childérich ; il sembloit bien que la lignie estoit jà faillie en lui-mesme, car ce roy n'estoit de nulle vigueur né digne de louenge nulle; sans nul povoir portoit nom de roy tant seulement. » (*Ad ann.* 768.) La *Chronique de Saint-Denis* était comme le journal officiel ; elle n'épargnait pas les pouvoirs déchus.

lovingiens à l'égard des ducs Mérovingiens d'Aquitaine; ils les avaient fait tonsurer comme Childéric III. Tout à coup, à la mort de Pépin, Hunald sort de son monastère et lève l'étendard pour proclamer l'indépendance de l'Aquitaine (1); il espère dans le passage d'un règne à un autre faire revivre les droits d'un Mérovingien réduit à l'état monacal. Cette sédition dut être rigoureusement réprimée par Charles, car elle pouvait seconder les prétentions des descendants de Clovis dans la Neustrie; il convoqua un parlement où vint son frère Carloman, les comtes et les fidèles leudes et évêques. La guerre fut décidée; les deux frères avaient intérêt à comprimer toutes les idées qui pouvaient servir le retour et la force de l'ancienne famille : Charles et Carloman passent simultanément la Loire. En chemin ils se brouillent, parce qu'ils ne sont pas contents de leur partage; Charlemagne, qui veut imposer sa supériorité, reste seul à la tête de l'expédition, Carloman se retira avec ses fidèles. Voilà les Francs dans les provinces du Midi, forçant les villes antiques, les municipes romains, ou les campagnes soumises aux évêques visigoths. Les Aquitains furent vaincus par ces leudes d'Allemagne, ces Austrasiens aux forts chevaux, aux rudes armures.

Comme Charles Martel, Charlemagne parcourt l'Aquitaine d'un point à un autre; il vient jusque sur

(1) *Hunoltus quidam*, « *regnum affectans*, » disent les *Annales* attribuées à Éginhard.

la Dordogne, et cette ville de Fronsac que vous voyez sur les hauteurs est une de ses fondations (1), pour maintenir la domination franque sur les peuples méridionaux. On voulait comprimer une race de vaincus, et l'on élevait des fortifications; Charlemagne domina donc la Dordogne en bâtissant un château que les Aquitains appelèrent *Fransiac* (le château des Français); la corruption en a fait Fronsac; quelques traces de ce château restent encore, le lierre y rampe, et une cité s'éleva depuis comme un fief du nom des Richelieu. Les villes méridionales des Aquitains jouissaient d'une civilisation plus avancée que les froides cités du Rhin et de la Moselle; le passage de Charlemagne dans l'Aquitaine a été marqué par des chartres et des diplômes concédés aux églises et aux monastères; le roi des Francs vint même jusqu'en Gascogne, cette terre des Pyrénées, et il la donna alors à titre bénéficier à un seigneur désigné sous le nom de *Lupus*, issu, disent les chroniques, de la race mérovingienne; neveu du légitime duc, il se fit librement le vassal de Charlemagne, et pour gage il lui livra son oncle Hunald, qui avait cherché un refuge dans les montagnes (2) : le loup dévora l'agneau, ainsi disent les légendes.

(1) « Le roy atendit les messages au lieu meisme dont il estoit men, et il fonda tandis un chastel qui a nom Frontenoy, sur la rivière de Dordonne. » Dans le latin, on lit : *Francium* ou *Frontiacum* (Fronsac). (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 769.)

(2) *Annal. d'Éginhard*, ad ann. 769. *Voy.* le curieux diplôme de Charles le Chauve relatif à ces affaires d'Aquitaine et de Gas-

La souveraineté de Charlemagne ne fut plus contestée en Aquitaine. Un roman presque contemporain, celui de *Philomèla*, raconte avec des circonstances pittoresques toutes les conquêtes méridionales de Charlemagne, qu'il mêle et confond souvent avec Pépin : c'est surtout le siége de Carcassonne. Philomèla offre un mélange de réalités et de fictions; l'imagination des troubadours du Midi devait s'exercer dans le récit des grands exploits de ces fiers-à-bras, et Charlemagne devint le héros des légendes méridionales comme des chansons de gestes du Nord.

Les guerres au delà de la Loire ne sont-elles pas aussi personnifiées dans le roman des *Quatre fils d'Aymon*, antique expression des antipathies entre les races du Nord et celles du Midi? Renaud de Montauban, dont l'histoire est devenue si populaire, était le fils d'Aymon, de la famille méridionale de Dordogne (1). Aymon vient à la cour de Charlemagne avec ses quatre fils : Renaud, Richardet, Alard et Guichard, pour faire hommage sans doute comme les ducs d'Aquitaine; Renaud, jouant aux échecs (2), brise d'un

cogne dans D. Bouquet, t. VIII, p. 470, et D. Vaissète, dans son beau et grand travail, liv. VIII, p. 76-77.

(1) L'on sait en librairie que l'un des livres qui s'est réimprimé le plus souvent est le roman des *Quatre fils d'Aymon;* il se vend 5 sous dans les campagnes. Il en existe un autre sous ce titre : *Conquêtes du grand Charlemagne, roi de France, avec les faits historiques des douze pairs de France et du grand Fier-à-Bras, et le combat fait par lui contre le petit Olivier.* J'ai la vieille édition de Montbelliard (1501).

(2) Le cabinet des médailles (Biblioth. roy.) possède les pièces

coup d'échiquier le crâne de Berthellot, neveu ou bâtard de Charlemagne; la guerre méridionale est déclarée, et les paladins sont convoqués par le roi furieux. Or, qui prend la défense du duc Aymon, en son fief de la Dordogne? C'est Yon, duc de Gascogne, comme Loup prit un moment la défense d'Hunald. Que de merveilles dans le siége de Montauban, où la race méridionale fit tant de prodiges! Tous les fils d'Aymon s'y sont enfermés; le cheval Bayard les a transportés sur son dos reluisant, la noble bête; ils vont se défendre, car ils sont dignes et courageux. Le siége de Montauban est long et marqué de vicissitudes; la haine contre Charlemagne perce de tous côtés dans ce récit poétique, écrit par la race méridionale : c'est un homme du Nord qui vient imposer sa loi aux nobles cités du Midi. Aussi le romancier présente-t-il Charles le Grand comme vindicatif, ridicule; il est livré au caprice de ses barons, au mépris de ses propres fils; si bien que l'on semble assister non point à la grandeur naissante de la race carlovingienne, mais à l'époque de sa décadence et de sa ruine profonde sous Charles le Simple (1).

La chanson de gestes sur Huon de Bordeaux appartient également à l'épopée des guerres d'Aquitaine et

énormes d'un jeu d'échecs en ivoire; elles supposent un échiquier immense et des bras plus immenses encore pour les mouvoir; les échecs proviennent du trésor de Saint-Denis; comme ils n'étaient pas d'or, on les a sauvés du pillage révolutionnaire.

(1) L'empereur Charles éprouve toute espèce de vicissitudes au siége de Montauban ; Maugis lui joue mille tours de nécromancie.

de Gascogne. La chronique ne disait souvent qu'un simple mot, ne faisait qu'un récit sec et décharné d'une guerre; la chanson de gestes récitait tous les hauts faits de chevalerie et groupait mille traditions recueillies. Le romancier ne tient pas à l'exactitude des faits, à l'empreinte des événements; il invente, il brode; ce sont des légendes d'or qu'il place autour de la physionomie de Charlemagne, dont le nom retentit même plusieurs siècles après. Les cartulaires des abbayes se bornent à dire : « Le roi Charles est venu habiter nos cellules pendant les fêtes de Pâques ou de Noël, et a célébré les solennités de l'Église (1). » Les chansons de gestes nous font connaître la vie des forêts, des cours plénières, les récits coloriés des batailles, l'existence intime de cette société en dehors des cloîtres solitaires.

La guerre d'Aquitaine finie, Charlemagne revint dans ses villes du Rhin et de la Souabe; là seulement il se plaît; il n'habite jamais Paris; il passe rapidement à Compiègne. Les résidences de son choix sont quelques grandes menses ou fermes royales dans les diocèses de Juliers, à Seltz, Worms, Mayence; les rivières qu'il salue sont l'Escaut, le Rhin, la Moselle et le Mein (2); ses forêts, les Ardennes et les Mon-

(1) Le moine de Saint-Gall me paraît le seul chroniqueur qui sorte de l'ordre froid et méthodique des *Annales de Fulde, de Saint-Bertin* ou *de Metz*, et encore je crois que le moine de Saint-Gall n'est qu'une chanson de gestes en prose latine.

(2) Ses capitulaires et ses chartres sont presque tous datés des fermes royales du Rhin ou de l'Escaut. Comparez Baluze et Bré-

tagnes-Noires. S'il tient une cour plénière, c'est toujours dans la Germanie; la Neustrie ne fut que passagèrement son lot; on voit une confusion perpétuelle dans le partage entre lui et Carloman; jamais rien de précis et de distinct. Dans une de ces cours plénières, il fut question du mariage de Charlemagne avec une des filles de Didier, roi des Lombards; comme Charles Martel, comme Pépin, Charlemagne n'a pas une femme unique; époux déjà d'Himiltrude, d'origine franque, il habite avec elle les palais, les fermes, et néanmoins Berthe, sa mère, songe à lui donner pour femme Désidérade, fille de Didier, le roi des Lombards. L'unité de mariage n'est pas encore un dogme parmi ces hommes de force qui prennent toujours, au gré de leurs passions, une ou plusieurs compagnes ; il n'est pas rare d'en voir trois ou quatre dans le palais des leudes, et c'est là le sujet des reproches solennels que leur adressent les papes, gardiens de la sainteté et de la pureté des mœurs.

Dans cette question du mariage avec Désidérade (1), des intérêts matériels se mêlaient à la violente opposition que les papes firent à l'union de Charlemagne avec une fille de Lombardie. Didier ne s'était pas déclaré, comme les autres rois des Lombards, l'ennemi

quigny. Voici ce qu'on trouve à presque chaque ligne des chroniques : « *Karolus autem rex, natalem Domini in Moguntiaco, sanctumque Pascha in villâ Haristallio celebravit.* »

(1) « Et la cause de celle voie de Berte en Lombardie fu pour requerre la fille Desier de Pavie pour Charlemaines, son ainsné fils. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 770.)

du saint-siége, mais en s'en faisant le protecteur superbe, il avait imposé des conditions à la papauté. Étienne III, sur le trône de saint Pierre, voyait avec effroi, le rapprochement des royautés lombarde et franque dans une ligue de famille. Quel avait été le défenseur de Rome, quand la papauté violemment attaquée par les Lombards, avait parlé de ses périls au monde chrétien? C'était Pépin suivi des leudes d'Austrasie et de Neustrie : tous avaient passé les Alpes sur leurs lourds chevaux, et bientôt ils avaient dominé les villes de Lombardie par la conquête et la force des armes.

La souveraineté temporelle des papes venait aussi de Pépin, qui en échange avait reçu le titre de patrice de Rome; si les rois franc et lombard se rapprochaient par un mariage, le pontificat ne trouverait plus ni protecteur ni vengeur, et c'est ce qui afflige profondément Étienne III. Aussi lorsqu'il apprend le pèlerinage de Berthe à Pavie, à Ravenne, il se hâte d'écrire à Charlemagne : « Sache, ô grand roi (1)! qu'il est impie de prendre d'autre femme, quand déjà vous en avez une à votre couche; souvenez-vous, très-excellent fils, que notre prédécesseur de sainte mémoire insista auprès de votre père pour qu'il ne répudiât pas votre mère, et que Pépin y consentit; il serait déplorable que la noble nation des Francs se souillât du contact de la très-fétide nation des Lom-

(1) Dans quelques textes on lit ce salut en grec : Χαιρε, Βασιλεῦ ἀνικητός.

bards, qui n'est pas comptée parmi les peuples; de Désidérade naîtrait une lignée lépreuse : quelle similitude peut-il exister entre la lumière et les ténèbres, entre le fidèle et l'infidèle? Recevez comme les très-illustres et très-nobles rois de votre patrie une belle épouse de la noble race des Francs, et il vous convient de vous unir à elle par l'amour; et certes renoncez à vous mêler par la consanguinité avec des nations étrangères, car ainsi ont agi vos aïeux, votre père; rappelez à votre mémoire que lorsque l'empereur Constantin (1) s'efforça de porter Pépin à épouser sa fille la très-noble Giselle, il ne voulut pas s'unir à une étrangère contre la volonté du saint-siége (2).

Les craintes d'Étienne III se révèlent incessamment dans une série de lettres adressées aux grands,

(1) Le pape veut parler de Constantin Copronyme χόπρος-ονομα; on sait l'acception fort sale de χόπρος.

(2) « Impium est alias accipere uxores super eas, quas primitùs vos certum est accepisse... Mementote hoc præcellentissimi filii, quod sanctæ recordationis prædecessor noster dominus Stephanus papa, excellentissimæ memoriæ, genitorem vestrum obtestatus est, ut nequaquam præsumeret dimittere dominam et genitricem vestram, et ipse... obtemperavit... Hæc propriè diabolica immissio est... quæ est talis dessipientia, quòd vestra præclara Francorum gens... perfidâ ac fœtentissimâ Langobardorum gente polluatur, quæ in numero gentium nequaquam computatur, de cujus natione et leprosorum genus oriri certum est... Quæ enim societas lucis ad tenebras, aut quæ pars fideli cum infidele?... Accipientes sicut præclari et nobillissimi reges de eâdem vestrâ patriâ, scilicit ex ipsâ nobilissimâ Francorum gente pulcherrimas conjuges, et earum vos oportet amori esse adnexos... Et certè non vobis licet... extraneæ nationis consanguinitate immisceri. Et enim nullus ex vestris parentibus, scilicet neque avus vester, neque proavus, sed nec vester

à Charlemagne et à Berthe qui a passé les Alpes. La mère du grand prince persiste dans cette union avec la race lombarde, ce sera un lien intime de paix; les affaires sont trop avancées pour reculer; Didier n'est qu'un vassal, et Charlemagne est aise de le constater par des hommages publics. De loin il aperçoit déjà la couronne de fer sur son front; Didier n'a pas de fils, il lui succédera.

Désidérade devient donc la seconde femme de Charlemagne, malgré le pape; comme Berthe ne veut pas heurter cette puissance dont son fils a besoin, elle se pose comme arbitre entre Didier et Étienne III. Selon leur coutume militaire, les Lombards se sont précipités des villes de Pavie et de Milan sur les États de Rome, ils ont envahi la Pentapole; les voilà au pied des murailles de la ville éternelle; Étienne s'adresse à Charlemagne pour qu'il fasse respecter la donation de son père à Rome et à saint Pierre. Charlemagne écoute la prière d'Étienne III, il envoie des arbitres : « Didier doit s'en tenir au royaume des Lombards; il n'a aucun droit sur le domaine de Saint-Pierre, la donation de Pépin sera respectée. » Cette transaction assure à Charlemagne une supériorité tout à la fois sur la Lombardie et Rome : patrice de la ville éternelle, protecteur des papes, il est aussi le suzerain du roi des Lombards, et au premier acte de félonie, il pourra passer les Alpes pour le faire repentir de ses

genitor, ex alio regno, vel extraneâ natione conjugem accepit... » (*Epist. 45, in Cod. Carolin.*)

outrages. Roi des Francs, il est déjà suzerain d'Aquitaine; bientôt l'Italie deviendra une annexe à sa couronne; les belles terres au delà des montagnes ont laissé de longs souvenirs parmi les Francs (1)!

Himiltrude, la première femme de Charlemagne, lui a donné un fils, Pépin; Désidérade est la seconde épouse : elle passe les Alpes accompagnée de Berthe qui la conduit dans une des métairies royales de la forêt des Ardennes. Ces métairies étaient la résidence habituelle des rois francs et des maires du palais. Sorte de fermes modèles jetées au milieu des pays incultes, elles formaient les principaux revenus de la couronne; elles étaient gérées par des majordomes, selon la forme romaine et les habitudes des colons gaulois; les unes appartenaient aux monastères, aux abbayes, aux évêchés, les autres aux rois; les leudes, comtes, ducs en avaient souvent de très-considérables, et chaque homme d'armes revendiquait sa terre cultivée à son profit par les colons (2). De ces métairies sont datées la plupart des chartres émanées des Mérovingiens comme des Carlovingiens; quand les rois ne s'abritent pas sous le toit des monastères, qui leur doivent le gîte par la coutume, ils viennent résider dans une métairie royale.

(1) Sur tout ce qui tient aux rapports des papes et des empereurs, on doit toujours consulter le *Codex Carolinus*, le plus curieux, le plus complet des monuments.

(2) Sur le gouvernement modèle des fermes ou menses au moyen âge, il n'y a rien de plus remarquable, je le répète, que le *Polyptyque de l'abbé Irminon* (*Polyptycum Irminonis abbatis*), publiée par M. Guérard.

Charlemagne prit bientôt un grand dégoût pour Désidérade, la fille de Didier, roi des Lombards; est-ce d'après les rapports que lui a faits le pape sur la légèreté et les vices de la race lombarde? est-ce par souvenir de sa première union avec Himiltrude? Tant il y a qu'à peine six mois écoulés il parle de la répudier (1); il n'écoute point les remontrances de Berthe; le sang des Francs parle contre la race d'Italie, l'homme du Nord a répugnance pour la femme qui a vu le jour à Milan. Il chasse donc Désidérade, et il épouse presque aussitôt une fille de Germanie, du nom d'Hildegarde. L'Allemand aime le sang allemand. Charlemagne a toutes les habitudes du Rhin et de l'Elbe. A vingt-neuf ans, il a déjà trois femmes répudiées ou auprès de lui; il ne tient aucun compte de l'unité du mariage. En vain Étienne lui reproche-t-il ses adultères; Charles soutient fermement cette lutte contre la pensée morale de la papauté. Jusqu'ici les passions triomphent; et l'Église n'est pas un frein suffisant pour ces hommes de chair qui se permettent tout dans l'ivresse de la vie. Et qu'importent les paroles menaçantes de Didier! Charlemagne saura le réprimer! Tous les mécontents vont chercher à Pavie ou à Ravenne un refuge; dès qu'un leude a malheureusement levé l'étendard contre les Carlovingiens, il passe les Alpes et va trouver le roi lombard pour

(1) « En celle année meisme laissa-il la fille Desier de Lombardie, que la royne Berte sa mère luy avoit pourchaciée. Une autre espousa apres qui avoit nom Hildegarde. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 771.)

réclamer aide. Cette couronne de fer doit fléchir devant le roi des Francs, car jusque-là il n'y aura ni paix ni trêve pour lui; c'est un danger qu'il faut faire cesser par une expédition au delà des montagnes. Hunald, ou Hunold, le dernier duc d'Aquitaine, n'est-il pas venu chercher un refuge à Pavie (1), au moment où Désidérade accourt se plaindre à la cour plénière des Lombards de l'outrage qu'elle a reçu des Francs et de leur roi?

La monarchie tombait alors entière aux mains de Charlemagne par la mort presque subite de Carloman. Jamais aucune intimité n'avait régné entre les deux frères, leur partage primitif n'avait même jamais rien eu de bien fixe; les diplômes constatent une grande confusion dans les limites de leur pouvoir; les deux princes réglaient indistinctement l'administration des terres du Rhin, de la Moselle, de la Seine et de la Loire; dans les trois années que domine cette confusion, on ne peut dire si la Neustrie ou l'Austrasie fut gouvernée spécialement par l'un ou par l'autre. Carloman mourut dans une métairie royale du nom de Samoucy, au diocèse de Laon; il était jeune encore, la chronique dit qu'il finissait à peine sa vingt et unième année (2).

(1) C'est dans une incidence de la *Chronique de Saint-Denis* que se trouvent quelques détails sur ce Hunald qui devint apostat et mécréant : il y a presque ressemblance entre ce Hunald et Fromont, duc d'Aquitaine, qui, dans la chanson épique de *Garin le Loherain*, renia Jésus-Christ. Je crois que le véritable nom du duc d'Aquitaine doit s'écrire *Huhnac*.

(2) « Trespassa en la ville de Samoucy en la seconde nonne de

Carloman laissait deux fils au berceau; seront-ils ses successeurs? Si la loi d'hérédité sacrée pour les Mérovingiens avait existé, les deux fils auraient succédé au patrimoine de leur père; on l'avait ainsi vu dans les annales des Francs. Mais les Carlovingiens, dynastie naissante, n'inspiraient point encore cette piété sacrée que les fils de Clovis excitaient parmi la vieille race franque sortie des forêts; ils s'étaient élevés par la force, ils ne devaient leur consécration sainte qu'à l'intervention des papes, au sacre des évêques, et l'hérédité n'était point une loi irrévocable. Charlemagne, dans une cour plénière qu'il tint à Valenciennes, fit part à ses leudes de la mort de Carloman, et bientôt, agitant leurs lances, ils partirent en conquérants pour la forêt des Ardennes; tous campèrent dans la métairie royale de Carbonac, à peu de distance de Samoucy, là où était mort Carloman. A l'aspect de cette masse d'hommes, les comtes, les évêques, les abbés du royaume de Carloman vinrent faire hommage à Charlemagne. On prêta peu d'attention aux droits des enfants en bas âge; incapables de régner et de conduire les leudes aux batailles, on les destina comme les derniers des Mérovingiens à

décembre. Mis fu en sépulture en l'église de Saint-Denis en France, de lès le roy Pépin son père. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 771.) Hincmar, jaloux des priviléges de Reims, affirme que le corps de Carloman est dans sa basilique. Il existe de nombreuses chartres scellées par Carloman; elles sont parfaitement conservées aux Archives du royaume (2e carton — Carlovingiens). Il fut le bienfaiteur des abbayes de Saint-Denis et de Saint-Germain.

vivre et mourir dans le cloître; la tonsure, symbole du servage spirituel, leur fut réservée (1) : quand on n'avait plus les cheveux longs et pendants, comme la crinière des nobles coursiers aux forêts germaniques, on ne pouvait être ni roi ni comte. La veuve de Carloman, Gerberge, passa les Alpes et vint aussi chercher un refuge chez les Lombards; elle craignait le cloître et les persécutions de Charlemagne devenu roi de toute la monarchie des Francs. Sauf quelques hommes qui restèrent fidèles à Carloman, et suivirent la reine Gerberge au delà des monts, tous les possesseurs des terres, comtes, évêques et abbés, firent hommage au nouveau souverain.

C'est de ce moment que commence surtout le règne de Charlemagne; après cette époque se développent les grandes conquêtes et l'organisation politique. Jusqu'à la mort de Carloman, il n'y a que des chartres isolées, des diplômes de donations cléricales. Ainsi aux ides de janvier, une chartre de Charlemagne, datée d'Aix-la-Chapelle, fait une donation au monastère de Saint-Denis. Aux ides de février, il accorde à l'Église de Metz des immunités et l'affranchissement de toute juridiction royale (2). Avant sa mort, Carlo-

(1) Les fils de Carloman se sauvèrent avec leur mère en Italie : *Nam uxor ejus et filii cum parte optimatum in Italiam profecti sunt.* (*Annal. Metens.*, ad ann. 771.)

(2) Voyez *la Table des diplômes* de M. de Bréquigny, t. Ier. La *Diplomatique* des Bénédictins contient quelques chartres originales de Charlemagne avec *fac-simile*, mais elles se rattachent à la seconde période. Il y a trois cartons des Carlovingiens (chartres originales) aux Archives du royaume.

man a confirmé les immunités de l'église de Saint-Denis, et exempté la foire et marché de tout impôt. Aux calendes d'avril, Charlemagne multiplie les concessions envers le monastère de Corbie; des confirmations sont accordées par tous les priviléges de l'abbaye de Sithieu ou Saint-Bertin : ici, c'est un affranchissement des droits fiscaux accordé aux abbés; là, une organisation ecclésiastique ou bien des fermes royales et des terres concédées; on voit que la race de Pépin a besoin de s'appuyer sur l'Église pour faire confirmer sa royauté, il se fait alliance entre elle et les papes; il lui faut cette empreinte religieuse que l'Église seule peut donner. De là, cette sollicitude pour toutes les questions chrétiennes et pontificales; Charlemagne veut être le fils chéri de Rome avant de se proclamer l'empereur romain; il ménage le pontificat, parce qu'il en a besoin pour l'accomplissement de son dessein d'un vaste empire. Pépin s'était allié au pape pour se faire roi, Charlemagne lui tend la main pour se faire empereur.

CHAPITRE VIII.

CAUSES QUI FACILITÈRENT LES CONQUÊTES DE CHARLEMAGNE.

Réunion des Francs sous un même sceptre. — Les compagnons de Charlemagne d'après les chroniques. — Bernard. — Roland. — Renaud. — Ogier le Danois, etc. — Les barons d'après les chansons de gestes. — Les héros des épopées. — Francs. — Bourguignons. — Aquitains. — Bretons. — Austrasiens et Neustriens. — Système militaire. — Prises d'armes. — Tactique. — Emprunts faits aux Romains. — Le butin. — Composition de l'armée. — Les fortifications. — Les chevaux. — Les armures. — La personnalité de Charlemagne.

---

771 — 780.

Dans cette société toute de batailles, il n'y a pas d'intervalle entre l'enfance de Charlemagne et ses conquêtes (1) : dès qu'il est fort, il s'élance; dès qu'il possède un certain degré d'énergie et de science mili-

(1) La grande collection de Bréquigny contient à peine quelques indications des chartres de Charlemagne avant ses conquêtes. Celles de Carloman sont plus considérables. Bréquigny, tab. Ire. (*Voyez* aussi le carton des Archives du royaume.)

taire, il les met en œuvre pour grouper de nouveaux peuples autour de son héritage. Ce n'est pas sans peine et sans labeur qu'il se fait reconnaître comme le digne fils de Charles Martel et de Pépin le Bref; ces deux chefs ont commencé par faire saluer leurs éclatants exploits; Charlemagne à son tour doit payer sa dette, il faut qu'il conquière, qu'il comprime ou qu'il repousse les invasions ; la race carlovingienne n'est pas assez antique pour qu'elle puisse s'énerver impunément comme les Mérovingiens. Aussi n'existe-t-il précisément aucun intervalle entre son enfance et la guerre contre les Aquitains; il avait trente et un ans lorsqu'il passa les Alpes pour conquérir le royaume des Lombards (1).

Mais Charlemagne trouve sous sa main des forces plus considérables que les faibles rois de la race mérovingienne, qui ne régnaient que sur des fractions de peuple; à leur époque, il y avait des rois d'Austrasie, de Neustrie, des chefs qui gouvernaient l'Aquitaine ou la Bourgogne; la guerre civile dévorait l'énergie de ces races, qui se pressaient, se heurtaient sans déborder à l'extérieur; le sang coulait à grands flots dans ces guerres de famille et de race royale, le temps des Mérovingiens ressemble à ces guerres de tribus nomades sur un sol qu'elles se disputent. La position de Charlemagne est plus

(1) Charlemagne était né en 742; il fit sa guerre de Lombardie en 773. Lors de sa première campagne d'Italie, Bonaparte avait 27 ans; mais la conquête de la Lombardie ne fut accomplie qu'après Marengo, et précisément il avait alors 31 ans.

largement établie; tous les membres dispersés de la grande famille des Francs sont réunis sous sa main; Carloman lui-même, qui partageait son héritage, vient de mourir, et lui s'est emparé de ses domaines; il n'y a plus de rois ou de chefs chez les Neustriens, les Bourguignons et les Aquitains qui puissent lui disputer le sceptre. Tout ce qui porte le nom de Franc marche sous ses enseignes; il en est le chef, le maître suprême; des comtes sont désignés pour gouverner ces pays qui obéissent sans résistance (1). Charlemagne, seul roi des Francs, a la conviction profonde qu'il faut occuper incessamment la nation belliqueuse qu'il gouverne; s'il ne la mène à la conquête, sa force se tournera en guerre civile comme sous les Mérovingiens; il a des hommes vaillants et impétueux, il faut qu'il les conduise à travers les fleuves et les montagnes dans de nouvelles terres; son habileté consiste à jeter ses compagnons d'armes sur les peuples et les territoires qui l'environnent; car il leur doit du butin, des terres et des dominations, s'il veut éviter qu'ils se dévorent entre eux (2).

(1) Après la guerre d'Aquitaine, si l'on excepte les Bretons, aucun peuple de la domination des Francs ne fit résistance à Charlemagne. Voy. *Monach. Saint-Gall*, liv. Ier.

(2) Il faut lire dans les formules de Marculfe la manière dont les donations de terre s'accomplissaient entre Charlemagne et ses vassaux. Quand l'Aquitaine fut conquise, voici ce que fit Charlemagne : « *Ordinavit autem per totam Aquitaniam comites abbatesque nec non alios plurimos quos vassos vulgò vocant ex gente Francorum; quorum prudentia et fortitudini, nullâ calliditate, nullâ vi obviare fuerit tutem; eisque commisit curam regni, prout utili judicavit,*

Dans une œuvre aussi longue, aussi difficile, Charlemagne ne peut être seul; au-dessous de lui se groupent des chefs, des comtes habiles dans la guerre; il est impossible que de si grandes choses aient été entreprises et exécutées par un seul homme : autour de toutes les intelligences de premier ordre se trouvent des hommes secondaires qui exécutent et appuient l'œuvre. Or deux sources doivent être consultées pour mettre en lumière les actions des comtes qui suivirent Charlemagne dans ses lointaines expéditions : les chroniques et les chansons de gestes. Les chroniques, essentiellement stériles, offrent à peine quelques noms propres. Charlemagne seul marche et se meut dans les batailles comme le *commencement* et la *fin;* Éginhard cite trois ou quatre vaillants hommes qui entourent son maître (1), et si le moine de Saint-Gall offre des documents plus précieux, c'est que cette chronique est rédigée sur les traditions et les chansons de gestes mêmes (2). La seconde source dont je veux parler, ce sont précisément les grands poëmes de chevalerie; ici se trouve une abondance de noms propres, de familles, de barons qui ont secondé, trahi ou glorifié Charlemagne ; le prince n'est jamais

finium tutamen, villarumque regiarum ruralem provisionem. » (Astronome limousin, liv. II.)

(1) Éginhard n'est, à proprement parler, que le biographe de Charlemagne, et cela s'explique; il s'est absorbé en lui.

(2) Cette réflexion m'est venue incessamment à la lecture du vieux chroniqueur le moine de Saint-Gall. Le texte le plus complet a été donné avec des notes importantes par M. Pertz dans sa collection.

seul; entouré du conseil de ses leudes, de ses hommes de guerre, il prend des avis, il ne marche aux batailles que d'après les résolutions générales de ses cours plénières; il y a des familles entières qui se vouent aux actions héroïques, d'autres à la trahison. Ces récits font ainsi mouvoir autour de Charlemagne une multitude de comtes, de barons, qui lui servent de cortége.

Dans les grandes chroniques, quelques noms de paladins sont cités, et le premier en tête de tous, c'est Roland; les textes le font seulement comte et gardien des marches de Bretagne; ils le nomment Rutland (1), et disent de lui que c'était un homme fort; il reçoit plusieurs missions pour réprimer le peuple de Bretagne et meurt à Roncevaux (2). Il est question également dans les chroniques d'un comte du nom de Bernard (3), oncle de Charlemagne, paladin d'expérience et de tactique; son neveu lui confie une partie du commandement de l'armée qui passe les Alpes contre les Lombards; c'est lui qui conseille de la diviser en deux corps qui franchissent le Mont-Cénis et le mont Joux en même temps (4). Il se trouve aussi un autre paladin du nom de Renaud ou Regnold (5);

(1) *Comes march. Britann.* C'est ainsi qu'est désigné Roland.

(2) A vrai dire, les chroniques même ne parlent de Roland qu'à l'occasion de la catastrophe des Pyrénées.

(3) Bernardus, Berhard ; il est évidemment Austrasien.

(4) Il est curieux que ce Bernard, qui joue un si grand rôle dans les chroniques, soit à peine l'objet d'un mot d'éloge ou d'un épisode dans les chansons de gestes.

(5) Comes Regnald, Reginald, Reinaldus.

il reste obscur; rien ne se rattache à lui qui puisse inspirer l'idée du *Renaud de Montauban* des vieilles et poétiques légendes.

On trouve encore parmi les comtes de Charlemagne cités par les chroniques un Humbert, qu'elles font comte de Bourges et qu'elles remplacent par Estourmi; Aubouins est comte de Poitiers; Guibaud, de Périgueux; Itiers, de Clermont; Boulle, du Puy : Orson prend le gouvernement de Toulouse; Aimes, d'Albi; Roard de Limoges (1). Ce devaient être tous des hommes de guerre d'importance et de valeur, car Charlemagne leur partage le gouvernement des Aquitaines. Enfin le moine de Saint-Gall a conservé des traces de la vie d'Ogier le Danois, un de ces capitaines sans doute nés parmi les nations scandinaves, et qui vinrent offrir leur service à Charlemagne. D'après le chroniqueur de Saint-Gall, Ogier, alors en fuite, s'est retiré au milieu de la nation des Lombards; il a redouté la présence et le courroux de son suzerain.

Tous ces récits des chroniques sont pauvres de noms propres, et généralement dépourvus de grandes physionomies historiques. Il n'en n'est pas ainsi des chansons de gestes; là se déploie toute la splendeur

(1) C'est l'astronome limousin qui nous fait connaître tous ces noms : « Charlemagne envoya, dit-il, à Bourges d'abord Humbert, puis Estourmi (*Sturminium*); à Poitiers, Aubouins (*Abbonem*); à Périgueux, Guiband (*Widbodum*); à Clermont, Itiers; au Puy, Boulle (*Bullum*); à Toulouse, Orson (*Chorsonem*); à Bordeaux, Séguin (*Siguinum*); à Albi, Aimes (*Aimonem*); à Limoges enfin, Roard (*Rotgarium*). »

des épopées carlovingiennes : des familles entières de barons vont apparaître (1) ; le simple comte Roland des chroniques devient ce puissant paladin qui remue les montagnes et tranche les géants sarrasinois ; à ses côtés est Renaud de Montauban et la famille du vieux Aymon dans son château de Dordogne ; Ogier le Danois est aussi un pourfendeur de mécréants. Vous voyez apparaître Guillaume au Court Nez (2), Garin le Loherain, Lambert le Court, Gauthier de Cambray ; déjà se montrent les Bras-de-Fer, les Longue-Épée, Girars de Roussillon (3), Aimery de Narbonne.

(1) M. P. Pâris, dans *ses MSS. français de la Bibliothèque du roi*, a publié des notes fort exactes sur chacune de ces épopées. *V.* t. III. De telles publications méritent d'être encouragées. Je traiterai plus tard de l'épopée carlovingienne.

(2) *Guillaume au Court Nez* est peut-être le héros dont il est le plus souvent parlé dans les chansons de gestes après Roland. L'auteur de la vie de saint Guillaume, duc d'Aquitaine et abbé de Gellone, dit de lui : « *Cæterum, quæ mundi fuerunt gesta videlicet fortia... nos tamen silentio prætcrire decrevimus, gestis tantum spiritualibus ex parte recitandis, calamo applicantes. Quæ enim regna et quæ provinciæ, quæ gentes, quæ urbes Willelmi ducis potentiam non loquuntur ? Virtutem animi, corporis vires, gloriosos belli studio et frequentia triumphos, qui chori juvenum, qui conventus populorum præcipuè militum ac nobilium virorum, quæ vigiliæ sanctorum dulce non resonant ; et, modulatis vocibus decantant qualis et quantus fuerit, quam gloriosè sub Carolo glorioso militavit, quam fortiter quamque victoriosè barbaros domuit et expugnavit ; quanta ab eis pertulit, quanta intulit, ac demùm de cunctis regni Francorum finibus crebrò victos et refugas perturbavit et expulit ? Hæc enim omnia et multiplex vitæ ejus historia, cùm adhuc ubiquè penè terrarum notissima habeantur, nec modo ad hanc descriptionem pertinere necessario videantur.* »

(3) Girars de Roussillon était le héros des Bourguignons ; Garin

Tous ces barons prennent place autour de l'immense physionomie de Charlemagne; ils l'ont aidé de leurs conseils, ils le servent de la force de leur corps et de la valeur de leur bras : on ne peut les séparer de ce suzerain dont ils forment l'auréole. Ainsi, à toutes les époques de grandes œuvres et de conquêtes, il y a toujours des chefs de guerre qui entourent le génie qui les conduit à la bataille; ils composent comme son magnifique cortége; leurs noms doivent grandir d'âge en âge avec le sien; il y aurait ingratitude à les en séparer.

L'idée des douze barons qui siégent à la cour de Charlemagne est évidemment postérieure à son règne; nous la trouverons partout dans les chansons de gestes, et c'est un anachronisme qui se reproduit incessamment : baron ne peut alors signifier qu'un chef de ces familles, ou de quelqu'une de ces nationalités qui se groupent autour du sceptre carlovingien. Il y a là des Bourguignons, des Aquitains, des Francs Neustriens et Austrasiens; des paladins qui habitent les bords du Rhin ou de la Loire, de la Garonne, de la Dordogne; les répugnances de races existent, les Mayençais ne peuvent souffrir les Aquitains; les Francs sont divisés par des nuances de mœurs et d'habitudes; elles se révèlent dans les chants et les romans de chevalerie qui nous disent les exploits des

et son frère Begon de Belin représentaient les guerres intestines des barons du Nord. Les traditions de Charlemagne et de ses pairs étaient d'un intérêt plus général; cependant il n'est pas difficile d'y voir percer une prévention systématique contre les Aquitains, tandis que la geste des enfants d'Aimery de Narbonne offre le symbole de la réaction de l'Aquitaine contre l'île de France.

paladins de Charlemagne. Que de temps pour effacer ces nuances de race et de peuples !

A côté des hommes de bravoure et d'énergie, parmi les paladins de Charlemagne, se trouvent les traîtres et félons; chaque sentiment de l'âme a besoin d'être personnifié; ceux-ci appartiennent à la famille mayençaise, à la lignée des Ganelons, ou à la race gasconne de Alori (1), si retentissante dans les chansons de gestes. Comme il a fallu expliquer les succès de Charlemagne, il a fallu également justifier les revers; or, quand une grande renommée a brillé sur le monde, les revers, dans l'esprit des peuples, n'arrivent jamais par des causes naturelles, c'est toujours par trahison (2). La conquête du royaume des Lombards est trop rapide, trop complète, pour qu'on suppose la traîtrise des hommes; en six mois les Francs ont passé les Alpes, et tout est fini; tandis que dans la campagne au delà des Pyrénées, où se trouve la triste défaite de Roncevaux, les chansons de gestes font apparaître d'abord toute la famille des paladins fidèles, des hommes enfin de force et d'énergie qui ont combattu avec l'empereur; après cette noble filiation viennent les perfides, les vendeurs d'armée; ils se personnifient, je le répète, dans

(1) *Dolo cujusdam Vasconis Adelorici nomine.*

(2) Ce qui n'empêche pas la vieille chanson espagnole citée par Cervantes dans *don Quijote* de dire :

Mala la hubisteis, Franceses
En esa de Ronces vallos.

Ganelon. Le chantre de toute cette épopée est le pieux archevêque Turpin ; Turpin prend part aux batailles, il est armé de la massue, parce que clerc il ne faut pas qu'il verse du sang ; il combat, il prie, il confesse; expression véritable du clergé tel que nous le montrent les lois et les capitulaires (1).

Les compagnons d'armes de Charlemagne prennent tous le titre de pairs et barons de l'empereur ; les poëmes des trouvères, comme toujours, confondent les dates ; écrits aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, vers les temps de Philippe-Auguste ou de son successeur, ils sont restés empreints des institutions de l'époque où ils furent composés. Il n'y avait pas de pairs sous Charlemagne et sous aucun des Carlovingiens ; le baronnage féodal n'était pas né encore avec la tenure, il n'y avait ni pairs laïques, parce qu'il n'existait encore ni ducs de Normandie, de Guyenne ou de Bourgogne, ni comtes de Champagne, de Flandre et de Toulouse ; il n'y avait pas non plus de pairs ecclésiastiques, parce que la hiérarchie des archevêchés et des évêchés ne s'était point organisée dans les conditions féodales (2). Il en était alors des trouvères qui trans-

(1) Turpin joue un immense rôle dans la chanson de Roncevaux telle que je la ferai connaître :

Turpin de Reins, li proz et li valanz,
Devant le roy eu est venuz avanz,
Il li escrie a sa voiz qu' il a granz,
Droiz emperère laissez ester vos janz.

(2) J'ai peint le mouvement féodal et le progrès des *tenures* dans deux ouvrages qui ont eu quelque retentissement : *Hugues Capet* et *Philippe-Auguste*.

portaient les idées d'un temps dans un autre, comme des enlumineurs d'images qui costumaient avec les vêtements du siècle dans lequel ils vivaient les personnages du Vieux et du Nouveau Testament (1). Ainsi le mot de baron ou de pair des vieilles conquêtes carlovingiennes ne doit pas être pris dans un sens autre que celui de compagnons des batailles du suzerain : le comte Roland ne fut pas un pair du roi comme le duc de Normandie sous saint Louis ou sous Philippe le Bel, mais un *graff* d'origine germanique ou bretonne à la manière des Francs de Clovis et des Mérovingiens. Charlemagne réunissait tout ce qu'il y avait de tribus franques sous sa main : Bourguignons, Neustriens, Austrasiens, Bretons, Aquitains; chacune de ces races était représentée par quelques héros particuliers, devenus depuis les sujets des poëmes épiques et nationaux (2).

Ces forces de nations sous la main de Charlemagne étaient considérables; les prises d'armes tumultueuses se faisaient après quelques délibérations de cours plénières. A deux époques de l'année, à Noël et à Pâques, le suzerain donnait une sorte de rendez-vous militaire à tous les chefs de la nation franque ou ro-

(1) On peut se faire une juste idée de cet anachronisme dans les arts par l'aspect des MSS. à miniatures des XII^e^ et XIII^e^ siècles.

(2) Les poëtes appartenaient évidemment à des origines bien distinctes. Indépendamment de la division des trouvères et des troubadours de la langue d'oil et d'oc, il y avait des chanteurs bretons, poitevins, picards; et chacun avait son sujet et son héros de prédilection. *Voy.* M. de Roquefort dans son excellent glossaire et ses notes sur les *lais* de Marie de France.

maine, comtes, évêques : à Noël, on délibérait sur les lois générales ; à Pâques, c'était pour concerter les expéditions lointaines du printemps, la conquête d'une terre plantureuse : la Saxe, la Lombardie, l'Espagne (1). L'esprit de toute cette génération était la guerre ; comme les chevaux de bataille, le bruit du cor la faisait bondir, les paladins ne tenaient plus dans leur tour épaisse et murée ; leur parler de conquêtes, c'était leur plaire : la renommée de Charlemagne devait attirer à lui tous les chefs de guerres, tous les comtes qui voulaient avoir des domaines ; les leudes les plus éloignés accouraient à ses plaids. Ceci donnait à ses armées une supériorité numérique sur toutes les forces qu'on opposait à son bras puissant : en suivant les étendards de Charlemagne, en venant au bruissement de ses buccines, n'avait-on pas toujours quelques terres à gagner? Comme on était sûr du succès, on arrivait à lui ; Charles Martel et Pépin avaient laissé une grande renommée, leur fils la continuait (2). Dès le commencement de son règne, Charlemagne avait déployé la même activité, la même science militaire que son père et son aïeul, et c'était inspirer confiance à tous ; il menait les vieux compagnons qui avaient servi sous Pépin, les vétérans qui

(1) L'archevêque Hincmar : *De Ordine palatii*, donne tous les détails sur les plaids annuels des Carlovingiens. La plupart des chartres sont datées de ces deux grandes solennités de Pâques et de Noël.

(2) La *Chronique de Saint-Denis* n'est remplie que de paroles d'exaltation pour les Carlovingiens.

avaient vu Charles Martel : la race des Austrasiens paraissait avoir conquis une supériorité bien marquée dans toute la famille franque; elle était restée forte, et Charlemagne se montrait comme l'expression de cette énergique famille : il n'a qu'à faire un appel, on se presse autour de lui, on entoure ses étendards, ses pennons, son oriflamme; ses chefs de corps ont une lointaine renommée.

Tous ces chefs et hommes de bataille ne réclament aucune solde, car la guerre c'est leur nature; nul n'a besoin d'intervenir pour fournir des ressources en deniers ou sous d'or; chacun s'équipe et s'arme tumultueusement à ses propres frais (1). Le chef monte sur les Alpes, et dit à ses soldats : « Voilà ce qui est à vous! allez! marchez! » Et ses paroles inspirent bien plus d'énergie que l'espérance d'une solde et d'un bien-être réguliers; ainsi agissaient toujours les barbares, et après eux les chefs qui sont venus à des époques exceptionnelles et d'exaltation!

Lorsqu'une expédition était annoncée, leudes et libres compagnons accouraient tous; l'assentiment se donnait au retentissement des armes et au bruit des chars. Le devoir du possesseur d'une terre était de venir au plus tôt. Depuis, les capitulaires en imposèrent le devoir impératif à tous ceux qui possé-

(1) Nulle trace n'indique le payement d'une solde régulière aux soldats francs : ils conquéraient, se partageaient les terres et le butin; de là sont venus les premiers devoirs de la féodalité. Il est à regretter que le travail de M. de Pastoret sur les impôts n'embrasse que la troisième race.

daient un bien du fisc (1). Les armes faisaient l'objet, l'attention des comtes et des chefs militaires; avec elles on obtenait la victoire, et on prenait bien soin de les tremper fortement! Il existe peu de monuments de l'art qui se rapportent à une époque si reculée; quelques armures subsistent qui datent authentiquement des x^e^ et xi^e^ siècles; et encore la rouille, cette dent meurtrière des âges, cette vieille qui déchire de ses ongles les corps qu'on aurait cru impérissables, les a-t-elle dévorées en partie. L'antiquaire qui fouille et recherche la vérité doit reconnaître que les Francs avaient adopté presque toutes les armures des Romains (2); lorsqu'une nation barbare et conquérante se rapproche d'une grande civilisation, ce qu'elle adopte d'abord avec enthousiasme ce sont les armes meurtrières les plus raffinées, les plus destructives; elle emprunte les moyens perfectionnés de mort ou de conquête; elle les imite au plus tôt : c'est pour elle un besoin.

Là fut évidemment une des premières études des Francs dans les Gaules; ils avaient pris la pique et le javelot au lieu de la framée trop courte; le bouclier romain fut aussi préféré, parce qu'il garantissait le corps plus complétement que le bouclier rond des

(1) Je donnerai plus loin la traduction de tous les capitulaires qui parlent des obligations du service militaire.

(2) Je ne crois pas que toutes les dates données aux armures du musée d'artillerie de Saint-Thomas-d'Aquin soient parfaitement exactes. On sait que dans de telles visites il faut apporter beaucoup de foi.

Francs; le casque, la visière, ces armets si complets, si bien treillagés que les traits ne pouvaient atteindre, furent substitués également à l'espèce de bonnet de cuir de bœuf dont les barbares armaient leur tête. Leur corps robuste adopta le haubert, la longue épée pointue si bien trempée qu'elle prit un nom traditionnel, une généalogie sous la tente (1). Les Lombards, les Grecs connaissaient sans doute ces armures formidables, mais ils n'avaient pas comme les compagnons de Charlemagne des corps gigantesques et d'une force qu'on a quelque peine à s'expliquer; les casques du x^e^ siècle pèsent 125 livres; on soulève une épée avec effort de ses deux mains, et cette même épée les paladins la secouaient comme un léger bâton (2). Les compagnons de Charlemagne portaient aussi la massue, arme chérie des clercs, car elle ne versait pas le sang; ces massues, presque toutes formées d'un chêne à nœuds aigus, sont quelquefois de fer : agitant cette arme, cette terrible masse, plus d'une fois l'archevêque Turpin avait brisé les infidèles qu'il sommait de se confesser et de recevoir l'absolution (3).

(1) Je n'ai pu découvrir un MSS. avec miniatures sur les armes au delà du xi^e^ siècle; j'en excepte les byzantins. Les armures grecques sont plusieurs fois reproduites dans les MSS. des fonds byzantins de la Bibliothèque royale, mais elles ne diffèrent pas de celles des anciens Romains. L'obligeance extrême de M. Miller, l'intelligent helléniste, m'a mis à même de consulter tout ce fonds si curieux.

(2) Au x^e^ siècle, à la bataille de Hastings, Taillefer jetait son épée comme « *si fust un bastonet.* » *Voy.* Robert Wace dans son grand poëme.

(3) Ainsi le reproduit le poëme de Roncevaux, chap. xi de ce livre.

Les chevaux des armées de Charlemagne avaient une supériorité marquée sur les autres races d'Italie, d'Espagne et d'Angleterre; ils étaient presque tous choisis dans les gras pâturages du Rhin, de la Bavière et de la Germanie; leur taille était haute, leur aspect d'une forte encolure; ils restaient longtemps sauvages comme les terribles taureaux des Ardennes : une fois domptés (1), on les caparaçonnait de fer; ils étaient mis à l'abri des traits, des javelots et des pointes des épées (2); la vie d'un paladin était attachée à celle de son cheval, comme l'existence de l'Arabe du désert à sa cavale bondissante; tous avaient des noms comme le *Bayard* des quatre fils d'Aymon; quelle puissance devait avoir ce cheval assez vigoureux pour qu'on pût dire qu'il avait porté les quatre fils du châtelain de la Dordogne ! Quand ces armées paraissaient, ce n'était que fer; au loin elles brillaient d'une manière effrayante comme le feu et la dévastation (3); la terre tremblait sous leurs pas.

Jusque-là cette énergie n'avait rien que de sauvage et de désordonné. Les peuples qui obéissaient à Charlemagne ne se seraient point distingués des Francs

(1) Les Ardennes étaient alors peuplées d'une espèce de taureau désigné sous le nom *d'auroch*. La race en est maintenant perdue en France et en Allemagne, mais elle se retrouve, dit-on, encore en Pologne : Charlemagne allait souvent à leur chasse.

(2) La grande époque de caparaçonnement des chevaux est postérieure; je crois que le x^e^ siècle est surtout remarquable, parce que hommes et chevaux furent de fer.

(3) Il existe un poétique passage du moine de Saint-Gall dans sa description de la guerre de Lombardie, liv. II.

primitifs, si ces armées n'avaient emprunté la grande tactique des Romains; mais il est incontestable que Charlemagne fut le constant imitateur de Rome, non-seulement dans l'organisation de son empire, mais encore dans la conduite de ses armées; les campagnes que nous allons bientôt décrire ne sont pas seulement les fougues aventureuses d'un chef de guerre, Charles n'envahit pas comme un torrent, sans ordre, sans pensée, sans tactique; dans les trois vastes branches de ses guerres contre les Lombards, les Sarrasins et les Saxons, il suit les données militaires des écoles grecque et romaine. Ces expéditions, si fortement conçues, ne furent pas seulement une inspiration de son génie; il emprunta beaucoup aux traditions des vieux capitaines : Annibal avait passé les Alpes avant lui, Scipion les Pyrénées; le Rhin avait été franchi par les cohortes, les légions avaient fait la guerre dans la Pannonie et la Dalmatie; César avait indiqué les moyens d'accomplir et de conserver les conquêtes (1).

(1) Aussi les poëmes de chevalerie conservent-ils une empreinte d'admiration toute romaine pour les vastes conquêtes de Charlemagne.

Quant Dex eslut nonante et dix roiaumes
Tot le meillor torna en doce France.
Li maine rois ot à non Charlemaine,
Cil aleva volentiers donce France.
Dex ne fist terre qui envers li n'apende :
Il ala peure Baivière et Alemaigne
Et Normendie et Anjou et Bretaigne
Et Lombardie et Navarre et Toscaigne.

Rois qui de France porte corone d'or
Preudons dois estre et hardis de son cor.
Et s'il est hons qui li face nul tort

Il n'est pas douteux que ces principes, que ces traditions ne fussent venus jusqu'à Charlemagne l'aider dans le développement de ses idées militaires. On le voit suivre de longs siéges à Ravenne et à Pavie, il devait donc avoir les machines si bien décrites par Vegèce : le bélier qui abattait les murs, le corbeau qui les perçait, et ces tours volantes qui s'élevaient comme par enchantement au niveau des plus hautes murailles (1). Au XIII^e^ siècle, on voit déjà l'art des machines de guerre tout emprunter aux Romains ; les barbares eux-mêmes sont naturellement avancés dans les moyens de destruction ; ils font la guerre avec enthousiasme et l'instinct est fertile en ressources et en prodiges. Charlemagne divise ses armées en plusieurs corps; il a une certaine connaissance de la géographie du pays ; il sait le passage des Alpes, les points vulnérables du royaume des Lombards, comme il sait également la topographie de l'Èbre et des Pyrénées. Ce n'est plus un chef barbare, c'est un homme de génie qui compare avec sagacité ; les compagnons qu'il mène autour de lui sont élevés à son école; ils

Ne doit garir, né à plains né à bors,
De ci que l'ait ou récréant ou mort
S'ensi nel fait, dont pert France sou los.
Ce dit l'estoire, coronnés est à tort.

(Mss. du Roi, n° 71863, f° 18.)

(1) Le plus ancien MSS. qui contienne les miniatures des machines de guerre pour les siéges est à la Bibliothèque du roi ; c'est la *Conquéte de Jérusalem par Godefroid de Bouillon ;* il appartient au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle.

ont des soldats vigoureux, plus disciplinés que les compagnons de Clovis; et c'est maître de toutes ces forces que le grand chef peut entreprendre son œuvre militaire; il ne recule devant aucune difficulté. Maintenant nous allons le voir dans la première de ses expéditions, lorsqu'il descend les Alpes pour attaquer la forte nationalité lombarde. Tout va s'expliquer, et surtout ces rapides conquêtes qui lui donnent en quinze ans le plus vaste empire du monde.

CHAPITRE IX.

L'ITALIE, CHUTE DU ROYAUME DES LOMBARDS.

Situation du roi Didier. — Le pape Adrien. — Nouvelle invasion du patrimoine de Saint-Pierre par les Lombards. —Résistance de Rome.—Ambassade d'Adrien en France. —Départ des Francs. — Passage des Alpes. — Siége de Pavie, de Vérone.—Charlemagne à Rome. — Son exaltation comme patrice.—La donation de Pépin confirmée et agrandie. — Abaissement de Didier.— Chute du royaume des Lombards. — Respect de Charlemagne pour les lois lombardes.—Son couronnement à la Monza.—Soumission successive des grands fiefs de Bénévent, de Spolette et de Frioul.

772—774.

Les Lombards avaient changé de dynastie à la mort d'Astolphe, par l'avénement de Didier le *Desideratus* des bulles romaines: simple comte de race dalmate ou d'Istrie élu roi, Didier devait son élévation à Pépin et au pape Étienne, qui avait fortement appuyé le choix des chefs lombards. Cependant telle était la rivalité nécessaire entre la Lombardie et Rome, que Didier eut bientôt de vifs différends avec Adrien, le succes-

seur d'Étienne au pontificat. Le roi des Lombards se disait le représentant de la puissance grecque en Italie par l'exarchat; il renouvelait ainsi la guerre des empereurs contre les papes, des exarques contre les évêques de Rome, des basiliques grecques de Ravenne, Vérone, Milan contre le Vatican et le tombeau des apôtres. Mais le pape Adrien soutenait avec une fermeté irrésistible les droits et les prérogatives du pontificat; Adrien n'était point un pape étranger à Rome; né au pied du Colisée, il s'était empreint par sa famille, par son éducation, de cet esprit de patriciat qui avait survécu aux grandeurs de la ville éternelle. Fils de Théodule, duc de Rome, consul impérial, il avait hérité de la rivalité politique entre la ville du Tibre et la capitale de Constantin sur le Bosphore; les Lombards lui apparaissaient comme les successeurs des Grecs, et ne voulant consentir à aucune soumission de Rome envers Didier, il maintenait dans toute sa vigueur la donation de Pépin en faveur de l'Église (1).

Ce roi des Francs, le protecteur du saint-siége, n'existait plus; les Lombards avaient suivi avec une vive sollicitude les premiers embarras du règne de Charlemagne, afin d'en profiter pour s'assurer la souveraineté de l'Italie; la donation de Pépin n'était pas tellement antique qu'elle dût être considérée comme irrévocable, et les Lombards voulaient bou-

(1) Muratori, *Annal. ital.*, t. VI, et ses trois premières dissertations de ses *Antiquitat. Italiæ mediæ ævi*, t. I.

leverser cette œuvre pour rétablir leur puissance menacée. Didier envahit donc le patrimoine de Saint-Pierre sans en respecter les immunités; il marcha sans hésiter sur Rome avec la vigueur des rois lombards de la première dynastie. Le sang qui coulait dans les veines du pape Adrien, je le répète, était romain; nourri des souvenirs héroïques de l'histoire de Rome, il était fier de contempler le Colisée, les débris des temples et des palais, les saintes églises des martyrs; de sorte qu'à l'approche des Lombards, qui couvrirent de leurs tentes les stériles campagnes de Rome, Adrien ne s'effraya point (1); il arma les murailles, ferma les portes, et comme aux temps antiques, résolut de mourir au milieu des citoyens, à la manière des consuls.

Le siége de Rome se continuait, dix mille lances lombardes entouraient les murailles, lorsque le pape Adrien désigna une députation d'évêques et de patriciens romains pour se rendre à la cour plénière de Charlemagne, afin de solliciter son appui contre les envahisseurs du saint patrimoine de l'Église. Le fils de Pépin avait succédé à tous les titres de son père, et parmi les légendes pourprées se trouvait le patriciat de Rome, la magistrature nominale de la ville éternelle : de là résultait pour lui l'obligation de protéger les papes et le peuple qui s'étaient mis dans une

(1) *Codex Carolinus, Epist. Adrian.* Quelques-unes des bulles d'Adrien sont intitulées : « *Dom. Deo et salvo nostro J.-C.* » Formule adoptée par Rome.

sorte de vassalité vis-à-vis des rois francs (1). Les envoyés d'Adrien devaient se jeter aux pieds de Charlemagne, en le sollicitant de venir défendre la terre de Saint-Pierre, outragée par les impies Lombards. On a vu qu'Étienne s'était vivement opposé, en d'autres temps, au mariage de Charlemagne avec la fille de Didier; cette femme venait d'être répudiée; le roi des Lombards en avait éprouvé un profond déplaisir, et ses peuples considéraient comme un outrage la répudiation d'une femme jeune et malheureuse. Ensuite la cour de Pavie, de Milan, de Ravenne était devenue comme l'asile de tout ce qui portait au cœur la haine du roi et de la nation des Francs. Là s'étaient réfugiés la veuve de Carloman et deux jeunes neveux de Charlemagne, dépouillés de leur couronne: là s'étaient également abrités les comtes mécontents, le duc d'Aquitaine exilé, et, s'il faut en croire le moine de Saint-Gall, un des comtes francs les plus fermes, un des héros de chevalerie, Ogier le Danois, issu de la race scandinave; il avait éprouvé la disgrâce de Charlemagne, et ne pouvant soutenir le puissant éclat de ses yeux, il avait fui.

Lorsque les envoyés du pape Adrien arrivèrent à Paderborn, où Charles tenait sa cour plénière (2), ils

(1) Muratori, *Annal ital.*, ad ann. 772-774.—Sur ces guerres de Rome et de Lombardie, consultez *Anastase* (le bibliothécaire) *in Adrian*.

(2) Les envoyés avaient été obligés de faire de longs détours pour arriver jusqu'à la Gaule; ils s'embarquèrent à Ostie et vinrent débarquer à Marseille, la ville commerçante. — Voy. *Chronique Moissac*, ann. 773.

le trouvèrent très-disposé à une expédition militaire en Italie. Ces plaines au delà des Alpes, ces villes riantes de Lombardie plaisaient aux leudes, aux comtes, aux paladins qui accompagnaient les rois francs dans les expéditions lointaines; ils en rêvaient le beau soleil, les campagnes fécondes, en échange de leurs sombres cités du Rhin. Là étaient le raisin qui pend à la pampre, les fruits savoureux et les chaudes eaux de l'Adriatique et de la Méditerranée. L'expédition fut donc immédiatement décidée, et tandis que le pape Adrien soutenait avec fermeté le siége de Rome, tandis que les Lombards ne respectaient ni les monuments chrétiens, ni les vestiges de la grandeur romaine, Didier apprit par un message l'immense diversion que faisait Charlemagne vers les Alpes avec une armée de Francs, comtes, leudes, aux armes lourdes, aux forts chevaux.

Les montagnes qui séparaient les terres de Charlemagne de la Lombardie n'étaient point coupées par ces vastes routes qui laissent aujourd'hui pleine liberté au développement des armées; il restait seulement quelques vestiges des voies romaines; le passage tenté par Annibal avait indiqué la nécessité de joindre les Gaules à l'Italie, et lorsque César eut dompté ces populations remuantes, les empereurs firent exécuter quelques travaux à la manière romaine, pour faciliter la libre traversée depuis Milan jusqu'au milieu des Alpes helvétiques (1). L'ardeur des pèlerinages au

(1) Il y avait déjà des oratoires dans les Alpes. Il faut lire l'Iti-

tombeau des apôtres avait maintenu quelques-unes de ces voies romaines; à quelque distance les uns des autres, on trouvait des ermitages, des monastères (1); le christianisme avait imposé l'hospitalité, et les Alpes, quoique difficiles à franchir, offraient cependant un passage sûr à des armées qui marchaient lentement et presque sans bagages : il n'y avait point alors l'artillerie; chaque leude portait lui-même son armure, ses moyens de défense; tous pouvaient tenir leurs chevaux en laisse, et dès lors un chemin libre aux piétons et aux bêtes de somme suffisait à ces masses d'hommes partis de la Bourgogne, du Rhin ou de la Bavière pour aboutir à Milan.

La résolution d'une descente en Italie fut prise à Paderborn; on se donna rendez-vous à Genève, et les Alpes se couvrirent d'une immense troupe de lances; les Francs prirent pour but Milan, Pavie, Vérone, les trois capitales du royaume des Lombards; un ordre de bataille et d'invasion fut concerté avec cette intelligence de conquêtes qui distinguait les Austrasiens. Dans un plaid qu'ils tinrent à Genève, les leudes qui avaient décidé à l'unanimité de franchir les Alpes se divisèrent en deux grandes bandes (2) : l'une, con-

néraire des pèlerins tel qu'il a été douné par Ducange, vo *Perigrinatio*.

(1) Le Mont-Cenis était le passage le plus fréquenté.

(2) « Les osts de France esmut et vint en Bourgoigne jusques à une cité qui a nom Gennes (Genève), et siet sur le fleuve du Rosne. Là le roy ordonna comment il pourroit mieulx conduire ses osts ès plains de Lombardie; en deux parties les divisa; l'une en bailla à un sien oncle qui avoit nom Bernart, et luy commanda qu'il s'en

duite par le leude Bernard, bâtard de Charles Martel, homme de haute stature, devait traverser le Valais, franchir le mont Joux (Saint-Bernard), pour occuper le passage des Alpes et pénétrer dans l'Italie. Charlemagne, lui, s'était réservé la conduite des autres troupes à travers le Mont-Cenis, la route habituelle de Pépin. Ainsi le corps principal, celui du leude Bernard, devait faire une grande diversion dans les plaines de Milan, tandis que Charlemagne attaquerait de face par le Piémont; cette marche à travers les Alpes s'exécuta avec une remarquable fermeté (1).

A l'aspect de ces deux formidables bandes, Didier éprouva une certaine terreur; cependant son fils Adalgise réunit une puissante troupe au pied des Alpes, pour défendre les défilés du Mont-Cenis; les montagnes étaient hérissées d'ouvrages à la manière des Grecs et des Romains; partout sur les rochers s'élevaient des tours, et chaque pic était défendu par des archers vigoureux ou par des coureurs habiles qui grimpaient de monts en monts. Charlemagne eût trouvé des obstacles invincibles, s'il n'avait été soutenu par la diversion du comte Bernard, descendant du mont Joux (2), et venant se placer entre Pavie et

alast par les montaignes de Montgieu (mont Joux); l'autre partie retint avec soy, et les conduist par les mons de Moncenis. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 773.)

(1) On remarquera que c'est la manœuvre à peu près adoptée par Bonaparte avant Marengo : à dix siècles de distance Charlemagne et Napoléon !

(2) Le grand Saint-Bernard. *Mons Jovis*, dit Baudraud, *pars Alpium nunc major S.-Bernardi.*

les montagnes. Ainsi pris à dos, les Lombards furent forcés d'abandonner leurs positions, et Charlemagne vint faire sa jonction avec Bernard autour du lac de Côme. Adalgise prit la fuite, et Didier, qui avait établi ses tentes au delà de Milan, se vit forcé de précipiter sa retraite sur Pavie, la forte place du royaume où il devait soutenir un long siége. Vérone et Pavie furent bientôt entourés de milliers de lances, les Francs débordèrent partout et envahirent le Milanais.

Quelle terreur inspirait déjà le nom de Charlemagne, quelle idée gigantesque l'on s'en faisait parmi les Lombards ! Les comtes, les évêques, hâtèrent leur soumission; tout fut dompté sauf deux villes, Pavie et Vérone. Pavie n'était pas alors ce débris, noble encore, cet ossuaire que parcourt aujourd'hui le voyageur mélancolique : grande et belle cité, elle voyait s'élever ses larges monuments de pierre à la manière lombarde et romaine; ses murailles s'élançaient à soixante et dix pieds romains; dix-sept portes ouvraient sur la campagne, soixante-deux tours ceignaient son front comme celui d'une sibylle antique (1). Là était le siége des rois lombards; si Milan le disputait par son épiscopat et ses rapports avec Byzance, par ses basiliques, ses larges voies, ses promenades; si les rois recevaient à la Monza la couronne de fer, Pavie

(1) J'ai visité deux fois Pavie; en 1838, je venais d'assister au couronnement de l'empereur d'Autriche à Milan : ainsi les hommes d'Austrasie aux cheveux d'or étaient maîtres de la Lombardie, comme sous Charlemagne, et un suzerain germanique se faisait saluer à la Monza.

était la ville militaire, donnant la main à Vérone, sa sœur à la cuirasse d'acier.

Après les Alpes, les Francs envahisseurs trouvaient ainsi de fortes cités capables d'opposer une vive résistance; le nom de Charlemagne, si grand parmi tous, retentissait derrière les murailles; il paraissait comme l'homme de fer sous le fer. Le moine de Saint-Gall a décrit les terribles approches du puissant suzerain sous les murs de Pavie, et rien ne constate mieux la vive et profonde impression que produisait sa présence (1) : « Quelques années auparavant un comte du royaume, nommé Ogger, ayant encouru la colère de l'implacable Charles, s'était réfugié près de Didier. Quand tous deux apprirent que le redoutable monarque venait, ils montèrent sur une tour très-elevée, d'où ils pouvaient le voir arriver de loin et de tous côtés. Ils aperçurent d'abord des machines de guerre telles qu'il en aurait fallu aux armées de Darius et de Jules César : « Charles, demanda Didier à Ogger, n'est-il pas avec cette grande armée? — Non, » répondit celui-ci. Le Lombard voyant ensuite une troupe immense de simples soldats assemblés de tous les points de notre vaste empire finit par dire à Ogger : « Certes, Charles s'avance triomphant au milieu de cette foule? — Non, pas encore, et il ne paraîtra pas

(1) Le moine de Saint-Gall diffère essentiellement, pour la manière, l'esprit, l'ordre chronologique, des chroniques contemporaines, telles que les *Annales de Fulde*, *de Metz*, et la *Vie de Charlemagne* par Éginhard. Je le répète, ces vers appartiennent à une chanson de gestes qui se récitait sous Charlemagne.

de sitôt, répliqua l'autre (1). — Que pourrons-nous donc faire, reprit Didier, qui commençait à s'inquiéter, s'il vient accompagné d'un plus grand nombre de guerriers? — Vous le verrez tel qu'il est quand il arrivera, répondit Ogger; mais, pour ce qui sera de nous, je l'ignore. » Pendant qu'ils discouraient ainsi parut le corps des paladins qui jamais ne connaît le repos. A cette vue le Lombard, saisi d'effroi, s'écrie : « Pour le coup, c'est Charles (2)? — Non, reprit Ogger, pas encore. » A la suite viennent les évêques, les abbés, les clercs de la chapelle royale et les comtes. Alors Didier, ne pouvant plus supporter la lumière du jour ni braver la mort, crie en sanglotant : « Descendons et cachons-nous dans les entrailles de la terre, loin de la face et de la fureur d'un si terrible ennemi. » Ogger tout tremblant, qui savait par expérience ce qu'étaient la puissance et les forces de Charles, et l'avait appris par une longue habitude dans un meilleur temps, dit alors : « Quand vous verrez les moissons s'agiter d'horreur dans les champs, le sombre Pô et le Tésin inonder les murs de la ville de leurs flots noircis par le fer, alors vous pourrez croire à l'arrivée de Charles. » Il n'avait pas fini ces

(1) Il y a ici des réminiscences de l'*Iliade;* les livres grecs se répandaient dans les monastères.

(2) *Dixit Desiderius ad Oggerum : — Estne Carolus in tanto exercitú? At ille respondit : Non adhuc.— Videns vero exercitum popularium delatissimo imperio congregatum, definitè pronuntiavit ad Oggerum : Verè in his copiis Carolus exultat. Respondit Oggerus : Sed non adhuc.* (*Monach. Saint-Gall,* dom Bouquet, tome V, p. 285.)

paroles qu'on commença de voir au couchant comme un nuage ténébreux soulevé par le vent de nord-ouest ou Borée, qui convertit le jour le plus clair en ombres horribles. Mais l'empereur approchant un peu plus, l'éclat des armes fit luir pour les gens enfermés dans la ville un jour plus sombre que toute espèce de nuit. Alors parut Charles lui-même, cet homme de fer, la tête couverte d'un casque de fer, les mains garnies de gantelets de fer, sa poitrine de fer et ses épaules de marbre défendues par une cuirasse de fer, la main gauche armée d'une lance de fer qu'il soutenait élevée en l'air (1), car sa main droite il la tenait toujours étendue sur son invincible épée. L'extérieur des cuisses, que les autres, pour avoir plus de facilité à monter à cheval, dégarnissaient même de courroies, il l'avait entouré de lames de fer. »

Telle était la formidable impression que faisait sur tous l'approche de Charlemagne, on ne voyait que fer; c'était un colosse dont l'aspect faisait frissonner. Le chroniqueur continue : « Que dirai-je de ses sandales? Toute l'armée était accoutumée à les porter constamment de fer; sur son bouclier on ne voyait que du fer. Son cheval avait la couleur et la force du fer. Tous ceux qui précédaient le monarque, tous

(1) C'est le mot à mot traduit sur l'édition donnée par dom Bouquet. Les bénédictins, qui s'attachaient plus aux faits, à la chronologie, qu'à la peinture des mœurs d'un temps, ont jeté quelque mépris sur le moine de Saint-Gall; il put le mériter comme chronologiste, mais je ne sache pas d'auteur qui donne une connaissance plus exacte de la société au IXe siècle. *Voy.* au reste dom Bouquet (prefat., V vol.).

ceux qui marchaient à ses côtés, tous ceux qui le suivaient, tout le gros même de l'armée, avaient des armures semblables, autant que les moyens de chacun le permettaient. Le fer couvrait les champs et les grands chemins. Les pointes du fer réfléchissaient les rayons du soleil. Ce fer si dur était porté par un peuple d'un cœur plus dur encore. L'éclat du fer répandit la terreur dans les rues de la cité : « Que de fer! hélas! que de fer! » tels furent les cris confus que poussèrent les habitants. La fermeté des murs et des jeunes gens s'ébranla de frayeur à la vue du fer, et le fer paralysa la sagesse des vieillards. Ce que, moi pauvre écrivain bégayant et édenté, j'ai tenté de peindre dans une traînante description, Ogger (1) l'aperçut d'un coup d'œil rapide et dit à Didier : « Voici celui que vous cherchez avec tant de peine, » et en prononçant ces paroles il tomba presque sans vie. »

La colère de Charlemagne était la mort pour qui osait en braver l'éclat; sa voix portait la terreur dans les âmes, et le moine de Saint-Gall, pour reproduire cette formidable image, ne trouve d'autre moyen que le mot *fer*, vingt fois reproduit dans deux pages de

(1) Les chroniques et les chansons de gestes font mille destinées à Ogier le Danois. Je trouve dans les Bénédictins une légende qui le fait mourir moine à Saint-Faron de Meaux avec un autre capitaine du nom de Benoît. Au xie siècle, une épitaphe fut composée sur ces deux forts athlètes :

Fortes athletæ, per sæcula cuncta valete;
Par crucis est species, par erit et requies.
O quam par pulchrum, par vivere, parque sepulchrum!
Par fuit et tumulus, par erit et titulus.

sa chronique : c'est que le pauvre chroniqueur a recueilli les dires des vétérans qui ont suivi leur suzerain en Italie; dans son monastère, paisible et silencieux comme le lac de Constance, il a écouté les traditions de quelques moines lombards qui ont passé la montagne et gardé mémoire des conquêtes de Charlemagne. Le siége de Pavie avait été une des grandes époques de la vie militaire du roi des Francs. Pavie, dernier retranchement de la monarchie des Lombards, devait tomber avec la couronne de fer (1), et la capitulation de Didier entraîner la chute de sa monarchie. Charlemagne pressait, poussait le siége; sous les tentes des Francs, les fêtes de Noël furent célébrées, pendant que les détachements des troupes austrasiennes soumettaient les villes et les bourgs des environs de Pavie; tout l'hiver fut ainsi occupé par des mouvements de guerre. Les Francs gardèrent leur incontestable supériorité sur les Lombards, que protégeaient cependant les hautes murailles de Pavie et le courage personnel de Didier.

Quand arriva Pâques avec ses pompes, Charlemagne ne put résister aux pressantes sollicitations d'Adrien; le pontife l'avait prié vivement de venir passer la semaine sainte à Rome, sur le tombeau des apôtres : la semaine sainte, c'était le temps de tristesse et de pénitence pour un chrétien! Les annales de la ville de Saint-Pierre disent : « que le 2 avril,

(1) Anastas., *in vit. Adrian.* — Muratori : *Dissert. antiquit. ital. mediæ ævi.*

le samedi saint, le grand Charles toucha les murs de Rome,» et le jour de la Résurrection fut désigné pour la solennité de son triomphe (1), car les Carlovingiens étaient patrices et protecteurs du pontificat. Adrien voulut que cette pompe auguste fût mémorable dans les fastes romains. Charlemagne venait par la Toscane, le pape envoya des évêques, des patriciens, les fils des vieux consuls et des tribuns à la rencontre du roi des Francs jusqu'à Novi. A l'entrée de la ville, il fut reçu bannières déployées, comme c'était la coutume pour les triomphateurs (2); des légionnaires armés à la manière antique portaient sa lance et sa cuirasse, et des enfants, semblables aux sculptures des bas-reliefs de la villa Médicis, agitaient autour du char des palmes et des rameaux d'olivier. On voyait aussi des milliers de croix d'or brillant au milieu des bannières, pour indiquer le caractère tout religieux de la cérémonie.

Adrien attendait Charlemagne sur la première marche de la basilique de Saint-Jean; le roi se rendit immédiatement au tombeau de l'apôtre Pierre, non point à ce grand temple de Léon X, tel qu'il existe aujourd'hui, mais à la basilique sainte et primitive,

(1) Vérone s'était soumise à Charlemagne, ainsi que cela résulte d'une médaille rapportée par Leblanc; on lit dans l'inscription : « *Verona dedita, et Langobardis in fidem acceptis.* » L'exergue porte ces mots : « *Clem. princ.* » (prince clément).

(2) *Obviam illi ejus sanctitas dirigens venerabiles cruces, id est signa; sicut, mode est ad exarchum, aut patricium suscipiendum, eum cum ingenti honore suscipi fecit.* (*Liber. pontificalis*, t. III, part. Ire, p. 185.) On sait que c'est le livre officiel de Rome.

en pierres carrées, œuvre de l'école byzantine et lombarde, et que le frottement du pied et la bouche des pèlerins avaient usée. Le pape et le roi s'embrassèrent cordialement, Charles appliqua ses lèvres brûlantes sur tous les degrés de la basilique, et l'on chantait: « Béni celui qui vient au nom du Seigneur! » Sur l'autel, on se prêta mutuel serment de protection et de garantie (1). Le roi et ses leudes visitèrent toutes les églises, pleines de reliquaires; Charles fit sa prière avec une grande ferveur dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, car le pèlerinage consistait alors à saluer toutes les basiliques. Après la communion, on traita des affaires publiques; Adrien rappela les titres d'amour que Pépin avait donnés à l'Église de Rome, et la donation surtout qu'il avait scellée de son monogramme; elle restait précieusement conservée dans les archives de l'Église, couverte d'une éclatante broderie de soie avec des fermoirs d'or. Charlemagne la relut à plusieurs reprises, et dicta lui-même au clerc Etherius, son proténotaire, un nouvel acte de donation pour les mêmes terres. Cette seconde chartre fut plus explicite que celle de Pépin : les formules romaines s'établissaient déjà; on énumérait chaque terre nominativement, la nature de la mense et son revenu, chaque ville et sa juridiction, et ainsi fut rédigée la donation au saint-siége. La chartre lue, le roi Charles, les évêques, les abbés et les grands

(1) Dès ce moment, Adrien écrit à Charlemagne : *Vestra Dignitas*. Voy. *Anastas., in Adrian.*

qui l'accompagnaient y apposèrent chacun leur scel (1); on se porta sur le saint tombeau, et tous jurèrent sur les reliques de l'apôtre qu'ils la maintiendraient pour le présent et l'avenir. En échange, le pape Adrien reconnut Charlemagne comme patrice et protecteur de Rome, privilége de race que les rois francs devaient consigner désormais dans leurs diplômes (2).

Le pape donna affectueusement au monarque les canons écrits par les pontifes depuis l'origine de l'Église, sorte de succession des lois romaines, et ces grands codes durent servir aux *Capitulaires* de Charlemagne; l'esprit romain se transfusait ainsi peu à peu dans les institutions franques. Ce livre des canons fut dédié par le pape à Charles, libérateur de Rome; quarante-cinq vers écrits de la main d'Adrien formaient cet anagramme : « Le pape Adrien à son excellent fils Charlemagne roi (3). » Puis il l'appelait le défenseur de la sainte Église : « A l'exemple de son père, car imitant ses triomphes, le roi Charles,

(1) Le caractère de cette donation ou confirmation de Charlemagne au pape Adrien a été l'objet d'un grand nombre de dissertations spéciales; elle est analysée dans le *Codex Carolinus*, mais il n'y a titre authentique que depuis Louis le Débonnaire. (*Voy.* Signonius *de regno Italiæ.*) Quand Napoléon s'empara de Rome, des travaux furent spécialement commandés sur la donation de Charlemagne; mais on sait comment la liberté d'écrire l'histoire existait sous Napoléon, et le libéral oratorien M. Daunou consentit à faire un livre officiel et médiocre contre les papes

(2) Sur le titre de Patrice de Rome, consultez Ducange, *Gloss. lat.*, t. V, p. 149-151.

(3) *Domino excellentissimo filio Carolo Magno regi, Hadrianus papa.*

avec l'aide du Christ et des clefs de Saint-Pierre, avait mis les nations ennemies à ses pieds; il suivait la lumière de la vraie doctrine resplendissant sur son trône; Charles avait saisi ses armes divines et foulé les nations superbes; il restituait les vieux dons à la sainte mère l'Église; il avait vaincu les Lombards et les Huns; sa grande race retentirait dans tout le monde (1); enfin haut, noble, brillant, continuait le pape, il règne sur les royaumes; il est venu à la suite des apôtres, ce peuple l'a accueilli par des éloges et des hymnes; le pape Adrien, le pontife du Christ, lui prédit ses triomphes, Pierre et Paul le protégeront. »

Dès ce moment se resserre l'alliance intime entre Charlemagne et Adrien par des concessions incessantes; le patrimoine de Saint-Pierre est encore agrandi. Dans tous les actes ou les récits de cette époque, il faut distinguer le domaine matériel de la juridiction pontificale; toutes les donations de Charlemagne sur le domaine matériel eurent un sens limité, elles s'appliquèrent à des territoires fixes, à des villes désignées dans des actes; quant à la juridition des pontifes, elle fut universelle. Le roi franc reconnut la suprématie pontificale dans toute son étendue. Une amitié noble, sincère, s'établit entre le pape et Charlemagne; elle fut constatée par une médaille frappée et fort curieuse qui représente le roi et

(1) *Magna prosapia hæc in toto rutilat mundo*
Altus, nobilis, nitens, regit diversa regna.
(Sirmond, t. II, *Concil. Gall.*, p. 117.)

le pontife : tous deux tiennent devant eux le livre des évangiles posé sur un autel, avec cette inscription gravée : « Avec toi comme avec Pierre, avec toi comme avec la Gaule (1), » et sur l'exergue, « foi sacrée; » c'était un traité à la manière des vieux Romains quand ils signaient une alliance de peuple, car les pontifes avaient conservé les formules impériales. Toutes les fois que le pape eut besoin de l'appui des Austrasiens et de leur chef, il eut recours à Charlemagne, et le roi accourut à Rome pour y chercher à son tour les débris de l'art, la trace des lois et de la civilisation : quand il fait élever la basilique d'Aix, il demande au pontife Adrien des mosaïques de Ravenne; Ravenne, la ville grecque de l'Italie, la capitale de l'exarchat, où l'on foule encore aujourd'hui sous les pieds tes marbres, tes colonnes brisées! Et ces tronçons de granit qui se voient à Aix-la-Chapelle, la tradition veut qu'ils viennent de Ravenne la Byzantine.

Ainsi les choses se passaient à Rome dans la visite solennelle qui unissait Charlemagne au pape, les Francs aux Romains, tandis que le siége de Pavie se poursuivait avec acharnement. La résistance fut persévérante; Didier, renfermé dans ses murailles, se défendit avec vaillance, et plusieurs assauts furent repoussés. La plus épouvantable famine régnait au sein de cette population, l'épidémie faisait de sinistres

(1) *Tecum sicut cum Petro, tecum secut cum Gallia.* Sur l'exergue, *Sacr. fœd.* (*Voy.* Leblanc, *Traité des monnaies.*)

progrès. Charlemagne livra des combats, entoura la ville par tous les côtés. Enfin, après sept mois de siége, Pavie fit sa soumission : le roi lombard, la tête couverte de cendres, se rendit sous la tente de Charlemagne, et s'agenouilla comme un vassal. Le suzerain le reçut avec l'impitoyable caractère d'un vainqueur, le visage rouge, les yeux en feu. Didier, tonsuré comme les autres monarques vaincus, fut relégué dans le monastère de Corbie, où plus tard nous le retrouverons, sous le titre de frère *Desiderat* (1), pieux et modeste cénobite; car la plupart de ces hommes d'audace et de violence finissaient ainsi leur vie. Le grand Charles s'empara dans Pavie de Gerberge, la veuve de Carloman, et de ses deux neveux, qui avaient cherché refuge parmi les Lombards; ils furent jetés également dans le cloître; les cartulaires nous font retrouver l'un d'entre eux évêque de Nice, saint prélat dont le temps a préservé la mémoire. Pavie et Vérone soumises (2), il ne fut plus question du royaume de Didier et de sa couronne de fer. On remarquera que Charlemagne se garde bien de jeter le roi lombard dans le monastère du Mont-Cassin; il aurait trop réveillé de souvenirs en Italie (3).

(1) *Act. sanct. Ordin., sancta Benedict.*, t. IV, p. 446.

(2) Il existe aussi une médaille pour constater cette soumission de Pavie. Les médailles sont nombreuses pour tous les événements qui tiennent à l'Italie; on avait gardé la coutume des vieux Romains. Cette médaille représente un roi et une reine à genoux, déposant la couronne aux pieds d'un autre roi assis. On lit : « *Devicto Desiderio, et Paviâ receptâ. 774.* »

(3) Le souvenir des rois lombards est empreint sur chaque pierre

La lutte entre les Francs et les Lombards datait de l'avénement des maires du palais; les Alpes avaient été déjà deux fois franchies par les Carlovingiens; Charlemagne acheva l'œuvre. Sa période d'invasion et de conquête eut une supériorité incontestable sur celle de Pépin; la tactique romaine s'y révèle, on y voit souvent des stratagèmes, une certaine connaissance des localités et des voies militaires : parties de deux points différents, les armées franques se retrouvèrent réunies aux siéges de Pavie et de Vérone. Didier déploya une grande fermeté, mais il n'avait rien de national chez les Lombards, il n'avait point l'unanimité des vassaux; l'ancienne lignée des Astolphes avait laissé des empreintes et des souvenirs; les Lombards ne soutinrent pas tous unanimement la cause de Didier, qui excitait parmi eux des jalousies. Charlemagne dut en profiter; s'il était fort dans la bataille, il était aussi rusé pour diviser; ce fut un peu le cachet de sa politique : en Espagne, en Germanie, en Aquitaine, en Saxe, quand il avait affaibli l'ennemi par la division, il se précipitait dans la guerre, afin de tout achever par la victoire. Dans la soumission des Lombards, il faut tenir compte également de l'influence de Rome, de l'action religieuse et de la politique des papes; en s'unissant à eux, Charlemagne trouvait appui dans toutes les forces du catholicisme; c'est à ce mutuel concours de circonstances qu'il dut la for-

du Mont-Cassin. J'y ai vu des manuscrits qui datent évidemment de cette époque de l'art (viiie et ixe siècles).

mation régulière de son royaume d'Italie, une de ses créations politiques. Par la chute de Didier, la monarchie des Lombards ne subit pas une ruine imminente, seulement elle passa sous la domination des Francs et sous la suzeraineté de Charlemagne. La conquête ne laissa qu'une certaine empreinte sur les Lombards, elle ne fondit pas un peuple dans l'autre : la nation conquise conserva ses lois, ses coutumes, ses fiefs; l'état des personnes et des propriétés se modifia peu, sauf quelques grandes terres qui furent concédées aux leudes francs (1).

Depuis leur établissement en Italie, les Lombards s'étaient considérablement civilisés, ils avaient leurs lois; le voisinage de Rome et de la Grèce leur avait ôté leur empreinte barbare; leurs villes étaient belles, leurs monuments grandioses, ils possédaient quelque chose de plus avancé que les Francs; et les lois des Lombards peuvent être citées comme les débris de la sagesse antique : ils les conservèrent dans l'administration des personnes et des propriétés; Charlemagne seulement substitua sa force à la monarchie de Didier. Dès qu'il eut achevé de soumettre les villes, lorsqu'il eut appris que le dernier roi, tonsuré comme un clerc, se rendait au monastère de Corbie, lui vint à Milan, la Rome des Lombards, comme Ravenne était celle des Grecs, pour se faire saluer de la multitude. La coutume était chez les rois de ce peuple de ceindre

(1) On verra que la loi des Lombards fut confirmée par les capitulaires de Charlemagne.

à leur front le cercle ou la couronne de fer déposée au reliquaire de la Monza, cellule monastique à quelques lieues de Milan (1). Cette couronne déposée sur l'autel, Charlemagne la mit à son front, au milieu des acclamations qui retentirent dans la basilique. Dès ce moment, il prend le titre de roi des Lombards (2) partout dans ses chartres et ses diplômes ; des médailles furent frappées pour immortaliser les siéges de Vérone et de Pavie, domptées par Charlemagne ; une autre médaille aussi constate son avénement à la royauté lombarde : *Rex Francorum et Longobardum* fut l'exergue qui brilla désormais dans ses chartres, et la *Diplomatique* des bénédictins en a conservé plusieurs pour la postérité.

Le royaume des Lombards, devenu comme une annexe de la couronne des Francs, avait lui-même la suzeraineté sur de grands fiefs qui dépendaient plus ou moins immédiatement de la couronne de fer ; ainsi étaient Bénévent, Frioul et Spolette ; les efforts de Charlemagne s'appliquèrent à maintenir ces feudataires dans l'ordre et l'obéissance. Les uns appartenaient à la famille de Didier, les autres à la race des

(1) Elle porte en latin le nom de *Modecia;* j'ai visité le trésor de la Monza, et j'ai suivi l'histoire de Théodelinde, la fondatrice de sa basilique, la Clotilde lombarde. La couronne d'or d'Agilulphe, transportée à Paris, a été prise et fondue par des voleurs en 1804. J'ai vu le reliquaire de la reine Théodelinde, il est aussi beau que la châsse des trois rois à Cologne. Quant à la couronne de fer, elle est renfermée au haut d'une grosse croix placée dans une chapelle de la Monza.

(2) *Codex Carolinus, epist.* 51, 52 et 55.

Astolphes, c'étaient des bâtards ou des collatéraux. Quelques-uns de ces feudataires furent changés par Charlemagne, quand ils ne se pressaient pas de rendre foi et hommage comme possesseurs des fiefs, des terres (1). Dans la suite, ce fut un leude de France qui devint duc de Frioul : toutes les fois que l'Italie a été conquise, le même système a été adopté, les lieutenants ont reçu les terres en fiefs de la couronne. Il se fit aussi dans les annexes du royaume lombard une mutation des propriétés; Charlemagne éleva des tours, établit des défenseurs pour les marches et frontières, et ces sortes de grands fiefs furent transmis héréditairement.

Maître de la Lombardie, Charlemagne se trouva immédiatement en rapport avec Constantinople; l'exarchat de Ravenne tombait dans ses mains, la puissance lombarde en Italie s'effaçait devant celle des Francs. Il ne restait presque plus de traces de leur pouvoir; cette noble race des Francs dominait sur l'Adriatique comme dans le Milanais; les papes trouvaient des protecteurs contre les entreprises des Grecs; par le Frioul et Tarente, on menaçait la Morée. Rome dut se rattacher plus spécialement à Charlemagne, le fils de Pépin : cette souveraineté lointaine ne pesait pas sur les pontifes; Charles devait beaucoup à l'Église, et l'Église lui devait beaucoup. La

(1) Toutes ces questions des grands feudataires du royaume des Lombards ont été parfaitement traitées par Muratori, t. III, et par les bénédictins dans l'*Art de vérifier les dates*, aux articles *Ducs de Frioul*, de *Bénévent*, de *Spolette*.

dynastie nouvelle avait besoin de la force morale que donne la puissance du clergé; Adrien et Charlemagne se tendaient la main; à chaque voyage de Rome, c'était un nouveau lien : quand un pontife était chassé par les orages populaires ou par une invasion, il venait s'abriter sous les monastères de Saint-Denis ou de Saint-Martin de Tours; quand Charlemagne voulait une dignité ou une indulgence, il venait ou il écrivait à Rome. Ce fut par la puissance de l'Église qu'il accomplit son idée de l'empire (1) : la force matérielle pouvait lui donner la victoire sur la société, mais la puissance du droit, la force religieuse, la suprématie des consciences ne pouvaient et ne devaient lui arriver que par l'Église : il en agrandit les domaines, il veut associer le pape à sa puissance souveraine en Italie; il sait que tôt ou tard il en tirera parti. La chute du royaume des Lombards est le commencement de la pleine autorité temporelle des papes; ceux-ci deviennent comme les représentants de l'esprit antique de Rome, de ses patriciens et de ses sénateurs. La ville éternelle conserve son *Forum*, sa tribune aux harangues, et c'est au milieu de ce Forum que Charlemagne vient quelques années après ceindre la couronne impériale.

(1) Sur ce point, consultez toujours le *Code Carolin*, ce vénérable monument des âges. C'est là qu'il faut rechercher les rapports des papes et des empereurs; je répète que le manuscrit original est à la bibliothèque de Vienne.

CHAPITRE X.

GUERRE CONTRE LES SAXONS, RUINE DE LEUR RÉPUBLIQUE MILITAIRE.

Caractère des Francs et des Saxons. — Causes des grands succès de Charlemagne. — Les armures. — La tactique. — Les divisions. — Les chefs. — Witikind. — Tentative de prédication chrétienne. — Invasions des Saxons. — Marche de Charlemagne au delà du Rhin. — Deuxième guerre de Saxe. — Conquêtes. — Otages. — Troisième soulèvement. — Traité de tributs et de liberté pour la prédication chrétienne. — Quatrième révolte. — Exécution des grandes races. — Dispersion des familles. — Les Saxons dans les monastères de France. — Capitulaires sur la conquête.—Organisation par comtés et épiscopats. Soumission de Witikind. — Fin de la république militaire. — Le peuple de Frise et de Saxe. — Les Danois derniers vengeurs de la liberté saxonne.—La chanson de *Guiteclin de Sassoigne*.

772 — 786.

Les longues guerres des Francs contre les Saxons ne se rattachent pas exclusivement au règne de Charlemagne ; ainsi que celles des Lombards, elles commencent sous le gouvernement de Pépin, origine et principe des expéditions carlovingiennes; Pépin a

commencé les guerres, Charlemagne les achève, car il est le digne fils de l'homme le plus valeureux peut-être dans *sa brève* et petite taille (1). Cette guerre de Saxe va durer trente-trois ans avec de si courts intervalles de repos, qu'on ne peut pas les appeler des trêves; les Francs ne cessent d'être armés pour en finir avec les tribus de l'Elbe et du Weser, si turbulentes dans le VIII^e^ et IX^e^ siècle.

Quelles étaient donc ces peuplades saxonnes dont les chroniques nous parlent incessamment? Quel était le principe de l'énergique vigueur que ces tribus déployèrent dans la guerre contre Charlemagne, ce prince qui dominait son époque par la persévérance de sa volonté et la puissance de son courage? Dans l'admirable ouvrage que Tacite a consacré aux mœurs des Germains, le grand historien ne distingue pas les Saxons des autres divisions de la vieille souche allemande (2). Ces tribus, qui habitaient l'extrémité de l'Elbe, n'étaient-elles pas encore connues des Romains, ou bien se confondaient-elles sans nom précis dans quelqu'une des grandes branches de la famille germanique? Les annales romaines citent spécialement

(1) Carloman avait commencé la guerre contre les Saxons en 743; Pépin se joignit à lui l'an 744; et depuis cette époque, la guerre fut continue: voici les années des principales expéditions de Pépin: 745, 748, 752, 757; quoique toujours vainqueur, il ne put les soumettre. La première expédition de Charlemagne contre les Saxons est de 772.

(2) J'ai parcouru avec une grande attention l'œuvre de *de Moribus Germanorum*, les Saxons me paraissent évidemment compris dans les généralités du grand historien.

pour la première fois les Saxons dans la moitié du IVe siècle; au milieu de ce grand remuement de peuples, de cette turbulence qui saisit tout à coup les tribus campées au centre et au nord de l'Europe, les Saxons se montrent dans l'invasion universelle. Saint Jérôme en fait mention dans une de ses épîtres, en déplorant la dévastation des Gaules par les barbares (1).

Lorsque l'empereur Honorius fit dénombrer les populations diverses de l'empire, lorsqu'il commanda de rédiger le livre sur les dignités du monde romain (2), il indiqua un comte du littoral saxon (3). Un siècle plus tard, les Saxons formaient un corps de cette garde germanique, dont les empereurs de Constantinople entouraient leur personne (4). Déjà ils s'étaient rendus célèbres par leurs expéditions maritimes; Sidoine Apollinaire les présente comme les navigateurs les plus intrépides, et, du fond de l'Auvergne, l'évêque craintif déplore les ravages que pourraient faire ces peuples sur les côtes de la Gaule et de la Bretagne; les prédictions de Sidoine Apollinaire s'étaient depuis accomplies, et la conquête de l'Angleterre par les Saxons avait prouvé tout ce que pouvaient ces hardis navigateurs (5).

(1) Épître 91, saint Jérôme dit : *Alemanni, Saxoni,* etc.

(2) Honorius : *Notitia dignitatum imperii.*

(3) *Comes littoris Saxonici.* Une partie du littoral de la Gaule est nommée *Littus Saxonicum.*

(4) Dans les expéditions de Bélisaire, on voit en Afrique une *ala Saxonum* (détachement de Saxons).

(5) Ainsi, sous le règne de Pépin, le nom de Saxon était très-répandu déjà même dans les Gaules.

Dans l'origine, les Saxons se mêlèrent à cette masse de nations scandinaves qui habitaient depuis l'embouchure de l'Elbe, la presqu'île du Jutland, jusqu'à la Norwége et la Suède (1). Quelques siècles après, au milieu du remuement général des nations conquérantes, ils s'étaient établis jusque sur les bords du Rhin. Il ne faut pas confondre les Saxons avec les Bavarois et les Allemands, qui habitaient la Souabe et la Thuringe jusqu'au Danube; ils n'avaient également aucun rapport avec les Huns et les Avares, campés en Hongrie, et qui débordèrent au x^e^ siècle sur les Gaules (2). Les Saxons avaient plutôt des identités avec les Nortmanns d'origine scandinave; de là leur alliance avec les Danois, les Frisons (3), peuples maritimes du nord de l'Europe; ils y trouvaient des appuis, des auxiliaires : vaincus, ils se réfugiaient sur leurs terres; vainqueurs, ils s'appuyaient sur les tribus du Jutland et de la Frise. Leurs mœurs étaient semblables, leur mythologie se rapprochait de l'Edda; et au-dessus de tous les cultes les Saxons plaçaient cette grande adoration d'Irminsul, dieu unique qui se séparait de la mythologie scandinave; on l'adorait sous les grands arbres, on lui sacrifiait des victimes

(1) Ce pays, que Jornandès, dans son énergique expression, appelle *Vagina generis humani*.

(2) L'invasion des Hongrois au x^e^ siècle fut plus terrible que toutes les autres; elle a laissé des traces sanglantes dans les chroniques. *Voy.* mon *Hugues Capet*, t. I^er^.

(3) Witikind se réfugiait incessamment dans le Jutland.

humaines, on l'invoquait les jours de combat, car il donnait ou enlevait la victoire.

Les seules notions transmises jusqu'à nous sur le culte des Saxons viennent des pèlerinages écrits par les saints évêques qui avaient cherché à les convertir au christianisme : ils nous disent que les barbares élevaient leurs autels sur de vastes pierres, et que dans le parvis du temple les prêtres frappaient au cœur les victimes humaines; leur dieu appartenait à cette famille du Teutatès gaulois, divinité sombre qui représentait le Temps et Saturne au milieu des offrandes sanglantes (1); Éresbourg était le centre du culte des Saxons (2), et de cette république militaire, où tout homme libre était soldat selon l'ancienne coutume des Germains. Les pontifes étaient puissants comme les druides chez les Gaulois, leur temple était orné des dépouilles homicides. Le sacrifice des victimes humaines était la coutume des nations du Nord; on trouvait dans les mythes gaulois la mort de l'homme au pied des autels comme une idée de rachat et d'expiation. La prédication chrétienne fut le saint mobile qui changea ces fatales idées; la messe n'était-elle pas comme le sacrifice d'une seule victime pour racheter tout le genre humain? Ce grand mystère, qui se déploie dans la plus solennelle des cérémonies,

(1) L'Allemagne a retenti de mille dissertations sur le caractère et la nature du dieu Irminsul : tout a été conjectures, car les documents positifs manquent : on le voit écrit Hormensule, Adurmensule, Hermesuel.

(2) La chronique écrivait *Heresburgium*.

révèle comment le monde avait vu les sacrifices sanglants abolis par le sublime sacrifice du Christ : la messe fut l'idée la plus avancée, la plus civilisatrice pour les nations qui vivaient sous l'empreinte du culte sanglant; l'Agneau de Dieu sur la croix remplaça les entrailles des victimes (1); elle annonça que les holocaustes avaient cessé avec l'immolation de Jésus.

L'histoire doit le dire, la guerre la plus formidable, la plus persévérante que Charlemagne eut à soutenir dans sa vie laborieuse fut celle des Saxons. Elle est renouvelée à chaque tenue de parlement militaire, elle éclate au moindre accident; les Saxons se soumettent, puis ils se révoltent encore; ils viennent jusqu'au Rhin, et sont presque toujours refoulés au littoral de la Baltique. Chaque fois qu'ils aperçoivent les armées de Charlemagne engagées dans des expéditions lointaines, en Italie, en Espagne, ils accourent de tous côtés et débordent sur les provinces du Rhin et même de la Moselle; ils relèvent leurs templent, pillent les églises du Christ, ou renversent les tours crénelées que le roi Charles a bâties sur leur territoire; c'est une hostilité acharnée de peuplades vagabondes et indomptées.

Au milieu de cette guerre incessante, un fait res-

(1) L'*Agnus Dei* a le sens le plus haut, le plus profond; c'est le *sacré cœur de Jésus* qui saigne avec les misères et les gémissements de la vie, c'est l'oblation mystique opposée à l'oblation du sang des païens et des barbares.

sort néanmoins, c'est la continuité du succès des armées franques, conduites par Charlemagne contre les Saxons. Ces peuples se jettent comme une multitude jusqu'aux frontières des Francs, ils pillent, ravagent, refoulent les comtes, les évêques; mais dès que Charlemagne paraît, ils sont vaincus et fuient sa présence, comme si le feu de ses regards les foudroyait (1). Ce prince parcourt leur pays en conquérant, il impose des lois, gagne des batailles et les domine presque absolument. A quelles causes ce résultat tient-il? Les Saxons et les Francs ont à peu près la même origine, la même force de corps; blonds et charnus, sanguins et colères, ces deux races sont issues de la Germanie; Witikind est un chef militaire au moins aussi fier que Charlemagne, et pourtant, je le répète, ces peuples de Saxe sont toujours défaits et fuient devant la race victorieuse des Austrasiens? Cela tenait à la puissante civilisation que les Francs avaient acquise dans leur établissement des Gaules; ils avaient hérité des armes et des moyens stratégiques des Romains; les légions tiraient leurs armures des fabriques de Lyon, de Sens, d'Auxerre, elles étaient couvertes de fer; et les Francs, qui

(1) Lorsqu'on étudie les vieilles chroniques, on trouve toujours la même phrase sur les invasions vagabondes des Saxons : « Les Saisnes yssirent de leur terre à grant ost et entrèrent ès marches de France. » (*Chronique de Saint-Denis.*) Il ne faut pas même en excepter la chronique en vers qui porte le nom de *Poëte saxon*; sauf quelques détails, le chroniqueur développe peu les *incidences* de son œuvre.

avaient vu les miracles opérés par la discipline, la fermeté des vieux maîtres du monde, avaient adopté leurs moyens de bataille. Ils apparaissaient donc sur le champ des combats avec des cuirasses, des boucliers, des hautberts ; les leudes, les comtes, caparaçonnaient leurs chevaux et les faisaient mouvoir d'après certains principes de l'art militaire. Si les Saxons conservaient l'audace, l'impétuosité des ancêtres, ils avaient aussi la faiblesse, le désordre des troupes sans discipline ; ils se précipitaient avec fougue, en jetant la terreur sur les points les plus éloignés. Mais dès qu'ils trouvaient devant eux une armée organisée, des moyens d'attaque et de défense d'une certaine étude, d'une vigueur réfléchie, ils étaient incapables de résistance. Charlemagne paraît avoir suivi à leur égard sa politique habituellement adroite et tortueuse, qui consistait à toujours diviser les tribus, les chefs et les peuples, et rien n'était plus facile au milieu des Saxons, république nomade qui comptait presqu'un chef par village. Le roi des Francs adopta vis-à-vis d'eux la politique des Romains, quand ils conquirent les Gaules ; il sema la division et dompta les uns par les autres (1).

Le premier essai de domination franque et chré-

(1) J'ai vivement déploré que les recherches de l'école allemande ne se soient point portées vers l'étude des grandes causes qui ont assuré la supériorité de Charlemagne sur les Saxons. Lisez au reste les savantes notes de Pertz dans son 2e vol., surtout *Monumenta Germaniæ*. La vérité est qu'il n'existe pas de monuments positifs et que tout se borne souvent à des conjectures.

tienne sur les Saxons fut tenté dès l'origine du règne de Charlemagne. Saint Boniface avait établi un siége épiscopal à Mayence, centre catholique, d'où la prédication pouvait s'étendre loin, et lorsqu'il mourut martyr chez les Frisons, un autre simple prêtre du nom de Lebwin quitta sa solitude d'Angleterre, ainsi que Boniface, pour annoncer l'Évangile aux Saxons. C'était presque toujours des abbayes d'Angleterre que partaient les missions destinées à convertir les peuplades scandinaves. Dans ce pays, on en parlait la langue, et les prédicateurs avaient une origine commune. Saint Lebwin reçut l'anneau sacré et l'imposition des mains de l'évêque d'Utrecht (1); traversant le Rhin, il vint annoncer la parole sur les bords de l'Yssel où il baptisa des néophytes et bâtit des églises. Les chapelles et les oratoires étaient comme les jalons de la conquête chrétienne. Cette première mission ne fut point assez grande à ses yeux, et il résolut d'aller prêcher plus hautement au milieu de l'assemblée générale des Saxons, qui se tenait sur les bords du Weser.

Tandis que ces tribus ardentes et belliqueuses terminaient leur assemblée par quelques sacrifices au dieu de la patrie, Lebwin parut au milieu de ce tumulte armé; il portait une croix à la main, ses habits sacerdotaux étaient riches, et il avait sur sa tête le livre des évangiles. « Écoutez! écoutez! s'écria Lebwin, celui qui parle par ma bouche: le créateur du ciel

(1) Il portait le nom de Grégoire.

et de la terre est le seul Dieu (1); les idoles que vous encensez sont de l'or, de l'argent ou des pierres; le vrai Dieu, qui a compassion de votre aveuglement, m'a envoyé vers vous; recevez le baptême, et il vous délivrera de tous les maux. Si vous dédaignez mes paroles, retenez au moins ces salutaires avertissements : il y a dans notre voisinage un roi courageux qui s'avance comme un torrent rapide pour ravager vos terres. Entendez-le bien : il emmènera vos femmes et vos enfants en esclavage, une partie de vous périra par ses armes ou par la faim, et tous vous courberez la tête sous le joug de cet homme puissant.» Ces paroles, qui annonçaient les conquêtes du grand Charles, firent une impression vive sur les Saxons, et les plus impétueux, courant aux haies voisines, en arrachèrent des pieux pour en frapper le saint missionnaire. Lebwin s'échappa comme par miracle du milieu de cette assemblée orageuse, et alors Dieu suscita d'une manière presque miraculeuse les paroles d'un chef nommé Buton, qui s'exprima en ces termes : « Vous tous qui êtes hommes sensés, souvent il nous est venu des ambassadeurs des Normands, des Slaves, toujours nous les avons reçus avec honneur, nous leur avons fait des présents, et pourquoi chasserions-nous ignominieusement l'ambassadeur de Dieu? » Ces paroles de sagesse et de concorde calmèrent l'assemblée ardente, et Lebwin put ainsi jeter

(1) *Voy.* Hucbaldus. *In vitâ Lebwini.* (Boll., 12 nov.) C'est un curieux récit pour l'histoire des Saxons.

les premiers germes de la prédication chrétienne parmi les Saxons (1).

La pensée d'une paix durable avec les Francs n'était pas dans le caractère des tribus fières et vagabondes qui occupaient les terres du Weser; la victoire s'était prononcée plusieurs fois contre elles sous Pépin, elles avaient payé tribut. Les Saxons westphaliens surtout, les plus voisins des terres de France, s'agitèrent souvent pour inquiéter les comtes ou les défenseurs des marches qui protégeaient les frontières. Profitant des époques où Charlemagne était le plus éloigné, ils se précipitaient sur le Rhin, et au delà même des limites de la Moselle; ils profitèrent des troubles soulevés entre Charlemagne et Carloman pour s'affranchir du tribut que Pépin leur avait imposé. La première guerre de Saxe se rapporte à l'avénement du roi Charles comme monarque de toute la nation des Francs. Il était à Worms, où un parlement de leudes, de comtes, s'était réuni dans le but de le saluer et de le reconnaître; à ce parlement il fut résolu que l'on porterait la guerre contre les tribus qui menaçaient sans cesse la tranquillité de la France orientale (2).

Le *poëte saxon* qui a suivi la vie de Charlemagne

(1) Je dois remarquer que Hucbald écrivait sa légende sous Louis le Débonnaire, et que ses prédictions n'ont été peut-être que de l'histoire accomplie. *Voy.* les notes de D. Bouquet.

(2) « Le roy assembla parlement de ses barons en la cité de Garmacie, pour ce qu'il vouloit ostoier en Sassoigne. » (*Chronique de Saint-Denis, ad ann.* 771.)

avec une grande exactitude décrit lui-même la première de ces guerres; et comme il appartenait aux nations du Nord par la patrie, comme au milieu même des monastères de la Neustrie ou de l'Austrasie, il a pu garder les impressions, les souvenirs de la vieille terre saxonne, c'est lui que je laisserai parler sur cette courte expédition des Francs. « Le roi Charles convoqua à Worms une assemblée générale de ses seigneurs, dans laquelle il décréta, de concert avec eux, de faire la guerre aux Saxons; car si la terre des Saxons touche à celle des Francs, et même si leurs limites ne sont pas bien déterminées, d'un autre côté, plus ces deux nations étaient rapprochées par le fait, plus la discorde jetait entre elles de motifs de division, et des deux pays, sans relâche, l'on portait sur la frontière voisine le meurtre, l'incendie et le pillage. Bien loin d'être dignes de porter le suave joug du Christ, les Saxons, livrés à toute la fougue de leur naturel sauvage, à la rudesse de leur esprit, étaient encore sous la puissance de l'erreur et du démon. Les Francs, au contraire, chrétiens depuis longtemps, fervents appuis de la foi catholique, dominaient un grand nombre de peuples; c'était sur le secours de ces nations soumises, et surtout sur la puissance de Dieu, dont ils suivaient scrupuleusement les commandements, qu'ils comptaient pour soumettre cette nation. Pareils à un corps dont les membres seraient répandus çà et là, et non réunis ensemble, loin d'obéir à un roi qui seul fût à la tête du gouvernement et de la milice, les Saxons étaient divisés en plusieurs

petits États et comptaient presque autant de chefs que de villages (1). Cependant on partageait généralement les contrées qu'ils habitaient en trois portions distinctes; jadis les peuples qui les occupaient étaient renommés pour leur valeur, mais maintenant leurs noms seuls sont restés, leur courage n'est plus. Ceux qui, occupant la partie occidentale, avaient leurs limites près du Rhin, s'appelaient les Westphaliens; les Osterlindi, Ozterlingi ou Ostvali, habitaient le Levant; les perfides Sclavons infestaient leurs frontières. Enfin les Angarii, troisième peuplade saxonne, occupaient l'espace contenu entre les deux pays précités; ce sont ces derniers dont les frontières méridionales bordent les terres de France, tandis que vers le nord leur pays s'étend jusqu'à l'Océan. Voilà les peuples que Charles avait résolu de combattre; et sans retard, avec toutes les forces des Francs, il se mit à saccager et à brûler leur pays. Une citadelle fortifiée par la nature, et que l'art avait mis encore en plus fort état de résistance, se trouve sur son passage, il la prend. Les barbares la nommaient Éresburg (2). Au même endroit existait une idole, divinité du pays, appelée Irminsul; c'était une colonne travaillée avec beaucoup de soin et chargée d'ornements (3); le roi

(1) Je ne sache rien de plus précis que ce passage du poëte saxon sur les mœurs et les habitudes de ses vieux compatriotes. Il y a une certaine imitation *de Moribus Germanorum* de Tacite.

(2) C'est aujourd'hui Stadberg entre Cassel et Paderborn.

(3) *Irminsul* ou *Hermann-Saule* (colonne de *Hermann* ou *Arminius*). Ce passage, comme on le sent, a donné lieu à une multitude

la renverse, et établit son camp tout près de ce lieu. La durée des chaleurs de l'été, le manque de pluie brûlaient les champs; les fontaines desséchées ne contenaient qu'une aride poussière, et la soif commençait même déjà à fatiguer le camp du roi, lorsque le Tout-Puissant, qui avait vu favorablement la destruction du temple profane, fit éclater son pouvoir en faisant sortir, au milieu du jour, tout d'un coup, et du lit desséché d'un torrent qui se trouvait tout près, une source qui fournit assez d'eau pour les besoins de l'armée (1). »

Cette irruption au delà du Rhin précéda la guerre contre Didier, roi des Lombards, et la chute profonde de cette dynastie. Pendant la campagne de Lombardie les armées des Francs ne furent pas tout entières disponibles ; toutefois la Saxe fut toujours le théâtre des exploits de Charlemagne, il semblait s'y complaire : ce pays rappelait aux Francs leur origine primitive, les populations se ressemblaient par plus d'un trait de leur physionomie. Domptés un moment, les Saxons reprirent les armes, quand ils virent le roi des Francs occupé au delà des monts; ces peuples avaient un

de dissertations en France et en Allemagne. Le voyageur qui s'arrête à Hildesheim a dû lire dans le rituel, comme je l'ai fait moi-même, l'antienne chantée le dimanche à *Lætare* en la mémoire de la destruction de l'idole Irminsul ; la traduction veut que la grande colonne ait été donnée à l'église par ordre de Louis le Débonnaire.

(1) Une médaille antique a consacré cet événement, le travail en est grossier ; mais on aperçoit assez distinctement un torrent en face d'un trophée : « *Saxonibus ad torrentem devictis.* »

instinct très-habile pour saisir les circonstances favorables; alors traversant le Rhin ils se précipitaient aux frontières, ils laissaient engager Charlemagne au loin, ils payaient leurs tributs de troupeaux, de laines, d'argent, tant qu'ils le savaient en sa cour de Mayence, de Worms, de Cologne ou d'Aix; mais qu'avaient-ils à craindre de lui lorsqu'il menait ses paladins au delà des Alpes et des Pyrénées? Alors accourant tumultueusement, ils venaient faire acte de liberté en abreuvant leurs chevaux aux rives du Rhin. « Tandis que le roi s'occupait ainsi en Italie, dit le poëte chroniqueur dont j'ai parlé, les Saxons rentrèrent sur les frontières des Francs et vinrent ravager un bourg nommé Hassi (1), qu'ils mirent à feu et à sang. Ce qui les poussa à de tels excès, ce fut l'éloignement du roi et la pensée où ils étaient que le temps était venu pour eux de se venger des pertes que leur avaient fait essuyer les Francs, et qu'ils devaient agir ainsi avant qu'ils leur en fissent supporter davantage. Ils s'avancèrent même jusqu'à Frideshlar, et là, ils essayèrent de mettre le feu à une église que le martyr Boniface, prêtre chéri du Christ, avait jadis élevée en ce lieu (2). Voyant que c'était en vain qu'ils s'effor-

(1) Poëte saxon, D. Bouquet, *Galliæ hist.*, t. V.

(2) La *Chronique de Saint-Denis* indique ce fait, entièrement d'accord avec le poëte saxon : « En un lieu approchièrent qui avoit nom Frisdilar : là estoit une chapelle que saint Boniface le martyr avoit foudée, et avoit dit au dedier ainsi comme par prophécie qu'elle ne seroit jà arse. » Aussi la *Chronique de Saint-Denis* raconte-t-elle un grand miracle: « Deux jouveneiaus en robe blanche apparurent en l'air pour défendre la chapelle du feu que

çaient d'accomplir leur projet, une terreur subite s'empara d'eux, et ils se mirent à fuir vers leur patrie, sans y être contraints par les armes ni par les ennemis, mais seulement par un pouvoir divin. Charlemagne ayant pris Pavie, toutes les autres villes se soumirent; il retourna dans le pays de ses pères, emmenant avec lui le roi Didier. Puis il fit entrer dans le même temps trois armées dans le pays des Saxons, qui le dévastèrent et le couvrirent de sang et de ruines. Le roi convoqua à Carisi une assemblée des grands et des nobles francs, et là, tout en traitant de diverses choses et des besoins de l'État, il prit la résolution de faire aux Saxons une guerre perpétuelle, car il avait éprouvé que ces peuples sans foi ne voudraient jamais rester en paix. Il résolut donc de ne leur donner aucun repos jusqu'à ce que, ayant abandonné le culte des idoles, ils devinssent chrétiens; sinon, il voulait les détruire en entier. Sainte sollicitude de Dieu qui veut nous sauver tous! l'Éternel avait connu que rien ne pourrait adoucir la dureté de l'esprit de ces hommes: eh bien, pour changer leur rudesse naturelle, pour les forcer à se soumettre au joug agréable du Christ, il leur donna pour maître et docteur le grand Charles, qui, les domptant par la guerre et par de bons raisonnements, les fit ainsi presque par force entrer dans la voie du salut (1). »

les païens alumoient. » Frisdelar est le moderne Fritzlar, près des ruines de la vieille Burabourg.

(1) *Poët. saxon.*, lib. II.

On voit que le caractère du vieux Saxon s'est effacé dans l'âme du poëte; il a oublié la patrie antique, il est ramolli, dévoué comme un Neustrien; le chroniqueur du monastère continue à servir la politique de Charlemagne : « Cet utile dessein fut secondé, dit-il, par des faits extraordinaires; car, étant entré dans le pays ennemi à la tête de sa meilleure jeunesse, qu'il avait convoquée à Duria, le roi prend Éresburg, Sigisburg, y laisse garnison, et continue sa route jusqu'à la Wisure, au pied du mont Brunesberg (1). Là s'était assemblée une grande masse de peuple qui voulait l'empêcher de passer le fleuve : vains efforts! au premier choc, cette foule compacte est renversée, et de nombreux ennemis ont mordu la poussière. De là, le roi Charles se rend dans le pays des Osterlindes; Hesso, l'un de leurs principaux seigneurs, accompagné de presque tout le peuple, se jette en suppliant sur son passage, et remettant les otages qu'il avait demandés, lui jure de rester toujours fidèle. Pendant ce temps, ceux que Charles avait laissés près de la Wisure, à Lisbach, faillirent devenir victimes d'une fraude des ennemis. Le soleil s'abaissait, lorsque des soldats qui avaient été au loin chercher des fourrages

(1) Cette géographie de la guerre de Saxe a été naturellement un peu corrompue; cependant, lorsqu'on parcourt la Westphalie on y trouve partout des traces visibles : *Bruneber* est Brunsberg, sur le Weser; l'*Oacre* est l'Ocker. La plupart des expéditions de Charlemagne se faisaient par Francfort, qui n'était alors qu'une grande ferme royale sur le Mein. Francfort vient de *Francone-furt* (passage des Francs), *Francorum dixisse vadum*, comme le dit un ancien poëte en souvenir du passage de Charlemagne.

rencontrèrent des Saxons qui se joignirent à eux, leur donnant le nom d'amis, et cachant des ennemis féroces sous ce doux nom. Ils se mêlent aux travaux des Francs, leur aident à porter les lourdes bottes de foin vert, et, par leur complaisance, accroissent encore la confiance que l'on avait en eux. Enfin tous ensemble, Francs et Saxons, rentrent dans le camp. Mais à peine les premiers commençaient-ils à fermer la paupière, que leurs cruels ennemis, se levant tout à coup, se mettent à faire un horrible carnage de ces gens désarmés et à moitié endormis. Cependant quelques-uns des Francs ayant secoué leur pesante léthargie commencent à s'armer et s'opposer aux assaillants; leur audace porte des fruits heureux, et bientôt l'ennemi est chassé du camp. A la première nouvelle qu'en eut le roi, il fit telle hâte pour accourir avec ses soldats sur le lieu du combat, qu'il eut encore le temps de tomber sur les Saxons et d'en tuer un grand nombre (1).

Les Saxons formaient ainsi une réunion de petites tribus sous mille chefs divers, en vertu du même principe et de la même habitude qui leur avait fait créer l'heptarchie en Angleterre. Chaque peuple est marqué de sa nature propre; il la porte avec lui-même jusque dans ses migrations. Au milieu de ces *hertogs* inconnus il s'était élevé un chef d'une trempe plus mâle, plus élevée, plus vigoureux. Il se nommait Witikind (2), célèbre dans les chroniques et les

(1) Poëte saxon, dom Bouquet, t. V.

(2) L'origine et la destinée de Witikind a exercé, comme on le

ballades du Nord. Où était né cet homme de force? quelle était son origine? Il en est de Witikind comme de Charlemagne; nul ne sait la ville qui lui donna le jour. Son nom, essentiellement germanique, venait de deux mots du vieux saxon, *wite-kind* (*l'enfant blanc*), ou, pour parler plus exactement, le blond jeune homme aux formes belles. Quelques légendes allemandes le font fils de Wernekind, roi ou chef des tribus saxonnes entre le Rhin et l'Elbe. Witikind paraît avoir exercé une influence immense sur les résolutions de ces peuples belliqueux; il devait être issu de quelque grande race, car les priviléges de famille existaient chez les peuples du Nord avec une régularité remarquable. Chaque fois que Witikind paraissait parmi eux, les Saxons prenaient les armes pour la patrie; il semblait leur rappeler ce vieil Hermann, l'Arminius des annales de Rome, ce vigoureux défenseur de la liberté germanique; Hermann et Witikind, deux noms qui retentissent encore toutes les fois que l'Allemagne se lève pour la force et la liberté! Le dieu Irminsul, ce monument dont parlent si souvent les chroniqueurs de France, n'était-il pas lui-même le symbole de l'Hermann germanique, le vainqueur de Varus qui semblait protéger de son souvenir les efforts glorieux des Saxons (1)? C'est maintenant avec ce

sait, l'érudition de l'Allemagne. Sagittarius a publié en 1679 une dissertation sur les tombeaux des Witikind. On peut consulter aussi *Witenkendi Annales*; le plus remarquable travail est celui de Boecler, intitulé *le Grand Witikind*, 1713, in-8°

(1) *Voy.* sur Arminius le savant article de M. Stapfer (*Biogra-*

Witikind que Charlemagne va combattre : c'est le chef puissant que lui opposera la patrie saxonne.

Les divisions, les jalousies des tribus favorisaient les entreprises belliqueuses de Charlemagne contre les Saxons. Quand le roi des Francs en eut fini avec les Lombards, quand il eut orné son front de la couronne de fer, il se précipita avec plus de vigueur sur les peuplades saxonnes qui habitaient le Weser; les Francs s'avançaient avec une énergie puissante jusque sur les rives de l'Oder. Dans cette rapide conquête, nous trouvons encore là un chef du nom de Hesso (1); il commandait les Westphaliens : les Hessois, peuple si brave, lui durent-ils leur origine et leur nom? Cette tribu vint offrir des otages pour garantie de sa fidélité. Des bords de l'Oder, le roi retourne en toute hâte dans la Westphalie; les peuples lui donnent encore des gages et se soumettent à livrer des troupeaux, de la laine, le revenu de quelques mines d'argent et de cuivre. Charles s'éloigne, car il croit ces peuples soumis au moins momentanément; les Saxons prennent de nouveau les armes, les otages ne suffisent plus; vaincus dans une nouvelle invasion, ils accou-

phie universelle) ; sa victoire sur les légions de Varus est rappelée par mille souvenirs en Allemagne; ici *Wintfeld* ou *Champ de la victoire;* là, *Rodenbecke* ou *Ruisseau du sang*, *Knochenbach* ou *Ruisseau des os*, *Feldrom, le Champ des Romains ; Herminsberg, mont d'Arminius.*

(1) Voici le récit de la *Chronique de Saint-Denis :* « Là vint au-devant Helsis, un des princes de Sassoigne ; avec luy amena tous les Ostfalois et se rendit au roy luy et toute sa gent. » (*Ad ann.* 775.)

rent en foule par la Lippe afin de faire hommage au vainqueur (1). Charlemagne fortifie et rétablit le château d'Éresbourg, destiné à contenir les Saxons, comme le château de Fronsac devait réprimer les Aquitains.

Chaque peuple vassal des Francs était maintenu par des tours crénelées, et c'est pourquoi la terre est encore semée de ces ruines du moyen âge (2). Sur ces hauteurs où la mousse s'attache aux pans de murailles dentelées par le vent du nord, étaient autrefois des hommes d'armes fiers et hautains; sur ces dalles brisées, il y a dix siècles, vivait une génération à la large poitrine, qui s'abreuvait des vins du Rhin et de Moselle dans la coupe des festins; au faîte de cette tour échancrée par les âges était quelque noble fille de Souabe, épouse aimée, puis rejetée de la couche par l'implacable baron; le temps a passé là, et l'on y entend plus que le bruit du vent qui siffle à travers les crevasses, comme un grand orgue que la mort toucherait pour animer la ronde fantastique des vieux comtes, un moment réveillés dans leurs tombeaux.

Après les avoir vaincus, Charlemagne engagea les chefs saxons à embrasser le christianisme; ce joug

(1) « Serement et ostages luy donnèrent à sa volonté ainsi comme avoient fait les Ostfalois. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 775.)

(2) J'ai visité l'un après l'autre tous les châteaux en ruine des bords du Rhin. Je voulus voir de nuit et aux flambeaux les caveaux du fantastique château de Heidelberg, la vieille salle d'armes des *graffs*. Chacun sait que le château supérieur, tout moderne, n'a été ruiné que par les guerres récentes.

moral devait fortifier sa domination souveraine (1). Tout préoccupé d'en finir avec eux, il s'établit l'hiver sous la tente, dans un lieu qui prit le nom de Heerstal, le camp de guerre; il y tint sa cour plénière jusqu'au printemps. Un message du roi annonce qu'une assemblée de leudes, de comtes et d'évêques se tiendra à Paderborn; quelques tribus saxonnes y accourent pour renouveler leur serment de fidélité; mais le fier Witikind n'y vient pas : il a fui chez les Danois, il s'est abrité dans le Jutland, où campent des tribus alliées aux Saxons; Witikind est le héros de tout ce qui porte l'empreinte germanique. Au milieu de ces guerres du Rhin, de l'Elbe et du Weser, trois peuplades marchent dans une commune idée de résistance à Charlemagne : les Saxons, les Danois, les Frisons; ils semblent appartenir au même sang, à la même cause. A mesure que le roi refoule leurs débris les uns sur les autres, ces peuples se concentrent dans la Scandinavie, jusqu'à la réaction des Nortmanns (2), qui vinrent venger leurs ancêtres sur l'empire des faibles successeurs de Charlemagne. Les légendes disent que Witikind était marié à Géva, la sœur d'un chef danois du Sleswich : dans la langue franque, ce *rex* portait le nom de Siegfried; dans l'idiome danois, il s'appelait Sivard. Une partie des Saxons suivit leur

(1) « Mercy, lui crièrent et promistrent de recevoir le saint baptesme et la foy crestienne. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 776.)

(2) Tout écolier j'avais fait un mémoire sur ces invasions des Normands, qui eut le 1er accessit à l'Institut.

chef Witikind chez les Danois; l'autre vint à l'assemblée de Paderborn pour traiter avec Charlemagne. Le parlement fut long; les tribus de la Saxe qui firent leur soumission conservèrent un ensemble de libertés sous la domination franque. Comme les Lombards, ils gardèrent leurs lois, leurs assemblées de chefs dans les champs de guerre; soumis à un tribut, ils firent seulement acte de vassalité, et consentirent à laisser propager la religion chrétienne au milieu de leurs tentes et de leurs cités (1). Les évêques, les prêtres eurent toute liberté de parcourir les villes, les bourgs, pour annoncer les vérités du catholicisme. Une dernière condition fut admise par les tribus saxonnes : tous ceux de leurs chefs qui ne voudraient point subir le traité conclu avec Charlemagne pouvaient se retirer là où il leur conviendrait; c'était la loi générale de ces tribus errantes (2); plutôt que de subir un joug, elles fuyaient comme toutes les populations nomades : le sol ne constituait pas invariablement la patrie; partout où l'on plantait la tente, là était le pays. Plusieurs chefs saxons vinrent donc rejoindre Witikind dans le Danemark.

Deux ans sont à peine écoulés depuis le parlement de Paderborn, que nous retrouvons Witikind soulevant de nouveau les Saxons; il conduit les Danois et les tribus exilées dans le Jutland. Ses forces sont

(1) Une médaille fut encore frappée pour rappeler le souvenir des Saxons convertis : *Saxonibus sacro lavacro regeneratis*, 777.

(2) Je donnerai plus loin les capitulaires d'organisation pour la Saxe, curieux monument de cette époque.

considérables; les anciennes tribus soumises à Charlemagne le saluent, et il s'avance victorieux jusque sur le Rhin. Toutes les bourgades franques sont exterminées sur son passage, il renverse les châteaux, les tours de surveillance; il brûle les signes militaires de la domination de Charlemagne, alors occupé à l'expédition d'Espagne. Un capitulaire ordonne de repousser ces masses d'hommes par la terreur et la violence. Tous les possesseurs de terre, les gardes des marches, les leudes doivent prendre les armes, et cette levée de la race franque arrête un moment les ravages des Saxons sur le Rhin et la marche de Witikind victorieux. Bientôt le grand Charles arrive lui-même, il disperse les envahisseurs (2), s'établit de nouveau dans son camp de Heerstal et y passe l'hiver, pour s'élancer ensuite sur les Westphaliens : rien ne résiste à cet homme fort, à ce roi gigantesque, dont la seule parole porte l'effroi partout. Plusieurs tribus saxonnes accourent lui demander la paix; Charles se fait livrer des otages selon l'usage, mais il ne veut plus traiter partiellement avec une ou plusieurs peuplades, il demande que les Saxons viennent à un parlement pour traiter des conditions de la paix. Witikind, toujours inébranlable, ne veut point assister à cette cour plénière, car sa patrie est humiliée, et il se retire une seconde fois dans le Danemark.

Pendant l'hiver Charles réunit à Heerstal toutes ses

(1) *Poët saxonib.*, ad ann. 779.

forces : c'est son poste militaire de prédilection; il est à la tête d'une armée tellement puissante, que nul ne peut résister à ses coups; il impose sans résistance des lois impératives aux Saxons. L'acte qui résulta du parlement qu'il a assemblé est le capitulaire intitulé : *De Partibus Saxoniæ* (1), véritable organisation de la Saxe; les évêques, nombreux au parlement militaire, prêchèrent sous la tente, et un grand nombre de Saxons reçurent le baptême. Le roi avait essayé le système des tribus, en laissant chaque vassallité indépendante; comme il avait mal réussi, on stipula désormais que les Saxons seraient gouvernés par des comtes de la nation franque. On les soumettait à un système commun, et leur indépendance de race leur était ainsi ravie; tous devaient obéissance à ces comtes, et le Saxon qui blesserait ou outragerait les délégués du roi aurait ses terres confisquées et dévolues au fisc royal; les Saxons ne pourraient plus tenir assemblée ni diète, à moins d'un permis et licence du roi, et en présence de commissaires désignés par lui.

A ce système de police militaire, Charlemagne ajouta des articles spécialement chrétiens: des églises seraient bâties çà et là dans le pays des Saxons, sacrées et plus sacrées encore que les temples de l'idolâtrie; celui qui tuerait un prêtre chrétien, ou qui sacrifierait des victimes humaines aux vieilles divini-

(1) Ce capitulaire a été inséré dans le t. II, *Concil. Gall.*, dans Baluze et Pertz.

tés de la patrie, serait puni de mort. Comme le baptême devait être désormais le signe de l'obéissance, les Saxons qui se cacheraient pour échapper à la sainte onction de l'Église, ceux qui mangeraient de la viande les jours maigres seraient considérés comme rebelles et punis de mort (1); le retour à la vieille religion du Nord était le signe de la révolte. Toute peine serait rachetée par la pénitence ecclésiastique; car la loi chrétienne se confond perpétuellement avec le gouvernement politique.

C'est à cette époque de conquête et de soumission des tribus saxonnes que l'on rapporte en Allemagne la création des huit évêchés de Bremen, Verden, Minden, Halberstadt, Hildesheim, Paderborn, Munster et Osnabrück (2), siéges chrétiens devenus depuis la source des sciences et de la civilisation pour l'Allemagne; la prédication catholique fut l'origine de la domination carlovingienne en Saxe. Au parlement de Horheim, les Saxons passèrent du système de la vassalité indépendante à l'organisation par comtés et évêchés. Ils ne furent plus seulement des vassaux, mais une partie du grand tout soumis au gouvernement des comtes et des évêques. Ainsi trois époques déjà pour

(1) *V.* l'art. 19... *Omnes... infra annum baptizentur.* Cependant il est modifié et adouci par l'art. 14. *Si quis pro his mortalibus criminibus... spontè ad sacerdotem confugerit, et confessione datâ agere pœnitentiam voluerit, testimonium sacerdotis de morte excuset.*

(2) Toutes ces cathédrales sont restées debout, mais la réforme leur a enlevé leur empreinte historique et nationale.

cette histoire de la soumission saxonne : 1° la vassalité par tribus; 2° la déférence à la prédication chrétienne; 3° l'organisation uniforme par comtés et évêchés, et la soumission au système administratif du roi (1).

Ce gouvernement des comtes et des évêques francs fut d'abord très-odieux aux Saxons. Les comtes administraient la justice et gouvernaient au nom de Charlemagne; les évêques cherchaient à grandir l'influence de l'Église et à soumettre les nations barbares à un joug religieux : tout cela brisait la liberté des peuplades germaniques. La présence de Charlemagne, la terreur de son nom pouvaient seules maintenir la domination des Francs; or le roi, obligé de parcourir incessamment l'Europe, d'aller en Espagne, en Italie, des Pyrénées aux Alpes, ne pouvait toujours veiller sur les terres d'Allemagne, et les Saxons profitèrent plus d'une fois de cet éloignement du suzerain pour reprendre les armes. Les voilà donc encore soulevés! Ils se portent en masse sur le Rhin, secouant le joug des comtes et des évêques.

Cette prise d'armes universelle jeta la plus vive inquiétude dans l'esprit de Charlemagne; elle éclata à l'occasion de l'appel que firent les comtes francs à la fidélité des Saxons, pour repousser l'irruption des populations slaves. Witikind reparut parmi ses frères

(1) On ne saurait trop consulter sur les traditions allemandes relatives à la Saxe le vieil ouvrage d'Albert Krantz, sous le titre : *Metropolis sive historia ecclesiastica Saxoniæ;* il y a mille légendes curieuses. Krantz écrivait à la fin du xv^e^ siècle.

de nationalité, et leur dit : « Le moment est arrivé de vous venger des hommes qui oppriment le pays. » Les Saxons le suivent, ils se réunissent au pied d'une haute montagne, sur le flanc droit de l'armée de Charlemagne, que conduisaient les trois comtes principaux, Adalgise, Géiloń et Wolrade; quand les comtes parurent sur le Weser, au lieu de trouver les Saxons comme auxiliaires, ils les virent prêts à s'élancer sur eux. Le comte franc Théodoric, accouru du Rhin, résolut de commencer la guerre contre les Saxons rebelles à leur foi. La mêlée fut sanglante; le grand Charles n'était pas là : les Saxons, pleins de haine contre les comtes, attaquèrent vigoureusement. Presque tous les chefs des Francs périrent dans cette bataille, les autres furent mis en fuite; les Saxons entonnèrent le chant de victoire de Witikind, en refoulant les oppresseurs jusque sur le Rhin (1). Charles accourut bientôt pour venger les humiliations de ses armes; à ses yeux, les Saxons n'étaient plus des ennemis à combattre, mais des peuples rebelles qu'il fallait exterminer. Il vint donc tenir sa diète à Paderborn; fit sommer les principaux d'entre les Saxons en son parlement de bataille, et il leur demanda pourquoi ils avaient commencé la guerre. Pourquoi ils s'étaient révoltés contre leurs comtes!

(1) La triste défaite de Germanie fut presque le Roncevaux du Nord. « Deux des messages du roi, Adalgise et Gille, quatre des comtes et vingt autres des plus nobles furent occis, sans le numbre des autres gens qui suivis les avoient. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 782.

Tous répondirent « qu'ils avaient obéi aux volontés de Witikind, et que lui seul était coupable de cette rébellion. » La colère du roi ne s'apaisa pas, et il résolut de venger ses leudes morts sous la framée, les évêques des basiliques récemment élevées, martyrisés ou chassés par Witikind.

Les Saxons avaient méconnu la loi de vassalité, ils étaient donc rebelles; on imposa un grand exemple, et comme tous les conquérants, Charlemagne n'hésita pas à verser des flots de sang pour laisser de longues traces de terreur et de soumission (1) : tous les chefs, tous les hommes les plus hardis de la nation de Saxe lui furent livrés; Charlemagne parut au milieu d'eux, le glaive en main, promenant son regard courroucé comme un géant qui secoue sa massue sur la tête des vaincus. Il ordonna que dans son camp de Ferden, au bord de l'Aller, tous les Saxons rebelles fussent décapités; les chroniques en portent le nombre à 4,500; ce fut une boucherie qui dura tout un jour. Terrible

(1) Toutes les chroniques ont parlé sans indignation de ces massacres des Saxons; ils étaient dans les mœurs du temps; la *Chronique de Saint-Denis* n'a pas un seul mot de blâme. « Charles, tous les plus grands hommes de la terre manda, et enquist par quel conseil ce dommage lui avoit esté fait, et par qui ils s'étoient contre luy tournés. Ils s'écrièrent tous qu'ils avoient ce fait par Guiteelin. Mais ils ne luy povoient livrer pour ce qu'il s'enfuyt aux Normans; mais ils luy livrèrent jusques à quatre mil et cinq cens de ceulx qui par luy avoient esté principal en ceste félonie, et le roy les fit mener en une eaue qui a nom *Alarain* (l'Aller), en un lieu qui a nom *Ferdi*, là leur fist à tous les chiefs couper. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 782.)

talion, car les Saxons avaient tué les comtes, les évêques, et poursuivi les Francs jusque sur leur territoire : il fallait inspirer la terreur à ces peuples, et Charlemagne dut les frapper de sa terrible épée.

Cette exécution sanglante ne calma pas l'animosité des Saxons; d'autres tribus prirent les armes ; quand l'une était domptée, une autre accourait sur le champ de guerre : c'étaient des peuplades jalouses, indépendantes, toutes placées sur les confins de peuples ennemis naturels de Charlemagne; les Danois, les Slaves, les Frisons, les Saxons, excités par leurs alliés, prenaient les armes au premier signal, pour faire cause commune avec les ennemis des Austrasiens; guerre infinie de peuples et de races. Mais les armées de Charles avaient une véritable supériorité militaire, et les Saxons ne parurent jamais sur les champs de bataille que pour être vaincus; jamais ils n'obtinrent un succès décisif contre Charlemagne; ils le redoutaient comme un dieu, ils craignaient son glaive de fer.

Le roi, établi dans ses métairies d'Allemagne, veut en finir avec les Saxons (1). Il fait relever la forteresse d'Éresbourg, et il tient sa cour plénière à Paderborn, entouré de ses hommes d'armes. A chaque moment il envoie ravager le pays des Saxons par de grandes troupes de Francs qui parcourent les terres au loin et s'établissent dans des camps à la manière

(1) Il passa tout un hiver en Saxe, et particulièrement en sa cour plénière de Paderborn : « Tout cel yver ostoia parmy la terre, une heure çà et l'autre là. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 785.)

des Romains. Ainsi la guerre se renouvelant sans cesse, Charles résolut de s'adresser à Witikind, l'Arminius de l'Allemagne, pour traiter de la paix d'homme à homme. Witikind et Albion, les deux chefs renommés parmi les Saxons, demandèrent des otages et vinrent trouver Charlemagne dans le palais de Paderborn; ils y furent reçus avec honneur, les comtes leur firent fête et les évêques les catéchisèrent. Charlemagne proposa à Witikind le titre de duc de Saxe et les honneurs de son palais, s'il voulait embrasser le christianisme, signe d'obéissance pour les Saxons, car pour eux la religion des Francs était le joug, joug souvent odieux. Witikind accepta; et avec lui, les principaux chefs saxons reçurent le baptême (1). Ce fut une grande conquête et la fin pour ainsi dire de la sauvage indépendance de ces tribus.

Cette soumission fut plus qu'un événement, car elle mit un frein à la mémorable résistance des Saxons: privées du chef valeureux qui les menait à la guerre, ces peuplades n'osèrent plus que des révoltes partielles, qui toujours furent comprimées par la main ferme de Charlemagne.

Les légendes qui racontent la conversion de Witikind disent des merveilles inouïes; car toutes les fois qu'un chef de guerre embrassait la loi du Christ, il y

(1) *Annal. Metens*, ad ann. 786. Dans une lettre de Charlemagne à Offa, son ami, roi des Mercieus, il lui annonce cette conversion de Witikind et d'Albion, les principaux chefs des Saxons; Offa s'intéresse vivement à ces peuples, qui lui sont si intimement unis par l'origine. L'ortographe des noms est latinisée *Witimondus* et *Albionus* (Dom Bouquet, t. V).

avait une légende d'or qui s'attachait à lui. Witikind ne pouvait se convertir que par un miracle; quand il vint à la cour plénière d'Attigny, il fut frappé de la splendeur de toutes ces tentes du roi franc, de la magnificence des autels et des grandeurs du christianisme : « Au milieu des saints mystères célébrés en sa présence, ce qui le frappa le plus vivement, dit le légendaire, c'est qu'il aperçut sur l'hostie la figure du Christ, toute radieuse de gloire, telle qu'elle était peinte sur les images. » Quel ne fut pas son pieux étonnement et son saint enthousiasme! Il fallait aux yeux de ces barbares relever incessamment les deux mystères chrétiens, le baptême et la messe : le baptême, parce qu'il était le symbole de la régénération dans une vie civilisée; la messe, parce qu'elle représentait le sacrifice de Jésus sur la croix, comme l'abolition de tous les sacrifices de victimes humaines aux divinités implacables de la Germanie.

La conversion fut dès ce moment rapide; Witikind s'agenouilla devant le vrai Dieu, et il reçut le baptême de la main des évêques (1). Désormais, vassal fidèle de Charlemagne, il ne prit plus les armes et se retira dans un monastère. Presque toutes les grandes lignées d'Allemagne voulurent être sorties de cette souche; si l'on ne pouvait se dire de la race de Charlemagne, on se glorifiait d'avoir pour ancêtre Witi-

(1) *Voy.* sur cette légende Krantz : *Metropol. saxonib.* On trouve dans le *Cod. Carol.* une lettre de Charlemagne au pape Adrien, dans laquelle il le consulte sur la manière d'administrer le baptême aux Saxons. *Epist.* 80.

kind (1) : quand il y a un homme fort, chacun le revendique comme un ancêtre ; on aime à le voir briller sur les images avec sa barbe vénérable, son front haut, ses yeux de feu. La race qui eut le plus de droits de se dire issue de Witikind fut celle des Capet; les chroniques rapportent que Robert le Fort, le vigoureux comte de Paris, était l'arrière-petit-fils du glorieux Saxon (2). Entre ces hommes de batailles, il y avait toujours comme une chaine mystérieuse qui les liait les uns aux autres, de gloire en gloire, de force en force, et c'était une belle souche que celle des Witikind. Le héros saxon, devenu très-pieux, fut honoré comme un saint; on le plaça dans les antiennes, chants d'honneur, panthéon du moyen âge : à son exemple, les Saxons convertis se jetaient avec sincérité dans le christianisme. La renommée de Witikind et la grandeur de l'expédition de Saxe devaient naturellement fournir une vaste épopée aux chansons de gestes. Sous le titre de la chanson de *Guiteclin de Sassoigne*, un trouvère du nom de Jéhan Bodel, né à Arras, dans le commencement du XIII^e^ siècle, a publié un poëme tout entier sur Guiteclin et les Saxons (3);

(1) *Voir* le livre très-érudit de Sagittarius : *de Tumul. famil. Witikind.* Le caustique Pasquier dit : « La postérité de Witikind commença de s'établir en France et fut destinée pour la fin et clôture de celle de Charlemagne. » Sur les familles qui tirent leur origine de Witikind, on peut consulter la *Bibliothèque politique* d'El. Reusner.

(2) *Voy.* cette généalogie dans mon *Hugues Capet*, t. I^er^.

(3) La chanson de gestes de *Guiteclin de Sassoigne* existe dans plusieurs manuscrits ; le meilleur texte en appartenait à M. Laca-

il se ressent de l'époque féodale ; la plus vive, la plus colorée de cette période de confusion où les barons hautains dominaient les rois. Voici l'esprit de cette chanson de gestes : « Les Saxons menacent l'empire des Francs, il faut donc des secours, des aides, des moyens militaires, et Charlemagne demande quatre deniers à ses barons *hurepés* (1) d'Anjou, de Bretagne et de Neustrie ; ce tribut, les Écossais, les Anglais, les Allemands, les Bavarois le payaient ; eh bien, les barons *hurepés* de Charlemagne s'y refusent ; on veut les avilir : que deviendraient leurs franchises si on les soumettait à un tribut ? Que font donc ces féodaux superbes ? Ils prennent la résolution de renfermer quatre deniers dans le pennon de chaque lance ; ils se présentent ainsi à la face de Charlemagne, dans la cour plénière d'Aix-la-Chapelle, et lui disent : « Empereur, viens prendre toi-même le treuage si tu l'oses. » Ici le poëte se complaît à abaisser Charlemagne. Quand il apprend que ses barons accourent, il vient au-devant d'eux, pieds nus, sans sa couronne au front ; il renonce à leur demander le treuage, à ne jamais acquérir tribut d'eux. Voici donc la liberté féodale dans toute son empreinte. Le baron doit son corps, mais de l'argent jamais ; la paye de denier n'est

bane ; elle a été récemment publiée, et se trouve maintenant en Angleterre. Il y a deux copies à Paris, Bibliothèque royale et Bibliothèque de l'Arsenal.

(1) *Hurepés* doit s'entendre des hauts féodaux ; je ne pense pas, comme M. Pâris, que cela puisse remonter jusqu'à la *Gallia comata*.

un devoir que pour le vilain et l'homme de poeste (1).

D'Aix-la-Chapelle, Charlemagne et ses barons se mettent en marche pour la guerre de Saxe : ici, mille descriptions de combats; les lances se croisent, les pennons se mêlent; le duc Guiteclin est tué dans la bataille. Là se mêlent les amours de Bérard et d'Hélisandre, de Baudouin et de la reine Sebile (2); les croisades ont tellement frappé les imaginations, qu'on voit partout le souvenir du royaume de Jérusalem. Mais Guiteclin a des frères, ils se lèvent pour venger la mort de leur aîné, et brisent Bérard et Baudouin; nul ne résiste à leurs coups, et alors se manifeste encore dans le souvenir du poëte la mémoire de l'invasion des Normands et des Hongres au x^e^ siècle : la confusion est la même; seulement, le nom de Witikind est partout célèbre (3), la guerre des Saxons est la grande épreuve du règne de Charlemagne; on dut la chanter comme Roncevaux, comme tout ce qui rappelait les hauts faits militaires.

Le système que suivit Charlemagne dans la troisième période de ses guerres de Saxe fut plus efficace

(1) *Potestas;* l'homme sous la puissance d'autrui.

(2) La chanson est divisée en trois parties.

(3) Le poëte avoue qu'on chantait Witikind avant même son poëme :

> Cil bastari jngleor qui vont par ces villians
> A ces granda vielles en depeciés forriaux
> Chantent de Guiteclin. . . . . .
> Mais cil qui plus en sect ses dires n'est pas biaus
> Que il ne savent mie les riches vers nouviaux
> Né la chanson rimée que fisi Jehans Bodiaus.

que les premières mesures de vassalité; comme les populations des races nomades ne tiennent pas au sol, il fit transporter les principales familles saxonnes dans l'intérieur de la France, et ce pays fut donné à d'autres peuples (les Obotrites) plus fidèles, plus soumis à Charlemagne. Les familles saxonnes les plus rebelles, les plus actives, transportées en France, reçurent les terres du fisc comme partage, ou bien furent jetées dans les monastères et condamnées aux solitudes du désert. Sous Louis le Débonnaire, on retrouve de ces familles dans les abbayes; d'ardents religieux, des saints même sont d'origine saxonne (1). On y retrouve des chroniqueurs et des poëtes qui s'occupent à écrire les annales du pays.

Si la guerre des Saxons fut la plus cruelle, la plus sanglante, elle témoigne du moins de la grandeur et de la fermeté de Charlemagne, de l'énergie et de l'habileté qu'il y déploya; mais c'était une œuvre de conquête qui devait amener plus tard sa réaction. Charlemagne avait refoulé les peuplades dans le Nord, dans le Danemark, dans le Jutland; et par qui fut renversé son empire? Par ces mêmes populations qui, à leur tour, vinrent attaquer les Francs. L'histoire du monde, c'est l'action et la réaction. Les conquérants refoulent les nationalités, et celles-ci reviennent énergiques, et brisent le trône et l'épée de ces hommes qui ont rêvé la domination du monde!

(1) Ils formèrent comme des colonies monacales, dont on retrouve trace dans la lecture des Bollandistes aux IXe et Xe siècles.

CHAPITRE XI.

CONQUÊTES DE CHARLEMAGNE EN ESPAGNE, DÉFAITE DE RONCEVAUX.

L'Espagne et les Sarrasins depuis la bataille de Poitiers. — Rapports de Pépin avec les califes. — Les émirs de Catalogne, de Navarre et d'Aragon. — Les vieux chrétiens. — Dissensions civiles. — Les émirs à la cour plénière de Paderborn. — Résolution de Charlemagne de conquérir l'Espagne. — Convocation de l'armée. — Des deux irruptions à travers les Pyrénées. — Siéges de Barcelonne, de Saragosse — Retour de l'armée. — Défaite de Roncevaux. — Les Gascons et le duc Lupus. — Retentissement lamentable de cette défaite. — La chanson de Roncevaux. — Héros des poëmes. — Charles. — Le roi Marsille. — Ganelon de Mayence. — Roland. — Olivier. — L'archevêque Turpin. — Le duc Naymes. — Traces du passage des Francs dans les Pyrénées. — Les corps des martyrs. — La chapelle. — Le rocher et l'épée de Roland. — Romance espagnole de *la belle Aude*, *la esposa de don Roland.*

732 — 778.

Les expéditions de Charlemagne étaient restées jusqu'ici germaniques ou lombardes ; le Rhin, l'Oder, les Alpes, le Pô, avaient vu les lances des Francs,

épaisses comme les moissons d'été secouées par les vents (1)! La couronne de fer des Lombards ornait le front de Charlemagne; les pays d'Italie étaient distribués entre ses ducs, ses comtes et ses leudes; l'Allemagne saluait le roi à ta taille gigantesque qui conduisait les Francs d'Austrasie et de Neustrie à la conquête et à la domination de la Saxe et de la Bavière. Au Midi, Charlemagne avait dès son avénement accompli la soumission de l'Aquitaine, et la Gascogne obéissait à la grande famille de ses vassaux. Aux Pyrénées, son nom était connu comme celui du petit fils de Charles Martel; chef couronné dont on redoutait la puissance et la force, mais dont on n'avait point encore aperçu les bannières flottantes. Mais bientôt le cor allait retentir dans ces gorges et ces vallées; une expédition était prête à franchir la montagne aux pics élancés : quel motif donc entrainait ces nuées de lances au milieu des villes d'Espagne? Comment se faisait-il que les conquérants sarrasinois allaient eux-mêmes subir la conquête? Quel souvenir restait-il de cette invasion sanglante que Charles Martel, l'aïeul de Charlemagne, avait arrêtée aux plaines de Poitiers?

Cette terrible bataille de Tours ou de Poitiers avait été le point d'arrêt des conquêtes des mécréants au delà des Pyrénées : dans l'abaissement de toutes les âmes, au milieu des terreurs jetées pendant un siècle par de rapides et étonnantes invasions, la victoire de Charles Martel releva le courage abattu des chré-

(1) *Monach. Saint-Gall.*, lib. II.

tiens (1), et cela suffit pour changer la position respective des peuples. Cette sanglante défaite de l'islamisme avait donné un élan irrésistible aux comtes, aux ducs, aux populations entières de la Gaule méridionale, et presque tous les chrétiens se levèrent pour une puissante croisade dans la Guyenne et la Septimanie. Dès le règne de Pépin, il n'existait plus que des colonies isolées de Sarrasins dans la Provence ou l'Aquitaine; lorsque Abd-Almalek prêcha la guerre sainte, la seule ville de Narbonne restait aux mains des mécréants (2). Toute la puissance des émirs s'était concentrée en Espagne, et encore existait-il dans les montagnes une vieille race de chrétiens, énergique population qui s'était affranchie déjà du joug des Sarrasins : couverte de peaux sauvages ou d'armures forgées au creux des rochers, dans quelques bourgades solitaires, cette race valeureuse de Léon et de Castille descendait de temps à autre de sa retraite inaccessible pour inquiéter les Sarrasins des campagnes et des cités. Au milieu de cette longue chaîne qui prend depuis les Asturies jusqu'à la Catalogne, il y avait une lignée mâle et forte, qui plus tard devait expulser les Mores de l'Espagne conquise, et faire flotter sur les villes délivrées l'étendard de la croix.

L'Espagne d'ailleurs n'était pas soumise à un seul pouvoir; ce n'était pas assez aux Sarrasins, domina-

(1) On voit déjà des expéditions et des révoltes parmi les chrétiens des Asturies et de la Navarre. Consultez l'admirable travail de dom Vaissète : *Histoire de Languedoc*.

(1) *V.* Conde, lib. II.

teurs des Visigoths, de s'être séparés du califat de Bagdad, de la puissance du commandeur des croyants; les divisions intestines se manifestaient dans la Péninsule de cité à cité (1); presque chaque province avait son émir; au milieu de la guerre civile, les uns invoquaient l'appui des comtes chrétiens, des populations visigothes, puissantes encore sous leur évêque, à Cordoue, à Tolède; les autres appelaient à leur aide les vieux Castillans, les Asturiens des montagnes. Déjà, sous le règne de Pépin, quelques ambassades des émirs d'Espagne étaient venues trouver le roi de France dans ses cours plénières, et le suzerain, tout en les écoutant, s'était mis en rapport avec les califes de Bagdad; il en avait reçu des présents, et leur avait envoyé en échange des chiens de chasse habitués à courir le sanglier des Ardennes et de la Thuringe. Il est incontestable que Pépin eut des relations politiques avec le calife Almanzor; des comtes francs restèrent trois ans à Bagdad, et vinrent débarquer à Marseille, la cité du commerce (2).

L'organisation des provinces méridionales, telle que Charlemagne l'avait accomplie, jetait sur la frontière d'Espagne deux grands vassaux militaires de la

(1) Les gouverneurs des grandes villes chez les Arabes d'Espagne étaient revêtus du titre de *vizir*, ceux des petites villes de celui d'*alcayd*, d'où est venu *alcade*, si le mot *alcade* n'est pas dérivé de *cadi* ou juge de paix.

(2) Almanzor est désigné par les chroniques sous le titre d'*Émir-Almoumenyn*, Continuat. de Frédégaire, dom Bouquet, tome V, page 8.

couronne de France ; c'étaient les ducs des Gascons et des Aquitains. Par leur situation en face des Pyrénées, les Gascons se trouvaient incessamment en rapport avec les Sarrasins, et leurs ducs avec les émirs; il y avait souvent mélange de sang. Les conciles défendaient en vain tout mariage mixte ; plus d'une jeune fille chrétienne avait épousé un mécréant (1), et la noire Sarrasine de Barcelonne, de Cordoue, de Grenade ou de Tolède avait pris pour époux un enfant de Gascogne et d'Aquitaine. Les Sarrasins avaient plus d'une mosquée dans les villes du Midi, à Narbonne, à Arles, et les chrétiens avaient des églises et des évêques même à Séville : on était en communication pour le commerce, l'industrie et les arts; les rivalités s'étaient effacées, et souvent on trouvait des inimitiés, des jalousies plus vives parmi les émirs ou entre les comtes francs que des haines véritables d'une croyance contre une autre.

Ces divisions, les rois francs surent les mettre à profit pour favoriser leurs expéditions conquérantes. Charlemagne tenait un parlement à Paderborn, entouré des comtes, des évêques, lorsqu'on vit arriver des émirs ou alcayds sarrasins, couverts de longues robes comme on les portait alors dans les cités au delà des Pyrénées (2). Le plus opulent de ces émirs s'appelait Soleyman Ebn-Jaktan-Alarabi ou Mofras-

(1) *V.* le recueil des conciles qui défendent ces mariages. — Consultez aussi la *Gallia Christiana*, tome VI.

(2) M. Reinaud fait justement observer que là fut peut-être la source de ces récits sur les émirs sarrasinois qui assistaient aux

Ebn-Alarabi (1); il était, disait-on, gouverneur de Saragosse. Ces émirs accouraient des pays lointains pour faire foi et hommage à Charlemagne, offrant de livrer les clefs de Saragosse et de Valence, qu'ils tenaient comme vassaux d'Abd-Alrahman. Ce spectacle surprit Charlemagne et flatta l'orgueil des comtes; la conquête qu'offraient les émirs plaisait à l'imagination des Francs, et Charles reçut foi et hommage des chefs sarrasins. Ainsi, dans cette cour plénière, Abiathar, gouverneur de Huesca, et l'émir Ebn-Alarabi, se déclarèrent vassaux de la couronne de France; ils s'engageaient à livrer les quatre *puertos* des Pyrénées à l'armée des Francs, *los puertos* de Barcelonne, de Puycerda, de Pampelune et de Tolosa (2) : de là cette armée pourrait s'étendre jusqu'au détroit, et délivrer les chrétiens de la Péninsule. Les temps étaient changés! Il y avait un siècle à peine que le comte Jullien avait ouvert l'Espagne aux conquêtes des Arabes, et déjà les émirs livraient les Pyrénées à une armée de Francs. Cette armée devait trouver appui dans une

cours plénières dans les romans de chevalerie. La *Chronique de Saint-Denis* dit : « Là vint meisme au roy un Sarrasin espaignol, Ybna l'Arrabi estoit appelé; aucuns de sa gent avec luy amena. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 777.)

(1) *V.* le chroniqueur arabe Ibn-Alcouthya, fol. 95, v°.

(2) C'est dans Edrisi qu'il faut lire tous ces détails, mais la topographie du chroniqueur n'est pas toujours exacte; M. Reinaud avoue lui-même qu'il n'a pu complétement la rétablir. Il fait venir Saint-Jean-Pied-de-Port du *port de Schazerou*, ainsi nommé par Edrisi. On sait que le mot espagnol *puerto* signifie passage; je crois plutôt que l'étymologie vient de Saint-Jean-du-Passage.

masse considérable de la population ; parmi les vieux chrétiens d'Aragon et de Castille, et qui sait, peut-être sous la grande épée de Charlemagne, l'Espagne s'affranchirait entièrement du joug des Sarrasins... Au printemps, tout serait prêt pour une expédition au delà des Pyrénées. Les émirs félons s'en retournèrent à Saragosse et à Barcelonne, pour attendre l'exécution des promesses du grand Charles, désormais leur suzerain.

Les préparatifs de cette guerre au delà des Pyrénées furent immenses ; tous les comtes possesseurs de terres fiscales, convoqués par le ban royal, devaient se tenir prêts à la guerre : la grande habileté de Charlemagne fut toujours de tomber sur ses ennemis avec des masses tellement formidables, qu'il les enveloppait avant que la résistance fût organisée. Il avait agi ainsi contre les Lombards, lorsque ses armées descendirent les Alpes avec la rapidité d'un torrent ; à force d'hommes, il avait vaincu les Saxons ; il paraissait partout avec des nuées de lances : du fer, puis encore du fer, comme le dit le moine de Saint-Gall. Il se prépara dans ces proportions formidables pour son expédition d'Espagne ; il convoqua tous ses hommes, non-seulement de Neustrie, d'Austrasie et de Bourgogne, mais il y appela ses vassaux de Bavière et de Germanie unis aux comtes de Provence et de Septimanie. Les Lombards étaient à peine vaincus, et cependant un corps de ces hommes paraissait dans l'armée prête à franchir les Pyrénées. Comme les grands conquérants, Charlemagne employait les peu-

ples domptés pour soumettre d'autres nations, à la manière des Romains. A peine le printemps commençait-il à éclore feuilles et fleurs, ainsi que le narrent les romanciers, qu'on voit déjà le grand roi dans la ferme de Casseneuil au pays Agénois (1); il y célèbre la pâque, visite la Cascogne, la Septimanie, pour s'assurer de la force des murailles et de la solidité des tours. Son armée se divise en deux corps : l'un, destiné à envahir la Catalogne par *lo puerto* de Perpignan, devait partir de Narbonne, suivre la mer jusqu'à Gironne et Barcelonne; l'Èbre était la limite fixée à cette expédition. Le second corps devait descendre les Pyrénées par la Navarre et se précipiter sur Pampelune, la clef des montagnes; Charlemagne s'en était réservé le commandement en personne, avec l'élite de ses comtes et de ses paladins. A cet effet, il devait franchir le pays des Gascons, archers solides, aux bras vigoureux, qui menaient les troupeaux sur les pics élancés. Une fois sur l'Èbre, il verrait à poursuivre la conquête jusqu'au détroit.

Les deux expéditions furent conduites simultanément avec la vigueur habituelle de Charlemagne. L'armée partie de Narbonne se composait de Lombards, d'Austrasiens, sous les ordres du comte Bernard, un des paladins les plus fermes, qui s'était fait une grande renommée dans le passage des Alpes; elle

(1) « Et célébra la feste de la Résurrection en une ville qui a nom Cassinolle, un fort chastel qui siet en Poitou. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad. ann. 777.) M. P. Pâris établit que c'est Casseneuil (*Cassinogilum*) dans le diocèse d'Agen.

soumit Gironne, Barcelonne, jusqu'à l'Èbre, et vint rejoindre, par un circuit militaire, Charlemagne devant Pampelune. Le siége fut très-long et terriblement poursuivi : de Pampelune, les Francs vinrent se placer devant Saragosse, qui devait leur donner toute la ligne de l'Èbre (1); après une vigoureuse résistance, les Sarrasins capitulèrent; on offrit des otages et l'hommage au roi; l'armée de Charles, conquérante et victorieuse, menait à sa suite les alcayds et les Sarrasins vaincus. Tout le pays qui s'étend depuis les Pyrénées à l'Èbre fut soumis, et Charlemagne le constitua dans le système des marches militaires sur les frontières ; c'est-à-dire qu'il plaça des comtes, des leudes, dans les villes pour les défendre. Dès ce moment, les Pyrénées ne servent plus de limites à ses possessions; c'est l'Èbre qui devient sa frontière; Pampelune et Saragosse sont les avant-postes de sa ligne militaire.

Quand il eut ainsi organisé sa conquête, il reprit le chemin de la France : à sa suite venaient des chariots pleins de richesses, des mules chargées de dépouilles, et les émirs sarrasins suivaient le char du vainqueur. Les lances épaisses marchaient en masse, l'escorte de bataille était si couverte de fer, que nul ne pouvait

(1) « Il assist et prist une ville de Navarre qui a nom Pampelune; le fleuve de l'Ibéris trespassa et s'en ala droit en Sarragoce, qui est la plus noble cité qui soit en ces parties; la ville prist, le païs gasta, et puis retourna en Pampelune. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad. ann. 777.) Leblanc a conservé une médaille qui se rattache évidemment à la prise de Pampelune : *Captâ excisâque Pompelonâ*, 778.

la toucher : Sarrasins et Gascons seraient venus se briser sur ces cuirasses, ces hauberts de Saxe, de Lombardie, d'Austrasie et de Neustrie. Mais à la suite, et comme corps séparé, se groupait une arrière-garde composée de braves chevaliers, conduits par le comte Roland, gardien valeureux des côtes de Bretagne. Ils marchaient tous, après avoir quitté Pampelune, pleins de sécurité, à travers ces gorges et ces montagnes, ces pics élancés, et les précipices qui forment le passage de France en Espagne; là, tous pressés les uns sur les autres, le comte Roland les conduisait en digne et valeureux chef de guerre (1). Ils avaient à traverser le pays des Gascons, peuple de montagnards hardis, âpres dans leurs mœurs : Gascons et Navarrais avaient la dureté de leurs montagnes; ils maniaient l'arc et la flèche d'un bras nerveux; peuple pasteur et belliqueux, ils ne craignaient pas de se mesurer contre les hommes du Nord; eux-mêmes ne vivaient-ils pas au milieu des neiges et des glaciers!

Or il se trouvait alors que les Gascons avaient pour duc Loup, petit-fils de Hunald, issu, disent les char-

(1) Le moyen âge tout entier est rempli de ces souvenirs de la défaite de Roncevaux. Les chroniqueurs en parlent très-brièvement, comme s'ils voulaient en cacher la honte. La *Chronique de Saint-Denis* dit seulement : « Au plus haut lieu des montaignes avoient les Gascons basti un embuschement. » Le chroniqueur, en homme national, se hâte de dire : « Et jà soit ce que les François valent mieulx sans comparaison que les Gascons et en force et en hardiesse, toutes voies furent-ils descouffis là, et meismement pour ce qu'ils estoient despourvus, et pour les fors destrois du païs où ils se combatloient. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 778.)

tres, de la race mérovingienne. Il ne faut jamais perdre de vue cette haine instinctive que les ducs d'Aquitaine portaient à Charlemagne; elle vient de ce qu'ils sont les descendants d'une dynastie proscrite et héritière du trône de Clovis : Charlemagne a fait pendre un ou deux des membres de cette famille, sous prétexte de révolte et de sédition, mais au fond pour éteindre les Mérovingiens. Si Lupus ou Loup a obtenu les terres de Gascogne comme vassal de Charlemagne, il a gardé au cœur les longs ressentiments de famille ; il commande à une population vigoureuse qui a haine de la race des Francs; Lupus voit avec effroi cette domination des hommes du Nord qui s'étend déjà jusque sur l'Espagne ; les Pyrénées ne sont plus des limites ; il est chrétien, mais il préfère conserver ses rapports avec les alcayds de Pampelune, de Saragosse, de Valence, plutôt que de se soumettre à Charlemagne. Les Gascons ont vu passer, sans oser les atteindre, les masses immenses de la chevalerie franque, les lances qui brillent au sommet des Pyrénées; mais voici une arrière-garde, seule, isolée; elle conduit un riche butin, capable d'exciter la convoitise de ces montagnards pauvres qui habitent les cavernes et les rochers : cette arrière-garde compte un petit nombre de lances; conduite par le comte Roland et quelques paladins, elle est brusquement assaillie du haut des défilés, et Lupus de Gascogne se rend complice de cette surprise de chrétiens contre chrétiens (1). C'est

(1) La mémoire de cette trahison de Loup de Gascogne fut telle-

dans la gorge de Roncevales, là où les rochers sont suspendus sur votre tête, comme coupés par la Durandal de Roland, que les Gascons arrêtèrent l'arrière-garde de Charlemagne. Les paladins firent une belle défense ; en vain Roland fit sonner son cor d'ivoire, qui retentit en échos dans les vallées profondes, en vain il prit sa grande épée, en brisa les rochers : les braves paladins de Charles furent accablés par le nombre ; ils périrent tous dans les terribles défilés des Pyrénées, et ce lamentable souvenir est tristement gardé dans les chroniques ; il remplit le moyen âge tout entier. La défaite de Roncevaux est écrite dans tous les monuments de la chevalerie ; les trouvères la chantaient dans les cours plénières pour exciter la vengeance contre les mécréants, car c'est à eux surtout qu'on attribuait la trahison et le massacre de la chevalerie chrétienne ; les dames et damoiselles pleuraient à ce récit ; les chanteurs aimaient à dire dans de tristes strophes la catastrophe de Roland et d'Olivier, son cousin, qui moururent à Roncevaux (1).

ment gardée, qu'on en trouve trace dans la fameuse chartre publiée par les bénédictins sous le titre de charte d'Alaon : « *Omnibus pejoribus pessimus, ac perfidissimus suprà omnes mortales, operibus et nomine Lupus, latro potiùs quàm dux dicendus.* » Et cette charte rappelle ensuite, mais vaguement, la défaite de Roncevaux. Bénédictin dom Bouquet. *Gall. histor. collect.*, t. VI.

(1) Quand je passai à Roncevales à mon retour d'Espagne, je m'enquis de toutes les traditions chevaleresques sur Roland et ses preux compagnons ; il existe encore quelques ruines d'une chapelle où se voyaient autrefois des inscriptions et trente tombeaux, mais évidemment postérieurs à l'événement : on y lisait les noms de

Ces traditions populaires sont partout; elles se révèlent dans les romanesques traditions, et les *Chroniques de Saint-Denis* elles-mêmes ont inséré le prétendu récit de Turpin sur la mort de Roland et des paladins du grand Charles. « Il faut vous dire, dames et chevaliers, le message de Ganelon le traître, envoyé au roy Marsille! En ce temps, Charlemaines avoit fait héberger ses hôtes de chevalerie en la cité de Pampelune; là estoient deux roys sarrasins, Marsille et son frère Baligans; Charlemaines leur manda par Ganelon de recevoir le baptême ou d'abandonner leurs terres. Et alors lesdits roys envoyèrent à Charles trente chevaux chargés d'or et d'argent, quarante chargés de très-pur vin et très-doux, et mille belles Sarrasines (1); et à Ganelon, le traître, présentèrent pour lui decevoir vingt chevaux chargés d'or et de draps de soie, afin qu'il leur livrast, pour occire, Rollant et Olivier. Or Ganelon retourna à Charlemaines, et lui fit croire, le traître, que Marsille vouloit recevoir le baptême. Par le conseil de ce déloyal, le bon roy commanda à Rollant, son neveu, duc du Mans et comte de Blaives, et Olivier, son compagnon, comte de Gennes, qu'ils demourassent en Roncevaux avec 20,000 François pour faire l'arrière-garde. Ainsi fut fait comme il le devisa. Les grands barons de l'ost receurent le vin tant seulement, et le menu peuple

Thierry d'Ardennes, Riol du Mas, Gui de Bourgogne, Olivier, Roland. L'abbaye de Roncevaux est à quelque distance de cette chapelle.

(1) *Ad stuprum faciendum*, dit l'orignal en latin.

prit les femmes; plusieurs des chrétiens estoient ivres la nuit du breuvage sarrasinois, et avoient péchié même avec les Sarrasines; et voilà pourquoy Dieu les laissa occire (1). Que vous conterais-je? Tandis que Rollant, Olivier et les nobles combatteurs estoient demourés à Roncevaux pour faire l'arrière-garde, Marsille et Baligans issirent des bois, des montagnes et des vallées, et tuèrent plus de 20,000 des chevaliers. Et en quoy le Seigneur voulut qu'ils mourussent pour le péchié de l'ivresse, et le peuple pour le péchié de la chair.

« Rollant, le héros des chroniques, se montra seul fort contre les Sarrasins, et les suivit pour savoir quelle part ils tournoient; et puis voilà qu'il sonne de son cor, il sonne, il sonne encore, pour ses compagnons rassembler, car la peur les avoit fait tapir dans les bois; et il sonna tant, que Charlemaines l'entendit de huit milles. Il falloit le voir, sa Durandal toute nue à la main, puis de l'autre son cor (son olifant), qu'il enfloit de ses poumons! C'estoit une belle et grande espée que Durandal, elle estoit clère et resplendissante, tranchante et affilée si fort qu'elle cou-

(1) J'analyse ici la *Chronique de Turpin*, qui fait partie du sixième livre des faits et gestes de le fort roy Charlemaines (*Chronique de Saint-Denis*). On a beaucoup disserté sur l'origine de cette chronique; fut-elle la source de toutes les chansons de gestes, comme l'a prétendu l'ancienne école, ou bien n'a-t-elle été elle-même qu'un résumé en prose de quelques-uns de ces chants de gestes, l'œuvre de quelques moines de la Galice, comme l'a soutenu M. P. Pâris? C'est là une de ces questions d'origine et de primogéniture qu'il est fort difficile d'éclaircir.

poit tout : « O espée très-belle, clère et flamboyante, blanche comme ivoire, celui qui te porteras ne seras jamais vaincu ; celui qui te forgeas, oncques n'en fist une telle après toi (1). » Et Rollant la dressa contre la montagne, frappa trois merveilleux coups, et brisa le rocher (2).

« Le fier paladin continue à sonner du cor, et ce bruit vint jusqu'aux oreilles de Charlemaines. « Mon neveu Rollant demande ayde, » dit le roy, qui estoit loin déjà, bien loin. Le traître Ganelon lui répondit : « Beau sire, ne retournez pas en arrière, car Rollant a coutume de corner pour petites choses. « O déloyal Ganelon ! ta perfidie peut estre comparée à la trahison de Judas. Et Rollant sonnoit toujours du cor, à ce point que les veines de son cou se brisèrent ; il se coucha sur l'herbette et eut grand soif ; Baudouin, son parent, s'approche, il veut chercher de l'eau et ne peut en trouver ; Rollant estoit prêt à trespasser ; Baudouin saisit le cor et Durandal, monta sur son cheval et s'enfuit vers Charlemaines pour quérir aide. Et Rollant estoit ainsi aux portes de la mort (3), il fit sa confes-

(1) Le culte des épées, ce symbole de la grande vaillance chevaleresque, fut conservé dans le moyen âge avec celui du cheval de bataille ; chaque épée avait sa généalogie, j'oserai dire son blason.

(2) La chronique de Turpin fait aussi jouer un grand rôle à Ogier le Danois dans cette défaite de Roncevaux : « *De quo usquè in hodiernum diem vulgò canitur ; quia innumera fecit mirabilia.* » (MSS. de Notre-Dame.)

(3) On lisait dans l'épitaphe de Roland :

Pro tantis meritis hunc ad cœlestia vectum
Non premit urnâ rogi, sed tenet aula Dei.

sion à Dieu son Rédempteur, regardant le ciel, faisant des signes de la croix, et quand il dit : « A moi ayde ! » la benoite âme de Rollant se partit de son corps, et voici ce qui avint de miraculeux à cette mort. Quand la sainte âme du glorieux martyr comte Rollant monta au ciel, moy Turpin, arcevesque de Rheims, estois avec l'empereur en un lieu qui est nommé le val Charlemaines, et en celuy jour meismes qui fu en la seconde kalende de juillet avois-je célébré le sacrement de l'autel. Lors fus soudainement ravis en esprit, et estois en tel point comme cil qui ne dort né ni veille. Si ouy grand voix de compaignes qui se aloient à mont, chantant vers le ciel ; si me merveillays moult que ce povoit estre. Ainsi, comme ils s'en aloient à mont, chantant en telle manière, je tournai ma face par devers moy, si vis une tourbe comme de chiens tous noirs, si sembloit bien qu'ils venissent de praer, ou de tollir, ou de rapiner. Par devant moy trespassèrent à tout leur proie, urlant et braiant, et criant, et disant ; je leur demanday que ils portoient, et ils me respondirent à briefs mots, isnelement : « Nous portons, distrent-ils, Marsille et ses compaignons en enfer, et Michel porte vostre buisineur (1) et plusieurs autres aux cieulx. » Rollant appeloient buisineur, pour ce qu'il eust tousjours accoustumé à porter son olifant (cor) en bataille. Quand je eus la messe chantée et je me fus désarmé des armes Nostre-

(1) Cor et buccine, instrument. Busineur veut dire sonneur de cor.

Seigneur Jhesu-Crist, je vins au roy et lui dis (1) : « Roy, saches-tu certainement que Rollant, ton nepveu est trespassé de cette mortelle vie, et que saint Michel, l'ange Nostre-Seigneur, emporte l'âme de luy et de mains austres crestiens qui receu ont martyre avec luy, en paradis, en pardurable repos. Mais je ne say mie le lieu où il est mort, et les déables d'enfer emportent l'âme de Marsille et de mains autres Sarrasins en enfer le puant. »

Ainsi fut la tradition pieuse de la mort de Roland à Roncevaux. Cette légende monastique fut attribuée à l'archevêque Turpin, le grand chroniqueur de l'époque (2), expression mixte de l'esprit de bataille et des clercs. Insérée aux *Chroniques de Saint-Denis*, parmi les faits et gestes de Charlemagne, cette légende fut mise à l'égal des récits même authentiques ; la génération ajoutait une foi entière à ces merveilles, car la *Chronique de Saint-Denis*, c'était la vérité : on la consultait pour toutes choses, pour les événements du passé, comme pour les prédictions de l'avenir. Le

(1) La chanson de gestes de Roncevaux place des adieux touchants dans la bouche de Charlemagne sur son neveu Roland :

Ami Rollans, jo m'en irai en France;
. . . . . .
De plusurs regnes vendront li home estrange;
Demanderont : U est li quem cataignes (capitaine) ?
Jo lur dirai qu'il est morz en Espaigne. . .

(*Couplet* 205.)

(2) Le livre attribué à Turpin porte même le titre de *Vita Caroli Magni et Rolandi*, comme si c'était un ouvrage authentique ; chacun sait que Turpin n'a jamais écrit ce livre.

récit de Turpin reste essentiellement pieux dans cette légende; Roland est un valeureux chevalier, mais un saint avant tout; sa vie et sa mort sont un enseignement de pénitence jeté à la chevalerie; l'idée catholique domine la pensée guerrière, comme dans la plupart des récits des chroniques, œuvres des pauvres moines.

Ce triste désastre de Roncevaux, les exploits qui coûtèrent la mort du preux Roland ne furent pas seulement célébrés par les chroniques. Ce n'étaient pas les pieuses et saintes exhortations de Turpin que récitaient les vaillants chevaliers avant les combats, ce n'est pas « ce que Taillefer, moult bien chantoit (1), sur son cheval qui moult alloit à la bataille de Hastings, » ce n'étaient pas les vers de guerre sur Charlemagne, Roland, Olivier et ses vassaux, qui moururent à Roncevaux; il y eut à cette époque d'autres poëmes sur la catastrophe des Pyrénées : indépendants de la *Chronique de Turpin*, ils était partout racontés dans les cours plénières de la chevalerie, dans les récits de l'époque de Philippe-Auguste. Charlemagne, Roland, Olivier et ses vassaux furent encore le sujet d'une grande chanson de gestes, lecture passionnée du moyen âge.

Or, nobles dames, chevaliers et varlets, vous tous qui aimez les reliques de ces vieux temps, venez ouïr le véritable chant de gestes de Roncevaux, tel que les trouvères nous l'ont conservé (2). « Charlemagne

(1) Vers du poëte Robert Wace sur la bataille de Hastings.

(2) Il existe six manuscrits de la chanson de Roncevaux : 1° Bi-

à la barbe longue et épaisse a passé sept ans entiers en Espagne; toutes les cités s'étaient rendues, sauf Saragosse, Saragosse séjour de Marsille, qui sert Mahomet et repousse la loi de Dieu (1). Marsille, assis à l'ombre d'un olivier (c'est l'arbre de la Catalogne et de la Navarre), fait assembler autour de lui les sages de sa loi, il leur dit les exploits de Charlemagne, rien ne peut résister à ce terrible conquérant; à la force il faut opposer la ruse. Un de ses fidèles se lève et lui dit : « Seigneur, faites offrir à Charles des chevaux de bataille, des faucons, des chiens dressés à la chasse, des ours, des lions; envoyez-lui cinquante chars remplis de fins besants d'or, et gagnez-le par ces présents lui et ses chevaliers; alors Charles s'en retournera à sa cour d'Aix, pour tenir son parlement. — C'est bien parlé! dit l'assemblée. Le roi Marsille ajouta : — Allez trouver Charles de ma part, dites que je me fais son homme lige, et que j'offre de recevoir le baptême. Cela pourra le satis-

bliothèque de Versailles, acquis par M. Louis Bourdillon, in-4°; 2° Bibliothèque royale, in-fol.; 3° Bibliothèque de Lyon, in-8°; 4° Oxford, Bibliothèque. C'est ce texte qui a été publié avec des notes en 1837; 5° Venise, Bibliothèque. Il y a deux manuscrits, in-4°, in-fol.

(1) Voici comment débute cette chanson de gestes :

Carles, li reis, nostre emperere magne,
Set ans tuz pleins ad ested en Espaigne,
Tresqu'en la mer conquist la terre altaigne,
N'i a castel qui devant luy remaigne,
Mur ne cités n'i est remès à fraindre
Fors Sarragoce qui est une muntaigne.

faire. » Voilà donc qu'on fait préparer dix blanches mules : leur frein est d'or, les rênes sont couvertes de broderies, et les Sarrasins prennent une branche d'olivier en signe d'alliance. Las! dames pleurez, pleurez! que de larmes vont se répandre à Chartres, à Blois, en Anjou, car traîtrise se prépare!

« En ce temps, Charles était dans un verger environné de ses paladins, Roland, Olivier, Naymes de Bavière, Guy de Gascogne, Garnier, Geoffroy d'Anjou, et voilà que les uns jouaient aux échecs, les autres maniaient l'épée et le dard. Le visage de Charles est plein de gravité (1), sa stature haute, ses cheveux blancs comme fleur de laurier. Il était assis sous un pin lorsque viennent les ambassadeurs; il réfléchit sur leurs offres brillantes, il consulte ses barons : « Vous avez ouï les offres de Marsille, que faut-il faire? » Roland se lève, Roland à la face intrépide, s'écrie : « N'écoutez pas ces promesses, faites sonner les trompes, olifants et buccines, et marchons sur Saragosse (2)! » Ganelon le traître s'avance d'un air doux : « Quand Marsille devient votre homme lige, comment refuseriez-vous son hommage? » Le duc Naymes à la tête chauve, à la barbe blanche, approuve le dire de Ganelon : « Marsille vient se rendre à vous, pourquoi le refuser? » Et l'assemblée s'écrie : « Le duc parle sagement! — Qui enverrons-nous donc à Saragosse? — Moi, reprend le duc de Naymes, » et Charles dit :

(1) Le poëte ne parle jamais de Charlemagne qu'en le peignant ainsi . « Charles li roy à la barbe grisaigne » (crepue).

(2) Chant Ier.

« Vous n'irez pas, car vous êtes faible et vieilli. — Moi, s'écrie ensuite Roland. — Vous n'irez pas, car votre caractère est trop peu endurant; c'est Ganes ou Ganelon qui marchera vers le roi. » Et Ganes, c'est l'ennemi de Roland, il l'accuse de vouloir toujours la guerre à son profit, de compromettre l'armée par sa vaillance, et Roland le déteste comme traître et félon (1).

Ganelon part; le voyez-vous comme il chevauche dans la plaine, accompagné des messages sarrasinois; et pendant la route ils devisent ensemble sur la guerre : c'est Roland qui a poussé Charlemagne aux batailles, c'est donc de Roland qu'il faut se venger. « Par Mahomet! livrez-nous-le, dit l'envoyé du roi Marsille, vous aurez mille besants d'or. » Et Ganelon sourit. On arrive ainsi aux tentes de Marsille, le roi mécréant. Ganelon est bien accueilli, car il a haine de Roland; celui qui pourra le percer d'outre en outre rendra un grand service au dieu des païens. « Quel moyen prendre? Seigneur, indiquez-nous une voie pour l'occire. — Sire, voici ce que j'imagine pour ce bon tour : le comte Roland passera bientôt avec une arrière-garde à travers les montagnes et les défilés; là, vous l'attaquerez inopinément avec toutes les forces sarrasinoises, et pas un des douze pairs n'échappera. » Ganelon s'en retourne chargé de présents auprès de Charlemagne; il porte avec lui les clefs de

(1) La famille du traître Mayençais a sa filiation, Ganelon Pinabel, etc. Tout ceci se rattache aux généalogies ou branche des romans de chevalerie.

Saragosse; Marsille consent à prêter foi et hommage: pourquoi continuer désormais la guerre en Espagne, puisque Marsille est soumis? Il faut s'en retourner en France aux belles cours d'Aix-la-Chapelle, c'est chose convenue. Qui conduira l'arrière-garde au défilé ou *puerto* des Pyrénées? « Le comte Roland, dit Ganelon avec un air de confiance; puisqu'il est si courageux, à lui le péril! » Et tous les barons d'un commun avis approuvent ce dire. Roland revêt un haubert richement brodé, un heaume d'acier de fine trempe, il ceint Durandal sa bonne épée, à son cou pend un fort écu, il saisit une lance bien émoulue, dont le gonfanon est tout blanc, et voilà qu'il part, suivi de la fleur de la chevalerie. Les douze pairs sont là et mille chevaliers. Traître Ganelon! que Dieu te maudisse! car les Sarrasins se préparent et les mécréants se réunissent en lances épaisses dans le défilé de Roncevaux.

Les preux sont au milieu des rochers où les aigles font leur nid : Olivier, le fin et noble chevalier, monté sur un pic élevé de tous côtés, voit des masse d'hommes. « Ce sont les païens, cent mille au moins (1)! s'écrie-t-il, les voilà par milliers sur l'horizon. Roland, mon cousin, sonne ton cor d'ivoire, sonne ton olifant, le grand Charles l'entendra et viendra à notre

(1) Chant II. Le récit de Turpin dit: « Marsile et Baligans issirent des bois moult matin, à tout cinquante mille Sarrasins armés; des montagnes et des vallées issoient expessement où ils s'étoient repons et célés deux jours et deux nuis, par le conseil Ganelon. » (*Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 800.)

aide. — C'est avec Durandal que je veux accueillir ces félons, répond le vaillant paladin. — Pourtant, sire comte, les montagnes, les défilés sont couverts de lances comme une forêt épaisse. » Et Roland saisit son épée et fait sa prière. « Vous m'entendrez crier : Montjoye la royale, le cri de Charles, notre seigneur. Aux armes ! » Tous ces braves chevaliers se pressent de saisir l'épée. « Hâtez-vous donc, dit Roland, car Marsille accourt. » L'archevêque Turpin fait sa prière; les païens ne sont plus qu'à la distance du trait d'un arc. « En avant, chevaliers ! » Et l'on entend le son des cors, les chevaux se mêlent et se confondent : que d'exploits dans cette bataille ! La terre est couverte de heaumes brisés, de pieux rompus et de têtes coupées. Roland est comme un lion, il décharge Durandal sur les mécréants; Turpin suit les paladins la masse au poing, comme un digne homme de bataille : « Comte Roland, sonnez du cor, sonnez du cor, pour qu'on vienne à notre aide ! » Et le paladin prit enfin le conseil du bon archevêque. Ce son est si puissant, qu'il retentit à travers les vallées d'échos en échos jusqu'à Charlemagne : pourquoi n'accourt-il pas en aide à son neveu Roland ? Charles est détourné de secourir les chevaliers par le traître Ganelon, comme dans la chronique de Turpin.

Pendant ce temps, le combat de Roncevaux se continue et se poursuit avec acharnement; que de mécréants mordent la poussière ! A leur tour, les dignes barons de France font de grandes pertes : le brillant Olivier est frappé, l'herbe se rougit de son sang ;

Olivier est le cousin de Roland; à cet aspect, le paladin tombe en défaillance (1), et lorsqu'il revient, quel spectacle n'a-t-il pas sous les yeux, tous les chevaliers de France sont morts; il ne voit à ses côtés que l'archevêque Turpin, qui bientôt lui-même tombe le crâne brisé. Les Sarrasins entourent le comte Roland; quel carnage encore fait Durandal! Le noble preux reste maître du champ de bataille; il le parcourt, plein de douleur, car pas un seul chevalier n'est autour de lui: en vain il appelle ses amis, l'écho seul lui répond. Il est épuisé de sueur et de fatigue; il cherche de l'eau dans le creux des rochers arides; le voilà pâle, exténué, il perd beaucoup de sang, il s'évanouit sur l'herbe, ombragée de deux pins fleuris, et le plus fier des barons ne peut plus faire tournoyer sa formidable épée, le chêne est brisé par l'ouragan; le voilà renversé sur la terre; Roland fait un dernier effort, Durandal sa bonne épée ne doit pas tomber au pouvoir des Sarrasins; devant lui est un rocher immense, il veut la briser sur ce pic dur comme fer, et chose grande à dire, c'est Durandal qui partage le rocher, comme la faux du moissonneur coupe les blés jaunis (2).

(1) C'est à ce moment de péril que le paladin Roland fait un retour sur la douceur de sa vie passée; il donne des regrets à tous :

De plusurs choses à remembrer li prist,
De tantes terres comme li bers conquist,
De dulce France, des homes de son lit,
De Carlemaigne, son seigneur qui l'nurrit.

(2) C'est une légende tout entière que l'histoire de l'épée Duran-

Il n'est plus le noble comte ! et le projet du traître Ganelon est accompli. Charles venge sa mort en gagnant de nouvelles batailles contre Marsille ; les païens sont vaincus, mais triste est le deuil de l'armée de France ! Roland et les nobles vassaux sont couchés sur l'herbe rougie : quel deuil ! quel deuil ! Il pleure le grand Charles, il veut voir et toucher le corps de son neveu : on reconnaît les douze pairs gisant sur la terre ; on étend sur chacun d'eux un manteau d'étoffe rouge en signe de dignité. Roncevaux ! fatal souvenir, la terre est jonchée de cadavres. Qui désormais nous fera reconnaître la place où sont tombés les chrétiens ? Dieu ne fera-t-il pas un miracle en faveur de ce précieux sang ? Dames et chevaliers, le Seigneur a depuis exaucé les prières, et les pèlerins qui vont à Saint-Jacques de Galice voient encore aujourd'hui des ronces partout où moururent les Sarrasins, et des roses blanches où tombèrent les chrétiens (1).

dal ; d'après la *Chronique de Saint-Denis*, elle fut portée en l'église de Blaye ; d'autres textes disent qu'on la déposa *in B. Sancti-Severini basilicam apud Burdigalam transtulit*. Mouskes paraît plus vrai quand il dit :

Mais partant qu'ele estoit si bonne
L'en ostèrent puis li kanonne
Si l'envoièrent Carlemaine
Qui grant joie et grant dol en maine.

(1) La primitive version de l'archevêque Turpin paraît surtout destinée à multiplier les pèlerinages à Saint-Jacques de Galice : ces pèlerinages furent un grand moyen pour préparer ensuite les croisades chevaleresques qui délivrèrent l'Espagne de la présence des Mores.

N'en aviendra-t-il rien au traître Ganelon? La déloyauté restera-t-elle impunie? Quand l'armée est revenue en France, quand elle est passée à travers la bonne ville de Chartres, un parlement de barons se réunit à Mayence pour juger le traître comte. Mais celui-ci fuit à toutes jambes sur un cheval que lui fournissent ses vassaux et ses parents; déloyal fuyard, il ne veut point combattre! Pinabel, son neveu, traître comme lui, vient défendre son bel oncle; il soutient son innocence. La lice du combat est ouverte; les amis du félon confessent sa déloyauté. Voici des sergents d'armes qui saisissent Ganelon, condamné à être pendu en la place d'Aix-la-Chapelle. Charles, qui veut le voir en la haute potence, monte sur un mulet richement harnaché; les dames s'élèvent aux tours et pavillons du château, le peuple crie à toute voix: « Traître, infâme Ganelon, reçois le prix du mal que tu as fait à ton seigneur et à l'armée du Christ! » Et quand le félon est écartelé, Charles dit: « Je suis vengé de celui qui m'a privé du vaillant comte Roland et des douze pairs avec lesquels j'ai conquis l'Italie et l'Espagne. » De ces faits, ajoute le trouvère, dames et chevaliers, je n'ai plus rien à vous narrer. Puisse vous bénir Celui qui expira sur la croix et ressuscita le troisième jour (1)... »

Le chant de gestes de Roncevaux est un des plus

(1) J'ai traduit presque mot à mot la chanson de gestes de Roncevaux, d'après les deux MSS. publiés en 1837. Je me suis borné à éliminer les longues descriptions, si multipliées dans les romans de chevalerie.

grands poëmes de chevalerie qui survivent de ces vieux temps; le récit de la *Chronique de Saint-Denis*, les merveilles de cette épopée de chevalerie, quoique mêlée de fabuleux épisodes, constatent au moins qu'un funèbre souvenir se rattachait à la défaite de Roncevaux; c'était une des grandes infortunes de la chevalerie chrétienne, et la mémoire s'en conservait à travers les âges. Les trouvères du XIII^e^ siècle ont brodé toute une action dramatique sur la mort de Roland; ils ne disent pas que les paladins de Charlemagne moururent par la main des montagnards gascons, sous Lupus, chrétiens comme eux; cela eût trop affligé les fidèles, car il aurait fallu dire que tant de braves comtes avaient succombé sous les coups de catholiques traîtres et pervers, et ils aimèrent mieux attribuer la mort de Roland aux mécréants et Sarrasins, à la félonie de Ganelon de Mayence. Si l'on revient à la vérité historique sur cette fatale infortune de la chevalerie, on doit dire que ce furent les Gascons et Lupus leur duc qui arrêtèrent dans les Pyrénées l'arrière-garde de Charlemagne; les chroniques racontent même le supplice de ce Loup, qui fut pendu comme un félon et déloyal, pour avoir trahi l'armée des Francs Neustriens et Austrasiens. Une chartre de Charles le Chauve rappelle la noire trahison de la race méridionale, et jette à tout jamais la malédiction sur Lupus de Gascogne, qui a bien mérité le nom de Loup (1) par sa traîtrise envers les paladins de France.

(1) J'ai cité déjà cette chartre célèbre et si souvent rappelée.

Cette lamentable mémoire de Roncevaux se conserva longtemps dans les rochers des Pyrénées; un chant des montagnards en langue basque célèbre la victoire de leurs ancêtres sur les guerriers de Charlemagne (1); il est comme l'expression des sentiments et des haines de cette peuplade contre les hommes du Nord qui venaient troubler les Pyrénées. Là, nul regret pour les paladins qui sont morts, point de pleurs pour Roland; c'est le symbole de la vengeance contre ces guerriers qui ont quitté le Rhin et la Moselle pour venir menacer l'Èbre. Écoutez ces chants primitifs, sauvages et sublimes. Un cri s'est élevé des montagnes, et le pasteur s'est écrié : « Qui va là? que me veut-on? et le chien qui dormait aux pieds de son maître s'est réveillé, il a rempli la vallée de ses aboiements. C'est le murmure sourd d'une armée qui vient; les nôtres y ont répondu du sommet des montagnes, ils ont soufflé dans leurs cornes de bœuf. Ils viennent, ils viennent, que de nuées de lances! que de bannières! que d'éclairs sortent des armes! Combien

(1) Je ne connais point la langue basque, mais je me fie à la traduction de cet *altabiçaren cantua*, donnée par M. Eugène de Monglave dans le Journal de *l'Institut historique*. Voici au reste quelques fragments du texte :

Oïubat aïtuia içanda
Escualdunen mendiien artetic;
Eta etcheco-jauna, bere atiaren aitcinian chutic,
Idekitu beharriiac, eta erraudu : nor da hor? Cer nahi dautet?
Eta chacurra bere nensiaren oinetan lo çaguena,
Altchacuda, eta carasiz Altabiçaren iugurniac buteditu.
Etc. etc.

sont-ils? Enfant, compte-les bien : vingt et des milliers d'autres encore. Unissons nos bras nerveux, et déracinons ces rochers; lançons-les du haut des montagnes jusque sur leurs têtes, écrasons-les, tuons-les; et qu'avaient-ils à faire dans nos montagnes, ces hommes du Nord? Quand Dieu fait des montagnes, c'est pour que les hommes ne les franchissent pas! » Et les rochers tombent, le sang ruisselle : combien d'os broyés! quelle mer de sang! « Fuyez, fuyez, vous tous qui avez de la force et un cheval... Fuis, roi Carloman avec tes plumes noires et ta cape rouge; ton neveu, ton plus brave, ton chéri Roland est étendu mort là-bas. Ils fuient, ils fuient, c'est fini; et vous tous, montagnards, nettoyez vos flèches, serrez-les avec votre corne de bœuf; la nuit, les aigles viendront manger ces chairs écrasées, et tous ces os blanchiront dans l'éternité (1)! »

Point de douleur parmi ces montagnards; ils ne distinguent pas le sang chrétien du sang des Sarrasins; ils ne le trouvent ni plus noble ni plus pur; les hommes du Nord sont venus troubler leurs pâturages, remplir leurs vallées, secouer leurs montagnes, et alors ils ont fait rouler sur leurs têtes des masses de rochers : c'est l'expression de la haine la plus pro-

(1) Le chant des montagnards basques nous explique les *fueros* de Jacca sur les levées extraordinaires des pasteurs. La législation et les habitudes se tiennent : *de appellitis ità statuimus; cum homines de villis vel qui stant in montanis cum suis ganatis* (troupeaux), *audierint appelitum, omnes capiant arma et demissis ganatis, sequantur appelitum.* (*Voy.* Blancæ, *Comment. Hispania illustrata.*)

fonde; ils se complaisent à l'idée de voir l'aigle des montagnes dévorer ces chairs sanglantes, à contempler ces ossements blanchis. La défaite de Roncevaux est un souvenir de gloire pour les Basques; ils ont détruit les hommes du Nord dans ces sauvages contrées! En Navarre tout est rempli de la mémoire de Roland; on y voit les chapelles expiatoires en l'honneur du héros, les rochers que Durandal a fendus: les échos des Pyrénées vous rediront Roland, comme les flots du Rhin roulent et murmurent avec majesté le nom de Charlemagne (1).

Parcourez l'Espagne! les *romanceros* de Castille, les *scagna* d'Andalousie, les *rambla* de Barcelonne, vous raconteront aussi les douleurs de la belle Aude, la chaste femme de Roland, après les funérailles de Roncevaux, tradition qui se répétait de manoir en manoir dans l'Alava, au milieu même des tours du More, en Navarre, à Valence, à Badajoz, à Murcie où je l'ai retrouvée encore. Voici donc la romance de la belle Aude, en la vieille langue castillane (2) : « A

(1) Pour écrire l'histoire de Charlemagne, il faut visiter le Rhin, l'Elbe, les Pyrénées, l'Èbre, puis revenir encore à Aix-la-Chapelle, à Ravenne, Pavie et Roncevaux : j'ai salué avec une grande piété historique toutes ces stations du grand empereur.

(2) Voici quelques fragments de cette plaintive *scagna :*

En Paris està donna Alda,
La esposa de don Roldan,
Trescientas damas con ella,
Para la acompanar :
Todas visten un vestido,
Todas calzan un calzar,

Paris vivait dona Alda, l'épouse de don Roland; elle avait avec elle trois cents femmes pour l'accompagner, toutes revêtues d'une même robe, toutes portant la même chaussure, toutes mangeant à une même table, partageant le même pain, excepté dona Alde, qui était la mayoral; cent de ces filles filaient l'or, cent tissaient les étoffes, cent jouaient des instruments pour distraire leur maîtresse, et au son de ces instruments dona Alde s'endormit un jour, et elle eut un songe, un songe fatal de tristesse. Elle se réveille avec une grande frayeur; elle pousse des cris si perçants qu'ils s'entendirent en la cité, et ses filles lui parlèrent: « Qu'avez-vous, notre senora? qui vous a donc fait mal ?—Un songe, mes filles, qui m'a donné grande pensée; je me suis vue sur une haute montagne, dans un lieu bien désert, et sur cette montagne si haute, j'ai vu un autour aux ailes éployées; derrière l'oiseau volait un aigle, le poursuivant à cris aigus, et l'autour s'est réfugié sous mes vêtements; ce grand aigle, les yeux pleins de colère, s'efforçait de le tirer de là, il lui déplumait les ailes, il le battait de son bec. » Or, la camérière lui répondit : « Ce songe, ma senora, je vais vous l'expliquer. » Et la

Todas comeu a una mesa.
Todas comian de un pau.

Sino era sola donna Alda
Que era la mayoral;
Las ciento hilaban oro
Las ciento tegen cendal.
Etc., etc.

camérière cherche en vain à consoler sa senora; le rêve fatal demeure en sa mémoire comme une pensée de deuil. Hélas! un autre jour, de grand matin, on apporte des lettres au dedans écrites en noir, au dehors teintes de sang; c'est que l'époux de dona Alda était mort; il était mort don Roland à la défaite de Roncevaux! »

Partout donc cette défaite de Roncevaux avait attristé le peuple chrétien; on la chantait, on la récitait d'une façon lamentable comme la catastrophe de la chevalerie, l'épisode sanglant du règne de Charlemagne. Ainsi chaque génération a son événement funèbre, sa grande défaite qu'elle déplore comme une funéraille de la patrie; elle préoccupe ses poëtes, elle attriste ses historiens, et quand les temps ont roulé dans l'éternité, il reste encore la mémoire de ce jour fatal où tombèrent les plus hauts défenseurs d'une nationalité perdue!

FIN DU PREMIER VOLUME.

0057869S8

DONO
864,675

DONO
864,675

PUBLICATIONS

DE

La Société Belge de Librairie.

Ouvrages du même auteur.

CAPEFIGUE. Histoire constitutionnelle de France. 4 v. in-18.

— Histoire des Juifs au moyen âge. 2 vol. in-18.

— Histoire de France, sous Philippe-Auguste ; ouvrage couronné par l'Institut de France. 5 vol. in-18.

— Histoire de la Ligue et de la Réforme. 8 vol. in-18.

— Richelieu, Mazarin, la Fronde et le siècle de Louis XIV; pour faire suite à l'histoire de la Ligue. 8 vol. in-18.

— Le gouvernement de juillet, les partis et les hommes politiques, 1830 à 1835. 2 vol. in-18.

— Louis XIV, son gouvernement et ses relations diplomatiques avec les États de l'Europe. 6 vol. in-18.

— Même ouvrage. 1 beau vol. in-8° à 2 col.

— Philippe d'Orléans, régent de France. 1714-23. 2 v. in-18.

— Hugues Capet et la troisième race, jusqu'à Philippe-Auguste. 4 vol. in-18.

— Philippe d'Orléans, régent de France. — Hugues Capet et la troisième race, jusqu'à Philippe-Auguste. — Histoire philosophique des Juifs au moyen âge. 1 vol. grand in-8° à 2 col.

— L'Europe pendant le consulat et l'empire. 3 vol. in-8° à 2 col.

— Même ouvrage. 20 vol. in-18.

— Les Cent-Jours. 3 vol. in-18

CAPEFIGUE et le comte DE CAZES. Histoire de la restauration et des causes qui ont amené la chute de la branche aînée des Bourbons. 2 vol. in-8°.

BIBLIOTECA NAZIONALE FIRENZE